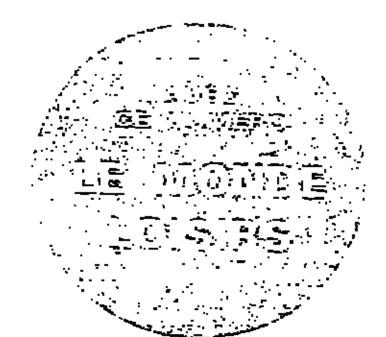


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12335 – 4 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens   SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1984

LIBAN : l'embarras de M. Reagan

« Drôle de paix »

Auprès de l'effroyable massacre qui frappa en octobre 1983 le contingent américain de la force multinationale à Beyrouth, dont deux cent quarante et un « marines » périrent en un instant, l'attentat de jeudi fait petite figure : vingt-trois morts, dont « seulement » deux citoyens des Etats-Unis. La comparaison illustre d'ailleurs parfaitement – sur le mode de la comptabilité macabre – l'effacement de Washington sur la scène libanaise depuis le piteux rembarquement de ses soldats. C'est aujourd'hui la Syrie qui mène le jeu.

Paradoxalement, à Beyrouth même, le dernier en date des exploits suicidaires de la « guerre sainte islamique » n'aura sans doute pas de très grandes conséquences. Les Libanais sont bien en peine d'assurer eux-mêmes la protection des ambassades étrangères. Et ils n'en sont plus à s'étonner de voir les États-Unis défendre si mal leurs locaux et leurs diplomates, et baisser si vite leur garde dans un type d'attaque qu'ils ne savent, visiblement, ni prévenir ni soutenir. Il y a quinze jours, si l'attentat contre M. Selim Hoss avait réussi, la mort en plein Beyrouth-Ouest d'une personnalité musulmane de ce niveau aurait été autrement redoutable pour la vacillante tentative de stabilisation qui se déroule au Liban

Sur ce plan, l'explosion meurtrière à l'annexe de l'ambassade américaine intervient dans un climat sinon serein du moins sensiblement moins tendu. Elle a certes un rapport avec la situation libanaise, mais surtout avec l'occupation israélienne du Sud. Les auteurs de l'attentat ont voulu en effet répliquer ainsi au veto opposé par Washington à la demande d'évacuation, assortie d'une condamnation vigoureuse de Jérusalem, qui était présentée au Conseil de sécurité de l'ONU. Or si la situation au Liban du Sud ne cesse de se dégrader – on vient encore de le voir avec une embuscade suivie d'une inadmissible opération de représailles aveugles, – la trêve politique et militaire à Beyrouth même est plutôt en voie de consolidation.

En effet, le « conclave ministériel » qui s'est tenu quatre jours durant à Bickfaya est parvenu le jour même de l'attentat à mettre sur pied l'organisme « paraconstituant » dont en mars dernier la conférence interlibanaise de Lausanne avait adopté le principe. Vaille que vaille, une « drôle de paix », parsemée d'attentats mais comportant une certaine normalisation, semble mener vers le règlement des problèmes de fond.

Qu'il s'effectue sous la tutelle syrienne, après l'échec des Occidentaux à briser cette dépendance, correspond à un rapport de forces désormais bien établi,et sans doute pour longtemps. Sur ce point, comme sur tant d'autres, les Libanais de toutes confessions ne se font guère d'illusions.

De notre correspondant

Washington. – Troisième du genre en un an et demi, la nouvelle attaque, dont les États-unis ont été victimes à Beyrouth, a placé M. Reagan en embarrassante situation. A sept semaines de l'élection présidentielle, et sept mois après qu'il eut, en retirant les « marines » de la capitale libanaise, signé le constat de faillite de sa politique proche-orientale, il lui est en effet difficile de trouver une réponse ne relevant ni de l'aventure ni de l'aveu d'impuissance.

Estimant qu'on est *« président où que l'on se trouve »*, M. Reagan a donc avant tout décidé jeudi de ne pas annuler la tournée électorale qu'il avait prévu de faire dans l'Iowa et le Michigan. Cela revenait à ne pas immédiatement dramatiser un événement gênant, soit pour commencer à laisser œuvrer le temps, soit, du moins, pour se donner un délai de réflexion.

Exprimant à chacune des cinq étapes de la journée sa *« colère »* et sa *« douleur »*, il s'est ainsi systématiquement refusé à dire qu'il envisageait des mesures de représailles.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

TCHAD : les aléas d'un retrait

Après son entretien à l'Elysée, le jeudi 20 septembre, avec M. François Mitterrand, le président Mobutu a déclaré que l'accord franco-libyen sur le Tchad était *« une très bonne chose »*, mais qu'il attendrait de rencontrer le président Hissène Habré, après s'être rendu aux Etats-Unis, pour décider du retrait des troupes zaïroises encore présentes dans la capitale tchadienne.

D'autre part, M. Hernu, ministre de la défense, a annoncé que deux pays, choisis par Paris et par Tripoli, fourniront chacun cent observateurs pour surveiller le retrait des troupes françaises et libyennes.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – *« Vandoise : Poisson des eaux douces, limpides, voisin du gardon, à dos brun et ventre argenté. 15 à 30 centimètres, famille des cyprinidés. »* Au camp Dubut, où sont cantonnés les éléments de la force Manta basés à N'Djamena, cette définition est inscrite sur un tableau noir.

C'est, officiellement, tout ce que le soldat de base connaît de l' « opération Vandoise », nom de code donné à l'évacuation des troupes françaises du sol tchadien. Dans la cour, un groupe dispute une partie de volley-ball, d'autres font du jogging. Rien, en apparence, ne permet de penser que, le mardi 25 septembre, les opérations destinées à rapatrier plus de trois mille hommes, près de huit cents véhicules et une quarantaine d'avions et d'hélicoptères, pourraient commencer.

Le soir, dans les restaurants, Rose des vents, la Tchadienne ou Chez Vog, la clientèle, composée en grande partie de militaires, est toujours aussi nombreuse et les boîtes de nuit connaissent une activité normale.

Sur l'aéroport, les Jaguar font toujours entendre le rugissement de leurs réacteurs et, sur le Chari, des pirogues continuent à faire leur va-et-vient tranquille entre N'Djamena et Kousseri, sur la rive camerounaise. La vie semble continuer normalement en dépit d'un traumatisme bien réel.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 7.)

ARGENTINE : un rapport sur la terreur

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. – Le président Raul Alfonsin a désormais en main les conclusions de la commission nationale sur la disparition des personnes (CONADEP), créée le 15 décembre 1983. Le président de la CONADEP, l'écrivain Ernesto Sabato, lui a remis le jeudi 20 septembre une synthèse de 350 pages et les microfilms des 50 000 feuillets du rapport complet. Répondant à l'appel des principaux partis politiques, des organisations humanitaires et des syndicats, 20 000 personnes se sont rassemblées, dans la soirée, face à la Maison Rose, pour manifester leur exigence de *« vérité »* et de *« justice »*.

Durant neuf mois, la commission nationale sur la disparition des personnes s'est livrée à une enquête minutieuse et approfondie. Travail considérable, qui, selon E. Sabato *« aurait demandé plusieurs années à un juge d'instruction »*.

Dans une première phase, la CONADEP a recueilli plus de 7 000 témoignages de survivants des camps de concentration, de parents de disparus, mais aussi de militaires et de policiers poussés par le remords ou simplement par le désir de régler des comptes. Les membres de la commission se sont également rendus, en compagnie d'anciens prisonniers, sur les lieux où fonctionnaient des centres clandestins de détention. *« Nous avons dû reconstituer entièrement cette sanglante réalité*, déclare E. Sabato. *Les forces armées ont, en effet, effacé toutes les pistes. Les documents ont été brûlés ou placés en lieu sûr à l'étranger. »*

Mais la CONADEP ne s'est pas contentée d'accumuler des déclarations. Elle a regroupé les témoignages, ce qui lui a permis d'établir une liste de 1 300 personnes directement impliquées dans la répression. *« Nous avons retenu les noms de tous ceux qui ont été mentionnés plus d'une fois dans les témoignages. »*

Des discussions serrées ont eu lieu au sein de la commission sur l'opportunité de divulguer cette liste. Ernesto Sabato a dû finalement trancher. Le livre qui résumera les travaux de la commission, et qui devrait paraître à la fin du mois d'octobre, contiendra les noms de 200 militaires et membres de la police.

JACQUES DESPRÈS.

(Lire la suite page 4.)

Le grand frère et les petites sœurs

par ANDRÉ FONTAINE

Honecker et Jivkov n'iront pas en République fédérale, mais Gromyko ira à Washington. La première de ces nouvelles a un parfum de guerre froide, la seconde de détente. Il n'est pourtant pas évident qu'elles soient contradictoires : le principe de la visite à Reagan du chef de la diplomatie soviétique était déjà pratiquement arrêté quand on appris le report de celles que les numéros un est-allemand et bulgare s'apprêtaient à faire à Helmut Kohl.

Comme on l'a rappelé, Gromyko profitait chaque année de l'Assemblée de l'ONU, pour aller dire bonjour au président des Etats-Unis. Mais Carter, en 1980, lui avait fermé sa porte pour cause d'Afghanistan. Le champion de la lutte contre *« l'empire du mal »* n'allait pas revenir sur cette décision. A l'approche des élections, cependant, les pires foudres de guerre se sentent pacifistes. Depuis des mois, Reagan tendait la main à l'Est, histoire de prouver que, contrairement aux sombres prédictions de ses détracteurs, le déploiement des euromissiles n'avait pas substantiellement altéré le climat international.

Au printemps, les Soviétiques ont ostensiblement repoussé cette main tendue, y compris lorsque Washington, à leur grande surprise, a accepté leur proposition de négociations sur les usages militaires de l'espace. En revanche, ils ont reçu chez eux un tas d'Européens, dont deux chefs d'Etat : Juan Carlos et François Mitterrand, et trois ministres des affaires étrangères : RFA, Italie, Grande-Bretagne. S'imaginaient-ils détacher ainsi quelque peu l'Europe des Etats-Unis ? Le fait est que leurs menaces, parfois très vives, sont restées aussi vaines que leurs entreprises de séduction.

Ils avaient eu un petit espoir : Paris proposait, comme eux un moratoire dans la course aux armements spatiaux. Renseignements pris, cette initiative laissait de côté les satellites en orbite haute, ce qui ne faisait pas du tout leur affaire. Et ne voilà-t-il pas que Mitterrand se permettait de prononcer en plein Kremlin le nom de Sakharov et de célébrer en plein Stalingrad la réconciliation franco-allemande ! Décidément, il n'y avait rien à attendre de ce provocateur, sinon qu'il donne le plus vite possible aux communistes français un prétexte à quitter un gouvernement où ils n'avaient plus rien à faire.

Autre espoir déçu : après le retour de Moscou de son ministre des affaires étrangères, le président du conseil italien, Bettino Craxi, avait, en passant par Lisbonne, proposé un autre moratoire, portant celui-là sur le déploiement des euromissiles au cas où reprendraient les négociations de Genève sur la limitation des armements. La Maison Blanche n'avait pas aimé. Du coup, Craxi avait été invité en RDA. Mais plus question pour lui de défendre ce projet. Il n'hésitait pas, en revanche, à exprimer l'espoir que *« tous les murs, héritage de la guerre froide, s'écrouleraient et seraient enlevés le moment venu* (1) ». C'était au tour de Berlin-Est de ne pas aimer.

Quand on n'a rien obtenu de ses saints, il est recommandé de s'adresser au Bon Dieu : c'est ce qui pourrait expliquer qu'Andrei Gromyko ait pris le risque de faire un cadeau électoral à un homme que les journaux soviétiques présentent comme un nouvel Hitler. S'il s'est résolu à rendre visite à Reagan, ce n'est pas seulement pour en savoir un peu plus sur ce qu'il a dans le crâne.

(Lire la suite page 2.)

(1) Cité dans *Radio Free Europe Research, Background Reports*, 10 août 1984.

Les contre-effets Fabius

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Toute relance a des effets pervers. La droite, en 1975, puis la gauche, en 1981, l'ont appris aux dépens du pays, dans l'ordre économique. Les socialistes sont aujourd'hui menacés d'en faire l'expérience dans l'ordre politique. Il ne s'agit certes que d'une menace. Pour l'heure, l'effet Fabius persiste : le nouveau premier ministre a été bien accueilli par l'opinion. Il a heureusement renouvelé l'image du gouvernement et imprimé à la classe politique un mouvement de décrispation dont une partie de l'opposition s'accommode mal. Il s'est placé là où précisément l'opinion attendait qu'il se plaçât. Il peut donc espérer capitaliser en direction d'un électorat centriste les éléments positifs d'une gestion sinon sociale-démocrate, du moins pragmatique et libérale ; car il met désormais le discours gouvernemental en accord avec sa pratique. Mais la question qu'il convient d'ores et déjà de poser est celle de la durée de l'effet Fabius ; ou plus précisément de son degré de résistance aux contre-effets qu'il suscite et qui sont nombreux. Ils concernent M. Mitterrand, le PS, le PC, et enfin l'opposition.

M. Mitterrand ne tire aucun bénéfice d'un geste pourtant audacieux (nommer un premier ministre de trente-huit ans) : il reste pour le moment impopulaire. Car il assume désormais seul le poids des trois premières années de la gauche et des erreurs qui lui sont imputées. M. Mauroy n'est plus là pour porter le poids de ces péchés ; M. Fabius est préservé parce que réputé vierge. Là où son prédécesseur apparaissait comme le garant, malgré l'austérité obligée, de la continuation d'une politique de gauche, comme l'homme d'une « parenthèse », M. Fabius est considéré comme le maître d'œuvre d'une politique différente, bien que l'action n'ait pas fondamentalement changé. La direction du PCF le dit. L'opposition en reconnaît parfois les mérites. Cet hommage-là sert M. Fabius, car sa stratégie est tout entière tournée vers les « déçus du socialisme », c'est-à-dire vers une catégorie d'électeurs manifestement tentés par le libéralisme.

Le problème est différent pour M. Mitterrand : là où M. Fabius apparaît comme neuf, moderne, crédible, le chef de l'État est soupçonné de recul (par son propre camp) et taxé de reniement (par une droite miraculeusement experte en socialisme). Dans tous les cas, les changements paraissent moins voulus que concédés ou subis. Si bien que, à la limite, M. Mitterrand se trouve menacé par l'effet Fabius lui-même. Heureusement pour le président, l'action extérieure le met en première ligne sur un terrain qui lui est favorable, qui n'a rien à voir avec l'arrivée de M. Fabius, et sur lequel il est débarrassé des contingences partisanes. De ce point de vue, l'épilogue tchadien est pain bénit. Mais cet effet-là n'est en général guère durable, même s'il n'est pas sans importance que le président soit ainsi délivré des deux seuls sujets (le Liban et le Tchad) sur lesquels il pouvait paraître embarrassé par l'opposition.

(Lire la suite page 9.)

Le dollar s'envole : 9,718 F

Lire page 28

M. Roland Dumas invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, sera l'invité du « *Grand Jury RTL-le Monde* », dimanche 23 septembre, à partir de 18 h 15. Il sera interrogé par André Passeron et Bernard Brigouleix pour *le Monde*, Paul-Jacques Truffaut et Olivier Mazerolle pour RTL, le débat étant animé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Chaînes

La France ne s'ennuie plus.

Une chaîne, deux chaînes, puis trois... Là-dessus Canal Plus, pour libérer un peu plus les forces de la joie. Bientôt des télévisions étrangères relayées par les satellites qui rôdent au-dessus de nos têtes. Partout le câble, qui attend son heure.

Et encore : l'an prochain, télévision de tous les matins !

Matinée audiovisuelle, mi-journée informative et distrayante, après-midi devant le poste, soirée TV. Bientôt, il ne restera plus – mais pour combien de temps ? – que la nuit pour fermer les yeux.

BRUNO FRAPPAT.



idées

Tensions

Dans le climat tendu des relations internationales, le voyage de M. Gromyko à Washington introduira-t-il une éclaircie ? André Fontaine pense qu'il va surtout insister sur la nécessité pour l'Ouest de retirer les euromissiles et de ne plus essayer de détacher de l'URSS ses alliés du pacte de Varsovie. François de Rose rend compte de la récente conférence mondiale de la Croix-Rouge où se sont opposées deux conceptions différentes de son action pour la paix. Enfin James Burnet analyse un livre consacré au pire drame qu'ait suscité le choc des idéologies et des intérêts : celui du Cambodge.

Le grand frère et les petites sœurs

(Suite de la première page.)

C'est aussi pour lui faire tenir un message dont les gouvernements européens ont déjà eu un avant-goût et qui tient pour l'essentiel en deux parties : ne croyez pas que nous allons prendre notre parti du déploiement des euromissiles comme nous l'avons fait, jadis, du réarmement allemand ; ni que nous vous laisserons détacher de nous nos alliés du pacte de Varsovie.

a) Les euromissiles. – Les Soviétiques, c'est humain, ont horreur de céder : ce ne sont pas eux, au demeurant, qui parlent toujours de la nécessité de ne négocier qu'à partir d'une « *position de force* ». Ils pensent avec le bon sens et Montesquieu que « *la paix ne peut point s'acheter, parce que celui qui l'a vendue n'en est que plus en état de le faire encore* ». S'ils tournent la page des Pershing-2 ou acceptent de payer le retrait de ceux-ci du démantèlement des SS-20, Reagan n'y verra-t-il pas une preuve de faiblesse qui l'incitera à leur demander davantage ?

Que ce ne soit pas dans leurs intentions, trois événements tendent à le confirmer : 1) l'annonce, au mois d'août, des essais d'un missile de croisière à longue portée officiellement destiné à contrer la menace des euromissiles (2) ; 2) la rapidité avec laquelle ils ont démenti, au début de septembre, qu'ils pourraient reprendre les négociations sur la limitation des armements stratégiques et des euromissiles, comme on avait cru le comprendre, au cas où les Etats-Unis accepteraient un moratoire sur les utilisations militaires de l'espace ; 3) le début du déploiement dans la région arctique, si l'on en croit le *Wall Street Journal*, de SS-20 pointés non plus sur l'Europe occidentale, la Chine ou le Japon, mais sur l'Amérique du Nord. Il y a quelques mois, les Soviétiques avaient indiqué qu'ils répliqueraient à l'installation des euromissiles en menaçant directement les Etats-Unis, sans pour autant se servir, comme on aurait pu le croire, de Cuba. C'est apparemment ce qu'ils sont en train de faire.

Bien sûr, on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse que le Kremlin tienne en réalité la négociation pour inévitable et que, selon une pratique ancienne, il s'y prépare en faisant monter les enchères. Pour le moment, cependant, aucun indice ne va dans cette direction. Il semble plus probable que la partie de bras de fer va continuer, et que, si Reagan est réélu, la course aux armements va, ne disons pas gagner l'espace, puisque c'est fait depuis belle lurette, mais y prendre une extension de plus en plus inquiétante.

b) L'Europe de l'Est. – Les Soviétiques, qui essayaient au printemps de détacher des Etats-Unis l'Europe de l'Ouest, s'indignent aujourd'hui de voir l'Occident en faire autant avec leurs propres alliés de l'Europe de l'Est. Tel est facilement intransigeant sur l'honneur de ses sœurs qui ne se prive pas de convoiter celles des autres, et le grand frère du Kremlin a montré plus d'une fois, dans le passé, qu'il était prêt à tout quant à lui pour empêcher sa petite famille de se détourner du droit chemin. Comme le disait Brejnev à Dubcek : « *Votre frontière occidentale n'est pas seulement la vôtre, elle est celle de tout le camp socialiste. C'est un résultat de la deuxième guerre mondiale pour lequel l'URSS a dû payer un prix élevé. Le Politburo soviétique n'a pas le droit de mettre en danger les résultats de cette guerre* (3). »

Qu'il s'agisse de l'Allemagne de l'Est en 1953, de la Hongrie en 1956, de la Tchécoslovaquie en 1968, ou de la Pologne, les Occidentaux n'ont guère aidé les peuples est-européens révoltés contre le grand frère. Il leur est cependant arrivé de mener des politiques visant délibérément à un relâchement des liens entre ces peuples et le Kremlin. Telle était l'ambition de « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* », de de Gaulle. Un an avant l'invasion de la Tchécoslovaquie, qui en a sonné le glas, elle s'était heurtée à Varsovie à un *niet* caractérisé de Gomulka. A la même époque, l'Allemagne fédérale était gouvernée par la « grande coalition » avec le chrétien-démocrate Kiesinger à sa tête et Willy Brandt aux affaires étrangères. Ceux-ci cherchèrent à normaliser leurs relations avec les pays du pacte de Varsovie, en brandissant déjà la carotte de la coopération économique, dans le but évident d'isoler la RDA. Le Kremlin y mit vite le holà.

Lorsque, après les élections d'octobre 1969, Brandt devint chancelier à son tour, il comprit qu'il n'arriverait à rien sans le feu vert de Moscou. Pour que les choses fussent bien claires, il déclara publiquement : « *Pour nous l'importance de l'URSS découle de son triple rôle : puissance mondiale, leader des pays membres du pacte de Varsovie et membre du groupe quadripartite responsable du problème allemand* (4). » C'est après avoir ainsi reconnu sa suzeraineté qu'il put conclure un ensemble d'accords confirmant le *statu quo* sans pour autant faire définitivement son deuil de l'unité allemande.

L'Ostpolitik a eu le mérite de consolider le statut de Berlin-Ouest, cette « *tumeur cancéreuse* » que prétendait extraire Khrouchtchev ; de développer considérablement, malgré le Mur, les relations non seulement entre les deux Allemagnes, mais entre leurs populations ; de procurer à l'Europe une durable détente. L'ambition commune de Helmut Schmidt et de son successeur Helmut Kohl a été que celle-ci survive en ce qui concerne les rapports interallemands au déploiement des euromissiles. Tâche difficile. Honecker avait annoncé que le déploiement plongerait ces rapports dans une phase « glaciaire ». Et pourtant, la RDA, en échange de gros crédits de Bonn, signait un accord sur le métro de Berlin, laissait filer à l'Ouest près de trente mille de ses ressortissants, acceptait le principe d'une visite du même Honecker en RFA à la fin septembre.

Le contraste entre ces sourires et la mine revêche des Soviétiques ne pouvait manquer de frapper. D'autant plus que non seulement à Budapest, où l'on flirte depuis des années avec le capitalisme, et à Bucarest, où Ceausescu maintient imperturbablement sa ligne « gaulliste », mais à Sofia, on manifestait de diverses manières le désir de développer les échanges de toute nature avec l'Ouest et notamment avec Bonn. Il n'y a qu'à Prague, où le pire dogmatisme est au pouvoir, et à Varsovie, où la peur de l'Allemagne demeure latente, comme le montre un récent discours du cardinal Glemp, jusque dans l'épiscopat, que l'on se mettait à l'unisson du Kremlin.

Les vieux soupçons

La Russie impériale admirait tant la patrie de Kant que la plupart des tsars après Pierre le Grand ont épousé des Allemandes – dont celle qui devait devenir la Grande Catherine. L'armée a adopté le *drill* prussien, ce qui explique d'ailleurs pourquoi aujourd'hui on défile au pas de l'oie, de Varsovie à Addis-Abeba, dans toutes les capitales du « camp ». L'URSS, après avoir signé avec la République de Weimar, en 1922, le traité de Rapallo, véritable alliance des « réprouvés » contre les vainqueurs de 1918, l'a aidée à tourner les clauses militaires du traité de Versailles. Staline rêvait de s'entendre avec Hitler, et, lorsqu'il y est parvenu, en 1939, il a eu le tort, lui qui se défiait de tout le monde, de lui faire confiance. L'agression de 1941 l'a pris absolument par surprise. D'où une appréhension qui, malgré la supériorité écrasante dont dispose aujourd'hui l'armée soviétique sur celle de la RFA, subsiste dans la génération qui a vécu cette période. « *Je me méfie de votre peuple*, a pu dire Gromyko, il y a quelques années, à l'un de ses interlocuteurs de Bonn, *c'est plus fort que moi.* »

Or il se trouve que Kohl, depuis qu'il est chancelier, s'est remis à parler de l'unité allemande, allant jusqu'à participer, contrairement à ses prédécesseurs, au « *jour de la patrie* » qui lui est consacré. L'un de ses ministres a parlé, l'an dernier, des « *frontières de 1937* », et son secrétaire d'État aux affaires étrangères, Aloïs Mertes, a fait état, il y a quelques semaines, de l'existence en Pologne d'une « *minorité allemande* » de 1 200 000 personnes. Quitte à dire immédiatement qu'elle n'avait aucune intention d'en profiter, la RFA a obtenu de ses partenaires de l'UEO le droit de fabriquer des bombardiers et des missiles offensifs. Enfin un général ouest-allemand, comme on sait, vient d'être nommé à la tête de la direction nucléaire de l'OTAN.

Ces propos et décisions, essentiellement destinés à donner l'illusion de l'action, n'ont aucune portée pratique. Mais ils nourrissent les vieux soupçons des dirigeants soviétiques à l'égard de Bonn. Surtout lorsqu'ils peuvent lire, dans l'*Economist* du 1er septembre, que « *l'alliance occidentale est plus solide qu'elle ne l'était l'an dernier, alors qu'il y a plus de craquements dans l'empire est-européen de la Russie qu'il n'y en a jamais eu* ». Surtout lorsqu'ils entendent tel ou tel homme politique ouest-allemand tenir à l'occasion du projet de visite de Honecker des propos plus ou moins provocateurs, et lorsque le ministre des affaires étrangères italien ne craint pas de dénoncer lui-même les tendances « pangermanistes » !

Il est frappant, en tout cas, de constater que, lorsque, le 10 juillet dernier, l'ambassadeur soviétique à Bonn est venu protester contre la levée des restrictions sur la production par la R.F.A d'armements classiques, il a, « *pour la première fois depuis 1969* », invoqué les droits que son gouvernement affirme détenir en vertu de la capitulation du Reich, pour intervenir, lorsqu'il considère qu'elles le menacent, dans les décisions ouest-allemandes en matière de sécurité. Depuis lors, les médias soviétiques ont dénoncé à qui mieux mieux le prétendu « *revanchisme* » de Bonn. Et finalement la visite de Honecker a été ajournée, et aussi celle de Jivkov, non sans que le numéro deux soviétique Gorbatchev ait été prononcer à Sofia un discours dans lequel il a dénoncé l'« *insolence* » avec laquelle « *les impérialistes invoquaient le droit de punir certains pays socialistes et d'en récompenser d'autres...* » « *Dans le combat qu'ils imposent à notre communauté*, a-t-il poursuivi, *personne ne peut se tenir à l'écart.* »

On en est là. Les numéros un est-allemand et bulgare ont tenu l'un et l'autre à préciser que leurs visites n'étaient qu'ajournées, pour cause d'insuffisante préparation. Ceausescu, comme on pouvait s'y attendre, maintient la sienne. Et Kadar est toujours attendu à Paris. Aucun partage n'est éternel : un très long processus est en route qu'il n'est probablement au pouvoir de personne d'arrêter. Mais, à vouloir l'accélérer, on court le risque – voir la mésaventure de Solidarité – de provoquer un sérieux coup de frein. Compte tenu de ce qu'est le rapport de puissance, il est douteux qu'on puisse forcer la main des Soviétiques : ce qu'il faut, c'est les habituer petit à petit à s'accommoder d'une réalité, notamment psychologique, aux antipodes de la vision terriblement réductrice qu'ils tirent de leur idéologie.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Voir notre article : « L'hiver en septembre », *le Monde* du 12 septembre.

(3) Cité par Zdenek Mlynar, membre de la délégation qui accompagnait Dubcek en URSS après l'invasion, dans *Le froid vient de Moscou*, Gallimard, 1981, pages 312-314.

(4) Interview à *Allemagne nouvelle*, citée par Renata Fritsch-Bournazel, *l'Union soviétique et les Allemagnes*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979, p. 169.

La Croix-Rouge et la paix

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LES représentants de cent sept sociétés membres ont participé à la seconde conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix, qui s'est réunie du 2 au 6 septembre dans l'archipel finlandais des Aaland, la cérémonie de clôture se déroulant à Stockholm en présence du roi de Suède. Le choix de ces charmantes îles de la Baltique était spécialement indiqué, puisqu'elles ont été démilitarisées et neutralisées en vertu d'accords qui, conclus il y a cent trente ans, sont depuis lors respectés. La seule trace de guerre y subsistant est le vestige d'un fortin édifié par une expédition franco-britannique, avatar boréal de la guerre de Crimée !

Le thème de la paix est consubstantiel au mouvement de la Croix-Rouge née de la révolte humanitaire de son fondateur Henri Dunant devant l'horreur de la bataille de Solferino. Ce mouvement, véritablement universel, est animé au plan international par deux institutions. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), entièrement composé de citoyens helvétiques. Promoteur du droit humanitaire, il est présent aujourd'hui sur soixante points chauds du globe. Et la Ligue, qui groupe quelque cent trente sociétés. Elle est avant tout responsable de la coordination des actions de solidarité en cas de catastrophes – et de l'aide au développement. La devise du mouvement – et de la conférence des îles Aaland – est *Per humanitatem ad pacem* (par l'humanité vers la paix). Par ses principes comme par son action, la Croix-Rouge incarne l'esprit de paix. Pour elle, sa propre définition de la « paix véritable » « *n'est pas la simple absence de guerre mais un processus dynamique de collaboration entre les États et les peuples, collaboration fondée sur la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, l'égalité, le respect des droits de l'homme ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources en vue de satisfaire les besoins des peuples* ».

La conférence avait pour objet l'adoption des « *lignes directrices* » définissant les ambitions du mouvement en ce qui concerne la paix, et un message à la communauté internationale.

Les discussions ont reflété les deux tendances qui existent depuis déjà plusieurs années.

Pour les uns, il est nécessaire de condamner les armes de destruction massive ou spatiales, de favoriser la création de zones dénucléarisées et d'organiser des campagnes universelles sur les thèmes pacifistes. C'est la position soutenue par les sociétés des pays de l'Est, sur certains points par les sociétés nordiques, et par de nombreuses sociétés du tiers-monde.

L'autre conception tient que c'est par son action au service de toutes les détresses, par la diffusion et le développement du droit humanitaire et dans le strict respect de son non-engagement politique que la Croix-Rouge peut assurer l'universalité de son action, telle que le manifestait la présence simultanée et sans incident de sociétés dont les pays sont en guerre ou les gouvernements fortement opposés.

Cette opinion, qui est celle du CICR et de la plupart des sociétés occidentales comme de plusieurs sociétés du tiers-monde et d'Amérique latine, se fonde sur l'idée que la Croix-Rouge n'a pas compétence pour s'immiscer dans le domaine étatique. Une guerre nucléaire serait certes une catastrophe peut-être irrémédiable. Mais nombre de pays voient dans les armes de destruction massive une protection contre la guerre. La Croix-Rouge n'a pas qualité pour dire aux Etats, seuls responsables devant les peuples, qui a raison et qui a tort.

Les zones dénucléarisées que certains préconisent paraissent à d'autres dangereuses pour leur sécurité. La délégation française a fait remarquer que les Occidentaux avaient proposé de renoncer aux Pershing si l'URSS renonçait aux SS-20, ce qui eût dû arrêter la course aux armements dans un domaine capital. Que Moscou ait dit non n'autorise pas la Croix-Rouge à se faire juge de ses raisons comme de celles des adversaires des zones dénucléarisées. L'argument est resté naturellement sans réponse.

Quant aux thèmes des mouvements pacifistes, on sait qu'ils ne jouissent pas partout de la même liberté d'expression. A impliquer la Croix-Rouge, pacifique et pacifiante mais non pacifiste, dans leur diffusion, on lui ferait courir le risque de couvrir de son drapeau des campagnes de propagande tout à fait unilatérales.

Le mouvement ne pourrait donc pénétrer sur des terrains si chargés de contenu politique sans s'écarter de l'esprit qui lui a valu trois prix Nobel de la paix. Il perdrait son image de marque, et ses interventions pourraient même être récusées à l'heure même où elles seraient le plus nécessaires : lorsqu'elle devient le seul interlocuteur ou intermédiaire acceptable.

Tel était l'enjeu des discussions d'Aaland. Très vite, il apparut que les principaux protagonistes des deux thèses étaient les délégations soviétique et française. Aussi furent-elles sollicitées d'engager avec l'assistance du CICR des conversations directes qui, après de longues heures de travail, aboutirent à des textes évitant les principaux écueils.

Les lignes directrices guideront le mouvement dans son action directe et indirecte au service de la paix et font appel aux gouvernements pour qu'ils progressent sur la voie du désarmement.

Le message aux peuples et gouvernements du monde exprime la préoccupation de la conférence devant les tensions, les violences, les discriminations raciales et les violations des droits de l'homme (trente conflits et guerres civiles en cours), la croissance ininterrompue du nombre des victimes civiles, l'enrôlement d'enfants sous les armes, la production continue des armements, y compris ceux de destruction massive. Le document réaffirme la vocation de la Croix-Rouge à secourir les victimes de toutes détresses, les réfugiés, à lutter contre la famine, à améliorer la santé, à aider à la coopération, notamment avec les sociétés des pays en voie de développement, etc.

Une insistance particulière est mise sur le rôle de la jeunesse qu'il importe d'éduquer aux principes et à l'idéal du mouvement.

En conclusion, il est permis de penser que, face aux efforts de politisation, l'essentiel a été préservé. Mais la cause n'est pas pour autant définitivement gagnée. Ces efforts s'inscrivent en effet dans le cadre d'une offensive générale cherchant à faire prendre position au plus grand nombre possible d'institutions internationales en faveur des thèses soutenues par le Kremlin, lequel cherche à mettre à profit les connaissances politiques inégales des professionnels d'autres disciplines. Congrès de médecins sollicités de décrire les ravages d'une éventuelle guerre nucléaire, conférence sur la population de Mexico saisie de motion sur le désarmement.

Mais les atouts des gardiens de l'orthodoxie Croix-Rouge sont solides, et ils tiennent en bonne part les cordons de la bourse. Ils sont, au surplus, renforcés par la visible lassitude des pays du tiers-monde à voir le mouvement devenir le champ clos d'affrontements Est-Ouest au détriment des actions de développement.

Si cette partie n'était pas gagnée, le risque serait gros de voir la Croix-Rouge perdre son unité et par là même les caractères qui en font une institution unique au monde.

(*) Président de la commission des affaires internationales de la Croix-Rouge française.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

LU

« AU-DELA DU CIEL », de Laurence Picq

Un témoignage direct sur le cancer du Cambodge

Une fois de plus depuis 1979, l'attribution du siège du Cambodge va faire, cette année, l'objet d'un débat sanctionné par un vote devant l'Assemblée générale des Nations unies. A moins de surprise, le Kampuchéa « démocratique », installé dans les maquis à la frontière khméro-thaïlandaise, sera confirmé à une large majorité comme représentant du Cambodge à l'ONU et dans ses différentes instances. Le régime du Kampuchéa « populaire », mis en place par les Vietnamiens il y a cinq ans, protestera, une fois de plus, contre ce vote en faveur des bourreaux du peuple cambodgien. Ce débat onusien n'a plus grand-chose à voir avec l'avenir de ce peuple ballotté, depuis quinze ans, par les caprices de l'histoire et le jeu des grandes puissances. S'il est vrai que le prince Norodom Sihanouk préside ce Kampuchéa « démocratique » avec le fol espoir de réconcilier son peuple, il n'en reste pas moins que ses principaux alliés sont les Khmers rouges, dont le cancer a rongé la société cambodgienne de 1975 à 1979.

C'est ce drame que nous raconte Laurence Picq : *Au-delà du ciel* (1), seul témoignage d'un étranger ayant vécu à l'intérieur du Cambodge pendant cette période. Elle l'a subi dans sa chair comme les Cambodgiens qui n'ont pu fuir avant l'arrivée des Pol Pot, Khieu Samphan et Ieng Sary... et qui croyaient à la paix retrouvée. Pendant quatre ans, elle vit près du cœur de l'Angkar, la « Tchéka » cambodgienne, à Phnom-Penh ; elle croise les nouveaux maîtres du pays. Laurence Picq est liée au destin funeste des Cambodgiens par son mari Sikoeun, qui a rejoint les Khmers rouges après la destitution de Sihanouk en mars 1970. Installée alors à Pékin, cette jeune Française, confiante dans la justesse des thèses révolutionnaires des Khmers rouges, s'embarque, le 10 octobre 1975 pour Phnom-Penh, avec ses deux filles Narèn et Sokha. Quelques signes, cependant, l'inquiètent : l'ostracisme des cadres khmers rouges installés en Chine, le délai de près de six mois imposé par l'Angkar avant de pouvoir rejoindre la capitale cambodgienne.

Laurence Picq, qui va désormais s'appeler Phâl, toujours sur ordre de l'Angkar, découvre, dès sa descente d'avion, la brutalité du Cambodge rouge. Phnom-Penh : « *Pas une âme, pas un chien, pas même une fleur* », écrit-elle. Trop tard ! La trappe s'est refermée sur elle et sur ses enfants. La jeune femme devra, dès ce jour, puiser en elle la force de survivre à la famine, de protéger ses filles, de surmonter les tortures mentales que lui font subir l'Angkar et ses sbires – dont son mari. Prise dans ce vertige, elle s'associe, consciemment ou non, à l'entreprise des Khmers rouges en se proposant pour traduire les principaux discours des dirigeants en vue de leur diffusion à l'étranger.

Et puis, un jour, les premières rumeurs de massacres parviennent jusqu'au ministère des affaires étrangères, où elle est installée, en fait comme otage : « *L'Angkar exigeait que je cesse de m'appartenir.* » Les rumeurs deviennent réalités lorsque les premières disparitions sont constatées dans le « bunker » même des Khmers rouges : Sarin Chhak, Duong Som Ol (deux Sihanoukistes qui ont défendu la cause du Cambodge révolutionnaire), l'ambassadeur du Kampuchéa démocratique à Hanoï et sa femme, avant la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays...

Rien n'échappe à la paranoïa des dirigeants : pas même la Chine, alliée d'hier et encore d'aujourd'hui. Dans les séminaires présidés par Khieu Samphan et Ieng Sary, Pékin se voit accuser de vouloir « *coloniser* » le Cambodge.

Le drame connaît son dernier acte avec la fuite devant les armées vietnamiennes, à travers un Cambodge exsangue. C'est dans les maquis proches de la frontière thaïlandaise que la jeune femme met au monde un garçon, Béng, qui ne survit que quelques jours. Laurence Picq a retrouvé Paris le 24 décembre 1980... Son mari est conseiller auprès de l'ambassade du Kampuchéa démocratique à Pékin.

JAMES BURNET.

★ *Au-delà du ciel* (cinq ans chez les Khmers rouges). Barrault édit. 212 pages. 78 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE REGAIN DE VIOLENCE AU LIBAN

L'ATTENTAT CONTRE L'ANNEXE DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

Les Américains avaient imprudemment baissé leur garde après leur installation en secteur chrétien

Au moins vingt-trois morts et soixante blessés

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Revendiqué par le Jihad islamique, l'attentat perpétré, jeudi 20 septembre, contre une annexe de l'ambassade américaine située à Awkar, à 15 kilomètres au nord de Beyrouth, au cœur de la cité chrétienne, a fait, selon un bilan provisoire, vingt-trois morts, dont deux Américains et le chauffeur kamikaze, et une soixante de blessés.

Il était 11 h 45 lorsqu'une camionnette d'un modèle couramment utilisé par des fonctionnaires de l'ambassade, munie de fausses plaques d'immatriculation, a franchi à vive allure la chicane composée de neuf blocs de béton sur trois rangées, protégeant la voie privée de 300 mètres environ qui conduit aux locaux de l'ambassade. Des « marines » de surveillance ont immédiatement ouvert le feu mais la voiture, sans doute blindée, a pu continuer sa route pour venir exploser devant l'entrée de l'immeuble de six étages qui abrite des services diplomatiques de l'ambassade américaine. Un cratère de 6 mètres de long sur 2 mètres de profondeur devant le muret qui entoure le bâtiment marque le point d'impact de l'explosion. De la voiture, il ne reste rien, sinon des éléments épars du moteur sur l'un desquels a pu être relevé le numéro. L'immeuble ne s'est pas effondré, mais le premier étage a été entièrement dévasté et un grand désordre régnait aux niveaux supérieurs. Sur le parking devant l'entrée, une dizaine de voitures ont été calcinées par l'incendie consécutif à l'explosion. Sous la violence de celle-ci, les vitres de tous les bâtiments, dans un rayon de 1 kilomètre, ont volé en éclats et de nombreuses villas de ce quartier résidentiel ont été plus ou moins endommagées. La voiture avait été piégée à l'aide de 500 kilos de TNT et cinq fusées GRAD de fabrication soviétique protégées par une enveloppe métallique, a indiqué l'expert en explosifs de l'armée libanaise, l'adjudant-chef Youssef Bitar.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Reginald Bartholomew, qui conférait dans son bureau du sixième étage avec son collège britannique, M. David Mies, a été blessé et transporté dans un hôpital proche, mais ses jours ne sont pas en danger. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, plus légèrement atteint, a pu, pour sa part, prêter main-forte aux sauveteurs immédiatement après l'explosion.

C'est le 2 août dernier que l'ambassade américaine avait transféré une partie de ses services, dont les bureaux de l'ambassadeur, dans cette grande villa grise hérissée d'antennes, située sur une colline boisée surplombant la mer, en plein cœur de la zone chrétienne. Rien ne distinguait cette villa des autres hormis ses accès nord et sud protégés par des chicanes dont l'efficacité paraît aujourd'hui douteuse. Pour accéder au bâtiment, éloigné de quelques kilomètres de l'autoroute côtière, il faut emprunter une petite route sinueuse sur laquelle aucun barrage particulier n'est, en temps normal, dressé. Le seul contrôle auquel a dû être soumise la voiture piégée est celui de la cinquième brigade de l'armée libanaise qui surveille l'entrée de Beyrouth-Est (secteur chrétien), comme la sixième, d'obédience chiite, contrôle l'accès de Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane). Or ces contrôles sont loin d'être très rigoureux, et on peut penser que l'immatriculation diplomatique de la voiture a facilité son passage.

« Nous tenons notre promesse »

La protection de l'ambassade, qui jusqu'à fin juillet à Beyrouth-Ouest était assurée par une centaine de « marines » restés après le départ du contingent américain de la force multinationale en février, était, depuis son installation à Awkar, confiée conjointement à des « marines » en nombre réduit et à des jeunes Libanais engagés comme gardes. Entraînés par les Américains, ces jeunes, qui se trouvaient tous autour de l'ambassade, ont payé le plus lourd tribut. Le fait n'a pas manqué de provoquer des réflexions sans indulgence de certains miliciens des Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) admettant mal d'avoir été écartés des tâches de protection par les Américains dans une zone pourtant sous leur contrôle.

On s'explique mal malgré tout, après l'attentat du 18 avril 1983 qui avait entièrement détruit l'ambassade américaine située à Beyrouth-Ouest, faisant soixante-trois morts, et celui contre le quartier général des « marines » de la force multinationale qui avait provoqué, le 23 octobre de la même année, deux cent cinquante-neuf morts — tous les deux revendiqués par le Jihad islamique, — comment une telle action a pu se reproduire.

Pourquoi, par exemple, l'entrée du périmètre de l'ambassade n'était-elle pas totalement fermée comme l'était celle du QG des « marines » après le 23 octobre ? A Beyrouth-Ouest, toutes les rues entourant l'ambassade soviétique sont barrées vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la circulation. Sans doute les Américains pensaient-ils que leur installation dans une zone chrétienne dominée par les Forces libanaises constituait, en soi, une garantie de sécurité. Or c'est là la plus grande victoire du Jihad islamique d'avoir démontré qu'il n'y avait pas de zone hors d'atteinte de ses coups. Dans sa revendication, intervenue moins d'une heure après les faits par un coup de téléphone au bureau de l'AFP à Beyrouth, le Jihad affirme en effet : *« Cette opération prouve que nous tenons la promesse que nous avions faite qu'il ne resterait aucun Américain sur la terre libanaise. » « Quand nous disons la terre libanaise, nous parlons de tout le Liban »*, a poursuivi le correspondant, avant de demander *« aux Libanais de s'éloigner de tous les centres américains et en particulier du siège de l'ambassade à Beyrouth-Ouest. » « Nous sommes les plus forts et nous le resterons »*, a-t-il conclu.

Le Jihad islamique, nom derrière lequel s'abritent tous ceux (services secrets de pays, extrémistes chiites pro-iraniens) qui, à des titres divers, s'attaquent essentiellement aux intérêts occidentaux ou à ceux qu'ils jugent proches de l'Occident — avait, le 15 septembre dernier, après l'attentat contre un prince saoudien à Marbella avait averti le président Reagan, dans un coup de téléphone à deux agences de presse étrangères à Beyrouth, qu' *« un coup douloureux lui serait porté avant les élections américaines »*.

Réuni en « conclave » depuis lundi dernier à Bikfaya, le gouvernement libanais, pour une fois unanime, a condamné ces attentats. Le président Gemayel s'est entretenu avec l'ambassadeur des Etats-Unis peu de temps après l'explosion, alors que M. Rachid Karamé déclarait : *« Quelles que soient les motivations, nous ne pouvons approuver de pareilles méthodes, et c'est pourquoi nous nous sommes toujours élevés contre des actes semblables à celui d'aujourd'hui à la chancellerie américaine. »* Pour sa part, M. Walid Joumblatt, ministre des travaux publics et dirigeant du Parti socialiste progressiste, a dit : *« C'est un acte regrettable, très regrettable. Je condamne tous les actes de terrorisme d'où qu'ils viennent. »* M. Nabih Berri, chef du gouvernement chiite Amal et ministre du Sud, s'est montré beaucoup plus prudent et circonspect, se contentant d'indiquer : *« Nous n'avons pas encore tous les détails et nous poursuivons les contacts. »* De son côté, M. Fadi Frem, commandant en chef des Forces libanaises, s'est élevé contre ce crime qui, selon lui, *« entre dans le cadre de la guerre terroriste contre le monde libre dont le Liban est le théâtre depuis dix ans »*. Il a mis l'accent, en outre, sur le fait que *« l'ouverture des régions libérées, suite à l'application du plan de sécurité, ainsi que la réouverture des voies de jonction n'en feront pas un lieu de passage pour le terrorisme et les terroristes »*, indiquant que des mesures de précaution seront prises *« pour protéger les zones libérées et préserver la vie des innocents »*.

A Beyrouth-Ouest, les sentiments sont partagés entre l'admiration à l'égard des auteurs d'une action aussi audacieuse et la crainte de la population d'essuyer des représailles des Forces libanaises, défiées sur leur propre terrain. *« Les Américains n'ont qu'à installer leurs diplomates sur un bateau au large ! A chaque fois, ce sont des Libanais qui meurent »*, s'est écriée une jeune Libanaise. Un de ses collègues se réjouissait devant nous de ce que *« de l'autre côté aussi »* on puisse les frapper. Les accès à Beyrouth-Ouest ont été beaucoup plus sévèrement contrôlés après l'attentat, et toutes les voitures qui empruntaient les différentes voies de passage séparant les deux parties de la capitale étaient fouillées avec un soin extrême.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'embarras de M. Reagan

(Suite de la première page.)

Le secrétaire de la défense, M. Weinberger, a indiqué qu'il y avait *« plusieurs manières »* de répliquer à ce genre d'attaque, mais ne les a pas détaillées et, au bout du compte, les dirigeants américains donnaient presque le sentiment jeudi que c'était une sorte de catastrophe naturelle qui avait frappé leur pays.

Cette catastrophe avait certes un nom : le *« mouvement terroriste mondial »*, que M. Reagan a dénoncé comme *« hostile à tout ce que les Etats-Unis représentent »*, mais, a-t-il ajouté, en se gardant d'accuser aucun pays en particulier, et avec plus de fatalisme que de fermeté : *« Il faut vivre avec et nous ne pouvons pas nous recroqueviller dans un trou et ne plus rien faire. »*

Après l'attentat du 23 octobre 1983 contre les « marines » de Beyrouth, les responsables américains n'avaient au contraire pas hésité à mettre en cause l'Iran et la Syrie, et, en juin dernier, M. Shultz s'en était directement pris à Moscou dans un discours retentissant. *« Les liens internationaux entre les groupes terroristes*, avait-il dit, *sont maintenant clairement compris et le lien soviétique direct ou indirect, l'est également. »*

Responsabilités iraniennes ?

Aucune de ces dénonciations verbales n'avait eu de suite concrète, mais même leur simple réitération demanderait aujourd'hui réflexion. A la veille des entretiens que MM. Reagan et Shultz doivent avoir la semaine prochaine avec M. Gromyko, toute accusation, même sous-entendue, contre l'URSS risquerait en effet de provoquer leur annulation. Or le président sortant attache une importance primordiale à son rendez-vous avec le ministre soviétique des affaires étrangères, qui doit montrer à l'électorat que la politique de « paix par la force » n'empêche finalement pas le dialogue entre les deux Grands.

Des mises en cause officielles de Téhéran et de Damas présenteraient beaucoup moins d'inconvénients immédiats, et la presse a déjà bénéficié de fuites à cet égard. La chaîne de télévision CBS a ainsi fait état d'informations selon lesquelles les services de renseignements américains avaient été avertis ces dernières semaines de l'acheminement par l'Iran , via la Syrie, d'explosifs vers le Liban. Le *Washington Post* souligne, pour sa part, ce vendredi matin que les responsabilités iraniennes dans l'attentat commis en décembre dernier contre l'ambassade américaine au Koweït avaient été établies par les autorités de ce pays ; que le terroriste tué dans cet attentat appartenait au groupe chiite libanais Hezbollah (parti de Dieu) et qu'il apparaissait que ce groupe était lié à la Syrie et impliqué dans l'attentat d'octobre.

D'autres fuites vont cependant suivre, et il n'est pas impossible que des déclarations officielles les relaient bientôt. Il n'en est pas moins délicat pour M. Reagan de s'engager sur ce terrain, car cela reviendrait à rouvrir devant l'opinion le dossier du Proche-Orient, c'est-à-dire à raviver le souvenir d'un engagement militaire au Liban longtemps présenté comme *« vital »* et achevé dans la déconfiture la plus absolue.

Plus grave encore, cela permettrait à M. Mondale, qui, depuis le début de la semaine ne ménage pas ses critiques de la politique étrangère de M. Reagan, de rappeler que les États-Unis n'ont aujourd'hui plus de politique au Proche-Orient ; que la simple présence de leurs diplomates y est précaire et qu'il est pratiquement impossible de faire quoi que ce soit pour rapidement modifier cette situation.

Le candidat républicain faisant presque uniquement campagne sur la *« fierté »*, la *« force »* et la *« sécurité »* retrouvées par l'Amérique, ce serait là pain bénit pour son adversaire. Sans perdre de temps, M. Mondale a déjà, en déclarant qu'un *« châtiment serait approprié »*, sous-entendu qu'il serait partisan de représailles et promis qu'il soutiendrait des *« mesures raisonnables »* prises en ce sens par le président sortant. C'était cruellement souligner la difficulté qu'a M. Reagan à réagir en président d'une Amérique *« de retour et redressée de toute sa taille »*.

Des représailles alors ? On ne peut complètement l'exclure *a priori*, mais l'effet qu'elles auraient sur l'électorat est imprévisible et l'image constamment exaltée par les républicains d'une Amérique en paix en serait troublée. Des contre-représailles pourraient, surtout, s'en suivre alors même que, selon le *Washington Post*, une semaine après que le Djihad islamique eut anonymement annoncé le 7 septembre dernier aux bureaux des agences de presse internationales à Beyrouth qu'une des installations américaines *« vitales »* allait être frappée au Proche-Orient, un autre avertissement, beaucoup plus grave, avait été lancé dans les mêmes conditions. *« Vous, le gouverneur de la Maison Blanche »*, avait-il été dit cette fois-ci, *« attendez-vous* [aux Etats-Unis, en Amérique latine, et en Europe] *à une douloureuse explosion, plus douloureuse que nos attaques contre votre ambassade et votre quartier général de Beyrouth »*.

MM. Reagan, Shultz et Weinberger ont longuement expliqué jeudi qu'il n'y avait pratiquement rien d'autre à faire pour empêcher des actions terroristes suicides qu'un long travail d'infiltration et de renseignements. Logiquement, ce sombre réalisme devrait inciter le président américain à espérer arriver à l'élection présidentielle sans un quatrième attentat. Celui de jeudi n'ayant à cette heure fait « que » deux victimes américaines, il peut être éventuellement passé par profits et pertes — à moins que ne soient révélées des négligences trop graves dans le dispositif de sécurité de l'ambassade. En attendant, le secrétaire général adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, a été dépêché à Beyrouth en compagnie de spécialistes du contre-terrorisme.

BERNARD GUETTA.

A la demande de l'Egypte

LA FRANCE ACCEPTE DE CONTINUER SA MISSION DE RECHERCHE DE MINES DANS LE GOLFE DE SUEZ

L'Egypte a demandé à la France, qui l'a accepté, de prolonger sa mission de recherche des mines dans le golfe de Suez, au moyen des deux chasseurs de mines que la marine nationale avait envoyés sur place et qui devaient arrêter leur travail jeudi 20 septembre.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi 20 septembre à Paris, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Ces deux chasseurs de mines, a précisé M. Hernu, n'ont détecté, à ce jour, qu'une seule mine dans le golfe, en eau assez profonde. Il s'agit d'une mine ancienne, datant de la guerre israélo-arabe de 1973, et dont le dispositif d'autodestruction n'avait pas fonctionné.

A ces deux chasseurs de mines dans le golfe de Suez, la France avait adjoint deux autres bâtiments du même modèle, qui ont travaillé dans le chenal qui conduit à Djeddah pour le compte de l'Arabie saoudite. Ces deux navires ont cessé leur mission le lundi 17 septembre sans avoir découvert de mines, et l'Arabie saoudite n'a pas sollicité, à ce jour, un prolongement de leur mission.

Avant l'arrivée des bâtiments américains, britanniques, italiens et français en mer Rouge, on avait enregistré, selon le ministre de la défense, seize explosions entre le 9 juillet et le 15 août : dix dans le golfe de Suez et six à Bab-el-Mandeb.

La « série noire » diplomatique

L'explosion de jeudi à Beyrouth prolonge la série noire des attentats perpétrés contre des représentations diplomatiques dans la capitale libanaise. Le plus meurtrier à avoir été revendiqué par le Jihad islamique s'est produit le 18 avril 1983. Une voiture piégée explose alors devant l'ambassade des États-Unis, détruisant une partie de l'édifice, et tue soixante-trois personnes, dont dix-sept Américains.

En avril 1979, l'ambassade américaine est endommagée par des tirs de grenades, et une bombe éclate devant le centre culturel américain, sans faire de victimes.

En mars 1981, l'ambassadeur américain, M. John Gunther Dean, échappe à un attentat lorsque des inconnus tirent à l'arme automatique sur l'ambassade.

Le 24 mai 1982, un attentat non revendiqué devant l'ambassade de France fait onze morts et plusieurs blessés.

Depuis le début de 1984, on assiste à une recrudescence des attentats contre les représentations diplomatiques à Beyrouth.

Deux attentats à la roquette endommagent l'ambassade soviétique en mai et juillet (revendiqués par l'organisation de l'Epée tranchante). En juin, deux bombes éclatent au centre culturel britannique et à l'université américaine.

S'y ajoutent le dynamitage de l'ambassade libyenne en juillet (revendiqué par les Brigades de Sadr), l'attentat contre l'ambassade de Grande-Bretagne (revendiqué par le Front de résistance nationale libanaise) et la mise à sac du consulat d'Arabie Saoudite le 24 août. En juin, un diplomate autrichien, Gerhard Loitzenbauer, a été assassiné. Enfin, dans la très longue série des attentats visant des cibles « non diplomatiques », on ne rappellera que le double attentat particulièrement meurtrier du 23 octobre 1983, lorsque deux « camions-suicides » explosant presque simultanément devant des quartiers généraux des contingents français et américains de la force multinationale à Beyrouth tuèrent deux cent quarante et un « marines » et cinquante-huit soldats français.

Le Jihad islamique : plusieurs groupes intégristes et pro-iraniens ?

L'organisation Jihad islamique s'était manifestée pour la première fois au Liban le 18 avril 1983, lors d'un attentat avec une voiture piégée contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, qui avait fait soixante-neuf morts. A cette occasion, un correspondant anonyme avait revendiqué l'opération, affirmant : *« Nous sommes les soldats de Dieu et nous sommes épris de mort. Nous ne sommes ni iraniens, ni syriens, ni palestiniens. Nous sommes des musulmans libanais qui suivons les préceptes du Coran. »* Il affirmait d'autre part que d'autres opérations plus spectaculaires seraient organisées jusqu'au *« retour de Beyrouth sous la domination des révolutionnaires musulmans et la jeunesse démocratique combattante »*.

Cette même détermination avait été réaffirmée dans le communiqué qui avait revendiqué, le 23 octobre de la même année, le double attentat à Beyrouth contre le quartier général des « marines » américains (241 morts) et un immeuble abritant des soldats français (58 morts). Le Jihad revendiquait également, le 4 novembre suivant, un attentat contre le quartier général de l'armée israélienne à Tyr (Liban du sud), faisant 62 morts, puis, le 12 décembre, six attentats au Koweït (5 morts et 62 blessés).

On sait jusqu'à présent peu de chose sur l'organisation de la *« guerre sainte islamique »*. Certains pensent cependant que cette appellation sert de couverture à plusieurs groupes intégristes chiites agissant séparément, mais qui font allégeance au régime islamique de Téhéran. Dans ce cas, le Jihad ne serait pas une organisation au sens strict mais le nom générique que prennent différents groupes rassemblant des extrémistes musulmans chiites lorsqu'ils passent à l'action.

Cependant, l'Iran, tout en se félicitant de certaines des actions commises par cette organisation, a toujours affirmé qu'il n'avait rien à voir avec elle. C'est ainsi qu'en août dernier l'imam Khomeiny a désavoué publiquement le minage de la mer Rouge et du golfe de Suez, une opération qui avait été revendiquée par le Jihad islamique. Une des hypothèses les plus probables est que cette organisation est liée à certaines des fractions les plus extrémistes du régime de Téhéran. Dans ce cas, il existerait plusieurs groupes dans les divers pays du Proche-Orient agissant indépendamment les uns des autres.

En France, le Jihad a notamment revendiqué le double attentat du 31 décembre 1983 contre la gare Saint-Charles à Marseille (2 morts) et dans le TGV (3 morts).

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

L'organisme « paraconstituant » qui doit élaborer les nouvelles structures du pays compte huit experts chrétiens et huit musulmans

Beyrouth. – Le « conclave » ministériel qui s'est tenu pendant quatre pleines journées s'est achevé le jeudi 20 septembre à Bickfaya, résidence d'été et village du président Gemayel. Il a pu créer l'organisme « paraconstituant » qui doit déterminer les structures du pays en venant à bout de la difficulté qu'a suscitée la tentative du camp chrétien d'inclure dans cette équipe trois hommes dont le nom est lié à l'ac-

De notre correspondant

cord libano-israélien du 17 mai 1983 abrogé par la suite : MM. Ghassan Tuéni, Antoine Fattal et Daoud Sayeh. La difficulté a été surmontée en ramenant le nombre des membres de cette paraconstituante de quarante à seize, ce qui a permis d'éliminer en même temps que bien d'autres ces trois personnalités contestées. Baptisée « *instance préparatoire pour la réforme constitutionnelle* », la paraconstituante compte huit membres chrétiens et huit musulmans, tous juristes, professeurs d'université et anciens magistrats. Les grandes tendances politiques du pays, y compris les Forces libanaises (milices chrétiennes) qui ne sont pas représentées au sein du gouvernement font partie de cet organisme.

Parallèlement le « conclave » de Bickfaya a formé un comité de révision des décrets-lois promulgués sous le mandat du président Gemayel et contestés par l'opposition, ainsi qu'un comité pour réviser la loi de naturalisation, autre sujet hautement litigieux au Liban. Les deux comités comprennent chacun dix membres, cinq chrétiens et cinq musulmans. M. Walid Joumblatt a annoncé que deux comités supplémentaires seraient formés concernant la décentralisation administrative et la loi électorale. « *La déclaration ministérielle que nous nous sommes employés à traduire dans les faits tend à l'édification d'un nouveau système libanais. Cela nous permettra d'aboutir à la stabilité souhaitée, à l'unité du pays et à sa libération* », a déclaré le président Karamé à la fin du « conclave », annonçant que celui-ci reprendrait ses travaux lundi prochain.

Bien que n'ayant pas participé officiellement à ces assises comme elle l'avait fait aux conférences interlibanaises de Genève et de Lausanne, la Syrie y était néanmoins très présente. Les ministres représentant l'opposition se sont rendus quotidiennement à Damas, et c'est manifestement sur les conseils insistants de la Syrie qu'ils ont adopté l'attitude ayant permis d'aboutir à des résultats positifs. Le président Assad est par ailleurs entré directement en contact avec le président Gemayel, et c'est sans doute son intervention qui a permis de surmonter le problème de la composition de la paraconstituante.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● *LES PERTES CUBAINES SELON WASHINGTON.* – Environ trois mille soldats cubains ont été tués ou blessés en Angola depuis 1975, ont affirmé, jeudi 20 septembre, des sources officielles à Washington. « *Nous savons que les pertes cubaines ont augmenté ces derniers temps* », a également déclaré un haut fonctionnaire américain, qui a demandé à conserver l'anonymat. – (*AFP.*)

Niger

● AIDE D'URGENCE FRANÇAISE. – M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a annoncé, jeudi 20 septembre, l'envoi d'une aide d'urgence au Niger, à la demande expresse de ce pays, gravement touché par la sécheresse. Cent mille doses de semences et trente tonnes de blé seront acheminées sur Niamey par avion DC-8 le 10 octobre.

GRAVES INCIDENTS DANS LE SUD

Une embuscade et une opération de représailles ont fait dix-sept morts et vingt-six blessés dans un village chiite

Jérusalem. – Deux très graves incidents, une embuscade et une opération de représailles contre des civils ont fait dix-sept morts et vingt-six blessés, tous libanais, à Sohmor, un village chiite situé à l'est de la zone du Liban du Sud contrôlée par l'armée israélienne.

Jeudi 20 septembre, vers 1 heure du matin, un véhicule de l'Armée du Liban-Sud (ALS), financée et entraînée par Israël, qui patrouille au centre de Sohmor, est attaqué à la roquette. Quatre des neuf soldats druzes à bord du camion sont tués pendant l'embuscade et cinq autres blessés. Peuplé de trois mille chiites, Sohmor se trouve à 4 kilomètres au sud du lac Karoun. Aucune garnison de l'ALS n'y stationne en permanence.

Aussitôt après l'attaque, l'armée israélienne et l'ALS imposent un couvre-feu, organisent des perquisitions, découvrent des armes et procèdent à plusieurs arrestations. En début de matinée, une partie de la population est rassemblée sur la grand-place du village pour y subir un contrôle d'identité. A 9 heures, un groupe de soldats de l'ALS arrive en camion sur la place. Ils appartiennent à une unité stationnée dans un autre secteur et sont venus sans leur chef. Parmi eux figurent plusieurs parents des soldats morts dans l'embuscade.

Rendus apparemment furieux par ces meurtres, ils ouvrent le feu sur la foule et jettent une grenade. Treize villageois sont tués et vingt-deux blessés au cours de cet acte de vendetta. Des officiers israéliens et le général Antoine Lahad, commandant en chef de l'ALS, sont sur place. Ils s'interposent et font cesser le massacre. Les six auteurs de la fu-

De notre correspondant

sillade, aussitôt arrêtés, sont en détention à Rachaya, leur village d'origine. Le général Moshé Lévy, chef d'état-major israélien, s'est rendu dans la journée sur les lieux de l'incident, et les deux armées ont ouvert une enquête. Le général Lahad a assuré que les coupables « *seraient traduits en justice et punis selon les lois militaires libanaises* ».

Cette tragique « bavure » risque d'avoir de sérieuses conséquences. C'est un coup dur pour Israël et pour son principal allié au Liban du Sud. D'un côté comme de l'autre, on s'est empressé de circonscrire l'incident. Pour le général Shlomo Ylia, l'officier de liaison israélien en charge de la région, « *il ne faut pas tirer de conclusions hâtives sur les conséquences de cette fusillade, on peut faire de l'ALS une armée répondant aux critères occidentaux* ». « *Cet incident*, renchérit le général Lahad, *ne doit pas conduire à remettre en cause le statut de l'ALS. Je contrôle mes hommes.* »

Une constellation de milices

Il n'empêche que le drame de Sohmor relance la controverse, latente en Israël, sur les capacités de l'ALS, sa cohésion et son sens de la discipline. Beaucoup d'Israéliens mettent en doute l'aptitude de cette constellation de milices à prendre la relève de leur armée lorsque le moment viendra pour les Israéliens de plier bagages.

L'ALS comprend deux mille deux cents hommes, répartis en cinq bataillons. Six soldats sur dix sont chrétiens, mais, depuis quelques mois le général Lahad s'efforce de rééquilibrer les effectifs en intensifiant le recrutement parmi les Druzes et les Chiites. La fusillade de Sohmor risque de compliquer sa tâche tout en attisant la méfiance entre ces deux dernières communautés. Les dirigeants libanais ne manqueront pas de rejeter sur Israël la responsabilité de toute l'affaire.

L'avenir de l'ALS a été l'un des thèmes de discussion mercredi et jeudi à Jérusalem entre M. Brian Urquhart, secrétaire général adjoint des Nations unies, et plusieurs membres du gouvernement israélien, MM. Pérès, premier ministre, Shamir (affaires étrangères) et Rabin (défense). Rendant compte de ses visites à Beyrouth et à Damas, M. Urquhart en a rapporté l'impression que « *les dirigeants libanais et syriens sont prêts à discuter des arrangements de sécurité et à y associer l'ONU* ».

Quel rôle pourrait jouer la FINUL (Force intérimaire des Nations unies) ? Le changement de gouvernement en Israël n'a pas modifié, semble-t-il, la position de Jérusalem à ce sujet. M. Rabin souhaiterait voir la FINUL se déployer au nord de la rivière Awali et dans la Bekaa pour y servir de « *force tampon* ». Damas et le secrétariat général de l'ONU refusent, de crainte de cautionner la partition *de facto* du Liban. Israël ne veut pas que le maintien de la sécurité au Liban du Sud soit confié aux seuls « casques bleus », mais il souhaite que le mandat de la FINUL, qui doit s'achever le 19 octobre, soit de nouveau prolongé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

Argentine

Un rapport sur la terreur

(*Suite de la première page.*)

« *Il ne nous appartient pas de dire qui est coupable. C'est l'affaire de la justice. Mais nous avons le devoir de faire connaître à l'opinion publique les noms de ceux contre lesquels existent une multitude de preuves.* » Parmi eux figurent neuf officiers supérieurs en activité...

Les membres de la commission ont travaillé dans des conditions particulièrement difficiles. « *Nous avons reçu continuellement des insultes non seulement de la part des acteurs de la répression, mais aussi de beaucoup d'Argentins qui approuvent l'action menée par les forces de sécurité.* » Les qualificatifs sont plus ou moins faciles à imaginer : « *Marxistes-léninistes* », « *matérialistes athées* », « *ennemis des valeurs occidentales et chrétiennes* », etc.

La commission a été également accusée de semer la discorde, d'attiser la vengeance et de conduire l'Argentine à la guerre civile. Aux insultes se sont rapidement ajoutées les menaces de mort. L'auteur de *l'Ange des ténèbres*, qui aimait flâner dans les rues de Buenos-Aires, se déplace désormais dans une voiture, accompagné de trois gardes du corps armés.

Trois cent quarante centres de détention

Selon Ernesto Sabato, l'indépendance de la commission a été totale. « *A aucun moment le président n'a cherché à nous influencer.* » C'est même plutôt l'inverse qui s'est produit... Ainsi les investigations de la CONADEP expliquent-elles largement la crise militaire qui a abouti, début juillet, au limogeage du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jorge Arguindeguy, et du commandant du troisième corps d'armée, le général Pablo Mansilla.

Ce que les organisations de défense des droits de l'homme, et en particulier les mères de la place de Mai, affirmaient dès 1977 se trouve confirmé dans le rapport final. « *La dictature militaire est responsable de la plus grande et de la plus horrible tragédie de l'histoire argentine... Il s'agit d'un crime contre l'humanité.* » Le nombre officiel des disparus s'élève, à ce jour, à 8 961. Ce chiffre est sans doute inférieur à la réalité, de nombreux cas de disparitions n'ayant pas encore été dénoncés. Trois cent quarante centres clandestins de détention dirigés par des officiers supérieurs ont « fonctionné » sous le régime militaire.

Le rapport souligne le caractère systématique de la répression. C'est « *une méthodologie de la terreur planifiée par la haute hiérarchie militaire* » qui a été appliquée sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la répression ne s'est pas seulement abattue sur les terroristes, mais aussi sur des milliers d'innocents, jeunes pour la plupart : dirigeants syndicaux, journalistes, dirigeants étudiants, psychologues, sociologues, prêtres, religieuses, militants de mouvements pacifistes, leurs amis, les amis de leurs amis...

Le sadisme des tortionnaires a été sans limites et les techniques utilisées d'une « *diabolique sophistication* ». Souvent, les enfants étaient torturés en même temps que leurs parents afin que ceux-ci parlent plus facilement... « *A partir de l'enlèvement, la victime perdait tous ses droits. Elle était privée de toute communication avec l'extérieur, confinée dans des lieux clandestins, soumise à des supplices infernaux, et dans la plupart des cas, jetée à la mer, des blocs de ciment attachés aux pieds ou bien réduite en cendres...* »

La commission Sabato a fait un grand pas dans la recherche de la vérité. Mais est-il suffisant ? Les mères de la place de Mai, qui ont refusé de participer à la manifestation organisée jeudi soir, soutiennent que non. « *Elle s'est contentée de rassembler et de classer les informations recueillies par les organisations de droits de l'homme...* », affirme leur présidente, Mme Hebe de Bonafini. Selon elle, seule une commission parlementaire sera en mesure de faire toute la lumière. « *On parle beaucoup trop des victimes de la répression et pas assez des responsables. En fait tout se passe comme si on voulait que les Argentins oublient quels sont les coupables...* »

Ce que redoutent surtout les mères de la place de Mai, c'est que les crimes commis durant la répression restent impunis. Elles ne croient pas en la justice militaire et reprochent à M. Raul Alfonsin d'avoir maintenu « *les juges de la dictature* ». La lenteur calculée du conseil supérieur des forces armées n'est évidemment pas faite pour les rassurer. Des neuf commandants en chef accusés de « *privation illégitime de liberté, torture et assassinat* », seuls deux d'entre eux, le général Jorge Videla et l'amiral Eduardo Massera, sont en prison préventive (le général Galtieri, le brigadier Lami Dozo et l'amiral Anaya sont eux aussi détenus, mais en raison de la débâcle des Malouines) (1).

Ernesto Sabato, lui, considère au contraire que « *le travail de la commission va accélérer le cours de la justice* ». Dans toutes les démocraties, poursuit-il, « *la justice ordinaire est lente. La justice expéditive est celle des dictatures, des tribunaux populaires. Je suis convaincu qu'en deuxième instance les tribunaux civils condamneront sévèrement la plupart des coupables* ».

JACQUES DESPRÉS.

(1) Sont également détenus l'ex-chef de la police de Buenos-Aires, le général Ramon Camps, l'ex-chef de l'Ecole de mécanique de la marine, le contre-amiral Ruben Chamorro, et l'ex-commandant du troisième corps d'armée, le général Luciano Benjamin Menendez.

Ernesto Sabato l'adversaire de tous les totalitarismes

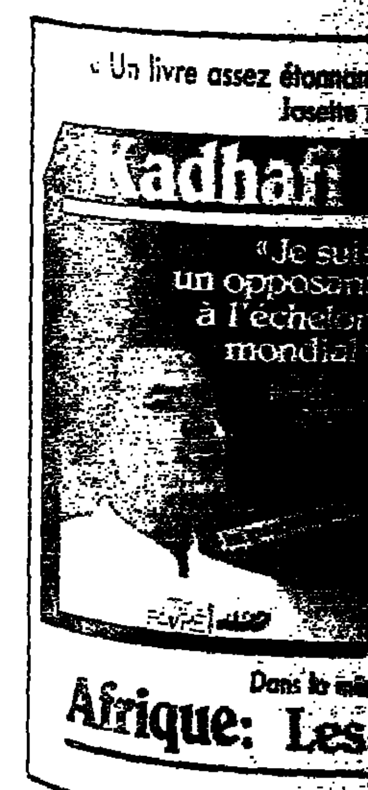
Ernesto Sabato est, avec Jorge Luis Borges, le plus grand écrivain argentin vivant. Sa réputation a depuis longtemps franchi les limites de son pays, et même de l'Amérique latine. Trois de ses livres ont été traduits en français : *le Tunnel, Alejandra* » et « *l'Ange des ténèbres* » (1).

Ernesto Sabato, qui est âgé de 73 ans, a travaillé en compagnie de quinze autres personnes : trois députés, trois sénateurs et neuf personnalités connues pour leur engagement en faveur des droits de l'homme, dès le début de la « sale guerre » menée, de 1976 à 1979, par les militaires argentins. Parmi ces personnalités figurent l'évêque de Neuquen, Mgr Jaime de Navares, le grand rabbin Marshall Meyer, le prix Nobel de la paix 1980, M. Adolfo Perez Esquivel, la journaliste Magdalena Ruiz Guinazu, ainsi qu'un pasteur méthodiste et un évêque anglican.

La création de la CONADEP a suivi de peu l'abrogation par le parlement, lors de la séance d'ouverture le 15 décembre 1983, du décret de septembre précédent par lequel les militaires s'étaient « *auto-amnistiés* » des « *excès commis durant la lutte contre la guerilla* ». Ernesto Sabato en avait accepté la présidence comme « *une chose naturelle, qui constitue le point d'aboutissement de l'attitude qui a été la mienne tout au long de ces terribles années* ».

Homme d'âge, sans être rassis, qui avait été en butte aux persécutions des péronistes avant de se heurter aux militaires, revenu de longue date des inclinations marxistes de sa jeunesse, l'écrivain est surtout connu, politiquement, comme un adversaire des totalitarismes de droite et de gauche, partisan sans tiédeur de la démocratie. Sa formation scientifique (il est titulaire d'un doctorat de sciences physiques et avait travaillé, en 1938 à Paris, au laboratoire des Joliot-Curie) semblait aussi garantir la rigueur et l'objectivité indispensables.

(1) Aux éditions du Seuil.



هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Le Liban du Sud encagé

III. — *Que veut Israël ?*

De notre envoyée spéciale
FRANÇOISE CHIPAUX

Le durcissement de l'occupation israélienne au Liban du Sud, où les attentats contre les soldats de Jérusalem sont désormais quotidiens, rend les conditions de vie des habitants de plus en plus pénibles. La répression, menée surtout par les agents des services spéciaux, a un caractère parfois brutal et inutilement vexatoire. En outre, les Israéliens, en se réservant ou en confiant à leurs amis des activités économiques lucratives, se sont aliéné beaucoup de petits commerçants (*le Monde* des 20 et 21 septembre).

Saïda. — *« Si les grandes puissances n'obligent pas un jour Israël à se retirer et à mettre fin à ses agissements contre le peuple innocent du Liban du Sud, nous les combattrons partout dans le monde. »* Dirigeant du mouvement chiite Amal au Liban depuis cinq ans, M. Mahmoud Fakih vit dans la clandestinité depuis le 17 mars dernier, date à laquelle il a été arrêté pour la septième fois par les Israéliens, qui lui ont vivement « conseillé » de quitter le Liban du Sud. Depuis lors, son nom a figuré, avec onze autres, sur un tract distribué dans la région de Nabatieh par des « civils » israéliens, signé de mystérieux *« Fils du Sud »*, et portant des menaces de mort.

La résistance armée

Ce professeur de trente-deux ans reçoit dans l'une de ses caches, dont il change chaque soir. Souriant et décontracté, entre le grand portrait de l'imam Moussa Sadr, suspendu au mur, et la photo de M. Berri, posée sur sa table, il ne sous-estime pas le danger.

« Nabih Berri, dit-il, *ne peut pas aller contre le sentiment populaire. Il essaiera de délivrer le peuple du Sud, mais toute forme de résistance est légitime. Israël doit se retirer et tous les moyens sont bons pour l'y amener. »*

Au début de l'occupation israélienne, notre interlocuteur, comme la plupart des responsables politiques du Sud, a été contacté par les arrivants en quête d'amis, mais, reconnaît-il, *« si en juin 1982 les gens étaient plutôt contents d'être débarrassés des Palestiniens, après un mois d'occupation, il était clair que l'Etat hébreu ne cherchait pas seulement à protéger sa sécurité mais tout simplement à annexer, d'une manière ou d'une autre, le Liban ».*

Amal constitue sans conteste aujourd'hui la principale force politique du Liban du Sud agissant au grand jour. Le mouvement a d'autant plus augmenté son influence que l'occupation a radicalisé la population et que ses relations avec les religieux sont sans doute plus intimes qu'à Beyrouth. *« Les cheikhs représentent l'esprit religieux du mouvement et nous travaillons ensemble »*, dit M. Mahmoud Fakih.

Amal est-il pour autant le fer de lance de la résistance « militaire » ? Il ne le semble pas, d'autant que les opinions, à l'intérieur même du mouvement, sont partagées sur l'efficacité de l'action armée. Celle-ci n'est pas très structurée, ce qui explique au demeurant qu'elle soit si difficile à démanteler. La participation des militants des partis de gauche (PC, OACL, l'Organisation d'action communiste au Liban), qui avaient des liens plus étroits avec les Palestiniens et qui depuis l'invasion ont adopté un « profil bas », est très probable, sans que l'on puisse dire exactement la part de chacun dans la conduite des opérations. Les Palestiniens, particulièrement surveillés, ne sont certainement pas majoritaires dans les réseaux, même s'ils peuvent donner des renseignements techniques sur le montage d'une opération et surtout indiquer l'emplacement de leurs anciennes caches d'armes. Des extrémistes religieux affiliés aux Hesbollahis (partis de Dieu) ou des Frères musulmans dans la région de Saïda participent aussi aux actions anti-israéliennes. Mais Amal sert de « couverture » générale à tous ces mouvements, qui comptent dans leurs rangs des chiites mais aussi des chrétiens ou des sunnites. Les armes proviennent, selon tous les observateurs, des stocks laissés par les Palestiniens lors de leur débâcle de 1982. *« Souvent,* dit un membre de la FINUL qui se trouvait dans le Sud à cette époque, *les Palestiniens avaient dispersé leur armement : trois kalachnikovs ici, deux grenades là, un RPG ailleurs. Leurs alliés d'hier les récupèrent au fur et à mesure des besoins. »*

« Notre résistance est avant tout populaire, assure M. Mustafa Saad, chef du parti nassérien de Saïda. *Chaque victime de vexations isaréliennes tente de prendre sa revanche. Chacun réagit sans coordination, mais les résistants trouvent une aide dans la population. »* Les revendications d'Amal à Beyrouth ? *« C'est de la propagande. »* A toutes les questions, la réponse est la même : *« Personne ne sait qui fait un attentat. »*.

« Tous les Libanais sont contre l'occupation israélienne », affirme, de son côté, le docteur Bizri, député de Saïda et représentant un peu l'establishment sunnite de la ville. *« La manifestation de ce refus se traduit de deux façons : la résistance civile — on ne parle pas aux Israéliens, on ne va pas chez eux, on boycotte leurs produits — et la résistance militaire, c'est-à-dire l'attaque des patrouilles, les attentats. »* Approuve-t-il la seconde ? *« Tout ce qui peut faire sortir les Israéliens du Liban du Sud, je ne suis pas contre »*, dit-il simplement. La réponse surprend chez ce notable d'un certain âge qui nous reçoit dans son cabinet lambrissé. *« Un grand nombre de chrétiens sont membres de la résistance civile,* ajoute-t-il, *car la majorité des chrétiens refusent la présence israélienne. Seulement beaucoup d'entre eux, hormis les membres des partis de gauche, répugnent à tirer sur les soldats israéliens en raison de leur rancune vis-à-vis des Palestiniens et de leur crainte de les voir revenir. »*

Les pressions et les manœuvres de Jérusalem creusent le fossé entre chrétiens et musulmans. Les Israéliens disposent de deux moyens d'action. D'une part, l'Armée du Liban-Sud (ALS) du général Lahad et, d'autre part, le Rassemblement chrétien libre, dont ils ont suscité la création en février dernier.

L'ALS, qui a succédé, à la mort du commandant Haddad, à l'Armée du Liban libre, a, en effet, changé quelque peu de nature avec l'afflux des miliciens des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) quand les Israéliens les ont obligées à fermer leurs casernes dans le Sud. Des deux mille cinq cents hommes que revendique le général Lahad, près d'un tiers sont issus des milices chrétiennes. Le général Lahad, contrairement au major Haddad, qui était originaire du Sud et y avait une petite assise populaire, est natif du Chouf et n'a aucune attache ici.

Dans sa modeste villa de fonction de Marjayoun, à quelques kilomètres de la frontière israélienne, gardée de façon plus que débonnaire par une dizaine de vétérans, dont la moyenne d'âge avoisine la soixantaine, le général nous reçoit sans trop de difficultés. Massif, les tempes argentées, treillis irréprochable, cet officier retraité de cinquante-six ans qui a rompu avec ses anciens compagnons d'armes pour venir se mettre sous la tutelle israélienne se défend d'être un renégat. *« Je suis venu pour défendre le Liban,* dit-il. *Je n'ai aucun rapport avec l'Etat libanais, mais je l'aide en assurant son administration ici. »* *« L'ALS a des détachements dans tout le Liban du Sud, mais nous procédons par étapes pour relever les Israéliens »*, affirme-t-il, prudent. En fait, l'ALS contrôle surtout les régions à majorité chrétienne, l'axe Marjayoun-Jezzine-Kfar-Falous et le centre des villes de Saïda et de Nabatieh, où l'armée israélienne court le plus de risques.

« Je recrute deux cents à trois cents hommes par mois », assure le général Lahad. Pourtant ses effectifs n'ont guère augmenté depuis sa prise de fonction il y a six mois. Pour beaucoup d'observateurs au Liban du Sud, sa petite armée n'a pas d'avenir hors la présence d'Israël. *« Beaucoup de jeunes rejoignent Lahad, parce qu'il les paie bien : 1750 LL par mois,* nous dit un professeur de Nabatieh, *mais peu le font par conviction. »*

Les chrétiens sans illusions

« Lahad ne pourra jamais assurer la sécurité de l'Awali à la frontière. Il sera tout juste capable de garder la ceinture de sécurité que contrôlait naguère le major Haddad, dit de son côté M. Saad. *Sans un nouvel apport des Forces libanaises, il ne rassemblera jamais cinq mille hommes et, en cas de retrait israélien, il n'aura qu'une chose à faire, c'est de suivre ses maîtres. »* Sur le terrain, l'ALS se comporte plus comme une milice que comme une véritable armée, et la discipline ne paraît pas être son fort.

Deuxième ferment de division intercommunautaire, le Rassemblement chrétien libre a été créé pour *« unifier la vision chrétienne au Sud »*, suivant la définition qu'en donne son chef, M. Najar Najarian, responsable des Forces libanaises au Sud et membre du parti Kataeb (phalanges). Tout en assurant vouloir développer des liens avec Israël, il se défend d'être un *« allié »* de Jérusalem : *« Nous voulons qu'ils partent mais on doit être réaliste. On ne les fera pas sortir sous la pression d'opérations militaires. Nous voulons que le Sud reste libanais, mais il faut savoir qu'Israël ne va pas quitter le Liban sans un dialogue avec le gouvernement de Beyrouth. Ce dernier doit discuter des arrangements de sécurité. »*

Ce langage prudent, s'explique aisément. Depuis la guerre de la montagne, il y a un an, les chrétiens ne se font plus guère d'illusions sur leur ancien allié privilégié, même si certains d'entre eux continuent, de gré ou de force, à coopérer avec lui. L'amertume est grande chez beaucoup, tel ce prêtre maronite de Jezzine : *« Le peuple chrétien était pour les Israéliens. Jusqu'à la guerre du Chouf, nous avions confiance en eux. Mais maintenant c'est différent. S'ils avaient bien agi, ils auraient pu avoir un traité de paix avec nous ; mais aujourd'hui 99 % des chrétiens pensent qu'ils sont responsables de l'assassinat de Bechir Gemayel. »* Notre interlocuteur redoute toutefois leur départ, qui *« pourrait nous ramener les Palestiniens »*. *« Certes,* conclut-il, *les Forces libanaises et l'armée de Lahad pourraient nous défendre, mais seulement si Israël le veut, et personne ne sait ce qu'il veut. »*

Tout le monde, ici, sait en revanche que Jérusalem entend jouer les communautés chrétienne, chiite, druze et sunnite les unes contre les autres pour s'assurer des relais lui permettant, en tout état de cause, de garder son influence dans une région qui commande la sécurité de sa frontière nord. Cette politique pouvant susciter au besoin des troubles intercommunautaires permet en outre de peser sur les gouvernements de Beyrouth et de Damas pour les amener à composer.

Le spectre des massacres

Le spectre des massacres de la guerre de la montagne entre druzes et chrétiens, en septembre 1983, commence ainsi à se profiler au sud, même si la grande majorité des responsables rejettent cette éventualité, arguant de l'absence de *« contentieux historique »* entre chrétiens et musulmans dans cette région. *« Amal et les patriotes s'opposeront à tout heurt entre chrétiens et musulmans en cas de retrait israélien »*, assure M. Mahmoud Fakhi, qui ajoute : *« Le problème se pose plutôt avec les Forces libanaises. Avant l'invasion, ces miliciens n'étaient pas là. »* M. Saad risque un pronostic : *« Si Israël se retire, il y aura peut-être deux ou trois jours de combats, puis les Forces libanaises s'en iront à leur tour. »*

Mgr Brahim Hilou, archevêque maronite de Saïda, évoque, pour les déplorer, les progrès du confessionnalisme *« attisé par les ingérences étrangères »*. *« Je ne suis pas de ceux qui croient à une patrie confessionnelle,* dit-il, *mais j'ai peur quand des dirigeants souhaitent cette montée de l'intégrisme pour confessionnaliser le Liban. »*

« L'avenir, pour nous, dépend de trois facteurs, affirme, pour sa part, le docteur Bizri : *l'augmentation de la résistance ; le renforcement du gouvernement central pour qu'il soit capable de négocier indirectement des arrangements de sécurité ; l'engagement à nos côtés des grands pays pour qu'ils contraignent Israël, d'une manière ou d'une autre, à se retirer. »*

Tous les dirigeants du Liban du Sud opposés à l'occupation se déclarent, en effet, favorables à la conclusion d'arrangements avec l'Etat hébreu, à condition qu'ils ne portent que sur des clauses de sécurité et qu'ils soient négociés par l'intermédiaire de tiers entre Beyrouth et Jérusalem.

Mais que veut vraiment Israël ? A quel prix acceptera-t-il de se retirer ? Les rumeurs persistantes à propos d'un retrait sur telle ou telle « ligne » de son armée ne prennent pas corps. Les « sudistes » ont conscience d'être les victimes d'un vaste conflit, dans lequel leur région, encagée sous haute surveillance, n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres.

FIN

DIPLOMATIE

Le rapport confidentiel de la Cour des comptes du Congrès américain sur la gestion de l'UNESCO est accablant

L'UNESCO est devenue au cours des dix dernières années une organisation au budget quasiment incontrôlable, où presque toutes les décisions sont prises par le seul directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, estime un rapport préliminaire et confidentiel de la Cour des comptes du Congrès américain (GAO). Ce rapport dresse un bilan très négatif de la gestion de l'Organisation, dont les Etats-Unis, qui fournissent le quart de ses ressources, doivent se retirer au 1er janvier 1985 en raison de sa politisation excessive et de son inefficacité.

Il précise que les organes de supervision de l'UNESCO, notamment le conseil exécutif, acceptent *« avec complaisance »* les programmes et les budgets proposés par le secrétariat, entièrement contrôlé par M. M'Bow, autour de qui le processus de décision est *« hautement centralisé »*. Il note également que les cent soixante et un pays membres disposent de très peu d'informations sur les activités de l'Organisation, et ne cherchent guère à en savoir plus.

Le GAO critique tout particulièrement la gestion du personnel, au sein de l'Organisation. Il relève de nombreuses anomalies dans ce domaine, notamment le fait que quelque huit cents postes n'étaient pas pourvus fin 1983 alors que mille quatre cent vingt-sept personnes ont été employées en *« surnombre »* l'année dernière. Il ajoute que les employés de l'UNESCO sont payés *« sans aucune preuve qu'ils aient vraiment travaillé ou effectué les tâches qui leur avaient été confiées »*. De même, *« d'importantes sommes en liquide sont dépensées sans aucune vérification »*, notamment des bourses de formation, ajoute le rapport, qui cite le cas d'une somme de 17 800 dollars (environ 170 000 francs) allouée à un membre africain du conseil exécutif en violation apparente des règles de ce conseil.

Il ajoute que les cent soixante et un pays membres n'ont pas les moyens ou le désir véritable de contrôler la croissance du budget de l'Organisation (374 millions de dollars pour la période de deux ans 1984-1985), budget qui est préparé de telle façon que *« les comparaisons ne sont pas possibles d'une période sur l'autre »*. Du fait de la mauvaise gestion, précise le GAO, environ 30 % des principaux programmes de l'UNESCO font l'objet de doublons, et il n'y a aucun système mis en place pour en évaluer l'efficacité.

La mission de Mme Gisèle Halimi

Mme Gisèle Halimi, ancien député de l'Isère, chargée de mission auprès du ministre des relations extérieures, s'est entretenue, mercredi et jeudi, à Bonn, avec des responsables ouest-allemands des conséquences du probable retrait des Etats-Unis de l'Organisation. Elle a déjà visité une quinzaine de capitales, y compris Washington et Moscou, et compte encore se rendre en Afrique du Nord, au Mexique et au Venezuela. Elle est chargée par le gouvernement français de rechercher l'appui du plus grand nombre de pays possible pour demander aux Etats-Unis de repousser leur décision d'une année, seule la prochaine conférence générale de l'UNESCO, convoquée en 1985, à Sofia, étant habilitée à entériner d'éventuels projets de réformes. Mme Halimi remettra prochainement un rapport d'une cinquantaine de pages à M. Cheysson sur cette question. – *(AFP)*

Moscou accepte que certains de ses réacteurs nucléaires soient contrôlés par l'Agence atomique de Vienne

L'Union soviétique et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne ont conclu un accord qui permettra au personnel de l'Agence de contrôler une partie des installations nucléaires civiles de l'URSS, a annoncé jeudi 20 septembre l'AIEA. Cet accord, qui sera présenté à la fin du mois à l'approbation du conseil des gouverneurs de l'Agence, conclut des négociations engagées en mai 1983 à la suite d'une proposition avancée par l'URSS l'été précédent, lors de la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement. Une délégation de l'AIEA s'était rendue l'an dernier en URSS.

Créée à Vienne en 1957, l'AIEA a pour rôle principal de vérifier que les équipements et matières nucléaires utilisées à des fins pacifiques par les pays signataires du traité de non-prolifération de 1967 ne sont pas détournés à des fins militaires. En fait, seuls les pays ne possédant pas d'armes nucléaires sont soumis par le traité à cette obligation, mais les pays nucléaires occidentaux avaient déjà négocié avec l'AIEA des accords acceptant volontairement ces contrôles sur tout ou partie de leurs installations nucléaires civiles. C'est ce à quoi vient de consentir à son tour l'URSS, qui ne précise pas toutefois à combien de ses quelque quarante réacteurs actuels cet accord s'appliquera. Commentant cette information, Radio-Moscou a déclaré que cette décision démontre *« la bonne volonté de l'Union soviétique et son désir de renforcer la confiance entre les nations »*.

Par ailleurs, à Genève, où se déroule la conférence des Nations unies sur le désarmement, les représentants soviétiques et occidentaux sont parvenus jeudi à un accord pour reconduire la convention sur l'environnement conclue en 1977. Les délégués soviétiques et américains ont fait savoir qu'ils ne voyaient pas la nécessité de modifier un texte qui leur donne satisfaction.

Enfin, à Pékin, le gouvernement de la Chine populaire a annoncé vendredi 21 septembre sa décision d'adhérer à la convention de 1972 sur les armes bactériologiques. Jusqu'à présent, la Chine avait affirmé son refus de fabriquer ou de posséder de telles armes, mais elle estimait que la convention n'était pas assez rigoureuse en ce qui concerne le contrôle et la sanction des violations. – *(Reuter, AFP)*.

● *M. Papandréou en Libye.* – Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, se rendra en visite officielle en Libye les 23 et 24 septembre prochain, à l'invitation du chef de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi, indique mercredi un communiqué officiel du ministère grec des affaires étrangères, qui ajoute que *« c'est la première fois qu'un contact à un niveau si élevé se réalise entre les deux pays, qui ont des relations excellentes »*.

EUROPE

Grande-Bretagne

LES TRAVAILLISTES ONT REMPORTÉ QUATRE ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES A LONDRES

Londres *(AFP)*. – M. Ken Livingstone, chef du groupe travailliste majoritaire au Conseil du Grand Londres (GLC), a été réélu jeudi 20 septembre au cours d'une élection municipale partielle dans sa circonscription de Paddington. Les candidats travaillistes ont remporté trois autres élections partielles au GLC, menacé de dissolution par un projet du gouvernement conservateur.

Le taux de participation dans les quatre circonscriptions a été très réduit. Le Parti conservateur avait refusé de participer au scrutin provoqué par la décision de M. Livingston, surnommé « Ken le rouge », de donner sa démission, avec trois autres conseillers de son parti, afin de *« donner ainsi aux Londoniens une chance de dire si oui ou non le GLC doit être aboli »*.

Le gouvernement britannique projette d'abolir en 1986 le GLC et les conseils métropolitains de six grandes ville de province, tous dirigés par les travaillistes, affirmant que ces administrations sont *« bureaucratiques et dispendieuses »*.

Grèce

REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT PAPANDRÉOU

Athènes *(Reuter)*. – M. Andréas Papandréou a annoncé, jeudi 20 septembre, un léger remaniement de son gouvernement formé il y a trois ans, qui se traduit par le remplacement de deux ministres et d'un sous-secrétaire d'Etat et par le transfert de cinq ministres à d'autres fonctions.

Le seul changement significatif concerne M. Akis Tsohatzopoulos, ministre des travaux publics, qui a été nommé ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la coordination de l'activité des autres ministres. Il est remplacé par M. Georges Pérakis, qui fait son entrée au gouvernement avec M. Yannis Papadonikolakis, nommé aux transports.

Deux ministres perdent leur poste : MM. Vassilis Kedikoglou, ministre du commerce depuis janvier dernier, et Antonis Tritsis, ministre de l'environnement et de la planification. Ils ont été remplacés par MM. Evanghelos Kouloumbis, ancien ministre de l'énergie et des ressources naturelles, qui devient ministre de l'environnement, et Nikos Akritidis, ancien ministre des transports, qui prend le portefeuille du commerce.

Par ailleurs, M. Elefterios Veryvakis, jusqu'ici ministre des affaires sociales, devient ministre de l'énergie et des ressources nationales. Il est remplacé par M. Yennimatas, ancien ministre de la santé.

URSS

LES DANGERS DU JOGGING

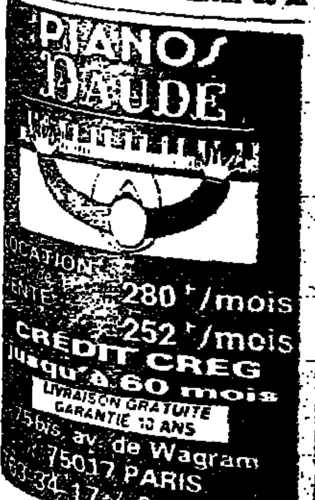
Le ministère soviétique des affaires étrangères a fait savoir aux ambassades occidentales à Moscou que la pratique du *jogging* de groupe dans les rues de la capitale était désormais interdite aux étrangers.

« Il est venu à notre connaissance, indique la note du ministère en date du 17 septembre, *que des dizaines d'étrangers courent ensemble dans les rues de la ville, souvent aux heures de pointe. De telles activités peuvent être dangereuses et gênent la vie normale de la cité. »*

Le ministère invite en conséquence les amateurs de course à pied à se livrer à leurs activités dans les parcs et autres *« endroits spécifiques »*.

L'attitude des autorités ne s'explique peut-être pas seulement par la passion de l'ordre et de la discipline : le groupe de *joggers* occidentaux du lundi soir, courant dans les rues dans leurs tenues colorées, constituait un spectacle tout à fait inhabituel pour les passants, et sans doute potentiellement dangereux sur le plan idéologique. *« Après une réaction de surprise, les gens se mettent à nous encourager et à nous applaudir »*, expliquait ainsi un diplomate, tout dépité d'être privé de sa distraction hebdomadaire.

Les étrangers sont tenus de résider à Moscou dans des immeubles spéciaux (communément appelés « ghettos »), dont l'accès est interdit aux Soviétiques non munis d'autorisation. – *(UPI, Reuter, AFP.)*



هكذا من الاصل

EUROPE

Grande-Bretagne

LES TRAVAILLISTES ONT REMPORTÉ QUATRE ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES À LONDRES

Grèce

REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT PAPANDRÉOU

URSS

LES DANGERS DU JOGGING



AFRIQUE

Tchad

Les aléas d'un retrait

(Suite de la première page.)

Les Français s'en vont! A l'incrédulité qui a accueilli l'annonce du comm uniqué franco-lybien, ont succédé plusieurs sortes de réactions. Bien qu'aucun commentaire officiel n'ait été rendu public – en dehors des déclarations, très prudentes, du ministre des affaires étrangères, M. Gouara Lassou – les autorités tchadiennes font part, en privé, à la fois de leur ressentiment pour avoir été mises devant le fait accompli, de leur incrédulité quant au crédit que l'on peut accorder à la parole du colonel Kadhafi, et, paradoxalement, de leur confiance en l'avenir.

Au fond, c'est moins le retrait de Manta en lui-même que l'on conteste à N'Djamena – où l'on répète que *« la France est souveraine de ses décisions »* – que la forme, c'est-à-dire le fait que cette décision ait été prise *« à l'insu des autorités tchadiennes ». « Nous sommes une enveloppe que l'on jette*, disait un proche du président Hissène Habré, *la France est en train de se jouer de nous. »* Tant du côté tchadien que chez certains officiers français, on estime, en outre, que cette évacuation est prématurée.

Les Tchadiens soulignent que le retrait des troupes libyennes ne signifiera pas forcément la fin de la présence libyenne dans le Nord, notamment parce que la légion islamique est composée de *« mercenaires de race noire »* qu'il pourrait être assez facile d'assimiler aux partisans de M. Goukouni Oueddeï.

Un coup sévère à l'économie

Les militaires français, eux, estiment que l'armée nationale tchadienne est encore insuffisamment formée malgré l'instruction systématique qui lui a été donnée. Certains n'hésitent pas à dire en outre qu'ils comprennent le sentiment, chez les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) d'être *« lâchées »* par la France. De source officieuse tchadienne, on ajoute que le départ éventuel des Libyens ne résoudra rien tant que le problème de la bande d'Aouzou, partie du territoire tchadien située au nord et occupée depuis 1973 par la Libye, n'aura pas été réglé. *« Aouzou n'est pas une « vieille affaire », comme l'a déclaré un responsable français »*, observe-t-on de même source.

Les autorités tchadiennes veulent bien admettre que, au cas où toutes les « troupes étrangères » se retireraient effectivement de leur territoire, le processus de réconciliation nationale pourrait être accéléré. Que décidera à ce moment-là le président Habré ? Lorsque, à la mi-novembre, les armées française et libyenne auront – en principe – terminé l'évacuation de leurs éléments, les FANT, qui sont aujourd'hui à la limite du 16ᵉ parallèle, vont-elles se lancer immédiatement à la reconquête du Nord et, notamment, des grandes palmeraies de Faya-Largeau et Fada ? Ou, au contraire, le chef de l'Etat tchadien va-t-il attendre que le processus de ralliement des partisans de M. Goukouni Oueddeï – qui s'est amorcé depuis plusieurs mois – s'accentue ?

La deuxième hypothèse mérite d'être considérée, dans la mesure où l'on peut s'attendre à la reprise d'un flux nord-sud de la population, c'est-à-dire au regroupement des familles. En un sens, la réconciliation nationale s'effectuerait d'elle-même, en douceur, puisque – mais c'est un postulat – les populations du Nord sont favorables aux FANT. Il est vrai aussi que se lancer dans une offensive dans le Nord n'est peut-être pas la première priorité pour les autorités tchadiennes, si l'on en croit certaines sources, selon lesquelles la sécurité se serait dégradée dans le sud du pays *(le Monde* du 8 septembre).

A N'Djamena, la population éprouve à la fois de l'inquiétude et de la déception. Inquiétude, dans la mesure où l'on craint, confusément, une reprise de la guerre. Déception parce que le départ de Manta va porter un coup sévère à l'activité économique et commerciale du pays, et notamment de sa capitale. Depuis un an, les investissements avaient repris, grâce au « parapluie » sécurisant des troupes françaises.

Chaque homme de la force Manta dépensait ici pour environ 70 000 francs CFA (1 400 F français) par mois. Selon certains restaurateurs, leur clientèle est composée à près de 80 % de militaires français. Bref, depuis le 9 août 1983, c'est près de 3 milliards de francs CFA qui auraient été injectés dans la vie économique, soit le tiers du budget national tchadien.

En se retirant du pays, la force Manta ne doit, en principe, rien laisser derrière elle, *« ne rien perdre »* notamment en ce qui concerne les matériels. Mais l'opération Vandoise va nécessiter une logistique aérienne tellement importante pour rapatrier à la fois les hommes, l'armement et les matériels que certains responsables militaires ne seraient pas mécontents de laisser une partie du fret sur place, notamment une partie des munitions. Les véhicules blindés – AMX 10 RC notamment – devraient, eux, être rapatriés par la route via le Cameroun, jusqu'au port de Douala.

Le départ de Manta ne signifie pas pour autant celui de l'Assistance militaire technique (AMT) qui découle des accords d'assistance militaire franco-tchadiens de 1976. A ce titre, une trentaine d'instructeurs sont présents au Tchad. Depuis plusieurs mois, il était prévu un net accroissement de ce chiffre qui pourrait dépasser, dans l'avenir, une centaine.

Le jour « J », le 25 septembre, les postes français les plus avancés dans le Nord, Salal et Arada, recevront l'ordre de se replier d'abord sur Moussouro et Biltine, puis, par la suite, sur N'Djamena. Cette opération s'effectuera en simultanéité avec le retrait des troupes libyennes. En clair, cela veut dire que le temps qu'elle prendra sera directement conditionné par la bonne volonté avec laquelle les Libyens évacueront leurs propres positions...

Vendredi, neuf officiers supérieurs étaient attendus à N'Djamena. Deux d'entre eux s'occuperont des relations avec la presse internationale, et sept autres sont là pour veiller à la logistique de l'opération Vandoise. Ils décideront notamment si tels types de matériels peuvent être laissés à l'AMT (Assistance militaire technique) ou si tels autres, trop usés, doivent rester sur place.

Commission franco-libyenne

Une commission mixte franco-libyenne va, d'autre part, être constituée. Son rôle sera de statuer dès qu'un contentieux apparaîtra sur le terrain en ce qui concerne l'évacuation simultanée des deux parties. Il semble d'autre part que la question des observateur – chargés de vérifier l'évacuation proprement dite – soit en passe d'être réglée : un groupe de Béninois et un autre de Sénégalais devraient contrôler le retrait des troupes françaises. Le même dispositif sera mis en place sur les positions libyennes.

« La mission Manta a été réalisée d'une manière parfaite. La ligne rouge a été absolument impénétrable et imperméable », assurait, jeudi à N'Djamena, le général Yves Béchu, qui commande la force Manta. L'opération Vandoise s'effectuera-t-elle dans les mêmes conditions ? A toutes fins utiles, les Jaguar ainsi que les missions de reconnaissance terrestre ont reçu pour ordre d'éviter encore plus que d'habitude tout risque d'affrontement avec *« ceux d'en face »*, de limiter d'ici à mardi les patrouilles au strict nécessaire. La consigne est à la prudence. C'est bien *« un poisson des eaux douces, limpides »* qui doit remplacer la raie Manta...

LAURENT ZECCHINI.

CHOISIS PAR PARIS ET TRIPOLI

Deux pays fourniront chacun cent « observateurs »

Deux pays, l'un au choix de Paris et le second au choix de Tripoli, fourniront chacun environ cent « observateurs » pour former les équipes qui surveilleront les opérations de retrait des forces françaises et libyennes du Tchad. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 20 septembre, à Paris, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. M. Hernu n'a pas précisé quels pays avaient été retenus, mais il a indiqué que les « observateurs » travailleraient en équipes mixtes dans le nord et le sud du pays.

Autonomes sur le plan logistique et disposant de matériels de transmission perfectionnés, ces « observateurs » devraient accompagner jusqu'à leur base de retour les unités françaises et libyennes. La France, parallèlement à ces équipes, maintiendra son propre système de surveillance aérienne des opérations, en particulier grâce aux avions Breguet-Atlantique basés au Tchad.

Le ministre de la défense a répété que l'accord entre Paris et Tripoli ne prévoyait pas le retrait des Libyens de la bande d'Aouzou, dans le nord du Tchad, annexée depuis 1973 par le gouvernement du colonel Kadhafi. Il a tenu à ajouter, cependant, que le chef de l'Etat libyen, contrairement à son attitude du printemps dernier, n'avait plus mis comme condition à l'accord avec la France le départ de N'Djamena de M. Hissène Habré.

Pour ce qui concerne le retrait des forces françaises, M. Hernu a précisé que les participants à l'opération Manta rentreraient à leur base de départ, selon qu'ils provenaient de France ou des unités françaises « prépositionnées » en Afrique et, notamment, en République centrafricaine et au Gabon. Au total, la France avait envoyé au Tchad une force évaluée à trois mille deux cents hommes.

JEAN-BEDEL BOKASSA CINQ ANS PLUS TARD

« Qu'on me laisse retourner dans mon pays ! »

« Vous me surprenez toujours, mesdames et messieurs les journalistes, en parlant dans vos écrits de l'« ex-empereur » Bokassa ! Cette appellation est fausse ! Dit-on l'« ex-empereur Napoléon Iᵉʳ » ? Non ? C'est la même chose... Je suis l'empereur du Centrafrique... » Costume gris anthracite, la main posée sur le gros livre où est consignée la Constitution centrafricaine, Jean-Bedel Bokassa a tenu à ce que, d'entrée de jeu, les choses soient claires, en recevant, cinq ans jour pour jour après sa déposition, le jeudi 20 septembre, au château d'Hardricourt (Yvelines), où il réside depuis décembre 1983, une quinzaine de journalistes.

Qu'il soit toujours l'empereur *« que le peuple centrafricain a choisi, à l'unanimité »*, pour lui cela ne fait pas l'ombre d'un doute. D'ailleurs, *« la France était présente au couronnement, en tête de tous les pays amis »*, et le président Giscard d'Estaing *« y avait envoyé son cousin François pour le représenter »*. Et puis, il *« ne sait pas »*, *« il est arrivé quelque chose »*. Ce qu'il sait, c'est que son avion *« a été encadré par des Mirage, contraint d'atterrir à Evreux »*. Là, on a fait descendre sa suite, et il est resté seul à bord, et *« quatre hommes m'ont déshabillé, en me faisant des touches partout... Je suis resté quatre jours et quatre nuits dans cet avion, sans manger ni boire. Dehors, il neigeait... »*

Pour l'exilé d'Hardricourt, l'artisan de tous ses malheurs, *« c'est Houphouët-Boigny, le grand diable, le traître, un homme dangereux qui a renversé bien des chefs d'État »*. C'est lui *« qui a demandé à Giscard d'Estaing de me renverser »*, et c'est lui encore qui a créé *« la légende voulant que je sois un cannibale »*. De tout cela, il est sûr : *« Un Français, M. Pichard, m'a raconté comment avait été montée la machination par Giscard et Houphouët. Mais il y avait des tables d'écoute partout à Abidjan ! Quelques jours plus tard, M. Pichard a été abattu, dans la salle du casino de l'hôtel Ivoire, par un colonel français, alors chef des services de sécurité du président ivoirien... »*

Aujourd'hui, Jean-Bedel Bokassa n'a plus qu'un souhait à formuler : *« Je fais à M. Mitterrand une prière : qu'il me laisse retourner dans mon pays ! »* Ici, en France, il ne peut pas vivre de sa seule retraite de capitaine, *« 7 000 francs, dont il ne reste que 5 998 francs après paiement des charges sociales »*. Pas de quoi habiller et nourrir les neuf de ses quinze enfants qui partagent son exil. Et de faire apporter sur son bureau, où trône un buste de Napoléon 1ᵉʳ, des boîtes de manioc, de riz et de légumes déshydratés : *« Voilà avec quoi je les ai nourris... Mais le stock touche à sa fin... Aujourd'hui, ils risquent leur vie en mangeant dans le parc des fruits sauvages, des champignons peut-être vénéneux ! »*

Il y a quelque chose de pitoyable, finalement, dans le discours désordonné de cet homme qui déclare, en martelant du poing sa table : *« Je n'ai rien fait d'autre toute ma vie que des choses bien. Tout ce que je sais, c'est la France qui me l'a appris. C'est elle, c'est vous qui m'avez formé et c'est grâce à vous que je suis devenu quelqu'un... »* Pour cela, il est prêt à oublier *« les machinations des services spéciaux français »*, prêt à s'en retourner *« chez moi, même si je dois y être tué »*, parce que *« chez moi, en Centrafrique, tout va très mal à présent. Diriger un pays, ce n'est pas donné à tout le monde »*.

Les cameramen replient leurs trépieds. Une grosse limousine s'engouffre dans le parc. A son bord, neuf enfants joyeux qui reviennent de l'école et rient de toutes leurs dents derrière les vitres...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



ASIE

Philippines

M. Marcos n'exclut pas la responsabilité des militaires dans le meurtre de Benigno Aquino

Le président Marcos a déclaré, le jeudi 20 septembre, répondant aux questions qui lui étaient posées au Rotary Club de Manille, qu'il accepterait *« quelles qu'elles soient »* les conclusions de la commission chargée d'enquêter sur le meurtre de Benigno Aquino et que les instances judiciaires appropriées en seraient saisies. *« Si les militaires sont accusés*, a-t-il ajouté, *ils seront jugés. »*

Les déclarations du chef de l'Etat philippin font suite à diverses révélations récentes mettant en cause la responsabilité de membres des forces armées dans l'assassinat de l'ancien dirigeant de l'opposition, tué par balles sur l'aérodrome de Manille le 21 août 1983 à son retour d'exil aux Etats-Unis *(le Monde* du 1ᵉʳ septembre). Jeudi encore, le *Washington Post* a publié des déclarations de membres de la commission d'enquête selon lesquelles cette dernière serait arrivée aux trois conclusions suivantes : *« Il y a eu une conspiration des militaires, cette conspiration a été menée à bien et on a étouffé l'affaire. »* On prévoit que le rapport de la commission, présidée par Mᵐᵉ Corazon Agrava, sera publié avant la fin du mois.

Vendredi matin, une certaine tension régnait à Manille, où des milliers de manifestants se rassemblaient à l'occasion du douzième anniversaire de l'instauration de la loi martiale, imposée aux Philippines de 1972 à 1980. Les forces de sécurité étaient en état d'alerte. Le même anniversaire avait été marqué l'an dernier par de violents et meurtriers incidents.

Répression

A Genève, la Commission internationale des juristes (CIJ) a d'autre part accusé, mercredi, l'administration du président Marcos d'être responsable de graves violations des droits de l'homme. Trois membres de la commission, rapporte notre correspondante Isabelle Vichniac, ont fait état de témoignages recueillis aux Philippines relatant des exécutions extrajudiciaires, des tortures et des arrestations arbitraires dans l'île de Mindanao. La répression, affirment-ils, ne frappe pas seulement des insurgés ni même des suspects, mais également des civils nullement impliqués dans les mouvements de rébellion. Environ cinq cent mille personnes auraient été internées dans des camps de concentration depuis 1981.

La commission des juristes déplore notamment la militarisation du pays, en dépit de la levée de la loi martiale. Elle estime que les effectifs des hommes sous les drapeaux s'élèvent actuellement à environ trois cent mille – sans compter les cent mille membres de *« corps paramilitaires »* et autres services armés – au lieu de soixante mille en 1972. Elle dénonce enfin la violation des droits de l'homme par les décrets présidentiels eux-mêmes, prévoyant entre autres la peine de mort pour des *« attaques de propagande soutenues contre le gouvernement »*.

Inde

TUMULTUEUX RETOUR AU POUVOIR DU CHEF DU GOUVERNEMENT EN ANDHRA-PRADESH

(De notre correspondant.)

New-Delhi. – Insultes, chahut, vandalisme et coups de poing... Jusqu'au bout, les partisans de M. Bhaskara Rao, bref détenteur du pouvoir à Hyderabad, auront joué l'obstruction pour empêcher la victoire de leur adversaire. Mais ce fut, cette fois, peine perdue. M. N.T. Rama Rao, le chef du gouvernement d'Andhra-Pradesh, arbitrairement déposé le 16 août, puis réinstallé en catastrophe dimanche dernier *(le Monde* du 18 septembre) a bel et bien prouvé, le jeudi 20 septembre, qu'il disposait d'une majorité sur le parquet de l'Assemblée (par 171 voix sur 294).

Battus à plate couture, les soixante députés transfuges encore fidèles à M. Bhaskara Rao – quelques-uns l'ont déjà trahi pour retrouver le camp du pouvoir – et ses cinquante-huit alliés, membres du Congrès de Mᵐᵉ Gandhi, mauvais perdants, ont préféré ne pas assister à leur déroute et ont quitté les lieux après les avoir mis à sac.

Le plus surprenant, dans cette journée agitée, n'en a pas moins été de voir les parlementaires du parti de Mᵐᵉ Gandhi participer au tumulte. Les observateurs politiques indiens avaient cru que, consciente du dommage causé au Congrès dans l'opinion publique, le premier ministre saisirait la première occasion pour se désolidariser des factieux du Telugu Desam. Apparemment, si l'ordre a été donné de battre en retraite, il s'est perdu dans le brouhaha de Hyderabad.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, à Hyderabad, trois incidents, dont on ne sait plus très bien s'il s'agit de règlements de comptes personnels, d'affrontements politiques ou intercommunautaires, ont fait un mort et plusieurs blessés, ce qui porte à vingt-cinq le nombre des tués depuis le 9 septembre. A toutes fins utiles, les rondes de police ont été multipliées et seize quartiers de la ville sont toujours placées sous couvre-feu total. Il n'était pas question, vendredi matin, de le lever ne serait-ce qu'une heure ou deux pour permettre aux habitants de se réapprovisionner.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

DÉTENU PAR LES AUTORITÉS SOVIÉTO-AFGHANES

Jacques Abouchar serait blessé mais hors de danger

Une source officieuse soviétique a fait savoir de Moscou, ce vendredi 21 septembre, directement à Antenne 2, que Jacques Abouchar, capturé en Afghanistan au début de la semaine, était vivant, blessé à l'épaule mais hors de danger, et que sa libération sera discutée par la voie diplomatique. Radio-Kaboul, cependant, n'a pour sa part fait encore aucune mention de l'affaire.

Selon des indications recueillies jeudi auprès de la résistance afghane à Islamabad et rapportées par l'AFP, Jacques Abouchar a été aperçu, le mardi 18 septembre, portant un pansement à l'épaule, ainsi qu'un rebelle afghan également blessé, l'un et l'autre sous la garde de soldats soviétiques.

Le journaliste indépendant Hugues Delatude, qui accompagnait l'équipe d'Antenne 2 et qui a fait le récit de l'embuscade dans laquelle le convoi est tombé, a expliqué de son côté que le groupe a passé plusieurs jours à Chaman, à la frontière pakistano-afghane, avant d'entreprendre, de nuit, le voyage. *« Je suis sûr*, a-t-il dit, *que c'était un coup monté. Des Afghans m'ont dit par la suite que tout le monde savait qu'une équipe allait arriver. Je pense qu'on nous attendait. »* Blessé durant l'attaque, Jacques Abouchar aurait passé la nuit dans un fossé près de son véhicule avant de se rendre le lendemain aux forces soviéto-afghanes qui l'ont découvert.

A Paris, l'ambassade d'Afghanistan déclare n'avoir aucune indication concernant le sort du journaliste français sur lequel Paris cherche à obtenir des informations par tous les canaux diplomatiques.

Protestations

En France, plusieurs organisations ont vivement protesté après la disparition de Jacques Abouchar. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a adressé aux ambassadeurs d'URSS et d'Afghanistan à Paris une lettre demandant *« instamment »* des informations sur son sort et déclarant : *« Nous ne saurions accepter que Jacques Abouchar soit retenu de quelque manière que ce soit. Journaliste, il ne faisait qu'exercer son métier sur le terrain pour informer les téléspectateurs français. »* Le Syndicat des journalistes de l'audiovisuel s'élève pour sa part contre *« l'arrestation et la détention arbitraires »* du journaliste *« dans l'accomplissement de sa mission »* et *« exige sa libération immédiate »*. La Fédération Force ouvrière des spectacles, de la presse et de l'audiovisuel et le syndicat FO des journalistes font de même, et déclarent que *« seules des missions »* comme celle qu'effectuait l'équipe de journalistes peuvent *« permettre d'échapper au monopole étatique sur la diffusion de l'information tel qu'il est pratiqué par les autorités afghanes au mépris du droit international »*. Ils font porter *« au gouvernement de Kaboul l'entière responsabilité de l'intégrité physique et psychologique de Jacques Abouchar »*. Le Bureau international Afghanistan, organisation de soutien à la résistance, *« exige »* également *« une information immédiate sur le sort de Jacques Abouchar »*.

Le RPR, a déclaré jeudi M. Bernard Pons, a décidé de son côté d'entreprendre avec ses groupes parlementaires *« toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes »*.

● *Un appel de la « Guilde du raid ».* – La « Guilde du raid » a lancé un appel pour remplacer les 100 000 F d'aide d'urgence à la population afghane qui ont été perdus, précise l'organisation humanitaire, au cours de l'embuscade dans laquelle sont tombés les journalistes français et deux de ses membres qui transportaient cette somme.

Les dons peuvent être adressés à l'ordre de la Fondation de France, avec la mention « Afghanistan », 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

● *Défection des responsables d'Ariana à New-Delhi.* – L'Inde a protesté, mercredi 19 septembre, auprès du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), qui a accordé le statut de réfugiés aux trois principaux responsables de l'agence d'Ariana, la compagnie aérienne afghane, à New-Delhi. Ceux-ci ont fait défection, mardi, et ont demandé avec leur famille le statut de réfugiés. L'Inde, qui entretient de bonnes relations avec l'Afghanistan et l'URSS, estime qu'en accédant à cette requête le HCR est sorti de ses prérogatives. – *(UPI.)*

Le Monde

politique

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU PUY-DE-DOME

Giscard à la base

Dimanche 23 septembre, les soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-six électeurs de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme éliront le successeur de M. Claude Wolff, qui le 31 juillet dernier s'est démis de son mandat de député pour permettre le retour de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 25 juillet et du 2 août). Aux côtés de l'ancien président de la République, sept autres candidats se sont alignés pour cette compétition sans grand espoir dans une terre traditionnellement acquise à la droite... giscardienne. Aux élections législatives de 1978, ils étaient douze et M. Morellon (PR) avait obtenu 51,83 % des suffrages. En 1981, M. Wolff en avait recueilli 51,91 %.

Aujourd'hui, les sept candidats qui se mesurent à M. Giscard d'Estaing ne croient pas vraiment à la possibilité d'un ballottage et la campagne se déroule paisiblement, s'animant peut-être un peu plus ces derniers jours avec la présence pour un soir de quelques leaders nationaux (MM. Jospin, Lajoinie et Le Pen, notamment), venus soutenir les candidats de leurs partis. Seul, le Front national qui, aux dernières élections européennes, a atteint dans la circonscription 9,2 % des voix espère voir confirmer cette percée et jouer les trouble-fêtes.

De notre envoyée spéciale

Clermont-Ferrand. — Dès l'ouverture de la campagne, le 3 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing était fin prêt, avec un état-major et une équipe de campagne d'une centaine de personnes, un journal abondamment illustré de photos de celui qui fut, avant d'être président de la République, conseiller général du canton de Rochefort-Montagne, député du Puy-de-Dôme et maire de Chamalières ; des affiches — *« L'expérience, ça compte »*, — placardées jusque dans le hameau le plus perdu, un emploi du temps serré ne laissant rien au hasard. Le « candidat Giscard » pouvait commencer à sillonner la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme au volant de sa 505 verte, flanqué du « fidèle » Claude Wolff, devenu son suppléant.

Le scénario de ses rencontres dans les petites communes rurales de l'Auvergne ne varie guère. Dans la salle des fêtes ou le bureau de la mairie, qui jouxte souvent la salle de classe devant laquelle sont sagement alignés les chaussons des douze ou treize élèves de la commune, l'ancien président de la République serre les mains, dit un petit mot à chacun, évoque un souvenir d'une précédente campagne — *« j'étais monté sur une batteuse »*, — puis prend place devant les dix, vingt, cinquante personnes présentes. Certains ont mis un costume, d'autres sont arrivés, la casquette à la main, dans la tenue de tous les jours, ayant abandonné pour une petite heure leur travail à la ferme. Le maire ou, à défaut, le plus hardi des participants y va de son discours de bienvenue. *« Vous me le remettrez par écrit*, demande à chaque fois M. Giscard d'Estaing. *J'aimerai tous les conserver. »*

Il dit son *« pincement au cœur »* à chaque fois qu'il aperçoit le sommet du Puy-de-Dôme parce que, dit-il, il est *« Auvergnat autant qu'on peut l'être »*. Il rappelle tout ce qu'il a *« voulu »* et *« réalisé »* pour l'Auvergne, parle du remembrement, du goudronnage des routes, de l'organisation de la collecte du lait, de l'installation du téléphone et évoque tout ce qui était en cours et a pris du retard depuis 1981.

« La modernisation était venue et la vie avait repris en Auvergne. Aujourd'hui, le Puy-de-Dôme est en crise dans la France en crise. On vous a abandonnés », dit-il aux agriculteurs. Et de critiquer les quotas laitiers et d'évoquer le chômage. *« On vous parle de chiffres, moi je vous parle des lettres que je reçois... Ici, nous devons essayer une autre politique en espérant qu'un jour la France prendra la même direction »*. Immanquablement Claude Wolff enchaîne. A l'entendre on croirait presque que cette idée d'abandonner son mandat de député vient de lui : *« J'estimais qu'il était temps que le président retrouve sa place à l'Assemblée nationale »*, a-t-il coutume d'annoncer.

Des questions ? demande alors M. Giscard d'Estaing. Il est bien rare que quelqu'un se hasarde. Il faut attendre pour cela les réunions en ville où les langues se délient, — dans la limite du raisonnable.

Il n'y a pas de petite voix

Pas de question. Alors le candidat conclut, — sur une note d'optimisme, précise-t-il. *« Si je suis là, c'est pour que nous travaillions ensemble pour en sortir. Je sais bien que c'est un moment dur à passer, mais il faut tenir et préparer le redémarrage du Puy-de-Dôme et de la France... Vous devez vous exprimer dimanche... Il n'y a pas de petite voix. Et cette élection aura un sens nationalement... Je ne le dis pas pour moi mais pour vous... Il faut que l'on entende battre le cœur de l'Auvergne, le cœur de la France... »*

S'il est pressé de questions par les nombreux journalistes venus suivre sa campagne, l'ancien président de la République refuse pourtant d'en dire davantage. Il ne veut pas parler de politique intérieure ni étrangère... Plus tard... Il ne veut que rappeler encore ces *« valeurs »* de l'Auvergne, le *« réalisme »* et la *« ténacité »* de ses habitants. *« La ténacité c'est d'ailleurs la clé de ma candidature »*, lâchera-t-il, ajoutant un peu plus tard : *« Quand on se bat inlassablement contre l'adversité, on gagne ! »* Revient aussi, au hasard de ces réunions, une allusion à la carrière de Raymond Poincaré. Mais c'est tout.

Pendant ce temps, l'équipe de campagne continue de s'activer à la permanence de la rue Blatin, à Clermont-Ferrand, pratique la « relance téléphonique », tandis que Mme Giscard d'Estaing visite les congrégations religieuses, fait les marchés et organise des réunions privées...

« Une vraie campagne à l'américaine », s'exclame la candidate socialiste, Mme Michèle André. *« C'est trop pour les Auvergnats, ils ne vont pas apprécier... »*

Désignée à la fin du mois d'août par la commission exécutive du PS du Puy-de-Dôme, Mme André, conseillère municipale à Clermont-Ferrand où elle s'occupe des sports, s'amuse de sa candidature. Elle joue la décontraction, la jeunesse — elle a trente-sept ans — et la franchise... *« On ne peut être franc en politique qu'au début »*, dit-elle, et, moqueuse, cette jeune femme non sans charme ajoute : *« Quand il s'agit d'aller au casse-pipe, on désigne toujours une femme. »* Giscard ? Il ne lui fait pas peur. *« Il m'est indifférent, mais je déteste tout ce qu'il représente... Il faut bien commencer par une bataille... Celle-là est difficile mais sympathique... »*

Sa campagne, Michèle André l'a commencée assez tard, il y a dix jours à peine. Avec son suppléant, le jeune maire de Mazayes, M. Gérard Mioche, d'un an son cadet, elle s'est elle aussi attaquée aux communes rurales. On la connaît moins qu'à Clermont-Ferrand, où elle dirige le centre des Gravouses pour les enfants sourds.

A sa rencontre viennent deux, quatre ou dix personnes. *« Evidemment*, note-t-elle, *il y a moins de journalistes, et moins de cour... Mais si eux sont organisés, nous on est sympathiques »*. On s'assied autour d'une table et bien vite on discute à la bonne franquette. On parle de la tourmente et de la neige en hiver qui rend bien vite la vie difficile dans ces hameaux si dispersés, du manque de point d'eau ici ou là pour attirer les campeurs. On s'étonne des propos du *« candidat Giscard »*. *« Qu'il critique les quotas laitiers, c'est un peu fort*, entend-on, *c'est quand même lui qui a poussé à la production pendant des années... »* Il n'empêche, pour les éleveurs de montagne, c'est dur. *« Je sais*, dit Michèle André, *mais il faut que chacun y mette du sien. »* Si on en vient à parler d'un sujet plus précis qu'elle connaît moins, elle tranche : *« Vous savez moi, sur ce point-là, je ne suis pas très claire... »* et on termine au bistrot autour d'un verre...

Du score qu'elle pourrait obtenir, Mme André préfère ne pas parler. Elle ne se fait pas trop d'illusion : *« un ancien président de la République c'est un ancien président de la République ! »* Mais ce qui est sûr, c'est qu'elle sera là en 1986. Ça c'est un *« bénéfice »*. Des ambitions ? Pourquoi n'en aurait-elle pas ? La mairie de Clermont-Ferrand lui *« plairait bien »*. *« Mais il ne faut pas vouloir aller trop vite. Je connais bien Françoise Gaspard* (député de l'Eure-et-Loir, ancien maire de Dreux)... *Il ne faut pas sacrifier sa santé et son bonheur »*, remarque-t-elle, soudain pensive. Un deuxième tour ? Elle n'y croit pas. Mais au cas où... elle sait qu'elle pourra *« compter sur le candidat communiste, M. Nicolas »*, lui aussi conseiller municipal à Clermont-Ferrand.

Candidat du PC, M. Nicolas n'en est pas lui, à sa première bataille législative. A l'aube, ce jour-là, il est devant les grilles de la Banque de France, distribuant sa profession de foi aux ouvriers qui commencent leur travail à 5 heures du matin, puis à 6 heures. *« Bien sûr*, dit-il, *je serai s'il le faut à ses côtés au deuxième tour, mais il faudrait alors qu'elle se décide à parler plus de politique... Il ne faut pas fuir ses responsabilités. »*

Du scrutin de dimanche, il dit : *« Au moins, cette fois, le candidat de la droite n'avance pas à pas feutrés. Giscard symbolise bien la droite. »* M. Nicolas parle de l'emploi, de la baisse du pouvoir d'achat, de l'école aussi et des *« maladresses »* du gouvernement, de ses *« responsabilités »* ; pour les quotas laitiers, il renvoie dos à dos *« Fabius et Giscard »*. S'il vit l'union de la gauche à Clermont-Ferrand, il ne tient pas à parler beaucoup du comité central du PC. Sur la possibilité de ballottage dimanche, il ne veut pas se prononcer, si ce n'est pour dénoncer *« cette idée dangereuse selon laquelle il faudrait voter pour le Front national pour mettre l'ancien président de la République en ballottage »*.

« Il faudrait pour cela que la gauche fasse le plein de ses voix et elle ne le fera pas », affirme de son côté Jean-Claude Waterlot, candidat du Front national, à la carrure imposante.

Le RPR et le Front national

Son espoir à lui : confirmer le score obtenu par son parti aux élections européennes dans la circonscription : 9,2 %. *« Mais si nous mettons en plus M. Giscard d'Estaing en ballottage, le plaisir sera double »*, ajoute-t-il. M. Waterlot, très décontracté, a la parole facile et le geste ample. Il s'amuse d'avoir été contacté il y a plusieurs semaines par des responsables locaux du RPR qui souhaitaient, dit-il, que M. Le Pen soit candidat dans le Puy-de-Dôme. Il raconte aussi que des militants du RPR lui ont aussi rapporté que, venu de Paris pour secouer les troupes, M. Marleix aurait conclu en disant : *« Voilà pour les consignes officielles mais bien entendu pour le reste vous mettrez dans les urnes les bulletins que vous voudrez. »*

M. Waterlot s'amuse de cette anecdote comme il s'est amusé à placarder dans sa permanence les cartes des militants du PR, du RPR ou du Parti radical qui sont venus adhérer au Front national. *« Je me demandais même si je n'allais pas fabriquer une urne transparente pour les recueillir. »* Ayant choisi de mener une campagne *« nationale »*, comme il le précise, M. Waterlot reprend les thèmes classiques du Front national qu'est venu développer à ses côtés M. Le Pen, mercredi soir 21 septembre à La Bourboule, mais s'adapte et parle de l'agriculture. On me demande aussi, explique M. Waterlot, *« ce qui me différencie de Giscard... »*.

Dans cette campagne, quatre autres candidats essaient encore de faire entendre leur voix : M. Georges Allain, pour le Mouvement de défense des libertés individuelles, qui s'est fait connaître en déposant devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand un recours visant à annuler la candidature de M. Giscard d'Estaing ; M. Jacques Cheminade, du Parti ouvrier européen, dont la liste aux élections européennes avait recueilli 0,08 % des suffrages ; M. Guy Marchand, candidat « mondialiste », et enfin M. Bernard Devoucoux, jeune militant de vingt-six ans du mouvement des « Verts écologie ».

Sur les marchés, tous ces candidats se croisent, se serrent la main ou s'ignorent. Et à Clermont-Ferrand, dans les bistrots, on continue à parler d'autre chose.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC M. BARRE

« Mieux que les vœux du Nouvel An »

Le probable retour de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale pour l'ouverture de la prochaine session parlementaire occupe déjà, en partie, les pensées de M. Jean-Claude Gaudin. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a abordé ce sujet délicat au cours d'un déjeuner, jeudi 20 septembre, en compagnie de M. Edmond Alphandéry, député UDF du Maine-et-Loire, qui présentait les propositions économiques de l'UDF.

Première question : l'ancien président de la République assistera-t-il ou non aux prochaines journées parlementaires de l'UDF ? Quelle que soit sa décision, M. Gaudin s'en satisfera. S'il vient, affirme-t-il en substance, il sera accueilli comme il se doit. Et s'il préfère se reposer des fatigues de la campagne, les députés UDF le comprendront parfaitement.

Deuxième question : où siégera-t-il ? A la droite du président du groupe s'il le souhaite. Le titulaire du banc a accepté de le céder. En fait, *« où il voudra »*.

Troisième question, sans doute la plus délicate : les relations de l'ancien chef de l'Etat avec son ancien premier ministre, M. Raymond Barre. Il faut d'abord, explique M. Gaudin, que M. Giscard d'Estaing comprenne que, s'ils sont devenus « barristes », nombre de députés UDF ne sont pas, pour autant, devenus « antigiscardiens »...

Au demeurant, selon le président du groupe, le retour de M. Giscard d'Estaing présente bien des avantages pour les parlementaires UDF. Les députés apprendront à le connaître mieux, comme ils ont appris à mieux apprécier le député Raymond Barre, qui a un comportement « parfait » et n'a jamais voulu parler dans l'hémicycle du Palais-Bourbon qu'à la demande du président du groupe. De la même façon, les députés devraient bénéficier de l'« expérience » de l'ancien président qui, de toute façon, ne parlera que sur des sujets à sa mesure. M. Gaudin estime cependant que M. Giscard d'Estaing ne s'exprimera pas, au moins cette année, sur le budget.

En revanche, la cohabitation des députés Barre et Giscard d'Estaing devrait leur permettre de se parler de nouveau. En tout cas, M. Gaudin fera tout pour favoriser ce dialogue : *« Ce sera mieux que de s'écrire une fois par an pour les vœux. »*

J.-L. A.

M. Alphandéry (UDF) :

Chiche à la modernisation, mais autrement !

« Le problème numéro un de l'opposition, c'est qu'on lui dit qu'elle n'a pas de propositions économiques alternatives » : c'est ennuyeux à dix-huit mois des élections législatives, et c'est pourquoi M. Edmond Alphandéry, député UDF de Maine-et-Loire, professeur d'économie et spécialiste du budget au sein de son groupe, a souhaité présenter, jeudi 20 septembre, au cours d'un déjeuner, un certain nombre de mesures. L'opposition devrait, selon lui, les reprendre à son compte si elle veut, le jour venu, être en mesure de prendre en charge mieux que ne le fait l'actuel pouvoir, l'économie de la France.

Certes, M. Alphandéry admet que les socialistes ont fait, depuis 1981, des progrès en économie, mais ces progrès, dit-il, sont loin d'être suffisants. *« Je dis chiche à la modernisation, mais autrement ! »*, affirme M. Alphandéry, qui ajoute : *« Il ne faut pas confondre rémission avec guérison. La réparation des erreurs ne fait pas une politique. Les socialistes sont en train de gérer le déclin minimum mais tuent l'espérance. »*

En somme, la France est sur *« la pente anglaise d'avant Mme Thatcher »*. Pour le député de Maine-et-Loire, après avoir fait rouler la *« voiture France à 150 à l'heure, « sans mettre ni huile ni eau »*, les socialistes ont adopté une conduite plus raisonnable. Un certain nombre de voyants ne sont donc plus au rouge, mais *« le moteur reste grippé et a besoin d'une révision »*.

L'idée de M. Alphandéry est simple : afin de retrouver petit à petit les sentiers d'une croissance poussée par l'investissement et non par la consommation, il faut d'abord redresser le taux d'épargne des ménages, qui est descendu, estime M. Alphandéry, à un niveau alarmant. *« Il est impératif de redresser l'épargne*, dit-il. *Si nous n'avons pas une épargne suffisante, nous sommes perdus. »*

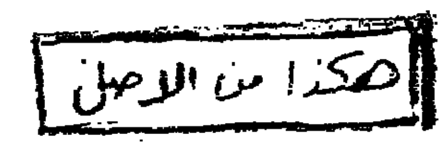
Le député de Maine-et-Loire suggère donc, après suppression du livret A et des CODEVI, la création d'un livret épargne retraite assorti d'avantages fiscaux plus importants que le livret A, à condition que les fonds demeurent pendant une période suffisante sur ce livret. Il estime aussi qu'il convient de mieux aider l'épargne populaire et escompte ainsi, notamment, le dégagement de l'épargne nécessaire pour le financement de l'économie et l'engagement d'un processus de dénationalisation partielle.

Le dispositif se complète, pour l'essentiel, d'une incitation fiscale à l'investissement sous forme de déduction du revenu imposable des entreprises des bénéfices réinvestis dans l'entreprise. Le vote de la *« loi de respiration »* du secteur public, qui constitue, selon M. Alphandéry, le *« premier pas vers la dénationalisation »*, permettrait de dégager 30 milliards de francs sur deux ans afin de financer ces mesures. Pour compléter le *« retour de la confiance »*, M. Alphandéry préconise aussi le rétablissement de la liberté des prix et de la vérité des tarifs publics, la suppression du contrôle des changes et la remise en ordre des finances publiques. Pour le député de Maine-et-Loire, toutes ces mesures, en permettant un retour progressif à la croissance, autoriseraient à enclencher un processus de baisse des impôts et de renversement de la tendance du chômage. Il s'agirait, en somme, d'un nouveau plan Rueff qui, selon M. Alphandéry, devrait être accepté par le RPR, *« idéologiquement sur la même longueur d'onde »*, dans la mesure où le parti de M. Jacques Chirac, qui *« n'a pas encore de programme précis »*, ne devrait pas être « choqué » par ce plan.

Au passage, M. Alphandéry égratigne M. Chirac, qui, lorsqu'il était premier ministre, *« a fait fonctionner la planche à billets »* pour nourrir une relance qui n'a *« rien à voir »* avec celle que définit M. Alphandéry. Quant aux déclarations du maire de Paris au magazine télévisé « L'enjeu », elles sont renvoyées à leur auteur avec, noté en marge : *« La confiance, c'est bien beau, mais ça ne suffit pas. Moi, je propose les ingrédients de la confiance. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.





Les contre-effets Fabius

(Suite de la première page.)

L'arrivée de M. Fabius pose donc au chef de l'Etat un problème aigu de répartition des tâches, ou plutôt des discours, et laisse entière – situation inédite sous la Vᵉ République – la seule interrogation qui vaille, parce qu'elle commande les deux prochaines échéances électorales (1986-1988) : le président pourra-t-il se remettre à flot ?

Crise d'identité au PS

Le PS n'est pas en meilleur état. D'une certaine façon il souffre de la même contradiction, mise à jour par l'effet Fabius, que M. Mitterrand. Cet homme et ce parti ont gagné sur une image et une stratégie de gauche. L'image du pouvoir change et la stratégie (l'union) n'est plus opérationnelle. La nouvelle image qu'apporte M. Fabius aiguise en effet la crise d'identité des socialistes (1), tandis que l'absence et l'attitude des communistes accentuent la difficulté électorale.

Le PS a donc un problème de projet et de stratégie. Qui dit nouveau projet, aujourd'hui, dit probablement révolution culturelle, pour ce parti que l'expérience du pouvoir devrait avoir guéri de son refus du réel : on imagine mal que le prochain manifeste socialiste puisse s'ouvrir sur la nécessité de *« rompre avec le capitalisme »* ! La rhétorique sinon l'idéologie ancienne étant répudiées, de quoi s'agit-il ? D'une nouvelle *« parenthèse »*, d'une pause, ou d'un *aggiornamento*, voire d'un Bade-Godesberg rampant (2) ? Tels seront l'enjeu du prochain congrès (printemps ou automne 1985 précédant de peu les élections législatives), et le défi que doit relever M. Jospin. Mais s'il est facile de se débarrasser de l'ancien discours, il est plus difficile, en pleine phase de gestion de la crise, de mettre sur pied un projet porteur d'espoir pour les socialistes eux-mêmes, et au-delà des socialistes.

Pour l'un (le président) comme pour les autres (le gouvernement, le Parti socialiste et son premier secrétaire), l'impératif n'est pas de réaliser un consensus sur l'action du chef de l'Etat, dans de multiples domaines et malgré les discours, il existe, il est de rendre ce consensus actif, positif. C'est ce que parvient à faire, par exemple, M. Jean-Pierre Chevènement dans son nouveau domaine, avec une perspective «nationale» et «républicaine».

Le PC vermoulu

Sans projet, mais aussi, sans alliance : le PCF a saisi l'occasion pour tenter de retrouver l'espace politique laissé libre par le gouvernement Fabius. Lequel ? Celui de la protestation de gauche, qui s'appuie sur les laissés-pour-compte de la modernisation, mais qui risque rapidement de passer pour un refus de cette modernisation. En attendant, les communistes martèlent un slogan : la gauche, c'est nous ! Mais l'existence d'un espace ne signifie pas que le PCF ait la capacité de l'occuper. Il ne joue, en fait, que sur sa capacité de nuire et mise sur l'échec des socialistes. S'il retrouve une cohérence, fût-elle archaïque, c'est au prix d'une absence de rénovation extérieure (le discours) et intérieure (le leader). *« Nous ne serons pas la couche de peinture sur un vieux banc vermoulu »*, disait en substance M. Mitterrand, parlant de la SFIO, en 1968. Quelqu'un peut-il encore s'asseoir sur le banc vermoulu qu'est devenu le PC ?

Les deux scénarios de l'opposition

Reste l'opposition, jusqu'ici persuadée de son prochain retour aux affaires. Il n'y a pas là, à proprement parler, de contre-effet Fabius. Au contraire. Mais il y a deux scénarios possibles, qui correspondent aux hésitations des opposants. Ces derniers sont partagés. Pour les uns, l'effet Fabius est éphémère. Le capital que se constitue le nouveau premier ministre ne profitera qu'à lui seul. Dans ces conditions, il suffit de laisser cette écume se dissoudre dans un temps relativement court. Il n'y a pas lieu à révision. C'est le discours de M. Chirac. Seul compte alors *« l'effet Le Pen »*.

Pour d'autres, en revanche, le paysage politique change, et la première victime en sera la droite dure, devenue à son tour (ou redevenue) idéologique et sectaire. Pour ceux-là, l'effet d'opinion Fabius peut se transformer en effet électoral, qu'il faut prévenir en faisant apparaître une autre droite adaptée au combat contre la gauche. Reste à savoir si cet effet, là – une droite qui se tromperait de gauche – peut compenser les contre-effets Fabius.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Lire dans *le Monde* des 14 et 15 septembre les articles de Jean-Pierre Cot et Dominique Taddei « Vous avez dit socialisme ? »

(2) Le congrès de Bade-Godesberg a, en 1959, marqué l'abandon par la sociale-démocratie allemande de toute référence marxiste.

M. BARRE ESTIME QUE L'OPPOSITION A « INTÉRÊT A SAUVEGARDER SA DIVERSITÉ »

Exprimant son *« indifférence »* aux *« questions de personnes dans l'opposition »*, spécialité, selon lui, des *« amateurs de ragots »*, M. Raymond Barre affirme dans *Faits et arguments*, sa lettre mensuelle, qu'*« il n'y dans l'opposition ni saintes écritures, ni dogme, ni magistère infaillible, ni catéchisme, ni argument d'autorité »*. L'ancien premier ministre, qui *« entend participer sans ambiguïté et selon ses propres idées à un combat d'opposition »*, considère que cette dernière a *« intérêt à sauvegarder sa diversité »*. Se refusant à *« cautionner* [après le changement de gouvernement] *une politique globale dont l'inspiration lui paraît mauvaise, qu'il s'agisse du socialisme à la française ou de la société d'économie mixte »*, M. Barre précise : *« Il ne faut pas, aujourd'hui comme demain, légitimer* a posteriori *toutes les réformes introduites par le président de la République au début de son septennat. C'est au peuple français de se prononcer avec un scrutin clair. D'ici là, nous sommes dans l'équivoque. »*

Après avoir jugé que le départ des communistes du gouvernement *« ne justifie pas à lui seul un ralliement au pouvoir »*, il indique : *« Je doute que* [M. Mitterrand] *souhaite se passer des communistes avant de savoir s'il a une nouvelle force d'appoint et que les communistes veuillent rompre complètement avant de savoir quelle sera la nouvelle loi électorale. »*

DEVANT LE CONGRÈS DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX

M. Joxe envisage une réforme du mode de scrutin pour les cantonales

De notre envoyée spéciale

Colmar. – Après M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et Mme Georgina Dufoix, ministre de la solidarité nationale et des affaires sociales (*le Monde* du 20 septembre), M. Pierre Joxe était le troisième membre du gouvernement à venir s'exprimer, jeudi 20 septembre, devant le 55ᵉ congrès de l'Assemblée des présidents de conseils généraux de France, que préside M. Pierre Salvi (CDS, Val-d'Oise) et dont les travaux, commencés à Strasbourg, se poursuivaient à Colmar.

Faisant suite aux interventions de MM. Jean-François Deniau (UDF, Cher) sur le bilan de la décentralisation en matière d'action sanitaire et sociale, Jean-Pierre Joseph (PS, Gers), sur le transfert des compétences en matière d'éducation et André-Georges Voisin (app. RPR, Indre-et-Loire), le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a abordé trois thèmes en commençant par celui – ô combien polémique ! – du découpage cantonal.

Aux accusations de « charcutage » et aux soupçons de « manipulations », M. Joxe rappelle qu'il ne s'agit que d'une révision *« habituelle et triennale »* de la carte cantonale que justifient des situations *« disparates et contrastées »*. Ainsi il observe que l'Aveyron compte 46 cantons pour 418 000 habitants, et les Bouches-du-Rhône 47 pour 1 700 000 habitants ; l'Yonne, 40 pour 311 000, et la Seine-Saint-Denis autant pour 1 300 000. Quant aux disparités interdépartementales *« encore plus fortes »*, M. Joxe note que le rapport entre la population du canton le moins peuplé et celle du canton le plus peuplé va couramment de 1 à 10 (Dordogne et Haute-Loire), souvent de 1 à 20 (Ardèche ou Aveyron) et dépasse 1 à 40 (Alpes-Maritimes ou Isère), voire 1 à 70, comme dans l'Hérault.

Puis le ministre expose les principes qui le guident pour les modifications actuellement à l'étude : respect de la procédure habituelle, qui doit s'achever avant la fin de l'année ; meilleure représentation des citoyens afin qu'il soit mis fin aux disparités les plus choquantes, ou, à défaut, qu'elles soient atténuées.

Au total, M. Joxe annonce que les suppressions de cantons seront *« très rares »* et n'interviendront que *« là où le canton n'a plus de réalité »* et *« où les élus le proposent »*. Pour lui, il n'est pas question de créer les quelque sept cent quatorze cantons que la circulaire de M. Gaston Defferre aurait autorisés. Selon de premières indications, ce serait moins – voire nettement moins – de deux cents cantons qui seraient créés d'ici aux élections cantonales de mars 1985. M. Joxe précise qu'une trentaine de départements ne seront pas touchés, qu'une trentaine ou une quarantaine d'autres ne verront leur nombre augmenter que de un ou deux et que les autres en auront un peu plus.

« N'ajoutez aucune foi aux rumeurs, ragots ou insinuations concernant mes projets qui seront publics et débattus publiquement », déclare le ministre. Il menace ceux qui lui feraient un procès d'intention de publier une brochure reproduisant le résultat de certains découpages décidés avant 1981 qui ont donné naissance à des cantons qu'il appelle *« archipels »*, ou en forme de *« couronne »* ou encore de *« boomerang »*, ou encore de *« vessie étranglée »*...

Pour M. Joxe, les ajustements en cours ne répondent de toute façon pas aux nouvelles exigences de la démocratie locale. Aussi souhaite-t-il que commence une réflexion sur le mode d'élection des élus départementaux. En réponse à M. Paul-Louis Tenaillon (CDS, Yvelines), qui se déclare ouvert à la discussion, il précise que cette réflexion devrait commencer *« à froid »* dans la seconde moitié du printemps 1985.

1 milliard supplémentaire pour les collectivités locales

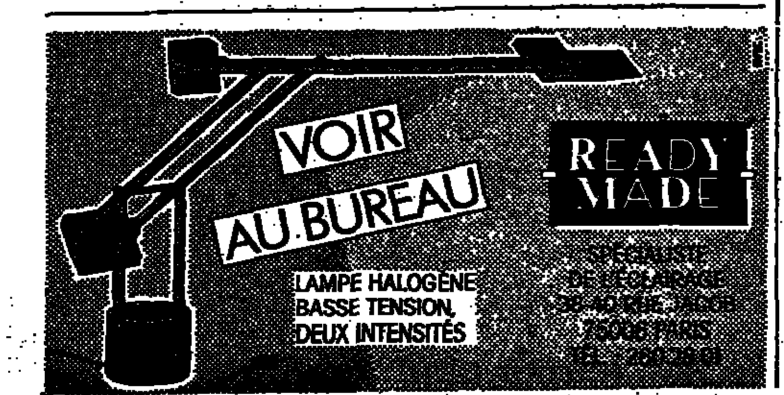
Répondant au regret critique qu'il n'y ait pas eu à la fois équivalence et concomitance dans le transfert des charges et des compétences, M. Joxe annonce que le versement de la régularisation destinée à prendre en compte la différence entre les deux évaluations provisoires et celles définitives devrait intervenir à hauteur de 1 milliard de francs. Cette somme devrait être inscrite dans un collectif budgétaire qui serait soumis au Parlement avant la fin de l'année.

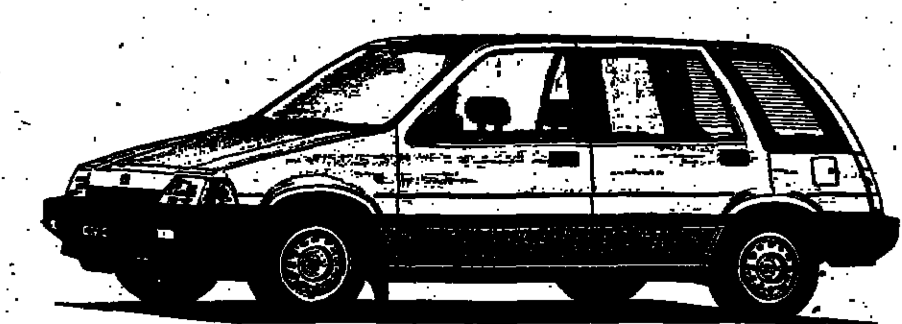
Quant au calendrier des transferts en matière d'enseignement, il estime qu'il ne faut pas retarder le début du processus qui doit être amorcé au début de 1985, mais qui devra se faire de manière « progressive ». L'élaboration de documents de planification et la constatation de l'achat de biens pourraient intervenir, précise-t-il dès le 1er janvier de l'année prochaine, les nouveaux conseils d'administration et les organes consultatifs pouvant se mettre en place à la prochaine rentrée scolaire, les transferts financiers en matière d'investissements et de fonctionnement intervenant alors au 1er janvier 1986.

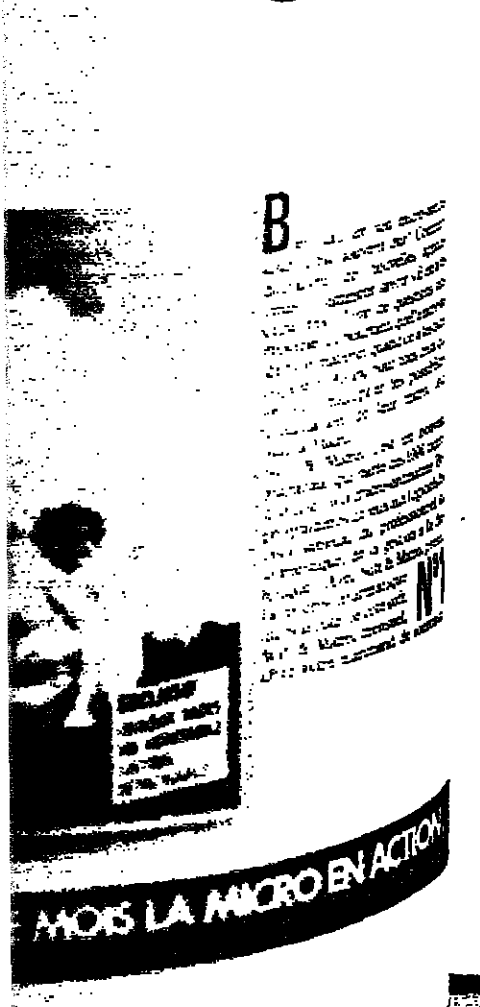
Le ministre de l'intérieur aborde ensuite l'un des motifs de mécontentement des élus locaux, à savoir le prélèvement de 2 %, prévu dans le projet de budget sur les impôts recouvrés par l'Etat pour le compte des collectivités locales. Outre le fait que M. Joxe estime juste que les collectivités locales participent à l'effort national au même titre que l'Etat, les particuliers et les entreprises, il met en avant le fait que la taxe professionnelle sera réduite de 10 % et que cette diminution d'un impôt local se fera sans perte pour les communes, les départements et les régions, l'Etat en assumant seul la charge. Enfin il insiste sur la nécessité de la déconcentration dont la réussite est l'une des conditions de celle de la décentralisation.

Découpage, décentralisation, déconcentration mais aussi décrispation. Ainsi, M. Joxe a-t-il accueilli favorablement la proposition faite par des présidents de conseils généraux d'organiser des groupes d'études sur les difficultés résultant des transferts de compétences. Il s'est déclaré prêt au dialogue non seulement pour les questions générales avec l'Assemblée des présidents mais aussi sur des points particuliers avec chacun des élus. Décrispation encore, la proposition du ministre faite à M. Deniau – qui avait raté son train – de le ramener avec lui en avion à Paris. Entre l'ancien ministre de la réforme administrative de M. Giscard d'Estaing et l'actuel ministre de l'intérieur de M. Mitterrand, un dialogue « informel » s'est noué.

ANNE CHAUSSEBOURG.







POLITIQUE

APRÈS LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Laurent : fourvoyé

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, rapporteur du projet de résolution pour le prochain congrès, a déclaré, au cours du journal de la mi-journée sur TF 1, le jeudi 20 septembre, que les communistes s'étaient *« un peu fourvoyés »*, pendant vingt ans, dans une *« forme d'union »* de la gauche, qui privilégiait l'accord « au sommet » avec le PS. Pour le PCF, désormais, a dit M. Laurent, *« l'essentiel est d'écouter les gens, de les faire agir ensemble plutôt que de privilégier les accords politiques auxquels nous ne renonçons pas mais qui nous semblent, quand même, seconds »*.

M. Lajoinie : de nouveaux accords

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le jeudi 20 septembre, à Clermont-Ferrand, la *« possibilité de nouveaux accords entre le PCF et les partis politiques de gauche »* n'est *« pas exclue »*. Venu soutenir la candidature de M. Jean Nicolas à l'élection législative partielle du Puy-de-Dôme, M. Lajoinie a précisé que *« ces accords ne devront pas renouveler l'erreur de se conclure au sommet »*, car *« cela n'encourage pas la participation des travailleurs »*. *« Il ne s'agit pas là,* a-t-il dit, *d'une rupture avec le PS. (...) Nous voulons une union qui serve à quelque chose, qui permette d'avancer. Nous n'avons pas encore tranché, mais il faut s'orienter vers un nouveau rassemblement populaire majoritaire. »*

M. Rigout : pas de rupture

M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle, membre du comité central du PCF, a déclaré, le jeudi 20 septembre, sur FR 3-Limousin : *« Il n'y a pas eu rupture de l'union de la gauche; c'est une mauvaise interprétation des propos de Georges Marchais. »* M. Rigout a précisé que des actions ponctuelles pourront être menées avec le PS et que *« le PCF tire les leçons de l'expérience d'un accord d'états-majors, qui n'a pas fonctionné, et se lance dans la recherche d'un nouveau rassemblement populaire et démocratique »*. Selon M. Rigout, les points de vue exprimés, au nom des diverses fédérations, au comité central, *« correspondent à autant de sensibilités différentes »*. *« Il faut,* a-t-il indiqué, *rompre avec l'image, tout à fait inexacte, d'un PCF monolithique, et le prochain congrès, qui sera le résultat d'une discussion démocratique inégalée, le prouvera. »*

M. Fiszbin : un point de non retour

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a déclaré, le jeudi 20 septembre, sur la radio Fréquence-libre (Paris), que le PCF *« s'enfonce dans une situation qui ne peut pas mener à autre chose qu'à un point de non-retour dans la voie du déclin »*. Selon M. Fiszbin, *« le rapport Marchais est dans la logique complète des décisions qui ont amené le Parti communiste à quitter la majorité de gauche et à se situer sur une position d'opposition à la gauche »*. L'ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du PCF a ajouté : *« Le Parti communiste s'avance dans une voie qui le conduit, et le conduira de plus en plus à joindre sa voix à celle de la droite, à lutter contre le gouvernement de la gauche. »*

M. Poperen : trop dur

Pour M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, invité de RMC, jeudi matin 20 septembre, le rapport fait devant le comité central du PCF, laisse une question sans réponse : *« on change ou on continue »*. Il a suggéré que si les communistes ont décidé de *« fuir leurs responsabilités après trois ans »*, c'est parce qu'ils trouvent que *« c'est trop dur »*. *« Mais,* a-t-il ajouté, *c'est dur pour tout le monde, c'est dur pour nous aussi »*. Après avoir affirmé que le PS est *« la force principale à gauche (...) maintenant de façon définitive »*, M. Poperen a considéré que les accusations de collusion avec la droite portées contre le PS, relèvent du *« procès d'intention »*.

M. Chirac au Japon : *la social-démocratie est la voie la plus pernicieuse*

De notre envoyé spécial

Tokyo. – M. Jacques Chirac, après avoir passé la journée de vendredi dans l'ancienne ville impériale de Kyoto, devait regagner Paris samedi matin 22 septembre.

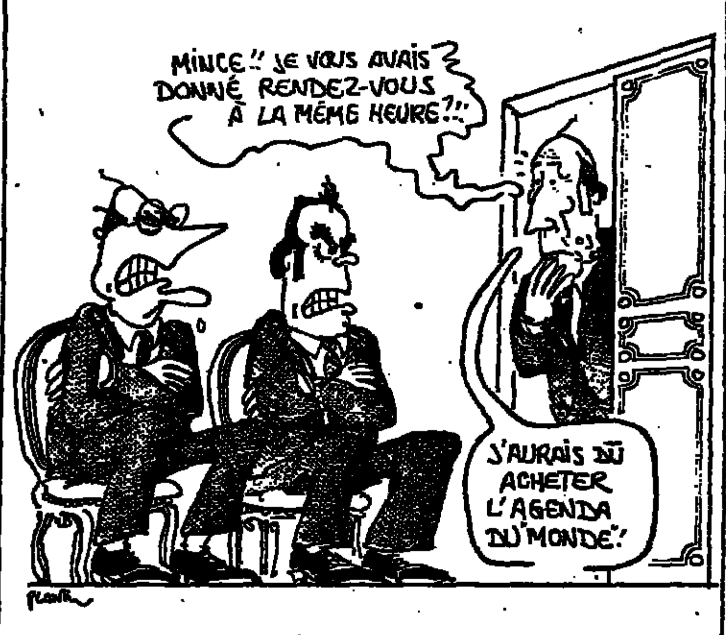
Jeudi, à Tokyo, l'homologue du maire de Paris, M. Suzuki, gouverneur de la capitale nippone, a pris congé de son hôte en se disant *« émerveillé par son dynamisme et par son énergie »*. Les deux édiles ont confirmé le pacte d'amitié qui lie les deux cités depuis le 14 juillet 1982. Ils sont convenus d'une Semaine de Tokyo à Paris, début 1986, répondant ainsi à celle qui vient de se dérouler dans la capitale japonaise.

M. Jacques Chirac, accompagné de son épouse, a été reçu en audience par l'empereur Hiro Hito dans son palais au centre de Tokyo. Ce genre de cérémonie est strictement protocolaire, et ne donne lieu à aucun échange de vues politique. En revanche, au cours d'un long entretien avec M. Nakasone, chef du gouvernement japonais, l'ancien premier ministre français a surtout évoqué les relations Est-Ouest, la situation au Proche-Orient, plus précisément la guerre entre l'Iran et l'Irak, dans laquelle le Japon n'a pas pris nettement position pour l'un des belligérants.

Puis, au cours d'une réunion privée devant une centaine de militants du RPR appartenant à la communauté française, il a déclaré : *« La social-démocratie est la voie la plus pernicieuse. L'expérience socialiste en France agit comme un révélateur de ce qu'il ne faut pas faire. »*

Enfin, au cours d'une conférence de presse devant les journalistes étrangers de Tokyo, il a rappelé : *« L'idéologie de l'opposition est si différente de celle des socialistes qu'elle rend très difficile un compromis. C'est pourquoi je n'y crois pas. »*

ANDRÉ PASSERON.



(LIRE PAGE 13.)

La visite de MM. Mitterrand et Kohl à Verdun

Le chancelier Helmut Kohl et M. François Mitterrand se rendront, samedi après-midi 22 septembre, aux cimetières de Consenvoye et de Douaumont, où ils se recueilleront sur les tombes des victimes allemandes et françaises de la guerre 1914-1918.

Ils planteront un arbre sur une butte proche de l'ossuaire de Douaumont et visiteront le mémorial de Verdun. Les deux hommes d'Etat se rendront également sur les lieux où Hans Kohl, père du chancelier, combattit pendant la première guerre mondiale.

Cette cérémonie avait été annoncée en mai à Rambouillet, à l'occasion du dernier sommet franco-allemand.

La première bataille d'anéantissement du siècle

Au début de 1916, les états-majors français et allemand préparent, une fois de plus, la bataille décisive. Joffre met au point une offensive sur la Somme. Son homologue Falkkenhayn, lui, entreprend de *« saigner l'armée française »* par une série d'attaques massives sur un front limité. Le camp retranché de Verdun forme un saillant dans les lignes allemandes. Du côté français, on ne lui accorde guère d'intérêt : les fortifications, construites après 1871, sont trop vulnérables aux obusiers modernes. On a retiré une grande partie de l'artillerie des forts et laissé devant Verdun des troupes peu nombreuses.

La Ve armée allemande, sous les ordres du prince héritier, le kronprinz, attaque, le 21 février 1916, après neuf heures d'une colossale préparation d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, au nord de Verdun, distant d'une dizaine de kilomètres. Sur le terrain bouleversé, les survivants se défendent avec un extraordinaire acharnement. Les Allemands, cependant, s'emparent du fort de Douaumont quasi-désarmé et de la côte 304. La situation est extrêmement grave.

Le 26 février, le général Philippe Pétain, commandant de la IIe armée, reçoit le commandement de l'ensemble de la défense. Il fait le tour des états-majors. Il faut ravitailler le camp retranché et rendre confiance aux troupes et à leurs chefs. Verdun n'est relié à l'arrière que par une ligne de chemin de fer à voie étroite et une petite route. Pétain fait aménager la route Bar-le-Duc - Verdun par Souilly. Nuit et jour, une noria de camions, sur une voie constamment entretenue, malgré les obus, par une nuée de territoriaux, monte et descend du front : c'est «la Voie sacrée». En même temps, suivant une méthode qu'il ne cessera d'appliquer et lui vaudra la reconnaissance des soldats, il les réconforte par de nombreuses visites et s'efforce d'améliorer leurs terribles conditions de vie.

Fin février, au nord de Verdun, l'assaut allemand s'essouffle. Falkenhayn a réussi à attirer sur Verdun une partie des renforts français. Le kronprinz attaque, cette fois, sur la rive gauche de la Meuse, au nord-ouest de Verdun. Le bois de Cumières et le Mort-Homme tombent entre ses mains. Mais la défense tient, galvanisée par Pétain qui, le 10 avril, lance un ordre du jour fameux : *« On les aura! »* Les forces allemandes n'ont progressé en moyenne que de 7 kilomètres. Le ravitaillement et les munitions arrivent désormais et les troupes s'accrochent dans un paysage rendu lunaire par les bombardements. Joffre, cependant, se refuse à engager les troupes qu'il réserve pour la Somme.

Le 1er mai, Pétain est nommé commandant en chef des armées du centre. Verdun reste sous sa responsabilité, mais le commandement direct est confié au général Nivelle.

Le 24 mai, Mangin tente, en vain, de reprendre Douaumont. Quinze jours plus tard, tombe le fort de Vaux, à l'est de Douaumont, qui, encerclé, avait offert une longue résistance. Nouvelle offensive allemande le 21 juin. Le kronprinz, qui voudrait, lui, non une bataille d'usure, mais une percée victorieuse, s'empare des ruines de deux villages, mais ne peut déboucher. Pourtant, il lui faut faire vite : les Russes de Broussilov attaquent en Ukraine et Joffre sur la Somme.

Une dernière grande offensive, les 11 et 12 juillet, autour du fort de Souville échoue comme les précédentes.

La contre-offensive française, lancée par Nivelle, a lieu en octobre, novembre et décembre. Douaumont et Vaux sont repris, la rive gauche, le Mort-Homme et la côte 304 sont reconquis en août 1917. La menace sur Verdun est écartée.

La « saignée » prévue par Falkenhayn a été terrible, mais pour les deux armées : trois cent soixante mille Français, trois cent trente-cinq mille Allemands ont été tués sur un front d'une cinquantaine de kilomètres. Plongés dans la première grande bataille d'anéantissement du siècle, les combattants ont, de part et d'autre, dépensé des trésors d'héroïsme. Verdun restera, en France comme en Allemagne, le symbole à la fois du courage et de la misère du combattant, et de l'immense boucherie d'une guerre entrée dans le stade industriel.

J. P.

Un sondage de la SOFRES

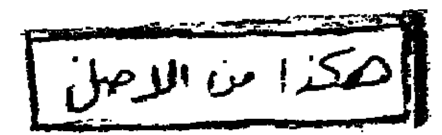
LES ÉLECTEURS DE GAUCHE DÉÇUS PAR M. MITTERRAND SONT PLUS NOMBREUX QUE LES SATISFAITS

La cote de popularité du président de la République est toujours négative; elle cesse toutefois de décroître. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par la SOFRES pour un groupe de journaux de province. D'après cette enquête effectuée du 5 au 8 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes, 38 % des Français (36 % l'an dernier) éprouvent de la sympathie pour le chef de l'Etat contre 54 % (53 % au début de l'année) qui expriment le sentiment contraire.

La sévérité des Français porte toutefois plus sur l'action de M. Mitterrand que sur sa personne. Son bilan n'est jugé positif que par 31 % des personnes interrogées. Pour 58 %, en revanche il est négatif. Ceux qui considèrent qu'il ne tient pas les promesses faites lorsqu'il était candidat à la présidence de la République sont plus nombreux qu'en janvier (65 % au lieu de 54 %). Enfin 60 % des Français se déclarent déçus par son action. Et cette déception est pour la première fois particulièrement sensible dans son propre électorat : sur 100 électeurs de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, 47 affirment être déçus, 42 satisfaits.







Le Monde

société

LA FIN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II

Le pape a voulu « réveiller » les chrétiens du Canada

Ottawa. — Jean-Paul II a quitté le Canada jeudi 20 septembre après un voyage de douze jours qui l'a vu parcourir huit des dix provinces du pays. Il est arrivé à Rome vendredi matin. Le dernier jour passé dans la capitale fédérale aura été marqué par une rencontre à huis clos d'une heure quarante-cinq entre le pape et les cent vingt-six évêques canadiens, et par une dernière messe célébrée en plein air sur le thème « la paix et la justice ». En commentant les Béatitudes, le Pape a notamment déclaré : *« Il faut défendre de la mort les hommes — des millions d'hommes — de la mort nucléaire et de la mort de la faim ! Il faut défendre de la mort tout ce qui est humain ! »*

Devant les évêques, Jean-Paul II a dressé un premier bilan de son voyage. Il a mis en garde contre la sécularisation qui sans référence à Dieu serait une *« négation de la foi chrétienne »*. *« Il faut parler à un monde qui n'ose plus parler de Dieu,* estime le pape, *sans jamais réduire la grandeur du message à l'attente des auditeurs ».*

Citant le divorce, l'avortement, les moyens contraceptifs et *« une tendance généralisée à l'hédonisme »*, le pape a poursuivi : *« Malgré les opinions contraires et souvent passionnées, on attend finalement de l'Eglise qu'elle contribue à sauver l'amour humain et le respect de la vie. »* Dénonçant ensuite la société de consommation et ses *« besoins artificiels »*, le pape a invité à *« ouvrir les yeux sur les immenses régions du monde qui vivent dans le dénuement le plus complet ».*

Rappelant l'importance de la prière et de la messe dominicale, le pape a fait un long développement sur la nécessité d'une pratique fréquente du sacrement de pénitence. *« Le renouveau communautaire de ce sacrement ne doit jamais faire délaisser la démarche personnelle du pénitent et l'absolution personnelle »*, a ajouté Jean-Paul II, qui a demandé aux évêques d'aider les prêtres à *« accorder une priorité à ce ministère, après l'eucharistie mais*

De notre envoyé spécial

avant beaucoup d'autres activités moins importantes ». Cette insistance du pape vise la pratique, très répandue au Canada, de l'absolution collective, comme nous l'avait expliqué Mgr Joseph-Aurele Plourde, archevêque d'Ottawa (*le Monde* du 20 septembre).

Regrettant la rareté des vocations sacerdotales, et surtout religieuses, le pape a constaté qu'*« un nouveau style de la collaboration nécessaire avec les laïques n'est pas toujours facile à trouver ».* Et d'ajouter : *« C'est aux laïques qu'il revient de faire passer dans la vie de la société les principes de doctrine sociale que soulignent vos documents. »* Louant la *« richesse inouïe »* des traditions culturelles et linguistiques au Canada, le pape a insisté sur le lien nécessaire avec l'Eglise universelle, car, dit-il, *« une église particulière ne saurait chercher à résoudre ses problèmes en dehors de cette perspective ».*

« Pasteurs et prophètes »

Il a terminé par un avertissement : *« A Lourdes, l'an dernier, j'ai voulu crier la détresse de nos frères persécutés, car il y a sur ce point comme une conspiration du silence qu'il faut rompre. Vous devez stimuler le réveil des chrétiens endormis dans une vie facile, jouissant de toutes les libertés, et parfois trop préoccupés de problèmes somme toute relatifs par rapport à cet essentiel. »*

Ces allocutions aux allures de rappels à l'ordre fraternels n'ont pas entamé l'enthousiasme des évêques, unanimes à se réjouir du succès de ce voyage. *« Nous venons de vivre le plus grand événement de notre histoire »*, a dit Mgr Gérard Dionne, évêque d'Edmunston (Nouveau-Brunswick), et Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueil de renchérir : *« Nous avons rencontré un pasteur qui est en même temps un prophète. Il ne cherche pas à plaire. »* Mgr Dionne y voit *« un crieur de la justice sociale ; le père des rois et des princes qui, comme les papes médiévaux, parle aux grands de ce monde et aux puissances politiques pour les interpeller personnellement. »*

D'autres, comme Mgr Remi de Roo, évêque de Victoria (Colombie britannique), pensent que ce voyage a été un *« révélateur »*, car il a fait découvrir aux Canadiens dans leur grande diversité l'existence d'autres communautés chrétiennes qu'ils ignoraient. Pour Mme Gabrielle Lachance, sociologue, ce phénomène a également joué sur le plan local. *« Après la « révolution tranquille »,* dit-elle, *notre Eglise était devenue une Eglise du silence où on n'osait plus se dire chrétiens. En nous révélant les uns aux autres, le pape nous a transformés en une Eglise qui exprime sa foi publiquement. »*

Le bilan politique de ce voyage peut être apprécié à trois niveaux. D'abord sur le plan économique, avec les appels en faveur d'une restructuration industrielle et d'un renforcement de la solidarité Nord-Sud. Ensuite, sur le plan culturel, où le pape a non seulement pris la défense du pluralisme culturel et ethnique mais en a tiré les conséquences pratiques touchant l'autodétermination des minorités. Et, enfin, sur le plan de la moralité publique, où ses rappels de la doctrine catholique sur la moralité conjugale, l'éducation ou la société technologique ont forcément des répercussions sur les choix politiques du nouveau gouvernement.

Dans l'ensemble, les hommes politiques canadiens ont gardé un « profil bas », se gardant soit d'utiliser le voyage pontifical à leur profit soit de le critiquer ouvertement. Une exception, toutefois, M. Sam Hughes, président de la chambre de commerce canadienne, a regretté publiquement la prise de position du pape dans le domaine économique, *« une réalité qu'il ignorait à l'évidence »*, selon M. Hughes. Mais ce fut la seule fausse note d'une tournée triomphale que le peuple canadien n'est pas près d'oublier.

ALAIN WOODROW.

LE SORT DES DÉTENUS ESPAGNOLS RÉCLAMÉS PAR MADRID

Lassitudes basques

On devait connaître vendredi 21 septembre, en fin d'après-midi, la décision de la Cour de cassation concernant les pourvois formés par les sept séparatistes basques espagnols incarcérés à Fresnes. Une décision de rejet de ces pourvois était plutôt attendue, vraisemblablement suivie d'une expulsion vers un pays étranger autre que l'Espagne des sept séparatistes.

Bayonne. — *« Ça flanche »*, concède un militant. Et effectivement, si deux mille personnes se sont réunies à Bayonne, le 15 septembre, la mobilisation au Pays basque français ne s'était pas accentuée la veille de la décision de la Cour de cassation à propos des sept Basques espagnols détenus et menacés d'extradition et qui font une grève de la faim. Au pied du « château vieux », après dix jours de manifestations quotidiennes, ils n'étaient plus, jeudi dans la soirée, qu'une centaine, le dernier carré de fidèles. Personne, parmi eux, n'aurait contesté la réalité de la grève de la soif des militants basques, qui, à les en croire, en serait à son vingt-sixième jour.

Peu de réfugiés s'étaient déplacés : *« La police,* explique-t-on, *les cherche en ce moment, et ils ont peur. »* En fait, la stratégie des Basques espagnols en France n'a pas varié. Ils veulent rester cette communauté discrète, irréprochable malgré les attentats, les expulsions, voire les extraditions. *« Même si un accident irréversible se produit à la prison de Fresnes,* ont-ils déclaré récemment, *aucun acte de violence ne peut nous être utile. »* En France tout au moins : *« Les conséquences pour les intérêts français en Espagne seraient incalculables, imprévisibles,* menace un réfugié, *s'il y avait extradition. »*

La plupart des manifestants, jeudi, les traits tirés par cette lutte qui dure, ont pourtant, après les déclarations de M. Lionel Jospin (premier secrétaire du PS), bon espoir. Ils n'ont pas pour autant la

De notre envoyé spécial

moindre illusion sur le Parti socialiste. Le père Olhagaraï, un prêtre qui est membre de la Ligue des droits de l'homme, reçu la veille au ministère de la justice à Paris avec des élus du Pays basque, dénonce comme beaucoup d'autres la raison d'Etat. Et c'est au siège du Parti socialiste, à Biarritz, qu'ils entendaient aller dénoncer, en voiture, jeudi soir, les menaces qui pèsent sur les détenus.

Sans succès : des policiers, beaucoup plus nombreux qu'eux, ont bloqué toutes les routes. Les moyens des forces de l'ordre ont en effet été renforcés cet été et trente hommes d'une section d'intervention, entraînés par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, veillent désormais au calme du petit Bayonne. Les militants, un peu amers, ont donc ramassé dans cette ville qui s'endormait les affiches usagées : *« Extradition, expulsion, nous sommes excédés ».* Et aussi cet avertissement un peu dérisoire : *« On ne les laissera pas mourir, Mitterrand attention ! ».*

A Cambo-les-Bains, commune de l'arrière-pays basque où quelques nationalistes tentent, le même soir, une réunion d'information, le désarroi est évident. Vingt personnes au total pour ce canton d'Espelette où un comité de soutien a été créé en juillet sur l'initiative de M. Henri Daguerre, un représentant de commerce qui est aussi l'ancien secrétaire de la section socialiste. Ce militant du CERES estime avoir été *« roulé dans la farine par M. Chevènement ».* *« On est des purs. »*

Mais que faire ? *« Il y a 80 % de gens qui sont contre les réfugiés »*, affirme un participant. *« Pas contre mais indifférents »*, ajoute un autre. *« Moi je travaille dans une grosse boîte ici,* indique un ouvrier, *les plus libéraux deviennent de vrais fascistes quand il s'agit des réfugiés. C'est le blocage total. »* Les militants basques prennent acte d'une hostilité assez générale désormais contre les *« réfus »*, jugés responsables de la mauvaise saison touristique ou de l'insécurité, confondus avec les tueurs du GAL ou les extrémistes du groupe clandestin Iparretarak.

Qu'opposer à ces arguments ? Les gens sont désormais très *« aliénés »*, affirme une participante. *« Ils ont même peur de parler avec les réfugiés »*, affirme un autre. *Il y a du découragement parmi les patriotes basques. L'un d'entre eux, désabusé, conclura « Il ne nous reste plus qu'à plastiquer. »*

NICOLAS BEAU.

UN APPEL DE PLUSIEURS PERSONNALITÉS

L'extradition ou l'expulsion des sept séparatistes basques incarcérés à Fresnes serait *« un pas vers la disparition du droit d'asile en France »*, estiment des personnalités dans une lettre envoyée au président de la République, au premier ministre et au garde des sceaux. Ce texte est signé notamment par Simone de Beauvoir, Claude Bourdet, le dessinateur Cabu, Félix Guattari, Alain Krivine, Arlette Laguiller, le chanteur Renaud, Siné et Philippe Sollers.

SOCIÉTÉ

UNE « APPARITION » EN NORMANDIE

Notre-Dame de Montpinchon

De notre envoyé spécial

Montpinchon. — Trois petits tours et puis s'en va. Pleine de grâce, mais aussi de savoir-vivre, la Vierge Marie n'a pas voulu s'imposer. Après trois apparitions sans conviction dans le « chemin du Pendu », entre le cimetière et le transformateur EDF, elle s'est retirée sur la pointe des pieds. Montpinchon n'était pas prête à soulever des montagnes.

Une apparition soucieuse de dialogue chercherait en vain ici un interlocuteur. Fanfan, un jeune forain de vingt-deux ans, réveillé dans sa caravane au beau milieu de la sieste, *lui qui* fut le premier élu, s'en excuse presque aujourd'hui. Il ne se souvient de rien et, depuis ce jour béni, fait un détour pour éviter le théâtre de la manifestation.

Une autre bienheureuse, jeune mère de famille nombreuse, dans sa salle à manger, ses marmots accrochés à ses jupes, ne veut plus rien savoir. La Dame blanche lui est apparue, radieuse, dans un bourdonnement, cheveux blonds, bras tendus. Et elle, au lieu de tomber en dévotion, est tombée dans les pommes. Le médecin qui l'a ranimée lui a interdit de renouveler l'expérience. Depuis, elle se calfeutre chez elle.

Aussi la Vierge Marie, depuis la fin de la semaine dernière, ne s'est-elle plus manifestée. Tout le village, soir après soir, l'attend en vain. Armé de sa lampe de poche, le garde-cham- pêtre bat la semelle sous un vent à décourager la Sainte Trinité, tard dans la nuit. Rien.

Il serait cependant trop facile de rejeter tous les torts sur Montpinchon. A aucun de ses adorateurs, la Sainte Vierge n'a dévoilé ses yeux. *« La vraie Sainte Vierge est plus franche,* tranche le Père Renault, curé de la paroisse. *Si elle avait voulu dire quelque chose, elle aurait montré ses yeux. Moi, si quelqu'un me parle sans me regarder, je passe mon chemin. »*

Pour la plupart des témoins, elle est demeurée muette. Quelques-uns ont bien entendu : *« Hou, hou ! »*, mais ce signe semble fort délicat à interpréter. Pourquoi donc s'entoure-t-elle d'un champ magnétique qui repousse tous ceux qui tentent de l'approcher ? Pourquoi alors ces bras ouverts, qu'on ne peut atteindre ? Et que dire des malheureux à qui elle s'est révélée sous la forme d'un faisceau lumineux à peine plus puissant que celui d'une grosse lampe de poche ?

Vu du ciel, le choix de l'endroit paraît judicieux, au cœur du bocage normand, qu'envahissent à la nuit gnomes et feux follets. De ferme en ferme, on y colporte depuis dix ans la légende d'une autre Dame blanche, adepte, celle-là, de l'auto-stop et qui eut en son temps les honneurs des « Dossiers extraordinaires » de Pierre Bellemare. Curieuse autostoppeuse, à vrai dire, qui prenait un malin plaisir à se volatiliser au hasard d'un virage, laissant le conducteur seul avec sa stupeur.

La chute du clocher

De la cantine de l'école au Bar des amis, Montpinchon n'a pas été longue à broder, autour du phénomène, des précisions à couper le souffle. La chute, la semaine dernière, de l'échafaudage du clocher, en réfection depuis quelques mois, aurait empli la Sainte Vierge d'un vif courroux. Elle aurait voulu, par sa présence, flétrir l'incurie des réparateurs de sa demeure et, dans ce but, serait descendue du ciel, avec un balai, dans une bulle de 300 kilos. Chaque jour enrichit la légende.

Un déferlement de la crédulité ne rencontrerait ici que des digues bien fragiles. Prudemment retranché dans son presbytère d'un village voisin, le Père Renault s'est abstenu de se montrer sur le terrain depuis les « événements », et se contente de prêcher la prudence par téléphone : *« Si c'est vraiment sérieux, le Bon Dieu saura bien nous le montrer. C'est à lui de faire le boulot, pas à moi. »* Le couple des instituteurs, certes, crie bien fort au canular, *« mais, après tout, à Lourdes, il y a bien eu des miracles »*, glisse en conclusion l'institutrice, dans un regard que soudain déchire le doute.

Seul le commandant de gendarmerie de Coutances reste de marbre. Carnets de croquis dans une main et code pénal dans l'autre : *« La gendarmerie est une arme sérieuse, qui regarde les choses à travers le filtre de la raison. Si je voyais l'apparition, je prendrais un croquis et je rédigerais un rapport à mes supérieurs. »* Si elle revient en Normandie, la Sainte Vierge ferait mieux d'éviter la gendarmerie de Coutances ou de se munir de sa carte d'identité.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le FLNC et la révolution dans les prétoires

La révolution souffle dans les prétoires. On en a encore eu un exemple, jeudi 20 septembre, au tribunal de Paris, où cinq membres du Front de libération nationale de la Corse comparaissaient. Le décorum est toujours là mais les juges ne font plus vraiment peur.

Au représentant du ministère public qui demandait à un inculpé la provenance d'un pistolet-mitrailleur saisi chez lui, il est répondu, d'un air apitoyé : *« Vous n'avez que ce genre de questions ? »* A une réflexion du président, un prévenu rétorque tranquillement : *« Vous pouvez en penser ce que vous voulez »*. Et le même : *« Maintenant, si vous voulez parler politique, nous sommes à votre disposition. »* Manière de dire : passons aux choses sérieuses.

Ça bouge dans les tribunaux. Des inculpés rêvent apparemment de diriger les débats et en prennent parfois les moyens. Le président Henri Malergue, jugé trop curieux à propos du FLNC, s'entend dire : *« Cela ne vous concerne pas »*. Jean-Dominique Gladieu, trente et un ans, responsable du groupe clandestin à Paris de 1981 à 1983, coupe le substitut, place son couplet et lâche, bon prince : *« Vous pouvez continuer. »* Le même, plus tard, s'énerve : *« Nous revendiquons les faits* [deux vagues d'attentats dans la région parisienne, en février 1982 et avril 1983, soit trente-six attentats ou tentatives]. *Inutile de s'appesantir. Je vous propose de gagner du temps. Vous devriez me remercier. »* François Gaggini, quarante-trois ans, reproche au substitut de *« mentir »* et de *« dire n'importe quoi »*.

On a l'impression que le flegme est enseigné à l'Ecole nationale de la magistrature. Les magistrats se permettent tout juste, une fois sur dix, une réplique en demi-teinte, d'une voix neutre. C'est qu'ils connaissent leur dossier. Celui-là est en béton.

Jean-Dominique Gladieu, employé de banque, Jean-Pierre Bustori, vingt-huit ans, employé au commissariat général au Plan, Edmond Perfettini, vingt-sept ans, étudiant, et François Marcelli, trente-six ans, employé dans un collège, ont tout reconnu, tout avoué. Ni lâches ni délateurs. Les attentats, ont-ils répété devant les policiers, le juge d'instruction et les magistrats de la dixième chambre correctionnelle, c'est nous. Les stocks d'armes et d'explosifs découverts ici et là dans la région parisienne, encore nous. *Parlons plutôt du « colonialisme français et de sa tutelle sur la nation corse... »*.

Le tribunal aurait tout de même été ravi d'en apprendre un peu plus sur les structures du FLNC. Il aurait visiblement souhaité des récits de première main. Il a dû se contenter des témoignages des policiers. Ainsi a-t-il appris que François Gaggini, gérant de société — inculpé au même titre que ses camarades mais protestant de son innocence, — a eu un rôle influent à la direction du FLNC depuis sa création, en 1976, qu'il a régné sur le FLNC-Paris jusqu'en juin 1982 et qu'il voulut alors devenir patron. Cette ambition fut déçue, et Gaggini, selon les renseignements généraux, claqua la porte pour rester militant de base.

L'inculpé a démenti. Selon lui, il partit définitivement du FLNC en octobre 1981 et rétrocéda, sur-le-champ, son trésor de guerre : un stock de 300 kilos d'explosifs. Il a en revanche reconnu s'être procuré, avant 1981, les plans des sous-sols de l'Elysée par goût des objectifs spectaculaires pour les attentats. *« Finalement, vous en savez plus que nous sur le FLNC ! »*, a lancé Gladieu, sceptique et un peu dépité.

Réquisitoire et plaidoiries le 21 septembre.

LAURENT GREILSAMER.

Le conflit football-TV

Mme COTTA : IL NE FAUT PAS DRAMATISER

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, va s'employer à réunir rapidement les protagonistes du différend football-télévision, à la suite des interdictions de filmer à Bordeaux et à Metz dont certaines sociétés de programmes ont été victimes mercredi 19 septembre, lors de la soirée Coupe d'Europe. Il s'agit que *« soient normalisés le droit à l'information, de même que la règle de l'alternance »*, a déclaré Mme Cotta, ajoutant aussitôt : *« Il ne faut pas dramatiser, ce genre de problème existe depuis trois ans avec la Ligue nationale de football : certains présidents de club laissent entrer les caméras de telle ou telle chaîne, d'autres non... »*

Pour sa part, M. Joseph Pasteur, directeur-délégué à Antenne 2, relevant les propos de M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, qui nie le droit à l'information, a déclaré : *« Nos avocats sont prêts à saisir la justice. Nous pourrions lui soumettre également l'article 8 de la convention qui lie TF1 à la LNF. Mais on va régler tout cela dans le calme, avec sang-froid. »*

On apprend enfin qu'à Metz on avait exigé du directeur régional de FR3, 10 000 F par quart d'heure pour la diffusion en différé, jeudi entre 12 heures et 13 heures, d'extraits du match Barcelone-Metz.

L'ex-FLNC revendique cinq attentats

L'ex-FLNC a revendiqué, vendredi 21 septembre, à Ajaccio, cinq attentats à l'explosif commis dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 septembre à Paris et en Corse. L'ex-FLNC dénonce d'autre part *« les conditions de détention des prisonniers politiques corses »*.

Faits divers

Deux Turcs à la porte

De notre correspondant

Toulouse. — La commission des expulsions du tribunal de grande instance d'Albi (Tarn) vient de faire connaître sa décision : Mesut Kimsesiz, vingt-cinq ans, et Ali Alper, vingt-quatre ans, tous deux turcs, incarcérés à la maison d'arrêt de la ville, devront être expulsés. Certes, les magistrats n'ont donné qu'un avis. En attendant que le ministre de l'intérieur statue sur leur cas, les deux hommes ont regagné leur cellule. Leur histoire est l'histoire d'une dérive, qui les a conduits du combat politique contre la dictature militaire turque au crime de droit commun.

Après plus d'un an et demi de détention, Mesut Kimsesiz et Ali Alper sont libérables. Mais, passé les portes de la prison d'Albi, ils craignent le pire. Faute d'une terre d'accueil, les deux hommes pourraient être reconduits dans leur pays d'origine.

Le 4 avril 1983, Ali Alper et Mesut Kimsesiz s'enfuient de la caserne de la légion étrangère de Castelnaudary, dans l'Aude. A pied, sans un sou vaillant, ils vivent de menus larcins. Cette errance conduit les deux jeunes Turcs près de Castres, dans le Tarn, devant une ferme isolée où habite un vieillard de soixante-quatorze ans.

Le veil homme affirmera aux gendarmes qu'il n'a pas été maltraité : ils ont cherché à lui faire peur. Et, après l'avoir ligoté avec le fil du téléphone, lui avoir dérobé son fusil de chasse et ses économies, les deux ex-légionnaires poursuivent leur route. Peu après ils seront pris par les gendarmes.

En juillet 1983, le tribunal correctionnel d'Albi les condamne à deux ans de prison ferme et, en appel à Toulouse, leur peine est portée à trois ans.

La Grèce à la nage

Mesut Kimsesiz est né à Konia, Ali Alper à Hathay, en Turquie. Ali Alper « entre » en politique à dix-sept ans. Il est alors lycéen ; arrêté le 9 décembre 1977, il est incarcéré à Istanbul. Une révolte éclate à la prison. Elle est matée, mais certains détenus, dont Ali Alper, sont victimes de représailles. Condamné à quarante mois de prison, il purge l'intégralité de sa peine, puis s'enfuit vers la Grèce en 1981. *« La vie dans un pays qui est hostile au mien n'était pas facile »*, déclare-t-il dans une lettre à son avocat. Il part alors pour la France, où il participe au tournage du *Mur*, le film du cinéaste turc Yilmaz Guney. Sans argent — on lui a tout volé, — il se voit finalement conseiller par la police française de s'engager dans la légion étrangère.

Mesut Kimsesiz est mieux connu des réfugiés politiques turcs. Militant du Mouvement de libération du peuple, un groupe marxiste, il est accusé par la justice turque de propagande séditieuse, distribution de tracts, collages d'affiches et d'appartenance au mouvement illégal Dev Yol (les militants incarcérés de cette organisation ont mené en 1984 une grève de la faim très dure (*le Monde* du 20 juin 1984). Condamné à quinze ans de prison, il parvient en 1982 à s'enfuir à la nage vers la Grèce, qui lui accorde, après l'avoir retenu au camp du Laurion, à une quarantaine de kilomètres d'Athènes, le statut de réfugié politique. Le 12 janvier 1983, après un séjour en Allemagne, Mesut Kimsesiz s'engage dans la légion étrangère. Il y rencontre Ali Alper.

Le ministre de l'intérieur devra prochainement se prononcer sur leurs cas. Les deux militants turcs pourront, s'ils le jugent utile, faire appel de la décision du ministre devant le tribunal administratif. Mais quel pays acceptera de les accueillir ? La Grèce a déjà fait savoir qu'elle ne souhaitait pas recevoir les deux hommes.

GÉRARD VALLÈS.

M. Hernu : *l'armée doit contribuer à l'effort national de rigueur*

« L'armée française doit contribuer à l'effort de rigueur national pour favoriser les réductions des prélèvements obligatoires. Mais, avec un budget de la défense pour 1985 qui est en hausse de 5,7 % par rapport à celui de 1984, le pouvoir d'achat des armées sera maintenu et les grands programmes d'équipement seront tenus. »

C'est ce qu'à affirmé, jeudi 20 septembre à Paris, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale qui s'inquiétaient du montant, soit 150,2 milliards de francs, du projet de budget militaire pour 1985 (*le Monde* du 19 septembre). Ce montant est, en effet, en retrait par rapport à ce que prévoyait, pour l'an prochain, la loi de programmation militaire 1984-1988.

En réponse à plusieurs questions, le ministre de la défense a prononcé un plaidoyer en faveur de la coopération européenne en matière de conception d'armements classiques. Il s'est déclaré prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir afin qu'aboutisse le projet d'un nouvel avion de combat pour le compte de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Allemagne fédérale et de l'Espagne. Cet appareil, dénommé FACE (futur avion de combat européen), devrait être construit à raison de douze cents exemplaires, et la part française, estimée sur une vingtaine d'années, serait de 80 milliards de francs, soit, a indiqué M. Hernu, *« le projet le plus coûteux jamais réalisé à ce jour par la France »*.

A propos du projet de la France d'acquérir un radar aéroporté, le ministre de la défense a expliqué que les conclusions techniques des expérimentations demandées au constructeur venaient de lui être communiquées par l'état-major de l'armée de l'air et que les discussions industrielles, financières et technologiques continuaient avec le fournisseur éventuel. M. Hernu n'a pas voulu préciser l'identité de ce constructeur, mais on sait qu'il s'agit de la société américaine Boeing, qui fabrique l'avion E 3A AWACS.

D'autre part, le ministre n'a pas démenti des informations publiées par *le Canard enchaîné* du mercredi 19 septembre, selon lesquelles deux des trois missiles M-20, lancés par la marine nationale depuis le centre d'essais des Landes, avaient enregistré un échec. Les missiles M-20 sont embarqués à bord des sous-marins nucléaires stratégiques et, chaque année, des M-20 sont prélevés, pour essais sans leur armement, sur les stocks disponibles. *« Il pourrait s'agir de défaillances techniques, sans grande signification opérationnelle, liées au vieillissement des matériels »*, a expliqué M. Hernu, qui a rappelé que les M-20 seront remplacés progressivement, à partir de 1985, par des missiles modernes M-4.

Le ministre de la défense, en réponse à une question, a révélé que, selon ses renseignements, l'Irak n'avait pas encore utilisé ses avions d'attaque Super-Etendard, de conception française, contre l'Iran et que, si des missiles surface-surface Exocet ont été tirés, ils l'avaient été depuis une autre plate-forme de tir.

EN BREF

Le débat sur l'euthanasie

Le débat sur l'euthanasie, ouvert après la publication du manifeste de cinq médecins français (*le Monde* des 20 et 21 septembre) continue de susciter des réactions. M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a déclaré à l'AFP le 20 septembre qu'il n'était pas question de modifier la loi interdisant de donner la mort. En revanche, il est, selon lui, *« nécessaire d'améliorer la qualité de l'accompagnement des mourants »*. Rien ne doit être systématique dans ce domaine et *« chaque cas doit absolument être considéré individuellement »*, a ajouté le ministre. M. Hervé a aussi déclaré qu'il *« faudrait améliorer la formation des médecins confrontés à la mort tout au long de leur carrière professionnelle »* et qu'il était tout à fait sensible à cette revendication présente dans le manifeste.

Le même jour, *l'Osservatore Romano* condamnait l'initiative des praticiens français. Selon le journal du Vatican, il est évident que ce manifeste s'inscrit dans le mouvement tendant à légitimer l'euthanasie. *L'Osservatore Romano* cite les déclarations de Jean-Paul II sur ce thème estimant que personne ne peut être autorisé à tuer un être humain innocent que ce soit un fœtus ou un embryon, un enfant, ou un vieillard, qu'il soit malade incurable ou à l'agonie.

● *Trois nouvelles réserves naturelles dans les Pyrénées-Orientales.* — Le *Journal officiel* annonce la création, par décret du 17 septembre, d'une réserve naturelle de 6 000 hectares sur les territoires de Py et de Mantet, deux communes de moyenne montagne situées dans les Pyrénées-Orientales. Cette réserve riche en faune et minéraux abrite également une variété intéressante de pins crochets. Ces deux réserves s'ajoutent à la réserve du Mas-Larrieu (145 hectares de dunes et de marais à l'embouchure du Tech), annoncée au *Journal officiel* du 22 juillet dernier.

« Ephémères » en correctionnelle

Gérard Zlotykamien ne conçoit l'art qu'avec un petit a. Il « bombe » les façades et palissades d'*« éphémères »*, nom qu'il donne à ses créations. Le graffiti, une œuvre d'art comme les autres ?

L'artiste a comparu, jeudi 20 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour des graffiti sur le mur d'enceinte de la Fondation nationale des arts plastiques (huitième arrondissement). La Fondation avait pourtant acheté, en 1977, une *Persienne peinte*, par Zlotykamien — également exposé par d'autres galeries. Elle n'a pas apprécié que l'artiste peigne gratuitement pour elle. Le tribunal a condamné Gérard Zlotykamien à une amende de 600 F avec sursis.

Grèce : le nu bienvenu

Huit camps de nudistes vont être ouverts, l'été prochain en Grèce, sur les îles de la mer Egée. Cette décision, annoncée par l'Office national du tourisme, intervient près d'un an après le vote de la loi légalisant le nudisme, loi qui avait été adoptée à l'unanimité par les députés. Toutefois, son application s'était trouvée retardée par les réticences manifestées aussi bien par l'Eglise orthodoxe que par les populations des zones où des stations devaient être implantées.

Les camps prévus seront ouverts sur les îles de Mikonos, Andiparos, Andros, Skiros et Milos, en mer Egée, ainsi que sur l'île ionienne de Zakinthos. Un autre sera établi près du port de Volos, dans le sud de la Grèce. Les responsables du tourisme grec espèrent ainsi attirer, d'ici trois ans, trois cent mille adeptes du nu intégral. — *(AP.)*

1 400 personnes victimes d'une intoxication alimentaire en Ile-de-France

Mille quatre cents personnes, pour la plupart des élèves fréquentant les cantines des neuf groupes scolaires élémentaires du secteur « ville nouvelle » de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), souffrent de troubles digestifs à la suite d'un déjeuner servi mardi 18 septembre, indique le parquet de Meaux.

Le procureur de la République de cette ville a ouvert, vendredi 21 septembre, une information pour « blessures involontaires ». Onze des enfants intoxiqués ont dû être hospitalisés mercredi lorsque les premiers symptômes sont apparus. Huit élèves restaient en observation vendredi matin.

Le repas avait été livré mardi matin par les Délices normandes, un traiteur fournissant depuis la rentrée la ville de Champs-sur-Marne et qui sert quotidiennement 12 500 repas dans les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise de la région.

Dans deux communes de l'Essonne dont les cantines scolaires sont approvisionnées par la même entreprise, des troubles digestifs chez des élèves ont également été signalés. Quarante enfants, à Villabé et trente à Le-Coudray-Montceaux (Essonne).

A Champs-sur-Marne, les services vétérinaires ont prélevé des aliments dont l'analyse devrait déterminer les responsabilités. Le préfet de Seine-et-Marne, sur la demande des autorités académiques, de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et du maire de la ville a décidé de fermer les classes concernées jusqu'à la fin de la semaine pour permettre la désinfection des neuf groupes scolaires.

… Turcs à la porte

Les crédits de la police n'augmenteront que de 4,6 % en 1985

En 1985, les crédits de la police n'augmenteront que de 4,6 % contre 5,9 % pour le budget de l'Etat. Aucun poste ne sera créé, mais on affirme, place Beauvau, que l'efficacité de la police n'en souffrira pas. Au contraire, le projet insiste sur trois priorités qui devraient accroître cette efficacité : l'équipement des policiers, l'informatisation et la formation.

La carte de la modernisation

Ce projet, que M. Pierre Joxe a hérité de M. Gaston Defferre, ne satisfait qu'à moitié le nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Aussi n'exclut-on pas certaines améliorations avant son adoption définitive.

« Je veux qu'on voie des policiers en uniforme dans les rues nuit et jour », disait, il y a trois ans, M. Defferre. La police nationale a bénéficié, de mai 1981 à 1983, d'une attention particulière ; 8 887 postes ont été créés au cours de cette période. Mais, en 1984, le flux s'est ralenti (cinquante postes de plus seulement) et aujourd'hui la source est tarie. Car, si 2 772 policiers de toutes catégories sont recrutés en 1985, ce sera uniquement pour combler les départs à la retraite.

On se console, au ministère, en insistant sur le fait que dans ce budget, consacré à 87 % à la rémunération du personnel, un effort sera fait en faveur des promotions internes et pour revaloriser certaines indemnités. Ainsi, les primes des policiers qui travaillent les jours fériés et les dimanches seront améliorées. Au total, les dépenses du personnel progressent de 5,17 %.

L'autre point fort (tout est relatif) de ce budget réside dans l'augmentation de 15,2 % des crédits consacrés à la construction ou à la rénovation de commissariats et d'hôtels de police. Il y a tellement de villes candidates que le ministère refuse pour l'instant de rendre publique la liste des bénéficiaires. On remarque seulement, parmi les privilégiés récents, Alfortville, dont le maire, M. Joseph Franceschi, était jusqu'au mois de juillet secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique.

Pour le reste, le ministère de l'intérieur traverse une période difficile. Globalement, les crédits de petit équipement et de matériel diminuent de 0,86 %. Mais certaines priorités subsistent, comme l'armement des policiers et leur protection. Ainsi, douze mille nouveaux revolvers Manuhrin, spécial police, et mille cinq cents gilets pare-balles supplémentaires seront acquis en 1985.

Le parc automobile sera en partie renouvelé et les policiers seront dotés de moyens de transmission accrus : un millier d'émetteurs-récepteurs et surtout un nombre équivalent d'appareils de cryptophonie, permettant de coder, à l'émission et à la réception, les conversations radio. Ces appareils interdiront désormais l'écoute des fréquences de police à ceux qui s'y livrent actuellement à l'aide de scanners : malfaiteurs, radio-amateurs et, à l'occasion... journalistes.

L'équipement télégraphique et téléphonique de la police sera lui aussi amélioré. De la sorte, la lutte contre les délinquants, parfois dotés de moyens sophistiqués, gagnera en efficacité. Le ministère devra cependant compter avec l'augmentation des tarifs téléphoniques (il est le deuxième client des PTT) et de l'essence (les quelque cent mille policiers actuellement en fonction en brûlent beaucoup). Comme tout un chacun, le ministre risque d'avoir l'année prochaine des fins de mois difficiles.

M. Joxe partage avec son prédécesseur la passion de l'informatique et, dans ce domaine, la continuité est assurée. 1985 verra la mise en place des grands fichiers de police : véhicules volés, personnes recherchées, recherches criminelles, etc. Trois millions de francs seront consacrés à l'installation de nouveaux terminaux reliés à ces fichiers. La même somme sera attribuée à la direction de la surveillance du territoire (DST, contre-espionnage) et aux renseignements généraux pour leur propre équipement informatique, principalement tourné vers la lutte contre le terrorisme.

Le ministère compte également continuer à équiper les commissariats en micro-ordinateurs. Le Conseil national de prévention de la délinquance a annoncé, il y a quelques jours, que, dans la ville dont son vice-président, M. Gilbert Bonnemaison (PS), est maire, Epinay-sur-Seine, l'utilisation d'un micro-ordinateur a soulagé les policiers d'un grand nombre de tâches paperassières. Résultat : ils sont plus nombreux qu'avant sur le terrain, et le taux d'élucidation des crimes et des délits, qui était de 12 % en juillet 1983, est passé à 41 % le même mois de cette année. En août, il aurait même grimpé jusqu'à 61,64 %.

S'il n'est pas prévu d'accroître la capacité et les moyens de formation des policiers qui, de 1982 à 1984, ont doublé, l'effort consenti dans ce domaine ne sera pas abandonné car la formation reste une priorité.

Dès octobre 1984, celle des gardiens de la paix passera de six à sept mois. Pour les policiers déjà en fonction, l'accent sera mis sur les stages de gestion et sur les techniques d'intervention policière. D'autres stages seront organisés sur le thème des rapports de la police avec le public.

Faute des moyens supplémentaires qu'il espérait, le ministère de l'intérieur joue, pour 1985, la carte du qualitatif et de la modernisation, semblant se dire qu'un policier bien formé plus un ordinateur valent bien trois policiers.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le projet de budget de la police nationale pour 1985 est de 17,371 milliards de francs (environ 17,075 milliards de crédits de fonctionnement et 291 millions de dépenses de capital, auxquels s'ajoutent 4,5 millions consacrés au logement des policiers). Les autorisations de programmes s'élèvent à 309 millions de francs, en diminution de 1,23 %.

Quatre sénateurs giscardiens veulent décrisper et « désétatiser » l'école

Donner à l'école publique les mêmes « privilèges » qu'au secteur privé d'enseignement. Tel est l'esprit de la « proposition de loi d'orientation » présentée, jeudi 20 septembre, à la presse par quatre sénateurs républicains indépendants (RI) : MM. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat, Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales du Sénat, Marcel Lucotte, premier vice-président du groupe RI, et Michel Miroudot, vice-président de la commission des affaires culturelles. *« La fausse querelle scolaire ouverte depuis trois ans nous a permis de mesurer que le vrai débat se situait ailleurs »*, estiment les sénateurs, dans la nécessité *« d'adapter le système éducatif français aux exigences de la modernité (...). Le ministre de l'éducation nationale l'a, semble-t-il compris, en soulignant très vite que notre pays devait tout mettre en œuvre pour tenir le pari de l'intelligence. »* Les sénateurs RI souhaitent ainsi que s'ouvre, à partir de leur proposition, *« un grand et utile débat d'idées (...) auquel tous les courants de pensée de notre pays peuvent participer, puisque le texte qui divisait les Français a été écarté »*.

Leur texte, transmis au président de la République, au gouvernement et aux partis politiques, s'inspire des propositions du conseil pour l'avenir de la France créé par M. Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 20-21 mai). Il vise à *« désétatiser l'école »* en réduisant au minimum les prérogatives du ministère de l'éducation nationale, afin de décentraliser la gestion des établissements et des personnels au niveau des collectivités territoriales. Les écoles, collèges et lycées seraient érigés en *« établissements publics administratifs d'éducation et de formation »*, dirigés par un chef d'établissement nommé par un représentant de la collectivité locale concernée (commune, département ou région) et administrés par un conseil d'administration présidé par une personne désignée par la même collectivité, celle-ci nommant aussi les enseignants sur proposition du directeur de l'établissement.

La proposition de loi vise aussi à établir la concurrence entre établissements publics en instaurant le libre choix des parents.

Fausse naissance

Lille. — Le registre des naissances de l'état civil de la ville de Lille porte à la date du 5 juin le nom d'un bébé qui, en fait, n'a jamais vu le jour. L'affaire est en cours d'instruction au parquet de Lille. Mme T..., quarante-sept ans, a été inculpée d'escroquerie auprès de la caisse d'allocations familiales, mais les enquêteurs supposent qu'il pourrait s'agir d'une affaire plus grave de trafic d'enfants entre le Maroc et la métropole lilloise.

La « mère » de ce bébé fantôme a su faire preuve de beaucoup d'imagination pour feindre une grossesse pendant neuf mois et faire croire ensuite à la naissance de l'enfant. Cette femme, restée seule à Lille après que son mari, un ressortissant algérien, eut regagné son pays avec leurs neuf enfants, a usé de multiples subterfuges et bénéficié de certaines complicités.

Munie des certificats médicaux nécessaires, elle a abusé sans difficulté la caisse d'allocations familiales et les services de l'état civil.

Au mois de juillet, la caisse d'allocations familiales s'est aperçue de la supercherie et a porté plainte pour escroquerie. Un examen médical prouve que Mme T..., a subi une intervention chirurgicale il y a une dizaine d'années et ne peut plus avoir d'enfants.

Le juge chargé de l'instruction, Mme Joëlle Rondreux, a découvert que la pseudo-mère avait passé un contrat avec une de ses voisines. Celle-ci, moyennant la somme de 10 000 F, devait lui ramener un bébé du Maroc. Un bébé qui finalement n'est jamais arrivé. — *(Corresp.)*

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES A MARSEILLE

Subtilités de la sous-traitance

Marseille. — Les jungles s'explorent avec prudence et patience, comme on le voit dans le dossier des fausses factures, et autres fraudes marseillaises, examiné au tribunal correctionnel de Marseille sous la houlette du président Henri Aldemar.

Il s'agit toujours pour l'instant de mettre au jour les mécanismes qui ont permis à la société Union delta décoration (UDD) et à ses dirigeants MM. Jacques Cohen et Roger Salel d'obtenir de la ville de Marseille tant de marchés, que ce soit en qualité de sous-traitant ou, au contraire, en les faisant traiter par d'autres. Et cela est déjà fort instructif.

Voici à la barre M. Gaston Cantareil. A soixante-treize ans, M. Cantareil est un vieux routier dans son métier d'entrepreneur de peinture. C'est aussi un Marseillais de vieille souche trop rodé aux particularismes de sa cité pour s'en émouvoir. Adjudicataire habituel à la mairie, il y avait obtenu des marchés dans le secteur des bâtiments communaux. Ces choses-là se savent. M. Cohen les a sues. Il est venu expliquer à M. Cantareil qu'il était à la recherche de travaux pour sa société UDD et qu'il serait bien pour celle-ci de sous-traiter. M. Cantareil a accepté. Pourquoi ? *« Parce que si j'avais refusé, je n'en avais plus pour longtemps. M. Salel m'aurait fait virer des marchés des bâtiments communaux. »*

Certes, M. Salel ne s'est pas manifesté ouvertement dans cette opération. Mais pour M. Cantareil c'était à l'époque le secrétaire parlementaire du sénateur socialiste Antoine Andrieux, président à la mairie de la commission des adjudications, aujourd'hui décédé.

De notre envoyé spécial

M. Salel a mal accepté cette flèche envenimée. Vraiment, M. Cantareil lui attribue bien trop de pouvoir. Et la main sur le cœur il a ajouté : *« D'ailleurs, le sénateur Andrieux quand il m'a choisi pour secrétaire parlementaire m'a bien dit : « je te choisis parce que je sais » que tu ne te serviras pas de cette » carte pour tes intérêts personnels. »*

En tout cas, M. Cohen obtint pour UDD la sous-traitance convoitée et qui lui assurait 50 % du fameux marché. Dans l'opération, M. Cantareil devait recevoir 3 200 000 francs à titre de frais de gestion.

L'affaire n'alla pas non plus, selon l'accusation, sans le versement d'une commission à M. Jacques Carbuccia, directeur du département architecture à l'hôtel de ville. Le parquet soutient que c'était de la corruption.

C'était là, assure, au contraire la défense une banale rémunération des fastidieuses opérations de révision des prix des marchés que les entreprises avaient pris pour habitude de faire effectuer par les services municipaux. Les sociétés, bien sûr, auraient dû les opérer elles-mêmes, mais en avaient-elles le temps et les moyens ? Mais peut-être, a insinué le président Aldemar, est-on mieux traité lorsqu'on se présente avec une enveloppe ?

M. Cantareil l'admet volontiers, mais jure qu'il n'a personnellement pas donné le moindre centime. M. Carbuccia ayant déclaré à la brigade financière : *« Je m'occupais de révisions de prix des entreprises moyennant 3 % de cette révision »*, M. Cantareil en fut atterré. A peine M. Carbuccia libéré il alla le voir pour mettre les choses au point. M. Carbuccia lui expliqua qu'il avait dit cela aux policiers comme il aurait dit autre chose mais que, maintenant, il était décidé à dire la vérité : pas un sou n'a été reçu de M. Cantareil.

Des noms !

Voici M. Antoine Andolaro, solide et rustique comme un débardeur du port. Pas col blanc pour un demi-centime : son boulot c'est le bâtiment et la peinture. Pour cet artisan les temps étaient durs. Lorsque M. Cohen est venu lui proposer de travailler en sous-traitance pour UDD il en fut bien content. Il y avait hélas une contrepartie : M. Andolaro devait délivrer à UDD de fausses factures. Et il en délivra par liasses entières. « *M. Cohen,* explique-t-il, *me remettait alors le double de la facture qu'il avait lui-même remplie ainsi que le chèque correspondant que j'allais encaisser pour lui restituer ensuite l'argent en liquide* ». En pourboire de ces « services » il toucha 5 000 francs.

Le pauvre M. Andolaro, après sa confession aux policiers et au juge d'instruction devait dire : *« Maintenant, j'ai vraiment intérêt à regarder devant et derrière moi. »* Autrement dit, on l'a menacé, plusieurs de ses voitures ont été incendiées et les coups de téléphone anonymes l'ont accablé.

Mensonges et calomnies a répondu M. Cohen ; *« Je n'ai jamais payé à cet ingrat que les travaux qu'il a réellement exécutés. Et quand il laisse entendre que dans l'entreprise il y aurait des gens du milieu, qu'il cite donc des noms ! »*

M. Andolaro n'a cité personne.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

… l'armée doit contribu…
… national de rigueur

ENVIRONNEMENT

LE FEU BACTÉRIEN SE RÉPAND EN FRANCE

Vergers en pleurs

Le mal progresse. Lentement mais sûrement. Quelques cas en Val de Loire. Quelques autres en région parisienne. C'est un fait, le feu bactérien s'installe et menace de plus en plus non seulement les poiriers et les pommiers des vergers français mais aussi nombre de plantes ornementales comme les aubépines, les pyracanthas, les cotonéasters ou les sorbiers. « *Cette année,* constate M. Jean Thiault, chef du service de la protection des végétaux au ministère de l'agriculture, *nous avons découvert un nombre plus important de foyers de feu bactérien que l'an dernier, mais ils étaient heureusement plus localisés* », donc mieux à même d'être combattus.

Combattus ? Oui, peut-être, mais la partie est loin d'être gagnée. La situation est à ce point préoccupante que l'on légifère à l'échelle de l'Europe pour organiser la lutte et que l'on s'interroge actuellement en France pour définir les modalités d'indemnisation des agriculteurs contraints à arracher puis à détruire leurs arbres malades. Certes, comme le fait remarquer M. Thiault, « *la malédiction n'est pas totale* ». « *Il faut,* dit-il, *apprendre à vivre avec la maladie et retarder par tous les moyens possibles sa progression en attendant la mise au point de variétés végétales naturellement résistantes au feu bactérien, et celle de produits non phytotoxiques efficaces.* »

Pour cela il faut se donner les moyens d'agir vite chaque fois qu'un nouveau foyer de feu bactérien est découvert, car les intérêts économiques en jeu sont loin d'être négligeables. L'exemple récent du sud-ouest de la France en porte témoignage. En 1978, en effet, le feu bactérien est apparu en deux points : dans la région de Marmande (Lot-et-Garonne) et, plus au sud, dans celle de Dax (Landes). A cette époque, 3 550 hectares de cultures étaient consacrés à des vergers de poiriers dont près de la moitié appartenaient à des variétés très sensibles au feu (Passe-crassane et Dr Jules-Guyot), 12 000 autres environ à des vergers de pommiers auxquels venaient s'ajouter quelque 420 hectares de pépinières de rosacées très sensibles à la maladie. Soit un capital menacé d'une valeur de 292 millions de francs représentant un chiffre d'affaires annuel de 229 millions de francs.

D'une région à l'autre

Sans l'arrachage obligatoire de quelque 400 hectares de poiriers contaminés entre 1979 et 1983, « *on peut supposer,* estime le directeur de la protection des végétaux, *qu'en 1983 la totalité des variétés sensibles de poiriers de cette région aurait été détruite ainsi que 60 % des autres variétés, que les pépinières auraient également été totalement éliminées et que, enfin, la disparition totale des récoltes des vergers détruits aurait conduit à la suppression de 1 500 emplois* ». Dans ces conditions, les 21,5 millions de francs d'indemnisations, d'opérations de prospection et de contrôle dépensés entre 1979 et 1983 dans la région pour éviter le pire sont peu de chose, car aujourd'hui, dans les Landes, les vergers sont assainis même si la maladie est toujours présente.

Lutter sur le plan régional est une chose, même s'il est des régions qui, comme le Val-d'Oise, ne sont pas encore aussi sensibilisées que d'autres à l'urgence du problème. Le faire à l'échelle de tout le pays en est une autre dans la mesure où le mal gagnant sans cesse du terrain, le montant des indemnités à verser risque d'aller croissant. Mais qui paiera ? Un peu plus de 4 millions de francs sur les 12 millions de crédits dont les services de la protection des végétaux disposent pour lutter contre les ennemis des cultures (1), vont être consacrés aux opérations de protection et d'arrachage.

Le dossier, actuellement étudié par la commission des calamités agricoles, devrait rapidement dégager une solution et des modalités d'application comme cela a déjà été le cas pour la bactériose du pêcher. Pour l'heure, la doctrine retenue par les pouvoirs publics consiste à ordonner, en s'appuyant sur le code rural, l'arrachage systématique – avec indemnisation (2) – des plants malades chaque fois qu'un foyer est découvert dans une région où le feu n'était pas implanté et, dans les zones déjà touchées, à mettre en demeure les propriétaires de tailler et de traiter leurs cultures.

A cela s'ajoutent les mesures déjà prises, comme le recyclage des personnels des municipalités des parcs et des jardins pour qu'ils plantent désormais des espèces non sensibles au feu bactérien, l'information des professionnels de la culture et cette circulaire interministérielle qui interdit désormais que les pyracanthas et les cotonéasters figurent dans les appels d'offres des communautés et des établissements publics.

Cet arsenal que confortent les décisions prises le 28 juin par les pays membres des Communautés européennes pour réglementer les importations de plantes susceptibles de favoriser la progression du feu bactérien ne permettra sans doute pas d'éradiquer la maladie. En revanche, il permettra peut-être de la contenir suffisamment longtemps pour qu'apparaissent des produits de traitement efficaces et non toxiques ou des variétés d'arbres fruitiers résistants au feu. Mais il faut savoir que, entre le moment où l'on a créé une nouvelle poire et celui où elle est en vente sur le marché, il se passe vingt ans.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'y ajoute environ 10 % des moyens permanents du service de protection des végétaux, soit l'équivalent de 10 millions de francs.

(2) Dans l'Orléanais, 80 % des arbres qui ont été arrachés l'an dernier dans les parcelles contaminées étaient sains.

Cette pernicieuse « Erwinia amylovora »

Connu depuis la fin du dix-huitième siècle, le feu bactérien est le fait d'une bactérie qui porte le nom d'*Erwinia amylovora*. Longtemps cantonnée aux Etats-Unis, cette maladie a franchi l'Atlantique dans le courant des années 50, vraisemblablement, pense-t-on, à la suite de transports de bois ou de plants à destination de la Grande-Bretagne. Rapidement, du fait sans doute des échanges avec le continent, le mal s'est étendu à une grande partie de l'Europe.

Dès 1966, on le trouve en effet en Pologne ; deux ans plus tard au Danemark. Puis, en 1972, il fait simultanément son apparition en Allemagne fédérale, en Belgique et dans le nord de la France, où on l'observe sur les aubépines, qui, de l'avis des spécialistes, constituent une sorte de « cordon Bickford » de la maladie. C'est pourquoi les responsables de la protection des végétaux redoutent une recrudescence de la maladie dans ce qu'ils appellent le Grand Ouest, où cette plante ornementale est fréquente.

Malgré les mesures prises, le feu s'étend progressivement par l'intermédiaire des insectes, des oiseaux, du vent, mais aussi de l'homme. Aussi les pouvoirs publics invitent-ils les agriculteurs, les pépiniéristes et les particuliers à une vigilance accrue pour retarder la maladie, « *préférant, disent-ils, être dérangés pour rien plutôt que de le voir s'emballer* ». Le salut est en effet dans la rapidité des interventions – arrachage des sujets malades, taille des arbres, traitements à base de bouillie bordelaise et désinfection des outils de taille – qui, si elles ne permettent pas totalement d'enrayer le feu, ont l'avantage de le contrôler en partie. Mais force est de constater que l'intérêt pour la lutte contre le feu varie en fonction des régions, et qu'il est surtout fort dans celles où l'apparition d'un insecte ou d'une bactérie sur un végétal est considérée aujourd'hui plus comme une perte de capital que comme une perte de revenu, à savoir dans les régions grosses productrices de poires et de pommes.

J.-F. A.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE EN SUISSE

Ralentir, forêts

De notre correspondant

Berne. – Invoquant la lutte contre le dépérissement des forêts, le gouvernement helvétique a décidé, mercredi 12 septembre, d'abaisser, à partir du 1er janvier 1985, de 100 à 80 km/h sur les routes et de 130 à 120 km/h sur les autoroutes la limitation de vitesse en Suisse.

Compte tenu des passions soulevées dans l'opinion par l'introduction de nouvelles restrictions pour les automobilistes, le choix des autorités était particulièrement délicat. Après deux heures et demie de discussion, le Conseil fédéral a finalement préféré couper la poire en deux en optant pour le traditionnel compromis helvétique.

Trois raisons principales invoquées pour expliquer ce choix : la sécurité du trafic, l'engagement de nombreux automobilistes de restreindre volontairement leur vitesse sur les autoroutes, l'opposition unanime des cantons latins aux nouvelles limitations. M. Alphonse Egli, chef du département fédéral de l'intérieur, a reconnu que ce dernier élément avait été pris en compte pour ne pas élargir davantage le fossé entre la Suisse alémanique et le reste du pays. Un même clivage était déjà apparu lors de l'introduction du port obligatoire de la ceinture de sécurité, de la limitation de vitesse à 50 km/h dans les localités et récemment d'une vignette.

Consultés par le gouvernement fédéral sur une réduction des vitesses à 100 et à 80 km/h, treize cantons avaient répondu favorablement et treize autres – dont tous les cantons de langue française et le Tessin d'expression italienne – s'étaient prononcés contre.

En choisissant une solution intermédiaire pour une période d'essai de trois ans, le gouvernement de Berne aura pratiquement mécontenté tout le monde. Parmi les partisans des limitations, les écologistes jugent les mesures prises insuffisantes. Au contraire, les adversaires ne sont pas convaincus du rapport de cause à effet entre la mort des forêts et la réduction de la vitesse... D'ailleurs deux cent trente-sept mille signatures ont déjà été recueillies pour demander, par voie « d'initiative populaire », que les vitesses de 130 km/h sur les autoroutes et de 100 km/h sur les nationales soient garanties par la Constitution.

« Le prix à payer contre le dépérissement »

Pour M. Egli, les nouvelles restrictions sont « *le prix à payer contre le dépérissement des forêts* ». La situation en Suisse n'est sans doute pas encore aussi grave qu'en Tchécoslovaquie ou en Allemagne, et les bois de Romandie et de l'ouest du pays ont été jusqu'ici relativement épargnés. Mais un rapport officiel particulièrement alarmiste, publié précisément mercredi 12 septembre, affirme péremptoirement que ce fléau « *menace l'existence même de la Suisse* ».

La raison principale en est l'intoxication chronique due à la pollution de l'air. Aujourd'hui, les émissions d'oxyde d'azote sont vingt-cinq fois plus importantes qu'en 1955. Le dépérissement touche pratiquement toutes les essences, quels que soient le sol et le lieu. « *Si ce phénomène dure et s'étend,* indique le rapport, *on enregistrera par endroits déjà à court et à moyen terme des conséquences catastrophiques.* »

La forêt, dont sont issus les grands mythes germaniques, a toujours hanté les esprits de culture allemande. Cela explique en partie la différence d'attitude des régions alémanique et latine de la Confédération. Dans cette ambiance, il n'est donc pas étonnant que le gouvernement ait également décidé de maintenir l'interdiction des courses automobiles de formule 1 en Suisse.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 22 septembre

PROVINCE

Gien, 14 heures : meubles, objets d'art, vêtements anciens.

Dimanche 23 septembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 8 heures : vins fins; 14 heures : timbres; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux du dix-neuvième siècle, orientalistes et vingtième siècle; **Etampes**, 14 heures : antique, objets d'art, meubles, Extrême-Orient, tableaux, argenterie, bijoux; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : livres anciens et modernes; **Provins**, 14 heures : timbres; **Versailles, Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux, dessins, estampes, meubles, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux-Pessac (33); **Chatou** (78); **Montauban** (82); **Paris**, Grand Palais, biennale des antiquaires; **Paris**, château de Vincennes; **Saint-Ouen** (93), marché Biron.

EN BREF

AUTOMOBILE

50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS a calculé le prix de revient kilométrique de quatre-vingt-deux modèles d'automobiles millésimées 1985, prenant en compte l'ensemble des dépenses occasionnées par l'achat et l'utilisation d'une voiture. Les résultats de l'enquête sont publiés dans le numéro d'octobre et révèlent des surprises, et notamment, un prix d'achat séduisant, n'est pas forcément une garantie de faible coût à l'utilisation. Dans ce même numéro, *50 millions* donne des conseils pratiques permettant aux conducteurs de réduire de 10 % à 30 % leur consommation d'essence.

EXPOSITIONS

FUSEAUX ET DENTELLES. — Le Centre d'enseignement de la dentelle du Puy organise un stand du 8 au 26 octobre aux Galeries Lafayette. Des cours de tous niveaux seront dispensés sous forme de stages de cinq jours à raison de six heures par jour. Des démonstrations seront faites par des dentellières qui raconteront également au public l'histoire de la dentelle. Des œuvres anciennes et contemporaines, des restaurations, des ébauches, seront exposées, ainsi que des fuseaux et des fils anciens.

★ **Pour tous renseignements, tél. : (71) 09-74-41 Le Puy, ou 644-08-77 après 20 heures.**

CHAMPIGNONS. — A l'occasion du centenaire de la Société mycologique de France, l'exposition annuelle de champignons aura lieu le samedi 29 septembre de 14 heures à 18 heures et le dimanche 30 septembre de 10 heures à 18 heures, à la faculté de pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris. Participation aux frais : 10 francs. Entrée gratuite pour les membres de la faculté et les pharmaciens.

FORMATION

GESTION CHAINE ALIMENTAIRE. — L'université de Paris-VII propose sur le thème « Gestion de la chaîne alimentaire » une formation de cadre des industries agro-alimentaires. Cet enseignement s'adresse aux étudiants titulaires d'un DEA ou d'un DESS, aux médecins, vétérinaires, agronomes et aux diplômés des écoles de physique et de chimie, de gestion et de commerce. La durée des études est de deux ans (huit cents heures de formation fondamentale, huit mois de stages en entreprises, laboratoires et organismes de recherche). Les candidats sont recrutés sur dossier, après une entrevue avec le jury. Le nombre des participants est limité à dix.

★ **Université de Paris-VII, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05. Tél. 336-25-25, poste 61-40 ou 39-25.**

« THERMIQUE ET RÉGULATION ». — L'université de Paris-VII et l'École supérieure des mines de Paris organisent, à partir de novembre 1984, une formation sur le thème « Thermique et régulation appliquées à la gestion de l'énergie dans le bâtiment ».

Ce stage d'une durée de dix mois (dont trois semaines par mois en entreprise pendant huit mois) s'adresse aux jeunes diplômés (niveau maîtrise) et aux demandeurs d'emploi ayant au minimum le BTS et trois ans d'expérience professionnelle.

★ **Université Paris-VII. Département d'éducation permanente, 2, place Jussieu, 75251 Paris cedex 05. Tél. : 336-25-25 (poste *5790 ou 5648*).**

RENCONTRES

LES ANCIENS DES LYCÉES ET COLLÈGES. — Le prochain congrès des associations d'anciens élèves des lycées et collèges de France aura pour thème « Conservation historique, sauvegarde et réhabilitation des établissements ». Il se tiendra à Toulon (28 septembre-1er octobre), ville où le lycée Peiresc, de style typiquement Second Empire, fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Les congressistes visiteront ensuite plusieurs îles des côtes varoises (Bendor, Embiez, Porquerolles) et Saint-Tropez. Les anciens élèves des lycées et collèges sont invités à se renseigner à l'« A » de Toulon (22, rue Paul-Landrin) ou à l'Office du tourisme (8, avenue Colbert, 83000 Toulon. Tél. : (94) 22-08-22).

STAGES

L'ÉCOLE DES ANTIQUAIRES. — Le Centre d'étude de l'objet d'art et du mobilier (CEOAM) organise à Paris et à Lille des cours destinés à une meilleure connaissance des antiquités. Cet enseignement progressif qui s'échelonne sur trois ans (quatre heures par semaine, d'octobre à juin) est donné par des experts et antiquaires spécialisés : meubles classiques et régionaux, art populaire, ivoire, argenterie, céramiques, étains, art 1900, arts déco, gravures, tableaux, etc.

Ces cours (7 900 francs par an) peuvent être complétés par des stages pratiques en atelier à Paris (restauration des meubles, bois dorés, tableaux) ou en Auvergne (mobilier régional).

★ **CEOAM, 10, rue Thénard, 75005 Paris. Tél. : 634-05-80.**

VIE RÉGIONALE

L'ENSEIGNE DANS LA VILLE ANCIENNE. — Tel est le thème du colloque national organisé les 4 et 5 octobre prochain par la ville de Dijon. Parmi les sujets abordés, l'évolution de l'enseigne, sa conception graphique, son impact commercial et sa réglementation.

Cette manifestation réunira les responsables des secteurs sauvegardés et des villes anciennes, les architectes des bâtiments de France et tous les services concernés par la protection des sites, ainsi que des architectes « designers », agenceurs de magasins, fabricants, etc.

★ **Agence intercommunale d'urbanisme, 11, rue Victor-Dumay, 21034 Dijon Cedex. Tél. : 30-57-21.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

« Cycle jardins », 15 heures, 1, rue du Figuier (Mme Vermeersch).

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, Mme Hulot, (Caisse nationale des monuments historiques).

« La basilique de Suger », 10 h 30, marches de la cathédrale de Saint-Denis (D. Bouchard).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro La tour-Maubourg (B. Czarny).

« La Folie Saint-James », 15 heures, 34, avenue de Madrid (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« L'Opéra », 11 heures, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Tombeaux de femmes célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Palais-Royal », 15 heures, grille du Conseil d'Etat (Lutèce Visites).

« Le pont Neuf et la place Dauphine », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

60, bd Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 h 30 : « la Norvège » ; 16 h 30 : « le Danemark » ; 18 h 30 : « la Thaïlande » (Rencontre des peuples).

JOURNAL OFFICIEL

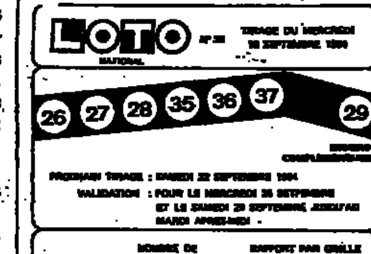
Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 septembre :

UN DÉCRET

● Fixant pour l'année 1984 les cotisations du régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'assainissement autonome des bâtiments d'habitation.

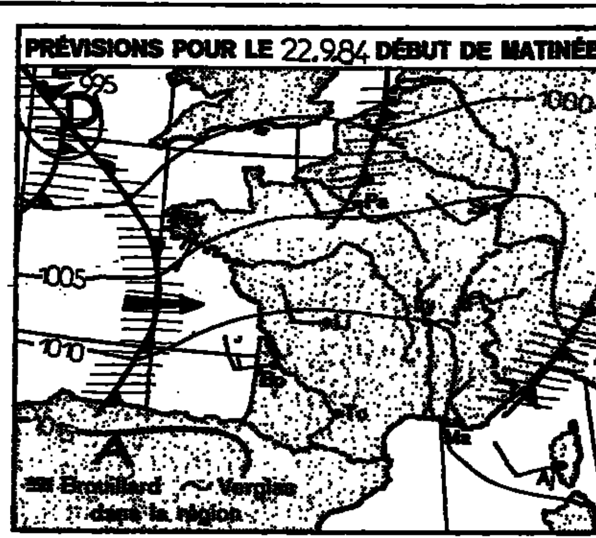


Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante (pour 1 F)
6 BONS N°s		282 485,00 F
5 BONS N°s + complémentaire		22 235,00 F
5 BONS N°s		5 290,00 F
4 BONS N°s		180,00 F
3 BONS N°s		19,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.09.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 22.9.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 septembre à 0 heure et le samedi 22 septembre à 24 heures.

Les dépressions se creusent toujours au niveau des îles Britanniques et de la mer du Nord. La France se trouve sur le chemin des perturbations. Elles vont se succéder rapidement sur la France au cours du week-end.

Samedi matin encore des résidus pluvieux et un ciel couvert de la Corse à la Provence et aux Alpes d'une part, puis des frontières du Nord-Est : des Ardennes aux Vosges d'autre part. Une nouvelle zone de pluie avec ciel très chargé recouvrira déjà les régions de l'Ouest : de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées occidentales. Entre ces deux zones de mauvais temps un petit rayon de soleil entre deux nuages.

Les températures minimales descendront à 8 à 10 degrés dans l'intérieur, 12 à 13 degrés sur les côtes.

A la mi-journée toute la moitié ouest sera sous la pluie. Le vent soufflera presque en tempête à l'entrée de la Manche. Les ondées seront violentes par place. Sur l'Est des nuages et de timides éclaircies.

Pour le soir les pluies gagneront toutes les régions. Au nord de la Loire le ciel deviendra un peu plus variable avec de fréquentes averses et toujours de fortes rafales de vent d'ouest.

Les températures atteindront 16 à 18 degrés sur la moitié nord, 19 à 20 degrés sur la moitié sud et 22 degrés près de la Méditerranée.

Évolution pour dimanche

La France restera sous l'influence de l'énorme dépression qui s'est installée de l'Irlande à la Scandinavie.

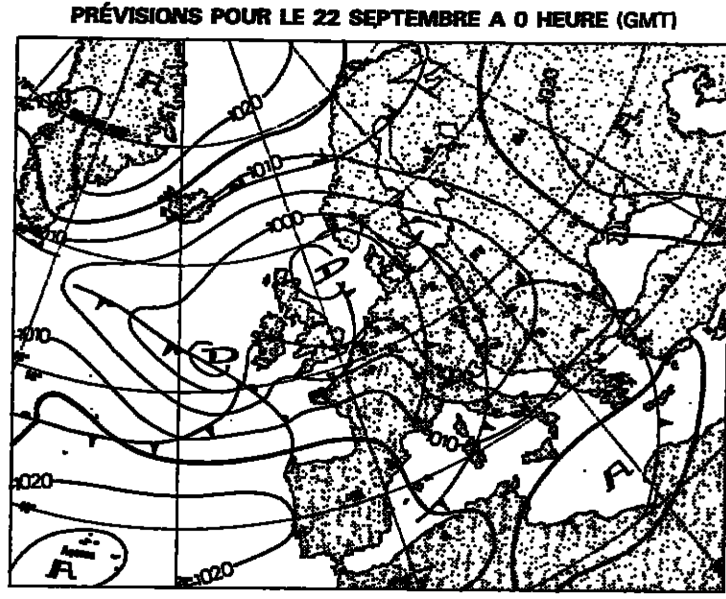
Le temps sera médiocre en toutes régions. La moitié est du pays sera tout de même plus arrosée et le mauvais temps y sévira presque toute la journée.

Sur l'Ouest un ciel plus variable avec de fréquentes averses seulement de courtes éclaircies entre les abondants passages nuageux. Le vent soufflera toujours fort en Manche et au large de la Bretagne.

Les températures seront en légère hausse. Il fera partout plus de 10 degrés au lever du jour et l'après-midi il dera 17 à 23 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 septembre à 8 heures, de 1007,9 millibars, soit 756 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre; le second le minimum de la nuit du 20 au 21 septembre) : Ajaccio, 22 et 13 degrés; Biarritz, 20 et 15; Bordeaux, 22 et 13; Bourges, 18 et 12; Brest, 16 et 8; Caen, 18 et 8; Cherbourg, 15 et 9; Clermont-Ferrand, 21 et 12; Dijon, 20 et 13; Grenoble-St-M.-H., 21 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 10; Lille, 16 et 10; Lyon, 20 et 13; Marseille-Marignane, 25 et 13; Nancy, 17 et 13; Nantes, 19 et 5; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17; Paris-Montsouris, 19 et 11; Paris-Orly, 18 et 9; Pau, 21 et 13; Perpignan, 29 et 15; Rennes, 19 et 8; Strasbourg, 20 et 13; Tours, 19 et 8; Toulouse, 23 et 12; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 11 degrés; Amsterdam, 14 et 10; Athènes, 29 et 21; Berlin, 17 et 12; Bonn, 18 et 9; Bruxelles, 16 et 9; Le Caire, 38 et 25; îles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 17 et 12; Dakar, 26 et 25; Djerba, 27 et 18; Genève, 20 et 9; Istanbul, 29 et 19; Jérusalem, 28 et 20; Lisbonne, 28 et 17; Londres, 18 et 8; Luxembourg, 15 et 10; Madrid, 29 et 9; Montréal, 21 et 8; Moscou, 15 et 9; Nairobi, 25 et 12; New-York, 28 et 16; Palma-de-Majorque, 26 et 11; Rio-de-Janeiro, 26 et 23; Rome, 21 et 15; Stockholm, 13 et 3; Tozeur, 28 et 19; Tunis, 24 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »

JEUNES CRÉATEURS

Une nouvelle génération imagine et invente, de la danse à la vidéo

autrement Le Monde



UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL DU « MONDE AUJOURD'HUI »





La rentrée, c'est la galère... Sauf si vous utilisez un scooter Peugeot : vous montez dessus, et, hop ! Vous revoilà en vacances, plusieurs fois par jour, tous les jours...

Sur un Peugeot, vous pouvez vous relaxer : tous les modèles, 50 ou 80 cc, sont parfaitement équilibrés, ils filent tout droit...

Si nécessaire, un coup de poignet, ils freinent sec, et vos 2 jambes restent libres pour stabiliser facile, au moment de l'arrêt. Sur un Peugeot, vous pouvez vous reposer : ils font tout, tout seuls : démarreur électrique et automatisme intégral, pour les versions 50 L et 80 L.

Avec les Peugeot, vous pouvez même flirter... Ils sont faits pour toutes et tous, et pour tous les âges (à partir de 14 ans sans permis pour les versions 50 cc). Pour toutes les bourses aussi : à partir de 6 665 Frs pour le SC 50...

Découvrez les scooters Peugeot. Essayez-les. Vous aurez un choc : ils sont aux scooters des années 60 ce que les voitures modernes sont aux diligences : un autre monde... Celui des vacances... 12 mois par an !

Allez, salut ! Reposez-vous bien...

Doyle Dane Bernbach

هكذا من الاصل

هكذا من الاهل

Le Monde

culture

MUSIQUE

MUSICA 84 A STRASBOURG

Le voyage sur le Rhin

« Les fleuves charrient les idées aussi bien que les marchandises, écrivait Victor Hugo. *Comme d'immenses clairons, ils chantent à l'océan la beauté de la terre, la culture des champs, la splendeur des villes et la gloire des hommes. (1)* » Musica 84 ne manque pas d'idées et, ayant pris pour thème « L'espace », se devait d'intégrer la dimension du voyage, chère aux musiciens romantiques ; pour un festival strasbourgeois, l'invitation était claire : le cor de Siegfried remplaçant les clairons de Hugo, c'était le voyage sur le Rhin.

De Saint-Goar à Bingen, à bord de la *Lorelei*, bien entendu, six cents mélomanes ont donc écouté des musiques anciennes ou contemporaines, en laissant leur esprit dériver vers les châteaux qui peuplent les rives, « *bornes colossales, muets témoins des temps évanouis* », tandis que les péniches, les trains et les hélicoptères donnaient un accompagnement « moderniste » à ces paysages sauvages et légendaires enveloppés de brume. « *O nobles donjons! O pauvres vieux géants paralytiques! O chevaliers affrontés! Un bateau à vapeur, plein de marchands et de bourgeois, vous jette en passant sa fumée à la face* », disait déjà Hugo.

Le *Thème et variations*, op. 43, de Schoenberg, joué par l'excellente Harmonie de l'électricité de Strasbourg, dirigée par Alin Delmotte, dans les rues d'une vieille petite ville pittoresque, prenait une saveur particulière, et *le Chant des esprits sur les eaux*, de Schubert, par l'Ensemble vocal de Fribourg et l'Orchestre de chambre de Schiltigheim, se reflétait dans le fleuve comme en un miroir profond.

Pourtant les responsables avaient évité le pléonasme : point de Wagner dans la « trouée héroïque », point de mélodie de Liszt en doublant l'éperon rocheux de la Lorelei, où tant de navigateurs succombèrent au chant des sirènes ; en arrivant à Bingen, une création assez sage, pour percussions, d'un jeune compositeur colmarien, Bernard Wisson, remplaçait la *3e Symphonie* de Brahms face à la statue gigantesque de Germania, messagère du pangermanisme, qui avait, selon Max Kalbeck, insufflé à cet œuvre son caractère épique.

Cette journée de délassement et de rêve pour les excursionnistes des sommets ardus de Musica 84 s'achevait par un superbe concert au château de Heidelberg, ruines fantomatiques (en grande partie relevées) sous les projecteurs d'un énorme palais Renaissance dévasté par les troupes de Louis XIV.

« Cris » d'hier et d'aujourd'hui

Le programme du Groupe vocal de France s'accordait harmonieusement avec ces lieux : le *Magnificat allemand* pour double quator, dernière œuvre de Heinrich Schütz, où le compositeur de quatre-vingt-six ans, recru d'épreuves, à demi aveugle, offre en un langage rude un message d'espoir à l'humanité déchirée de son temps ; puis les délicieux *Cris de Paris*, de Clément Janequin, dont on imagine qu'ils devaient faire les délices de la cour palatine au temps d'Othon-Henri, l'un des princes les plus éclairés et artistes de la Renaissance, qui appelaient directement les *Cris de Londres*, de Luciano Berio, celui-ci remontant les siècles pour sceller lui aussi la franchise de l'accent populaire avec l'art délicat des élisabéthains.

Deux partitions plus austères terminaient la soirée : la *Missa brevis*, de Brian Ferneyhough, qui évolue peu à peu d'une écriture sèche et décharnée, très formaliste, vers un discours plus flexible et vocal, et puis *Nuits*, de Xenakis, cet appel des morts, des détenus politiques, œuvre lapidaire et terrible, œuvre de cauchemar d'un réalisme épique qui, en ce château dévasté, rejoignait Schütz, comme lui témoin des tragédies de son époque – deux veilleurs au sein de l'humanité.

Tout au long de ce programme, le Groupe vocal de France a montré qu'il avait atteint le plus haut niveau dans ce genre d'une difficulté extrême, sous la direction de Michel Tranchant.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Groupe vocal de France donnera cette saison à Paris treize concerts de grand intérêt, comportant onze créations. (Renseignements : 16, rue de Leningrad, 75008 Paris ; tél. : 387-95-80.)

(1) *Le Rhin*, nouvelle édition, préface de Michel Le Bris (Ed. Bueb et Reumaux, Strasbourg, 1980, 430 pages). Un compagnon merveilleux, chantre de mille histoires et légendes, pour tous les « piétons » du Rhin.

FESTIVAL BERLIOZ A LYON

Béatrice à l'école

Alors qu'il y a des traditions, bonnes ou mauvaises, pour chanter Mozart, Wagner, Massenet ou Puccini, il n'en existe pas pour Berlioz, dont les opéras posent aux interprètes des problèmes d'autant plus considérables qu'ils les abordent presque toujours pour la première fois.

Le Festival Berlioz de Lyon a pu s'en apercevoir, à son corps défendant, ces dernières années. Outre qu'elles coûtent très cher, les vedettes ne sont généralement pas disposées à consacrer le temps qu'il faudrait pour maîtriser des rôles difficiles, qu'elles ne connaissent pas et qu'elles ne pourront pas « amortir » par des dizaines de représentations. En revanche, les jeunes talents sont prêts à se dépasser sans compter, mais ils sont loin de posséder toute la technique et le métier qui leur permettraient de s'approprier leur rôle, de tirer parti de ce qui leur convient et de passer habilement sur ce qui n'est pas dans leur voix.

En choisissant de confier *Béatrice et Bénédict* à de jeunes chanteurs français, Serge Baudo a opté délibérément pour la seconde solution. Il était difficile, pendant la représentation, de ne pas penser à ces spectacles lyriques montés par les étudiants des universités américaines, qui sont mieux que de simples exercices d'élèves sans atteindre à la qualité professionnelle.

Par rapport à ce qu'on avait pu voir et entendre en 1981, il est juste de signaler que, sans être exceptionnelle, l'acoustique du Théâtre du Huitième est supérieure à celle de l'auditorium Maurice-Ravel, surtout pour un ouvrage comme celui-ci, et, comme il est inutile d'espérer que l'Opéra de Lyon accueille jamais un spectacle lyrique du Festival, on ne peut que se réjouir de cette solution. On doit donc parler de progrès, même s'il ne s'agit cette fois que d'une entreprise expérimentale.

C'est, bien sûr, la notion même de festival qui se trouve ainsi mise en cause : doit-on n'y présenter que des productions exemplaires, ou doit-on se permettre de prendre des risques impensables ailleurs ? La question est de savoir jusqu'où l'on peut aller dans ce sens et si, pour diriger des chanteurs inexpérimentés, il était judicieux de choisir un metteur en scène qui l'était aussi, quand on sait ce qu'il faut d'adresse pour faire vivre un ouvrage aussi fragile sur le plan dramatique.

Le rétablissement de quelques phrases de Shakespeare ne justifiait pas les coupures excessives opérées dans le dialogue par Yvon Gerault. Quelques idées de mise en scène, l'agrément du décor de Bernard Arnould, inspiré de lavis et de pastels, représentant les temples de Sicile, ne compensaient pas une direction d'acteurs presque inexistante. L'abus d'éclairages obscurs, les éternels effets de tulle ou de lumière clignotante détruisaient quelques rares réussites.

Dans la fosse, l'Orchestre national de Lyon, en formation réduite, ne s'est pas toujours montré à la hauteur des subtilités de la partition, et peut-être la direction de Marc Soustrot, plus rapide que raffinée, n'était-elle pas assez exigeante ou a-t-elle porté davantage attention au plateau. Dans la distribution on relèvera les noms de Cecilia Norick (Béatrice), Thierry Dran (Bénédict), André Caroubi (Héro) et André Cognet (Somarone), en se gardant toutefois de distribuer des prix comme s'il s'agissait d'un examen de fin d'année : ils sont au contraire à l'orée de leur carrière, et il faut espérer qu'ils reprendront un jour ces rôles avec l'expérience qui manque à leurs aînés, puisque tel est sans doute le but que se propose le festival.

GÉRARD CONDÉ

THÉATRE

Les adieux inimaginables d'Edwige Feuillère

Edwige Feuillère nous a appris, ou a laissé nous apprendre, que le rôle qu'elle tient aujourd'hui dans la comédie de jeunesse de Jean Anouilh, *Léocadia*, sera le dernier de sa carrière.

Si fidèle, si chaleureux, est l'attachement ressenti par nombre de femmes et d'hommes pour cette grande actrice, que l'annonce de ce départ, et l'on peut même dire de cette « séparation », a aussitôt *déterminé* un déluge de réservations.

Si vraiment Edwige Feuillère doit quitter la scène sur cette interprétation de la duchesse dans *Léocadia*, son ultime participation aura été modeste. Elle ne joue là qu'un « troisième rôle » dans une œuvre mineure d'Anouilh, mise en scène sans grand fait d'armes par Pierre Boutron, dans des décors médiocres de Pace, qui sait faire mieux.

Aussi bien cette modestie a-t-elle toujours été, de même que la courtoisie, la gentillesse, la générosité, la loyauté, une conduite naturelle et constante de cette comédienne, dont on peut dire qu'une estime profonde des publics de différents bords lui est venue sans qu'elle l'ait presque cherchée (1).

Il est remarquable, en effet, que l'une des artistes les plus célèbres, disons de 1930 à nos jours, n'ait participé que par exception aux « grandes dates » du théâtre en France. Sa seule création de très haute dimension fut celle de *Partage de midi*, de Paul Claudel, en 1948. Puis il y eut quelques pièces un peu « fin de parcours » de Giraudoux ou de Cocteau. Dans l'ensemble, elle s'en est tenue à des reprises de succès genre *Dame aux camélias*, ou à des comédies banales.

Il en a été *de* même au cinéma. Edwige Feuillère a joué un nombre incalculable de films, mais elle est absente des œuvres de premier plan, celles, par exemple, de Vigo, Renoir, Pagnol, Carné, Guitry, Gremillon, Clouzot, ou, plus tard, Bresson, Godard. Elle a interprété des comédies courantes, des films B.

Elle est ainsi *devenue* un exemple de l'actrice qui ne doit qu'à elle-même, au caractère de sa présence, aux qualités de son imagination créatrice, d'avoir su, bon an mal an, apporter à la vie personnelle de tout un chacun quelque chose de plus.

C'est l'une des angoisses constantes des acteurs, des actrices, de croire qu'ils ne créent rien, qu'ils ne « font » rien. Qu'ils ne laisseront rien. En réalité, ils sont la création vivante, l'art vivant. Un regard sur la vie. Une voix qui exprime les énigmes de la vie. Le jour donné aux poèmes. Une expression particulière de phénomènes immatériels que les autres arts ne savent représenter. Un proche supplémentaire, bien utile dans la solitude.

Une sagesse de famille

L'art personnel d'Edwige Feuillère a peut-être touché tant de gens parce qu'il est un art rassurant. Un art qui diffuse une autorité en même temps qu'une indulgence, ne serait-ce que dans la manière de se situer dans l'espace et de se poser sur le sol. Même dans les fantaisies on ne peut plus libres, l'art d'Edwige Feuillère irradie une sagesse de famille. La voix dispense une tendresse attentive, qui frôle la sévérité obligée lorsqu'elle joue de notes plus graves, plus gendarme, surtout en fin de phrases. Et l'aisance du jeu, la sûreté de présence, absolues, confèrent au jeu d'Edwige Feuillère en même temps une force et une liberté.

Ainsi l'art de cette actrice a-t-il été d'abord la représentation très personnelle d'une aide, d'un secours, tant et si bien que plus Edwige Feuillère a parcouru de jours, meilleure encore elle a été, puisque c'est malgré tout dans les bras des mères, des tantes, des grand-mères, que l'on peut trouver des conseils et un soutien d'une qualité particulière de compréhension et de grâce.

Ce qui est très beau dans l'art de l'actrice, de l'acteur, c'est qu'il tremble dans la mémoire d'une façon beaucoup plus aiguë que tous les autres arts. Une démarche, un geste de l'épaule, une intonation, et des phrases entières dites d'une certaine voix, appartiennent à l'art de chaque grand acteur, et veillent sur nos nuits. C'est pourquoi, après tout, le « dernier rôle » d'une artiste de la dimension d'Edwige Feuillère ne veut pas dire grand-chose. Elle peut ne plus venir jouer, elle jouera quand même, animant, absente et présente, la conscience intime de chaque spectateur qui l'a vue faire, qui l'a vue créer.

MICHEL COURNOT.

(1) Lire l'entretien de Josyane Savigneau avec Edwige Feuillère dans *le Monde aujourd'hui*, daté 20-21 mai.

PATRIMOINE

JOURNÉE « PORTES OUVERTES » DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Le ministère de la culture organise dimanche 23 septembre une journée « portes ouvertes » consacrée aux monuments historiques. Près de 3 000 édifices publics ou privés seront ouverts gratuitement au public. Certains de ces monuments ou certaines salles pourront être exceptionnellement visités. Ainsi les salons dorés du prince Jérôme, rue de Valois, siège du ministère de la culture.

Les propriétaires privés s'associeront à cette journée en accueillant eux-mêmes les visiteurs et en organisant des animations spécifiques (par exemple, en Ile-de-France, à propos des arts de la table). RTL diffusera des chroniques consacrées à certains monuments peu connus.

Dans chaque région un dépliant recense les monuments participant à l'opération (localisation, heures d'ouverture, animation particulière, etc.). Ce dépliant est disponible dans les directions régionales des affaires culturelles, les offices du tourisme et les syndicats d'initiative. Les monuments eux-mêmes seront signalés par une affiche « L'histoire à monuments ouverts ».

En présentant cette journée, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a fait état des efforts entrepris, notamment par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, pour assurer une meilleure information du public : ouverture de centres régionaux d'information sur le patrimoine, utilisation de la télématique, politique d'édition, installation de panneaux expliquant la nature des travaux en cours dans certains monuments. Le ministère a, en outre, sensiblement renforcé le personnel de gardiennage, permettant d'étendre l'ouverture sept jours sur sept à plus de la moitié des monuments, dont les droits d'entrée ont d'autre part été modulés selon les catégories de publics.

NOTE

Variétés

RÉOUVERTURE DU « 78 »

Las Vegas sur les Champs-Élysées

Jusqu'au milieu des années 70, le 78 avenue des Champs-Elysées abritait le Lido. Puis une discothèque prit la place. Aujourd'hui, sous l'impulsion de Jean-Robert Boudre et d'Erick Clérico, le « 78 » retourne à sa destination première, le dîner-spectacle, et présente un programme importé de Las Vegas où l'on retrouve les éléments traditionnels de la revue distillés avec un certain luxe.

La superbe machinerie de l'ancien Lido n'est pas entièrement utilisée. Mais une partie de l'éclairage est à présent commandée par informatique, plus de six cents projecteurs éclairent la scène et d'autres efforts sur la technique ont été faits.

Le spectacle est surtout illustré par les Fercos, héritiers d'une des grandes dynasties du cirque. Au « 78 », ils sont tour à tour jongleurs, magiciens, prestidigitateurs et dompteurs. Pascal Baudoin et ses ombres chinoises, l'Argentin Juan Figueroa et ses boletas et une troupe de danseuses et danseurs de Las Vegas complètent un bon premier programme. – C. F.

CINÉMA

« LE MEILLEUR », de Barry Levinson

Il était une fois un champion brisé

La réussite individuelle est si concrètement liée à la société américaine que le cinéma (les premiers grands producteurs d'Hollywood furent des self-made men en a fait, depuis longtemps, une mythologie. On la retrouve, ici, dans le monde du sport.

A la fin des années 10, Roy Hobbs, jeune fils de fermier, est initié au base-ball par son père. Il a le don. Mais le père meurt d'une crise cardiaque, au pied d'un chêne foudroyé, un peu plus tard, par un orage. Roy se taille une batte-fétiche dans le bois de l'arbre. Comme dans une conte souvent vu à l'écran, la suite se devine aisément. Le gamin, devenu un jeune homme, désireux d'être le plus grand, le meilleur, s'impose avec sa batte. Il va être un champion, mais une femme mystérieuse met fin à ses rêves.

Rien que cela pourrait faire un film – dramatique – sur l'ascension et la chute d'un joueur de base-ball. Or, ce n'est qu'un début, semé de signes insolites : la mort du père, le morceau de bois, la femme en noir (mauvaise fée), le revolver tirant des balles d'argent. Barry Levinson, dont le premier film, *Diner*, était un tableau social, renverse la mythologie de la réussite vers une lutte, morale et physique, du bien et du mal, au sein d'un univers peuplé de ratés et d'aigrefins.

Si, dans le prologue, Robert Redford retrouve l'apparence de sa jeunesse, son retour sur les terrains de sport, après quinze ans d'oubli, avec le secret d'une blessure qui aurait pu être mortelle, le montre tel qu'il est aujourd'hui. Absent du cinéma depuis 1980, l'acteur reparaît comme s'il y avait eu quelque correspondance entre quatre ans de sa vie et l'histoire racontée par Barry Levinson. Cette osmose entre Redford et le rôle de Roy Hobbs, champion brisé qui remet tout en question, donne une aura étrange au film.

Robert Duvall en chroniqueur sportif, Robert Prosky en juge fripouille et quelques autres sont entourés d'éclairages sombres. La remontée progressive de Roy au sein d'une équipe minable s'accompagne de la présence lumineuse d'une femme en robe blanche, Iris, l'ancienne fiancée, jouée par Glenn Glose, figure de l'amour vrai, de la fidélité et du rachat. Les matches, très spectaculaires, sont autant d'épreuves, la batte devient un objet magique et l'émotion grandit jusqu'à l'apothéose d'une victoire filmée comme un rêve de gloire, une reconquête spirituelle.

Barry Levinson a réussi quelque chose d'étonnant : l'alliance du réalisme, du symbole et de l'onirisme, dans cette œuvre où Robert Redford fait une magnifique rentrée. Avec lui, le « perdant » gagne une âme. On ne s'y attendait pas.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'INTRUS », D'Irène Jouannet

Un secret dans un placard

Sans trop savoir pourquoi, une femme de quarante ans, Anne Guez, vivant solitaire dans un petit appartement d'un grand ensemble, protège de la police Gilles, un jeune brocanteur, mêlé, malgré lui, à un fait divers et qui s'est introduit chez elle de force. Cela commence à la manière d'un polar à la française, mais ce n'en est pas un. Gilles est vite tiré d'affaire. Pourtant, il revient, souvent, chez Anne, en visiteur. Lui qui aime la vie, le mouvement, le contact avec les humains, est intrigué par cette femme blonde et lisse, rivée à sa machine à écrire (elle recopie des enquêtes recueillies au magnétophone) et qui semble vouloir se couper du monde extérieur.

Après avoir mis en place un univers urbain moderne – des tours du treizième arrondissement, où habitent beaucoup d'Asiatiques émigrés, – Irène Jouannet place, face à face, en huis clos, ses deux personnages et fait surgir lentement, de la banalité du quotidien, un mystère feutré, une inquiétude latente. Gilles, on sait qui il est, ce qu'il est. Mais Anne ? Elle rudoie le garçon, le chasse, puis l'accueille, de nouveau, avec plaisir, lui fait des demi-confidences, le tutoie, le laisse dormir chez elle.

Où est la faille ? A force de fouiner, habitude de son métier de « chineur », Gilles trouve un secret dans un placard. Une devinette plutôt. La mise en scène d'Irène Jouannet fait planer un doute. A part quelques longs mouvements de caméra pour des plans-séquences utiles à son propos, la réalisatrice construit des tête-à-tête, des va-et-vient dans l'appartement, montés « cut » sur des situations, des dialogues inaboutis. Cet art affirmé du récit suggestif, du fantastique insidieux, rappelle les contes de l'Américaine Shirley Jackson.

Curieux, gentil, énergique dans son besoin de communiquer ses forces vitales, Richard Anconina se débarrasse de son image de loubard. Grande comédienne sous-employée, Marie Dubois peut enfin donner toute sa mesure, toutes ses facettes. Elle ondoie entre la brusquerie et la douceur, les larmes et le rire, la vérité et le mensonge, le besoin d'amour et son refus. Une première œuvre d'une telle originalité, c'est rare. Et précieux. – J.S.

★ Voir les films nouveaux.

■ LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION MUNICHOISE FILM VERLAG DER AUTOREN cherche à revendre les droits de distribution du film de Wim Wenders *Paris, Texas*, avant même sa sortie nationale en RFA le 28 septembre. C'est la suite du conflit qui l'oppose au cinéaste. Wim Wenders, reprochant à la production de restreindre l'exploitation au circuit d'art et d'essai, avait dénoncé son contrat (*le Monde* daté 19-20 août et du 1er septembre). Après plusieurs référés défavorables à Wim Wenders, l'affaire doit être jugée le 27 septembre.

■ Mme YVONNE DORNÈS DÉCORÉE. – M. Pierre Viot, directeur général du Centre national de la cinématographie, a remis le 20 septembre à Mme Yvonne Dornès, présidente d'honneur de la Cinémathèque française, les insignes d'officier de l'Ordre national du mérite.

■ LA RENTRÉE A DUNOIS. – C'est la rentrée à Dunois avec la musique mécanique de Pierre Charial, ce vendredi 21 septembre. Lui succèdent le lendemain François Couturier, Richard Raux, François Méchali et Humberto Pagnini.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND-PÈRE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.
EDUCATING RITA : Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30, en anglais.
PERSONA : Amandiers (366-42-17), 20 h 45.
J'VEUX DU BONHEUR : Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.
NAPOLÉON : Marigny (256-04-41), 20 h 30.
LE SIXIÈME JOUR : Gymnase (246-79-79), 20 h 30.
LA DANSE DE MORT : Atelier (606-49-24), 21 h.
DUO POUR UN SOLISTE : Montparnasse (320-89-20), 20 h 30.
LES TEMPS DIFFICILES : Variétés (233-09-92), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misantrope.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : voir Festival d'automne ; Concerts : 20 h 30, voir Festival d'automne.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 21 h : Autour d'un texte. Cinéma-Vidéo : 13 h : Children of violence, de B. Jersey ; à 16 h : Cl. Nougaro, de R. Crible ; à 19 h : Lousy Little Six Pence, de A. Morgan ; 15 h : Chagall ; 18 h 30 : la Métamorphose ; Théâtre-Danse-Concerts : 18 h 30 : Joséphine la cantatrice.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45, Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 20 h 30 : le Nouveau Testament.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Andromaque.
BATACLAN (700-30-12), 21 h : Benito Gutmacher.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : Madame, pas dame.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Château de carton.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Rapin.
ESSAION (278-46-42) I. 12 h 30 et 21 h : Tranche de conte ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Riou-Pouchain.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Passage Gatbois.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Hiroshima, mon amour. II. 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.
MARIGNY Salle Gabriel (225-20-74). 21 h. : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00). 20 h 45 : la Dernière Classe.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite Salle, 20 h 30 : la Salle à manger.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi : 21 h : le Plaisir de l'amour.
POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Aire de Shango.
TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.
THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 22 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 21 septembre

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Soldes d'automne.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; , 23 h : Patachanson.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

La danse

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Théâtre d'images.

Opérette

POTINIERE (266-44-16), 20 h30 : le Roi Cerf.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (Théâtre chanté).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Birmingham Symphony Orchestra, dir. : S. Rattle (Brahms-Schönberg, Xenakis, Sibelius).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Die Nacht.

XIXe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(549-14-83)

Sainte-Chapelle, 19 h : L. Reznikov.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Dans la vie tout s'arrange, de M. Cravenne ; Carte blanche et noire à Wim Wenders : la Griffe du passé, de J. Tourneur ; Soixante-dix ans d'Universal : la Cité sans voiles, de J. Dassin.

BEAUBOURG (278-35-57)

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Viridiana, de L. Buñuel ; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival ; 19 h , Cinéma japonais (films historiques) : les Insectes de l'enfer, de T. Yamada.

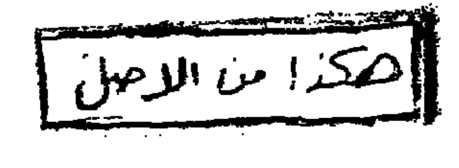
Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (534-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.
DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Cinévog, 14e (874-77-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-94-40).
LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46] ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (516-94-95).
LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mer-

LES FILMS NOUVEAUX

LA FILLE EN ROUGE, film américain de Gene Wilder. Avec Gene Wilder, Charles Grodin, Joseph Bologna, Judith Ivey, v.o., Forums Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'INTRUS, film français d'Irène Jouannet. Avec Marie Dubois, Richard Anconina, Christine Murillo. Forums Orient - Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Trois Parnassiens, 4e (320-30-19).
JAZZ BAND, film soviétique de Karen Chakhnazarov. Avec Igor Skliar, Alexandre Pankratov-Tcherny, Nokolaï Averriouchkine. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
LE MEILLEUR, film américain de Barry Levinson. Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PARIS, TEXAS, film américain de Wim Wenders. Avec Harry Stanton, Nastassja Kinski, Dean Stockwell. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Imperial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Pathé Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Sept Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94)
LES RIPOUX, film français de Claude Zidi. Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte, Régine. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ROCK ZOMBIES (*). Film américain de Krishna Shah. Avec le groupe Holly Moses. V.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
STRESS. Film français de J.-L. Bertucelli. Avec Carole Laure, Guy Marchand, André Dussolier. Forums Orient - Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Pathé Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).





SPECTACLES

cury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.). Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CHARULATA (Ind., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA DÉROBADE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (329-90-10).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FELINE (Tourneur 1942) (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA FELINE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Ciné 13 Première, 19e (259-62-75).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56) : Rialto, 19e (607-87-61).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA LEGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66); Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch). (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

TYGRA LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Lincoln, 8e (359-36-14).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).



COMMUNICATION

M. FILLIOUD DEVANT LES JOURNALISTES DE L'AUDIOVISUEL

De nouveaux espaces de liberté qui restent à maîtriser

Si les conférences de presse du secrétaire d'État chargé des techniques de la communication sont parmi les plus prisées des journalistes de l'audiovisuel, ce n'est pas un hasard : on est toujours sûr qu'elles apporteront leur lot d'annonces importantes, de mesures imprévues et que subsisteront plusieurs interrogations majeures laissant planer sur le développement de ce secteur un suspense dont on peut, au choix, se régaler ou s'inquiéter.

L'important, du moins pour les téléspectateurs, dans l'immédiat, c'est l'autorisation donnée aux chaînes de programmer, en principe à partir de janvier prochain, des émissions le matin.

L'imprévu, ce sont les décisions concernant l'ouverture de la publicité aux radios locales privées, qui ne devrait s'accompagner d'aucune limitation particulière, et la mission qui sera confiée à la Régie française de publicité (RFP) de louer les temps d'antenne laissés libres par les trois chaînes aux associations, entreprises ou institutions *(nos dernières éditions datées du 21 septembre)*.

Tous ces espaces nouveaux de liberté, sur les ondes, sont dégagés avec un art consommé du compromis et un esprit de pragmatisme qui sont la marque de la politique menée par M. Fillioud depuis trois ans. Les deux premières chaînes nourrissent toutes deux d'importants projets matinaux ? On coupe la poire en deux : à Antenne 2 les jours de la semaine, à TF 1 les week-ends. La Haute Autorité renvoie le projet de création d'une « *Régie française des espaces* » avec un zéro pointé à son auteur ? Qu'à cela ne tienne, on confie la tâche de gérer l'accès de ces temps libres à un organisme qui a déjà fourni la preuve de ses talents sur le « créneau » délicat de la publicité. Pour « *un certain temps* » seulement. Combien ? Et ensuite ? « *On verra* ».

Le contingentement de la publicité ouvert aux quelque huit cents radios libres s'avère impossible à surveiller ? Eh bien, on ne surveillera rien et on autorise tout. Mais – prudence – s'il y a des remous, le chef du gouvernement aura toujours la faculté d'imposer des limitations par une circulaire. Un décret le prévoira.

Avec une constance que l'on ne pourrait prendre en défaut, M. Fillioud tire peu à peu le « *système de communication français* » – selon son expression – de la semi-léthargie où il l'a trouvé, en 1981, avec « *précaution* ». « *Nous avons choisi la « dérégulation » raisonnée et progressive...* » quitte « *à ne satisfaire vraiment personne et à mécontenter tout le monde un peu* ».

Mais comment pourrait-on reprocher au secrétaire d'État ce prudent cheminement à tâtons « *entre la rigidité paralysante d'une réglementation abusive et l'anarchie destructrice des libertés d'une absence totale de règles* » ?

Quelles règles du jeu ?

La politique que mène M. Fillioud, en traitant les dossiers les uns après les autres et en transigeant le plus souvent, comporte cependant plusieurs inconvénients, sous-estimés, en l'état actuel. En premier lieu, les différents acteurs de la scène audiovisuelle savent rarement à quoi s'en tenir. Comment peut-on décider d'investissements, comme annonceur, producteur, ou financier dans un secteur aux contours perpétuellement mouvants ?

Les questions – béantes – qui subsistent à l'issue de la conférence de presse du secrétaire d'État en fournissent une trop flagrante illustration. L'incertitude la plus totale règne, par exemple, encore sur les règles du jeu qui seront à observer pour accéder à l'antenne. Faudra-t-il que s'élabore une patiente « jurisprudence » au sein de la RFP ? Comment sera financée la chaîne de service public qui est annoncée sur le satellite TDF 1 pour le début de 1986 ? Sera-t-elle l'occasion pour TF 1 et Antenne 2 d'accéder à une dimension européenne ou s'agira-t-il d'alourdir la barque du secteur public ? Que doit-on entendre par « *chaîne à vocation européenne* » pour le second canal dont devrait disposer la France sur ce satellite ? Et à quelles interrogations les animateurs des radios libres ne seront-ils pas confrontés puisque M. Fillioud a laissé entendre qu'il n'était pas défavorable à l'ouverture de la bande FM aux stations périphériques ?

A quelles logiques économiques obéiront ces nouveaux vecteurs de la communication ? Enfin, quelle sera la cohérence d'ensemble de ce paysage audiovisuel auquel s'ajouteront encore les deux chaînes que la France veut « concéder » à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), Canal Plus et les réseaux câblés ? Sur quels marchés s'amortiront quels programmes ? Où est le projet audiovisuel français ?

ERIC ROHDE.

UN AN APRÈS SON LANCEMENT

Les recettes publicitaires de « Magazine-Hebdo » restent insuffisantes

***Magazine-Hebdo*, fondé par M. Alain Lefebvre, s'apprête à célébrer son premier anniversaire. C'est le 15 septembre 1983 qu'était lancé ce nouvel hebdomadaire dont la caractéristique, selon son créateur, était « *de se situer résolument, mais avec tranquillité, dans l'opposition* ». Après un démarrage en trombe, comme il est d'usage – 360000 exemplaires vendus au premier numéro, – les bruits les plus fantaisistes ont couru sur les chances de réussite du nouveau titre.**

Pour M. Lefebvre, « *les objectifs de diffusion sont globalement atteints* » et le chiffre de 165000 exemplaires est garanti aux annonceurs. Un chiffre qui semble « gonflé » par rapport à celui, faible (10062 exemplaires) des ventes sur Paris-surface. « Magazine-Hebdo *est surtout vendu en province,* réplique son fondateur. *De ce fait, l'indice multiplicateur appliqué habituellement pour estimer la diffusion totale ne tient pas. Ce qui ne veut pas dire que le niveau des ventes en région parisienne nous donne satisfaction.* ».

Le nouvel hebdomadaire compte 38000 abonnés et en escompte 80000 pour la fin de cette année, grâce au mailing qui a été lancé. En ce qui concerne les recettes publicitaires, les 250 pages réalisées en 1983 doubleraient cette année. Mais le calendrier établi par M. Lefebvre pour atteindre les 1700 pages par an, « *point d'équilibre* » financier, risque d'être retardé en raison de l'étroitesse actuelle du marché publicitaire (1).

Qui achète *Magazine-Hebdo ?* Une enquête récente révèle que la majorité des lecteurs – dont 42 % de femmes – ont soit moins de vingt-cinq ans soit plus de quarante. Cette clientèle habite surtout les villes moyennes (51 %) et se répartit en étudiants et lycéens (11,5 %), agriculteurs (0,8 %), ouvriers et employés (20 %), cadres supérieurs (24 %), chefs d'entreprise (20,6 %) et retraités (23 %).

Pour ce qui est du contenu, parfois très « musclé », M. Lefebvre admet que « *certains articles, voire certains titres, gagneront dans l'avenir à être moins agressifs, sans que le fond soit modifié pour autant* ». L'arrivée dans la maison de M. Denis Baudouin, directeur des relations publiques à la mairie de Paris (2), en tant que chargé de mission auprès du directeur de *Magazine-Hebdo* serait en rapport direct avec ce nouveau *look* rédactionnel du journal, comportant notamment le lancement d'un supplément encarté « Paris-Paris » (destiné à développer les ventes dans la capitale) ainsi que des pages féminines, réalisées par les collaboratrices de *Biba*, *Jacinte* et *20 ans*, publications du groupe Média que dirigent Mme Elisabeth Lefebvre et son mari.

Rappelons enfin que *Magazine-Hebdo* réalise chaque mois, avec une personnalité, un « Grand Forum » dont la diffusion est assurée par soixante radios locales privées couvrant l'ensemble du territoire national, « *ce qui constitue pour nous une précieuse promotion* », déclare M. Lebebvre. La confiance qu'il affiche dans la réussite à terme de son hebdomadaire ne lui dissimule pas les difficultés restant à vaincre, notamment le postulat de départ selon lequel : « Magazine-Hebdo *sera le premier des news de la deuxième génération. Les news actuels ont fait leur temps !* »

CLAUDE DURIEUX.

(1) A titre de comparaison, en 1983, *le Figaro-Magazine* a bénéficié de 3525 pages, *le Point* de 3 213, *l'Express* de 3165, *Paris-Match* de 2686 et *le Nouvel Observateur* de 1718 pages de publicité.

(2) Et député européen (liste Veil) depuis juin dernier.

● *Pencassine débute au « Bébête show ».* – Entrée en scène réussie jeudi 20 septembre au « *Bébête show* » de « *Cocoricocoboy* » de Pencassine, version expurgée de la caricature du leader du Front national. Disparition du casque à pointe au bénéfice de la coiffe bretonne de Bécassine, personnage célèbre de la *BD* d'avant-guerre... Abandon également de l'accent germanique dont la réapparition spasmodique est victorieusement combattue par l'absorption de pilules. Un jugement en référé auquel Stéphane Collaro a su apporter la réponse satirique adéquate...

● Le Journal des psychologues *en vente dans certains kiosques.* – Lancé en 1983, *le Journal des psychologues*, publication mensuelle (prix : 25 francs), est désormais en vente dans les Maisons de la presse et les kiosques des grandes villes. Au sommaire du numéro de septembre, un entretien avec le professeur Jean Bergeret et un dossier sur la toxicomanie.

★ *Le Journal des psychologues*, 61, rue Marx-Dormoy, 13004 Marseille. Abonnement : un an, 200 francs.

A VOIR

L'Amazonie de Cousteau

L'Amazonie une mangeuse d'hommes, sauvage ! L'Amazonie impénétrable. Entreprise à la dimension de cette région donc : colossale. Près de six cent cinquante heures de tournage, pour six heures à l'écran, une documentation piquée en France, aux Etats-Unis, une cinquantaine de scientifiques américains, japonais, péruviens. Coût de l'expédition : 6 millions de dollars, financés par TF 1 et l'Américain Ted Turner.

Le succès médiatique des multiples périples du commandant ? Simple. Le commandant Cousteau représente dans la conscience populaire l'homme des missions impossibles, l'aventurier doublé du scientifique qui consacre sa vie à la préservation des espèces vivantes. Sa technique cinématographique saute aux yeux. Quand il montre un paysage, une situation, c'est qu'il y était bien en chair et en os, et, quand il filme, il s'arrange toujours pour se faufiler dans le champ de la caméra, soit lui-même, soit son équipe, soit la *Calypso*, ou un hélicoptère. Avant cette habile mise en scène de lui-même, le commentaire déplie son tapis de métaphores. Une musique grandiloquente, hautement claironnante, trompette les dangers d'une telle expédition. La caméra, souveraine, maîtrise l'espace gigantesque.

Quand il s'agit de filmer la divine nature, en émoi ou en fureur, le reportage réussit incontestablement à nous éblouir. Gros plans sur une tempête dantesque, la faune, la flore ici multipliée par dix, semblent pousser sous nos yeux. Mais quand, au contraire, la caméra s'attache à filmer les hommes, c'est la catastrophe. Que se passe-t-il ? Le mutisme. Aucun dialogue réel ne s'instaure entre ceux qui tiennent l'objectif et ceux qui sont pris. D'un côté, les hommes blancs, technique au poing ; de l'autre, les Indiens avec leurs outils préhistoriques. Pas un mot. La caméra fixe les êtres comme un photographe amateur, filme les babouins du Jardin d'acclimatation. On ne sait plus, on ne sait pas. Alors que quelques instants plus tôt la nature nous semblait si proche, les hommes qui l'habitent paraissent brusquement si lointains.

MARC GIANNESINI

● Chaque mardi, TF1, 20 h 35.

Vendredi 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Renaud au Zénith.
A regarder pour le plaisir de voir Gainsbourg en repêrage, de l'eau salée jusqu'au cou, déclarer : « J'aime les gens hyper-professionnels. » A écouter pour la retransmission du concert de Renaud au Zénith. Il chante ses grands classiques, « Mon HLM », « Loulou », « Morgane de toi »...

21 h 50 Téléfilm : Mademoiselle Clarisse.
d'après V. Leduc, réal. A. Casta. Avec S. Flon, M. Robin, C. Evrard...
Une vieille fille tient une épicerie-buvette dans un hameau du Morvan. Solitaire, elle n'a jamais rencontré celui qu'elle aurait pu aimer. Quand, un soir, elle trouve un homme mort qui réveillera des passions qu'elle croyait éteintes.

23 h 25 Journal.
23 h 30 Clignotant.
23 h 45 C'est à lire

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Péchés originaux.
J'ai comme une musique dans la tête, de P. Lainé, d'après Alberto Moravia, réal. P. Monnier. Avec D. Carrel, J.-P. Darras, R. Porte...
Second volet d'une série d'adaptations de nouvelles de grands écrivains étrangers.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Premiers romans ». Sont invités : Alain Demouzon (la Perdriole), *Marianne Dubertret* (Fany de bulle en bulle), *Jean-Claude Guillebaud* (l'Ancienne comédie), *Bernard-Henri Levy* (le Diable en tête), *Claude Thibaut* (Un cœur en hiver), *et Bernard-Marie Koltès* (la Fuite à cheval très loin dans la nuit).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Mes petites amoureuses.
Film français de Jean Eustache (1974), avec M. Lab, I. Carven, J. Dufranne, D. Mascolo, H. Martinez.
Un garçon de treize ans, élevé par sa grand-mère dans un village du Midi, doit revenir auprès de sa mère à Narbonne, où il perd le bonheur qu'il avait connu. Refusant la psychologie et l'expression sentimentale, Eustache a filmé cette chronique à la manière de Bresson. Au fil d'un quotidien « distancié », un enfant entre en adolescence, à jamais marqué d'une blessure affective dont on est bouleversé, justement par le parti pris de la mise en scène.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Sahel 84, les camions de l'espoir (et à 22 h 20)
Emission de G. Lux et Max Meynier.
Les 22 et 23 septembre dans toute la France se tient la grande collecte Croix-Rouge pour le Sahel. Objet : sauver 500 000 enfants. Charles Aznavour, Pierre Bachelet, Claude Barzotti, Francis Cabrel, Linda de Suza, Hugues Aufray, etc., participent à ce spectacle en appel à l'opération Sahel 84.

22 h Journal.

23 h Espace francophone.
Magazine de D. Gallet.
Arts populaires haïtiens : une enquête sur la peinture, la sculpture, l'artisanat.

23 h 30 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Romance sans paroles » pour violon et piano, de Mendelssohn, interprétée par E. Friedman, violon, et L. Petitgirard, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Série : Comme les six doigts de la main.
17 h 40 Magazine : Thalassa.
18 h Vos livres m'intéressent.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Informations.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Thomas Hobbes, philosophe baroque.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant concert.
20 h 5 Concert (en direct de Munich) : Concours international de musique de l'ARD.
23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Boccherini, Chopin, Debussy, à 1 h, Musique traditionnelle : le chant carnatique.

Les programmes du samedi 22 et du dimanche 23 septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Monde et le Cabinet Nervet-Pont Conseil vous ont proposé pour cette rentrée, les postes suivants:

Directeur Général
Abidjan - Pièces détachées - Automobile

Responsable Département Pneumatiques
Abidjan - Pièces détachées - Automobile

Directeur Administratif et Financier
Transport Aérien

Directeur Etudes et Développement
Ingénieur Electronique Grande Ecole et connaissances en CAO

2 Auditeurs
Grande Ecole - Cabinet d'Expertise Comptable

Responsable Comptabilité
Niveau DECS

2 Ingénieurs Conseil
Grande Ecole

Gestionnaire
Grande Ecole - Agro-Alimentaire

Vendeur + Formateur
Xerox Learning Systems France

Les recherches concernant ces postes sont en cours et votre candidature sera la bienvenue.

Curriculum



15 Rue du Louvre 75001 PARIS.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Esso CHIMIE
• JEUNES INGENIEURS — Réf. VM 11507 H

Yves Rocher — La Gacilly (56)
• RESPONSABLE COMPTABILITE STOCKS — Réf. VM 7/1020 B

Agro-alimentaire
• CHEF COMPTABLE — Réf. VM 21/867 F

TEGAL T.M. CORPORATION — Nantes
• RESPONSABLE MAINTENANCE — Electronique — Réf. VM 20/1031 C

• CONSULTANT SENIOR HF — Réf. VM 4 CNV 984

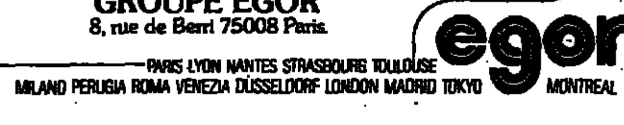
• CONSULTANT — Réf. VM EP 09

• CHARGEE DE CLIENTELE — Réf. VM AG 25

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une Société spécialisée, dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualitatif.
Rémunération (salaire + intéressement), sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Envoyer c.v. manuscrit + photo sous pli personnel à : Jacqueline LOREAU, COMECON, 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

PSYCHOLOGUE

EN FREE LANCE, cherché par Cabinet pour recrutement. Téléphone : 806-34-90.

SERTA SYSTÈMES PARIS
RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT EN INSTRUMENTATION DE MESURE A DISTANCE (Télédétection) ET EN ENGINS TÉLÉCOMMANDÉS recherche

- **UN DIRECTEUR INDUSTRIEL**
- **CHARGÉS D'ÉTUDES**

Ingénieur physicien ou équivalent.
Ecrire 9, passage Cardinet 75017 Paris, qui transmettra.

RÉGIE DE PUBLICITÉ TV recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

méthodique, goût des contacts et assurant administrations des ventes.
Situation stable.
Avantages sociaux.
Envoyer c.v., photo, prétentions s/nº 294.814 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.



emplois régionaux

TECHNICIEN DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES recherché par importante société de PARFUMERIE ET PRODUITS AROMATIQUES.
Poste : RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE AUX AROMES.
Formation : chimie et/ou industrie alimentaire.
Expérience dans ce type d'industrie souhaitée.
Connaissance de l'anglais.
Lieu de travail : GRASSE.
Adresser c.v. avec prétentions à Havas Grasse nº 922.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

REPUBLIQUE
BEAU STUDIO 30 m² + balcon. Immeuble neuf. 272-40-19

6ᵉ arrdt

VUE S/SEINE ET NOTRE-DAME, 100 m², 3ᵉ ét., asc. Trav. à prév. LITTRÉ. 544-44-45.

Mº MONTPARNASSE
Pierre de taille ravalé, 3 pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., 17, rue d'ODESSA, vendredi, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

7ᵉ arrdt

CHAMPS DE MARS
Réception en forme d'atelier s/2 niveaux + 4 chbres, 2 bns, 170 m², 6ᵉ, asc., balc., sol. 2 serv. LITTRÉ. 544-44-45.

BAC-UNIVERSITÉ
2 PCES DE CHARME, parfait état. LITTRÉ. 544-44-45.

Mº ÉCOLE MILITAIRE
CHAMP DE MARS
Immeuble récent, tout confort, grand living double, 1 chambre, grande entrée, cuisine, bains, w.-c., dressing, refait à neuf, voir propriétaire, 78, rue de la FÉDÉRATION, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

Mº DUROC
Studio, petite cuis., bains, bon imm. calme, 10, rue Général-Bertrand, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

9ᵉ arrdt

54, N.-D.-Lorette, calme 3/4 p., asc., sur cour, jdin, 680 000 F. Sam. 15/17 h.

12ᵉ arrdt

Mº MICHEL BIZOT dans imm. en rénovation, beau liv. + chambre, cuis., bain, refait neuf, terrasse. 634-13-18.

15ᵉ arrdt

Mº CAMBRONNE
Imm. récent, tt cft, park., balc., 5ᵉ ét., s/jard., calme, séj., 2 chbres, entrée, cuis. équipée, s. de bains, 15, r. de l'Amiral-Roussin, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

16ᵉ arrdt

NEUF, STANDING, SOLEIL VUE PANORAMIQUE
GD 3 P. TERRASSE
cuis. équipée, bns, finitions soignées. Tél. 504-81-47.

17ᵉ arrdt

27, R. ST-FERDINAND
6ᵉ ét., asc., balc., sans vis-à-vis, tr. beau 3 P., cft, bât. B, ce jour 11/16 h (soir) 588-75-61.

BEL IMM. PIERRE DE T., près
PLACE PEREIRE
131, AV. DE VILLIERS
Et. élevé, asc. Vue s/verdure lumineux, gd 4 P. tt confort 1.150.000 F., sam., 14/19 h.

18ᵉ arrdt

MAIRIE 18ᵉ, bel immeuble, 1ᵉʳ ét. 2 p., cuis., bns, w.-c., cave, tout cft. ETAT NEUF. Px : 285.000 F. 722-78-99.

Mº JULES-JOFFRIN, beau studio tout confort, ref. nf Téléphone : 634-13-18.

Mairie XVIIIᵉ, imm. p. de t. 2 P., tt cft + balc. 320.000 F. 3 pces cuis., w.-c. 398.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Sacré-Cœur, vue Paris. 3 P. tt cft, cuis. équipée. 660.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19ᵉ arrdt

BUTTES CHAUMONT, s/parc, 2 p., cuis., bns., 11, rue MANIN, 4ᵉ ét., asc., samedi 14/17 h.

BUTTES CHAUMONT, s/parc, 125 m², gd stand., séj., triple 51 m² + gde chbre tt cft. 1.280.000 F. Dimanche, lundi 14/18 h, 91, rue Manin, 6ᵉ ét.

78-Yvelines

Neauphle-le-Château (78) vends appt F4 78 m². 1ᵉʳ ét. dble liv., 2 ch., w.-c., s. de bains, cuis., cave, parkg, ds imm. 2 étages, calme, verdure. Prix 370 000 F. Tél. Mᵐᵉ JAVANAUD, bur. 045-05-79 ; dom. 489-36-48 ap. 18 h.

94 Val-de-Marne

Part. vend APPT 145 m² décoré + jardin. Prix élevé justifié. Tél. 873-59-22.

95- Val-d'Oise

CAUSE MUTATION
Part. vend 12' Gare du Nord, petit imm. dans résidence, cadre de verdure. APPT. 70 m² tt cft avec balcon. Prix à débattre. 246-52-34. Heures bureau ou 997-05-54 soir et week-end.

Province

BORD DE MER
COURSEULLES-SUR-MER
Dans très bel imm. caractère, avec tennis privé, parkings
8 APPTS GD STANDING
PORT DE PLAISANCE
GDS STUDIOS, 2 et 3 P.
Poutres apparentes, r.-de-ch., avec terrasse privative dans CADRE VERDURE CALME, à part. de 210.000 F. 766-73-78.

Etranger

Les Paccots/Châtel-St-Denis (Fribourg, Suisse), à vendre appartements 1-2-3-4 pces : dès frs 94.870.-, et parcelles, vue sur le lac Léman. Possibilité de vente aux étrangers.
Faire offre sous chiffre 17-500.233 à Publicitas S.A., CH - 1700 Fribourg (Suisse).

appartements achats

Rech. studio PARIS intra-muros bien situé, même avec travaux. Ecr. VIALE, 1, bd de la Lazarine, 83400 HYÈRES. (94) 65-33-26.

AGENCE LITTRÉ
46, RUE MADAME
544-44-45
recherche pour sa clientèle HOTELS PARTICULIERS APPTS 4 A 8 P. PIED-A-TERRE RÈGLEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 h. Des nombreuses offres de locat. de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES 3, rue Montevideo, PARIS-16ᵉ.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs mutés et personnel. GROUPE PÉTROLIER FRANÇAIS rech. divers appts toutes catégories même loyer élevé ou villas Paris et environs. 503-37-00.

Cherche studio ou 2 P., Paris ou proche banlieue. 1.500 F max./mois. Tél. h. bureau : 526-29-83.

Collaboratrice du journal recherche studio ou 2 pièces quartier Montparnasse ou très proche.
Ecr. s/nº 6.665 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl. Loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

immeubles

SAFRU ACHÈTE CPT TOUS IMMEUBLES AVEC OU SANS TRAVX, INTERMÉDIAIRES COMMISSIONNÉS. 755-69-27.

pavillons

Pavillon récent F4 + 2 garages, proche Sologne (étangs, forêts), s/2.500 m² de terrain. Téléphone : 16-46-42-08-32. Prix 270 000 F à débattre.

Particulier à particulier, cherche à louer petite maison banlieue sud. 2.300/mois maximum. CALME INDISPENSABLE. Téléphone : 829-76-51.

villas

FACE BOIS 5 minutes métro
CHATEAU-DE-VINCENNES
belle villa bien décorée, rez-de-chaussée + 2 niv., grand séjour, salle à manger, cuisine, 7 chbres, 3 bains, 1 dche, garage, joli jardin, 873-57-80.

Limonest, banl. résidentielle LYON, villa grand standing 360 m² hab. + dépendances, piscine, parc arboré 4.500 m², prix 2.200.000 F. Tél. : 16 (7) 835-05-07 horaires bureaux.

maisons de campagne

NIÈVRE
(proche DECIZE)
MAISON DE CAMPAGNE
(ancien pavillon de chasse) couvert tuiles de Bourgogne sur 2.500 m² de verger et parc
PRIX : 218.000 F
CRÉDIT 100 % POSSIBLE
AVEC 5.000 F CPT
S.A. CABINET PIERRE FRANÇOIS
9, place St-Just 58300 DECIZE
Tél. : 16 (86) 25-12-12.

propriétés

OUEST PROCHE PARIS
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ sur très beau parc. Luxueuses prestations Tél. H.B. : 260-66-13.

MANTES (près)
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
Superbes bâtiments du XVIIIᵉ siècle tt cft, 400 m² habitables + maison gardiens, parc aménagé 8.000 m² + 2.500 m² boisés bordé par 2 rivières. 766-73-78.

Part. vd TOURTOUR (Var). Mais. de car., séj., 6 chbres + bains, cuis., cellier et caves. Px 800.000 F. Tél. 757-47-90.

COTE-D'AZUR VAROISE
Bastide de caract. 260 m² hab. dont séj. 110 m², voûte, poutres, chem., 4 chbres, 2 b., 2 wc., grenier 130 m², cellier, gar., piscine, box chev., jardin arboré 1.000 m², hameau, 15 km. Toulon. Px 1.500.000. Téléphone (94) 28-87-61.

BORD DE MARNE, 15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND propriété 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos. Téléphone : 329-58-65.

manoirs

Sud Limousin, particulier vend manoir restauré, 7 pces, cft, entouré 1 ha. 20 a. Parc et bois, gd calme, pleine nature, pêche, chasse, nautisme. Ecr. CAQUERAY, La Buissonnière 19000 TULLE.

Bourbonnais, Manoir 1880, tt cft, 10 pces, parfait état, 1,2 ha, arbres centenaires. Px 590.000. Michel Pezet expert. 03500 Saulcet. T (70) 45-35-70.

locaux commerciaux

Ventes

COTE-D'AZUR
CAGNES-SUR-MER, vend mur, hôtel lux., 3 ét. NN. Prox. hipp. et mer, 720 m² de const. + park., bail réc., poss. achat fond. Téléphon. ap. 20 h 30. (93) 31-17-23/73-84-85.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Automobiles ventes divers

10 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 13 au 24 SEPTEMBRE
ouvert dimanche 23 septembre
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 10 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers
CITROËN

de 5 à 7 C.V.

A vendre Peugeot 305 GR
T. : 267-15-52 après 20 h.

VW Golf cabriolet GLI 1982, 89.000 km, noire, jantes alu, pneus Pirelli P6 neufs, tableau et volant bois, antivol et alarme radio-commandée, manomètres-calandre, 4 phares rect. spoiler BBS, chaîne stéréo et équaliseurs (6 HP), 71 000 F compt. Tél. : (1) 700-41-81.

de 12 à 16 C.V.

Part. vend Berline Jaguar X J 6 1978, 70.000 km, intérieur cuir, climatisation, radio, stéréo pneus neufs, entièrement revisée. 65.000 F. A débattre. Téléphoner à M. BERTEAUX : 026-07-16.

capitaux propositions commerciales

Cherchons
ORGANISATION DE VENTE
pour la vente en Suisse de 25 appartements en copropriété, meublés, dans très joli village de vacances entre Savognin et Saint-Moritz. Avec autorisation de vendre à des étrangers. Disponibles à partir de l'automne 1985.
Sun Bivio S.A., Bellerivematte 12, CH-6006 Lucerne.
Télex 72245 chsiltx.

EURO-DESIGN' 84 BALE
DU 28/11 au 02/12 84
1ᵉʳ salon européen du design
DESIGN MADE IN EUROPE
Industrie, constructions, emballages, intérieur, décoration bijouterie, art graphique mode, etc.
Concours, attribution de prix par jury international
EURO-DESIGN
Représentation pour l'étranger ROSSMARKT 15, Capim center D-6000 Frankfurt 1, RFA
Telex : 412 889 CAPI D.

ENTREPRISE SUISSE
céderait produit sans concurrence à maison de distribution de haute renommée. Clientèle envisagée : gastronomie, industrie, alimentaire, boulangerie, boucherie ainsi que parfumerie...
OFFRONS AFFAIRES CONTINUES ET BÉNÉFICE HAUTEMENT INTÉRESSANT
Ecrire à PERYCOT AG., CH-8053 ZURICH-WEHRENBACHHALDE 54.

propositions diverses

Vous allez faire construire ou acheter sur plans. Un expert impartial peut vous éviter d'onéreux déboires. Appelez M. LAGARDE au (1) 344-54-77.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
PARIS 14ᵉ
EXPOSITIONS
222, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE TECHNIQUE, 15 ans expérience, études BA et second œuvre, coord, 1 an expérience étranger, anglais cherche place stable.
Ecr. s/nº 6.666 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, plus de 15 ans d'expérience multiforme : publicité (média-planning, achat d'espace), études de marché, secrétariat, ouverte à toutes propositions, tous secteurs recherche poste à temps partiel mais de confiance.
Ecr. s/nº 6.660 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiante Maîtrise, licenciée Sciences Eco, bilingue anglais, notions allemand recherche emploi mi-temps, sérieux et stable. Tél. de préférence le matin. 280-04-77.

Docteur en Ecologie
Je n'ai pas de diplôme en informatique, mais une solide expérience de 5 ans dans les domaines de la statist., de la graphique, des bases de données et traitement d'images. Programmat. en APL, Fortran, Basic et PL1 sur micro ordinateur et systèmes IBM (360, 3033). Réalisat. d'une étude de marchés pour une grande administr. Dispon. de suite pour envois de C.V. ou entretien. M. Mazureck, 136, rue Buffon, 34 MONTPELLIER (67) 64-22-36.

Libre de suite, garde-malade sérieuse, bonnes références ch. emploi soir.
Ecrire sous le nº T 068.357 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

l'agenda du Monde

Collections

INVESTISSEMENT EN ŒUVRES D'ART
A vendre en bloc 600 estampes d'un grand maître contemporain. Direct. de l'éditeur pour galerie, réseaux, investisseurs Ecrire Synecom - MS - 29, r. du Colisée, 75008 Paris.

Cours

L'ANGLAIS A TRAVERS LE THÉATRE DE SHAKESPEARE. Cours par petits groupes, plus niv. rens. 585-14-16.

COURS D'ARABE
Collectif et particulier
Tél. : 274-54-56.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 367-09-48 + 113, av. Parmentier, PARIS-11ᵉ.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
Peint à la main, gros, 1/2 gros, détail. Exposit. permanente, 85, rue Michel-Ange 75016. 651-61-67.

Enseignement

PARENTS D'ÉLÈVES
ce n'est pas au 3ᵉ trimestre qu'il faut aider vos enfants. Cours particuliers adaptés : horaires - budget GEGÉ 563-43-43 - 562-13-46.

Livres

Liste livres anciens sur demande. LA CHINE B.P. 416, 63011 Clermont-Ferrand. Téléphone : 73-91-91-40.

Antiquités

URGENT
Vends ARMOIRE LOUIS PHILIPPE, merisier et noyer 19ᵉ siècle, hauteur : 2,35 m, longueur : 1,30 m, largeur : 0,58 m. Prix 6.000 F.
Tél. 402-10-73.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F./m²
Téléphone : 658-81-12.

Restaurants

Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris
77300 FONTAINEBLEAU
Téléphone : 422-61-77
Spécialités poissons.

Sur sa terrasse unique au bord du Loing HOTELLERIE
la Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING
Tél. 16 (6) 424-82-10
Site classé de l'Ile-de-France à 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Porte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides handicapés. Soins assurés petits animaux familiers acceptés, 33, avenue de Vitry 94800 VILLEJUIF
(1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

هكذا من الاصل

MÉDECINE

MISE AU POINT PAR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Une nouvelle technique de diagnostic des allergies

Une équipe de chercheurs de la société française Immunotech vient de mettre au point une méthode révolutionnaire de dosage dans le sang de l'histamine, molécule impliquée dans tous les phénomènes allergiques et inflammatoires. Le procédé sera commercialisé en France et à l'étranger dès le deuxième trimestre de 1985. Il devrait bouleverser le marché mondial de l'allergie, actuellement dominé par la société suédoise Pharmacia.

L'équipe d'Immunotech, dirigée par le professeur Michel Delaage, directeur scientifique, et Mlle Annie Morel, a utilisé la technique des anticorps monoclonaux. Elle annonce avoir mis au point une méthode capable de mettre en évidence l'histamine jusqu'à des concentrations du dixième de nanogramme (milliardième de gramme) par millilitre, soit une sensibilité dix fois supérieure aux techniques actuellement les plus performantes et qui sont par ailleurs complexes et coûteuses.

« *Pour ce qui concerne la sensibilité*, nous a expliqué le professeur Delaage, *la méthode a dépassé nos espérances. Nous reconnaissons un million de fois mieux l'histamine que l'histidine, molécule à la structure très voisine.* » On reproduit ainsi en laboratoire le phénomène allergique, et on peut à volonté déceler son origine (poussières, insectes, pollens, médicaments, etc.).

Cette technique devrait rapidement trouver place en médecine quotidienne. Le diagnostic de l'allergie peut actuellement être fait de différentes manières. Il existe en particulier des tests cutanés (injections cutanées de substances supposées allergènes) ou des méthodes de laboratoire (dosages sanguins des immunoglobulines E, molécules aussi impliquées dans le processus allergique). Chacun de ces procédés comporte néanmoins des inconvénients, en termes d'innocuité et d'efficacité.

Tel qu'il est présenté, le procédé d'Immunotech pourrait donc se tailler rapidement une large part du marché mondial de l'allergie. Un marché estimé pour les seules immunoglobulines à plus de 10 millions de dollars. Un marché en pleine effervescence aussi. Deux sociétés américaines (Ventrex et Allergenetics) tentent depuis peu de réduire les dimensions de l'empire que détient, sur ce terrain, la firme suédoise Pharmacia. Un accord de commercialisation a d'ailleurs été récemment passé entre Allergenetics et L'Oris, division du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA). Des discussions sont aussi en cours entre Immunotech et L'Oris pour la commercialisation du procédé français.

Les spécialistes d'immunologie que nous avons contactés nous ont confirmé l'importance d'un tel procédé. Un aspect particulier pourrait sans doute être étudié à cette occasion concernant les liens entre les taux d'histamine dans le sang et les phénomènes cancéreux. Une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Mme Claude Burtin, hôpital Necker) a en effet établi une corrélation étroite entre de nombreux cancers et une chute des taux d'histamine dans le sang des malades.

JEAN-YVES NAU.

TRANSPORTS

LE NORD-PAS-DE-CALAIS AIDE SES BATELIERS

De notre correspondant

Lille. — La région Nord-Pas-de-Calais a engagé un programme de modernisation de la batellerie avec l'aide de l'Etat et en collaboration avec l'ANTIB (Association nationale des travailleurs indépendants de la batellerie). Le programme porte sur la construction sur cinq ans de cinquante bateaux automoteurs et de cinquante barges. L'Etat apporte une subvention de 22,5 % pour chacun des bateaux construits, et la région avance une somme remboursable en quinze ans par le marinier après un différé de cinq ans, de 39,5 % pour les automoteurs et de 27,5 % pour les barges. Le premier bateau, le *Wilpas*, construit par trois entreprises de Béthune, a été livré à son propriétaire le 12 septembre dernier.

En mettant au point, à partir de 1978, ce programme de soutien à la construction de bateaux neufs, la région Nord-Pas-de-Calais visait un double objectif. D'une part, soutenir l'activité des entreprises régionales, notamment dans le Valenciennois, très affecté par les difficultés d'Usinor ; d'autre part, permettre aux mariniers français d'être mieux armés face à la concurrence étrangère dans la perspective de l'ouverture du réseau des voies navigables français vers les canaux de l'Europe du Nord-Est au gabarit de 1 350 tonnes. Cette ouverture risquait, en effet, d'être préjudiciable à la batellerie française, le matériel étranger étant mieux adapté à ce nouveau gabarit. Les bateaux dont la construction est ainsi programmée auront une capacité de 850 mètres cubes, celle des péniches traditionnelles se limitant à 350 mètres cubes.

Ce plan devrait permettre la création d'une soixantaine d'emplois dans la région. Il représente sur cinq ans quelque 800 000 heures de travail. Celles-ci seront réparties entre trois groupes d'entreprises régionales, Alsthom, les Chantiers d'Estevelles et le GIBL (Groupement industriel de Béthune-Lens).

JEAN-RENÉ LORE.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Gérard CARO et Mme, née Nicky GOLSE, laissent à Jérôme, Caroline, Elodie, la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Christine,

le 18 septembre 1984.

— Anne THIRION et Jean QUÉVAL sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-Jean,

Paris, le 18 septembre 1984.

29, rue de la Fontaine-au Roi,
75011 Paris.

Noces d'or

— Saint-Raphaël, 22 août 1934.
Neuville-aux-Bois. Le Bignon,
15 septembre 1984.

Colette et Jean SEMICHON

ont le plaisir d'annoncer à tous leurs parents, amis, confrères et connaissances qu'ils viennent d'avoir la grande joie de fêter leurs noces d'or entourés de leurs dix-huit enfants et petits-enfants.

59, boulevard Murat,
75016 Paris.

Décès

— M. et Mme André Adler,
M. et Mme Philippe Klein
et leurs filles,
Sa famille,
Sa fidèle gouvernante,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean ADLER.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

18, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

— Famille et amis
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis CALEVAERT-BRUN,
peintre-graveur,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans, survenu dans son atelier, le 18 septembre 1984.

Les obsèques auront lieu le samedi 22 septembre en l'église Saint-Médard, Paris-5e, à 8 h 30, puis au cimetière parisien de Saint-Ouen.

— Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre GILLE,
née Simone Delafon,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 10 septembre 1984, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

Les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité familiale, au lieu de son décès, le 14 septembre.

L'inhumation a eu lieu ce même jour au cimetière de Clussais-la-Pommeraie (Deux-Sèvres).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Famille Gille, 99, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

[Critique d'art de son état, Simone Delafon, qui signait sous le nom de Simone Gille-Delafon, a été membre du comité et trésorier du Syndicat de la presse artistique française, membre du comité fondateur et secrétaire général honoraire de l'Association internationale des critiques d'art (AICA), secrétaire général de la Fédération internationale du film sur l'art (FIFA).]

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Louis HENRY,
officier de la Légion d'honneur,

pieusement décédé en son domicile, 36, rue de Fleurus, à Paris-6e, le 20 septembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, le lundi 24 septembre, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu à Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques), le mardi 25 septembre, à 16 h 15.

De la part de
M. l'abbé Pierre Henry,
Mme Jean-Pierre Poirot-Delpech,
M. et Mme Michel Henry,
M. et Mme Denis Henry,
ses enfants,
Mme Louis Sauve,
sa sœur,
Du docteur Arnaud Poirot-Delpech,
M. et Mme François-Xavier Gillier,
M. et Mme Bernard Lavault,
Christel et Béatrice Henry,
Virginie et Hubert Henry,
ses petits-enfants,
Clément Lavault et Aurélien Gillier,
ses arrière-petits-fils,
M. et Mme Roger Mares,
Mme Alfred Rambaud,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Ses dévoués Jean Moya et Mercedes Carrasco,
Des familles Henry, Perrody, Sainsere et Rambaud.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses enfants,
Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès du

comte Jean MODERAT D'OTEMAR,
artiste peintre,
adjoint au maire,

à Oppède, le 16 septembre 1984,
dont les obsèques ont eu lieu à Oppède-le-Vieux, le 18 septembre, en toute intimité, et tiennent à remercier tous les amis connus et inconnus qui ont participé à leur deuil en ce jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'Antelme »,
84240 Latour-d'Aigues.

— Le président
Et les membres du conseil d'administration du Syndicat des fabricants industriels de glaces, sorbets et crèmes glacées (SFIG)
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Louis ORTIZ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président du groupe Ortiz-Miko,

survenu à Saint-Dizier le 19 septembre 1984.

Les obsèques auront lieu le samedi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Saint-Dizier.

3, rue de Logelbach, 75017 Paris.

— M. et Mme Pierre Penot,
Le Père François Penot (OFM),
Les docteurs Jacques et Janine Penot,
M. Georges Penot,
M. et Mme Michel Penot,
M. et Mme Jean-Pierre Maupas,
Le docteur Chantal Penot,
Le docteur et Mme Bernard Penot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Mornet,
ses sœur et beau-frère,
Les familles Doliveux, Mornet, Bordier et Pannier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Victor PENOT,
née Jeanne Doliveux,

endormie dans la paix du Seigneur, à Blois, le 19 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Blois, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, quai du Foix,
41000 Blois.

Remerciements

— Saint-Lager. Bressac. Plaisir. Cavaillon. Strasbourg. Tananarive. Versailles. Corbas.

Mme Annie Metzger,
Pascal et Mireille Metzger,
Mme Anne Metzger,
Sœur Pascale Metzger,
M. et Mme Claude Metzger
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Metzger
et leur fille,
M. et Mme René Barde,
Les familles Barde, Landreau, Winninger, Metzger,

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Jean-Jacques METZGER,

et de ses enfants
Georges-Nicolas, Jean-Alexandre
Anne-Sandra,

vous adressent leurs sincères remerciements.

— Mme Jean Resseguier,
Le docteur Jean-François Resseguier,
Florence Resseguier
Et leur famille,
très touchés des marques de sympathie que leur ont témoignées leurs amis lors du décès du

docteur Jean RESSEGUIER,
chevalier de la Légion d'honneur
croix de guerre 1939-1945,

les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

Communications diverses

— Le Musée de l'histoire de France (Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, à Paris-3e) fermera provisoirement à partir du 24 septembre pour travaux. Les groupes scolaires peuvent cependant bénéficier de visites guidées sur rendez-vous en téléphonant au 277-11-30, postes 2291, 2297 ou 2262.

— Journée « portes ouvertes » des monuments historiques le dimanche 23 septembre. A cette occasion, la cour de l'hôtel de Soubise (Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e) sera ouverte au public de 10 à 18 heures, et l'entrée du Musée de l'histoire de France sera libre de 14 heures à 17 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, vendredi 21 septembre, à 9 heures, salle des fêtes, Mlle Chantal Bruneau : « La distinction entre les obligations monétaires et les obligations en nature. Essai de détermination de l'objet. »

— Université Paris-II, lundi 24 septembre, à 17 heures, salle 110, M. Hassan Fallah Zadeh : « La condition juridique de la femme musulmane iranienne. »

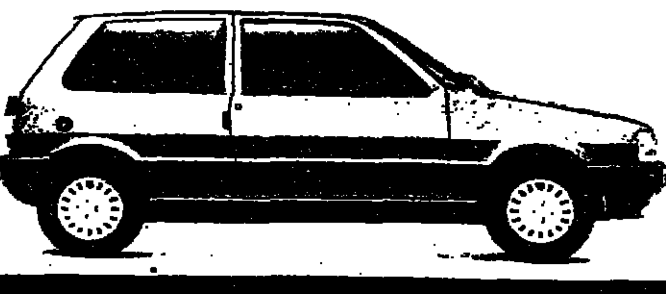
— Université Paris-II, lundi 24 septembre, à 14 h 30, salle des fêtes, M. Mossaad Kotb : « Le rôle de la volonté dans la formation du contrat en droit musulman comparé. »

— Institut d'études politiques de Paris, mercredi 26 septembre, à 14 h 30, salle André-Siegfried, Mme Annick Percheron : « La socialisation politique dans l'enfance et l'adolescence (thèse sur travaux). »

Conférences

— Les « Grandes Conférences de Paris » ouvrent un nouveau cycle de rencontres et débats, réservé aux abonnés, tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 45, boulevard Raspail. Pour conditions d'abonnements, écrire, en joignant une enveloppe timbrée et libellée, aux Grandes Conférences de Paris, BP 146, 93163 Noisy-le-Grand. Cedex.





Le Minitel arrive chez les commerçants

Si le commerce fait grise mine face à la conjoncture depuis de longs mois, le secteur de la distribution n'en est pas moins en forte hausse : à en croire l'Association française de recherches et de statistiques commerciales, plus de la moitié des entreprises créées en 1983 l'étaient dans ce secteur. Il est vrai aussi que beaucoup d'entre elles disparaissent aussi vite qu'elles étaient nées...

Rien d'étonnant, en tout cas, à ce qu'elles soient parmi les premières à s'intéresser aux nouveaux outils de communication qui facilitent leurs rapports avec les réseaux de vente, les clients, les fournisseurs, etc., assurent une meilleure gestion de stocks. De fait, l'image de la télématique était déjà fort bonne dans les entreprises dès l'an dernier, notamment dans les grandes entreprises, où les besoins de circulation de l'information sont les plus cruciaux.

Parmi les outils télématiques mis depuis quelques années à la disposition des utilisateurs professionnels vient en tout premier lieu le Vidéotex. La numération des réseaux, l'amélioration de la qualité du téléphone, etc., et les efforts déployés par la direction générale des télécommunications, ont permis le développement de ce moyen de transmission et laissent prévoir pour les prochaines années d'autres techniques qui intéressent particulièrement la distribution : arrivée de la carte à mémoire en particulier, mais aussi de télécopieurs à bas prix. Les expériences de télépaiement avec cartes à mémoire, suivies de près par les distributeurs, et notamment par les sociétés de vente par correspondance, se poursuivent de manière jugée satisfaisante (750 commerçants équipés à Blois, Lyon et Caen).

Le CECOD (Centre d'études du commerce et de la distribution), recense aujourd'hui une centaine d'applications du Vidéotex dans le commerce, la distribution et les services, parmi les quelque 450 à 500 services qui seraient accessibles sur un terminal Minitel au grand public et aux professionnels. L'essentiel de ces applications concerne les rapports entre fournisseur (grossiste ou fabricant) et distributeur. Mais l'utilisation du Minitel « l'annuaire électronique, » qui arrive en force aujourd'hui dans les foyers a aussi des conséquences sur les rapports avec le consommateur.

De fait, elle peut permettre de « dynamiser » les ventes. Le Minitel peut être un véritable outil de marketing, dépassant la simple publicité et fournissant à l'utilisateur final une véritable information sur le produit. Autre aspect, non négligeable : la comptabilité des appels faits sur une banque de données, proposée à la consultation par un distributeur ou par un groupement de commerçants, constitue une ébauche de sondage, qui permet de mieux cerner les besoins de la clientèle. C'est particulièrement vrai, pour les réseaux de distribution par correspondance qui ont développé des services Vidéotex, puisqu'ils évaluent en temps réel la demande du consommateur, qualitativement, et quantitativement. Sans oublier les possibilités de messagerie qui seront mises dans les prochains temps à la disposition du public pour dialoguer avec les fournisseurs de services.

Les avantages sont multiples : rapidité, fiabilité, coût faible. Encore faut-il – et aujourd'hui, quiconque utilise un Minitel en est parfaitement conscient – que le système réponde techniquement à la demande : trop souvent, encore, les accès aux services sont impossibles (service interrompu, encombrement des accès), et les notes de téléphone des utilisateurs grimpent. Le coût faible dont il est question le devient nettement moins avec une taxe de base à 0,75 F, puisque tous les services coûtent au minimum la communication, à laquelle il faut ajouter, éventuellement, le prix du service. Reste que la diffusion des terminaux Minitel de « l'annuaire électronique » par l'administration des PTT donne aux professionnels un nouveau champ d'action (c'est le cas pour les banques, par exemple), et les pousse à développer des services proposés directement au consommateur.

Pour les professionnels, le Vidéotex a aussi d'autres avantages qui concernent directement la gestion des entreprises. L'interactivité du système en fait toute la valeur, pour les principales utilisations : gestion de stocks, passation de commandes, consultation de fichiers. De fait, toutes ces démarches étaient, et sont encore dans la majorité des cas, faites par lettre, téléphone, voire télex. Mais morcelées. Par exemple, la réception par un fournisseur d'une commande émanant d'un distributeur l'obligeait à une deuxième démarche, séparée de la validation de la commande : celle de vérifier ses stocks, et de les mettre à jour une fois la commande enregistrée.

La télématique, couplée à des outils de gestion informatique, simplifie singulièrement l'opération, en permettant au distributeur et à son fournisseur de confronter en temps réel la commande et les stocks correspondants. Gain de temps, gain d'argent, meilleure gestion. Le service est ouvert en outre 24 heures sur 24. Pas de grève du courrier à redouter, mais surtout, libération des contraintes que constituent les heures d'ouverture du siège du grossiste ou du fabricant (en général fermé le samedi, jour où les commerçants sont ouverts...) : les commerçants utilisateurs apprécient ces facilités, proposées sur un équipement simple à utiliser, et qui ne nécessite aucune formation. Il assure en général une « autocorrection » dans les prises de commandes (signalant, par exemple, les erreurs de codage des marchandises réclamées, et proposant une procédure de validation qui permet la relecture de la commande avant son envoi).

C'est le cas chez les concessionnaires Peugeot, avec le système CEPTEL, ou chez les concessionnaires Philips, à qui Service SA propose un service Vidéotex pour la maintenance des produits grand public de la marque. Les initiatives sont d'ailleurs bien accueillies, à en juger par les résultats dans ce dernier cas : de 850 terminaux branchés en 1983, au départ de l'opération, on est passé cette année à 3 000 terminaux, qui représentent quelque 80 % du total des lignes de commandes.

Dans certaines chaînes de distribution, le coût des installations est pris en totalité en charge par le siège du groupe : c'est le cas pour CODHOR, coopérative d'horlogerie-bijouterie, qui installe des terminaux chez ses deux cent soixante-dix adhérents, et dans trois cent dix magasins. But de l'opération, explique Philippe Cros, qui dirige l'information : « *Il faut répondre très vite aux demandes des adhérents qui, pour des raisons de sécurité, ne disposent plus véritablement de stocks dans leurs magasins. Les stocks sont en fait groupés au siège social. Le Vidéotex leur donnera donc la possibilité de passer rapidement commande, de vérifier leurs en-cours, d'échanger des informations, etc.* » Coup double donc : une meilleure sécurité, mais surtout une meilleure gestion de stocks, moins onéreuse. Ce qui se traduit d'ailleurs par une croissance de la demande.

Question de coût

Le succès de curiosité n'est sans doute pas seul responsable des six à sept cents commandes supplémentaires par jour qu'enregistrent les Coopérateurs de Champagne, dont les quatre cent quarante-deux magasins s'équipent pour la vente sur catalogue en complément de l'essort du magasin. On peut y voir aussi la marque de la simplicité d'utilisation, d'un coût peu élevé, et de la confiance dans le système.

Au-delà de la gestion des produits vendus, c'est également une gestion de clientèle qu'autorise le Vidéotex, par le biais des questionnaires et sondages auprès des clients abonnés et auprès des distributeurs télématisés. Ainsi peut-on imaginer, par exemple, une exploitation des informations obtenues sur Vidéotex pour évaluer le délai d'écoulement d'une collection de prêt-à-porter.

Mais tout n'est pas rose dans les applications Vidéotex du commerce. A terme, le service au client en est certainement aussi amélioré. Mais certains aspects posent encore problème.

Pour les difficultés techniques, on peut gager que c'est le temps qui apportera la solution. Il ne faut pas oublier que la télématique a moins de quatre ans d'âge, et que les expérimentations actuelles font les frais des essais. Ce n'est d'ailleurs pas un mystère si nombre d'organisations commerciales attendent encore avant de s'équiper. Le coût d'utilisation, lui, ne va sans doute pas diminuer. Certes, les organisations qui utilisent Transpac pour leurs transmissions bénéficient d'un tarif très inférieur à celui du téléphone. Mais pour les autres, les augmentations successives de la taxe de base sont encaissées de plein fouet ! Quant au prix des terminaux, la location est faible, mais l'achat éventuel reste élevé.

Le problème du coût est lié à un autre élément : le terminal Minitel ne dispose pas encore de mémoire. La passation des commandes doit se faire en direct, donc pendant les heures d'ouverture des magasins, qui correspondent en général aux heures plein tarif de la communication téléphonique. Pas question, comme dans le cas d'un terminal informatique portable, de faire passer les commandes aux heures creuses automatiquement. Et la génération des terminaux Minitel « intelligents » ne sera sans doute que la deuxième ou la troisième... On peut, évidemment, s'équiper d'un micro-ordinateur doté d'une carte Vidéotex et d'un Modem, mais c'est plus cher...

Enfin, il ne faut pas oublier que la télématique ne bénéficie actuellement d'aucune disposition juridique de protection vraiment sûre. L'informatique, elle-même, n'en a que peu. Autrement dit, la passation de commandes par un commerçant, s'il y a contestation, est difficile à prouver. Et l'éventuelle reproduction de l'écran sur papier (moyennant une imprimante qui majore les coûts) ne peut qu'appuyer la bonne foi du plaignant, mais pas servir de preuve devant les tribunaux. La signature télématique qui serait reconnue par la loi n'est pas encore pour aujourd'hui...

MONIQUE DUPLAN.

MICRO-ORDINATEURS

Les ménages français tardent à s'y mettre

Les ventes de micro-ordinateurs en France ont atteint 340000 exemplaires en 1983, soit une progression de 150 % par rapport à l'année précédente, et le parc installé au 31 décembre se chiffrait à 500 000 unités, indique une étude publiée lundi à Paris et réalisée par la société américaine IDC.

Les ventes aux particuliers (204 000 exemplaires) sont celles qui ont augmenté le plus rapidement (+ 200 %), mais cette explosion ne doit pas dissimuler la faiblesse du parc installé en France, où le démarrage a été plus tardif que dans certains pays, souligne l'étude.

Or 1,5 % des ménages français seulement sont équipés d'un micro-ordinateur contre 11 % en Grande-Bretagne (où les ventes ont atteint 1,3 million d'unités) et 11 % également aux États-Unis.

Six constructeurs contrôlent 90 % du parc installé chez les particuliers, souligne IDC : le britannique Sinclair arrive en tête avec 55250 exemplaires (27 %), suivi par l'américain Texas Instruments, qui a annoncé son retrait de ce marché en octobre 1983 (22,6 %), le britannique Oric (13,7 %), Thomson (le seul français ayant une part significative : 12,5 %), et les américains Commodore (11,8 %) et Apple (2,4 %).

Pour les applications professionnelles et de gestion, 82 000 unités ont été vendues en 1983, et Apple se place largement en tête du classement avec 24,8 % des ordinateurs monopostes, dont le prix varie de 3 500 francs à 300 000 francs.

Sur ce même marché, Apple, qui a vendu un total de 27 000 micros en 1983, est suivi par IBM (11,6 %), Commodore (6,8 %), Olivetti-Logabax (6,7 %), Victor (5,6 %), les français SMT (5,3 %) et Bull (3,7 %). En ce qui concerne les ventes de micro-ordinateurs multipostes, Burroughs se situe au premier rang avec 21,3 %, tandis que Bull contrôlerait 15,4 % de ces ventes, Olivetti-Logabax 8,1 % et IBM 7,8 %.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La formation, l'installation des jeunes et les offices sont les priorités du budget 1985

Parce qu'il n'est pas triomphal ni catastrophique, le projet de budget de l'agriculture pour 1985 a été présenté, jeudi 20 septembre, par M. Michel Rocard sous l'angle de la cohérence entre les engagements du gouvernement et les choix financiers. C'est bien le moins.

« *Le dérapage des finances publiques, qui avait commencé en 1977-1978, et qui s'est poursuivi en 1982, implique deux choses,* a déclaré M. Rocard, *limiter les dépenses et trancher dans le vif pour faire disparaître des mesures inutiles. Le choc chirurgical a eu lieu pour l'agriculture en 1984. En 1985, nous échappons à une seconde opération brutale.* »

Trois principes ont présidé à l'élaboration de ce devoir d'Etat pour 1985 : « *Un traitement équitable de l'agriculture dans un contexte budgétaire difficile; le respect des engagements pris par le gouvernement ou votés par le Parlement; la priorité à la modernisation des exploitations et des entreprises du secteur agro-alimentaire et forestier.* »

L'ensemble des dépenses bénéficiant à l'agriculture s'élèvera à 105,7 milliards de francs (+ 5,8 %, soit une progression parallèle à celle du budget de l'Etat dans son ensemble). Dans ce total, le budget du ministère de l'agriculture au sens strict s'élève à 32,5 milliards de francs (+ 4,3 %, soit une progression légèrement inférieure à celle de la moyenne des budgets civils, 4,6 %). Au sein de cette enveloppe, les dépenses ordinaires (ou de fonctionnement) s'élèvent à 30,7 milliards (+ 4,1 %) et les dépenses en capital (ou d'investissements) à 1,7 milliard (+ 7,2 %). Mais avec les comptes spéciaux du Trésor (1), qui sont également des crédits d'investissements, le total des dépenses en capital atteint 3,2 milliards de francs, en augmentation de 1,6 %.

Dans le détail des mesures budgétaires, on note que la subvention du budget du ministère pour la bonification d'intérêt des prêts du Crédit agricole diminue du fait de la détente sur le marché des capitaux de 5 %. Elle s'élève à 6,1 milliards et représente près de 20 % du budget de fonctionnement (dépenses ordinaires). La subvention du budget du ministère au Budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) s'élève à 7,4 milliards avec un pourcentage d'augmentation modérée par rapport aux années précédentes (+ 2,8 %), mais elle absorbe toujours près du quart des dépenses ordinaires. Le BAPSA lui-même, qui est le régime de couverture sociale des agriculteurs et des salariés de l'agriculture, s'élève en dépenses et en recettes à 62,1 milliards. Il est alimenté par les versements de l'Etat (à raison de 34 %), par le reversement des autres organismes de sécurité sociale au titre de la compensation démographique et par les cotisations des assujettis. Celles-ci ne progressent que de 7,3 % contre 9,8 % en 1984, 16,5 % en 1983 et 21 % en 1982. Ces fortes hausses, en décélération donc, s'expliquent par la volonté de rééquilibrer les sources de financement des dépenses sociales, par une plus grande participation des intéressés (2).

Au titre du « *traitement équitable* », M. Rocard signale des mesures nouvelles, pour les offices par produit (+ 25 %) avec 3,7 milliards, soit 12 % des dépenses ordinaires. Une partie importante de ces crédits revient à l'Onilait pour le paiement des primes à la cessation d'activité laitière de 1985, celles de 1984 devant être financées par le collectif budgétaire de fin d'année.

Au titre des engagements pris ou votés, l'accent est mis sur l'enseignement agricole public (création de cent emplois, titularisations, harmonisation des statuts du personnel et du niveau des bourses avec l'éducation nationale), ainsi que sur l'enseignement privé, important en agriculture, dont la dotation augmente de 4,9 %, et de 34 % par rapport à 1983. Engagement tenu également par rapport aux priorités définies dans la loi de plan, avec des lignes budgétaires nouvelles pour la modernisation des techniques de production et de gestion (30 millions de francs) et une augmentation pour les actions de pré-installation (12,5 %), tandis que la dotation budgétaire accordée à la SOPEXA, pour la promotion des produits agricoles est, pour la première fois, assurée dès le budget initial. Dix-huit régions sur vingt-deux avaient inscrit l'agriculture et les industries agro-alimentaires comme priorités. Aussi la moitié des autorisations de programme du ministère de l'agriculture est-elle affectée aux contrats de plan et un effort important sera fait pour les crédits de paiement, de façon à corriger les insuffisances du budget 1984 dans ce domaine. Autres engagements tenus : la revalorisation de l'indemnité spéciale de montagne et l'extension des zones où elle peut être versée, la dotation accordée à l'office des vins, ONIVINS, pour le financement des contrats de stockage à court terme, afin de pallier la défaillance du budget européen.

Sous le volet de la modernisation, M. Rocard range d'autres mesures encore qu'il juge significatives : démarrage d'un programme de quatre ans pour l'équipement des lycées agricoles en informatique (28 millions en 1985), création de cinquante-huit emplois de chercheurs et augmentation de 10 % des crédits d'investissement de l'INRA, augmentation de 25 % des crédits de paiement pour l'irrigation, le drainage et les grands travaux hydrauliques, de 27 % pour les compagnies régionales d'aménagement, de 12 % pour les crédits d'acquisition et de travaux dans le domaine forestier, mais de 4 % seulement pour le fonds de développement des industries du bois. Pour le financement des industries agro-alimentaires, l'enveloppe de 447 millions reste inchangée, mais répartie différemment. Le fonds d'intervention stratégique (FIS), qui permet un financement plus global des investissements des entreprises, récupère ce que perd la prime d'orientation agricole (POA) moins souple d'utilisation. On retrouve la modernisation avec l'effort pour l'installation des jeunes, puisque l'enveloppe qui lui est consacrée augmente de plus de 23 %. Le livret d'épargne entreprise créé en juillet dernier sera ouvert au secteur agricole et le Crédit agricole devrait améliorer cette formule avec un prêt complémentaire à 9 %. La fiscalité agricole, enfin, pourrait être modernisée également puisque M. Rocard a laissé entendre que le gouvernement ou les parlementaires prendraient des initiatives en ce sens lors de la discussion du projet de loi de finances. Ces initiatives pourraient notamment déboucher sur des mesures d'encouragement à l'investissement.

JACQUES GRALL.

(1) L'ensemble des dépenses bénéficiant à l'agriculture se décompose de la façon suivante : budget du ministère, 32,5 milliards (+ 4,3 %) ; dotation du budget général au budget annexe des prestations sociales agricoles, 43 milliards (+ 5,5 %) ; part des versements des ressources propres au budget communautaire pour l'agriculture, 26 milliards (+ 9,2 %) ; comptes spéciaux du Trésor, 1,5 milliard (– 4,2 %) ; détaxe sur les carburants agricoles, 64 millions (inchangé) ; autres départements ministériels, pour la recherche agronomique, 1,9 milliard (+ 6,5 %) et pour l'aménagement rural, 340 millions (+ 3,5 %) ; divers, 269 millions (+ 3,5 %). Soit un total de 105,7 milliards.

(2) Au cours de sa conférence de presse jeudi 20 septembre, M. Guillaume, président de la FNSEA, s'est étonné que les prestations sociales des agriculteurs puissent augmenter de 7,5 % (alors que les prestations ne progresseraient que de 4,5 %) au moment où le gouvernement promet une baisse des prélèvements obligatoires.

UN ENGOUEMENT POUR « L'ÉCOLE VERTE » ?

L'enseignement agricole public a accueilli, pour la rentrée de 1984, 51 000 élèves, soit une progression de 6 % sur l'an passé, « *taux qui n'avait jamais été vu depuis dix ans* », a déclaré M. Rocard. Le ministre s'est félicité de la réussite de cette rentrée scolaire, due, semble-t-il, au renforcement des effectifs d'enseignants (6 000 personnes), avec la titularisation de 510 maîtres auxiliaires, 280 créations d'emplois en 1983 et en 1982. Soixante classes ont été ouvertes, contre quarante en 1983 et aucune en 1982. Le déficit théorique du nombre de postes global a été ramené de 170 à 40 pour cette rentrée 1984, a précisé le ministre.

BAISSE DU REVENU EN 1984, CONFÉRENCE LAITIÈRE

La FNSEA réunira son conseil national le 4 octobre

La FNSEA réunira son conseil national le 4 octobre pour arrêter sa stratégie avant deux échéances : la conférence laitière prévue pour la mi-octobre et un rendez-vous avec le premier ministre pour examiner les conséquences de la chute du revenu agricole, a annoncé, jeudi 20 septembre, M. François Guillaume.

En dépit de fortes et belles moissons, le revenu agricole moyen devrait être en baisse pour 1984. L'assemblée permanente des chambres d'agriculture a présenté au premier ministre son estimation provisoire de la mi-septembre : – 4 %. Il faut s'attendre à des évolutions contrastées, mais la baisse devra être importante pour le lait, pour la viande bovine, secteur où « *la chute sera masquée par la décapitalisation due aux abattages* », a précisé M. Guillaume. Le président de la FNSEA se félicite, pour le commerce extérieur, que l'on puisse exporter plus de céréales (d'ailleurs les négociants viennent d'indiquer qu'ils étaient prêts à exporter 3 millions de tonnes sans aides de la CEE) mais « *avec une baisse des prix de 10 % l'affaire est moins bonne pour les paysans* », a-t-il déclaré.

Comme les autres organisations professionnelles, la FNSEA regrette les insuffisances du budget de l'agriculture. Mais c'est la situation européenne qui inquiète surtout la FNSEA ; la Commission n'a pas assez de fonds pour boucler son budget de 1984, et, tant à Bruxelles qu'à Paris, on poursuit l'idée d'un élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal sans prendre en compte les données économiques pour l'agriculture française.

M. Guillaume, enfin, s'est montré très pessimiste sur l'avenir de la production laitière, estimant que la France, à force de tergiversations du ministère de l'agriculture, « *risquait de ne pas couvrir le contingent alloué par Bruxelles* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7500	9,7600	– 50	– 20	– 110	– 65	– 360	– 240
$ can.	7,3752	7,3844	– 100	– 65	– 186	– 140	– 495	– 376
Yen (100)	3,9364	3,9418	+ 115	+ 140	+ 265	+ 305	+ 810	+ 888
DM	3,0704	3,0828	+ 130	+ 145	+ 265	+ 285	+ 700	+ 760
Florin	2,7235	2,7268	+ 95	+ 112	+ 195	+ 222	+ 555	+ 803
F.B. (100)	15,2989	15,3242	+ 25	+ 90	+ 65	+ 175	+ 255	+ 541
F.S.	3,7945	3,8014	+ 155	+ 181	+ 335	+ 370	+ 1000	+ 1079
L (1 000)	4,9821	4,9903	– 165	– 158	– 365	– 344	– 1055	– 990
£	11,7878	11,8438	+ 20	+ 64	– 10	+ 97	– 70	+ 215

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11 1/4	11 1/16	11 7/16	11 1/8	11 1/2	11 3/8	11 7/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 7/8	5 7/8	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 5/16	5 7/8	6 5/16	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 1/8	10 7/8	10 1/4	11 1/16	10 1/4	11 1/16	10 1/8	10 5/8
F.S.	1 5/8	2 1/4	5 5/16	5 11/16	5 5/16	5 11/16	5 1/4	5 5/8
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	14 3/4	15 1/2	14 3/4	15 1/2	15 1/8	15 3/4
£	10 1/4	10 7/8	10 5/8	11 1/8	10 11/16	11 1/8	10 11/16	11 1/8
F. franç.	10 3/4	11 1/4	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11 1/4	11 1/4	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Creusot-Loire entre les réalités industrielles et l'illusion lyrique

Framatome et Usinor doivent rendre leur « *expertise* » sur Creusot-Loire (carnets de commandes, encours, stocks) au plus tard le 28 septembre. Il est vrai qu'il y aura alors trois mois que la cessation de paiement du numéro un de la mécanique en France aura été déclarée. Mais déjà les grandes lignes du nouveau montage — après le retrait de Fives-Lille — sont connues.

Usinor est donc chargé d'étudier la reprise de la métallurgie et de l'armement. Une activité compensant l'autre serait-on tenté de dire, puisque l'armement, « *un métier d'avenir* », affirme l'un des protagonistes en souriant, dégage une marge (150 millions de francs par an) équivalant à peu près aux pertes de la métallurgie.

Framatome de son côté examine la division énergie de Creusot-Loire, Neyrpic une firme qui construit des turbines, des vannes, des conduites forcées et des composants nucléaires et dont les résultats en 1983 ont été bénéficiaires de 9,5 millions de francs (mais dont le carnet de commandes n'est *pas florissant*), enfin Mecanica Pesada, filiale brésilienne de Creusot-Loire, qui fabrique des équipements énergétiques et industriels et qui, elle aussi, est bénéficiaire. Enfin Framatome avait déjà été chargée auparavant d'envisager la reprise de la Chaudronnerie de Chalon-sur-Saône. Mais il semble acquis que cela ne se fera que si les pouvoirs publics tranchent en faveur de ce site pour l'investissement d'une grosse cintreuse (alors que les militaires entendaient obtenir un tel investissement pour l'arsenal de Cherbourg).

La cohérence industrielle entre les deux pôles ainsi créés serait réalisée par des prises de participation croisée des deux groupes dans les sociétés nouvelles créées. De plus une société commune, dans laquelle pourraient aussi entrer Jeumont-Schneider et d'autres sociétés, reprendrait les services du Creusot (SGSI, SERTA).

Le périmètre de reprise est ainsi un peu plus étroit que dans le projet précédent où intervenaient Fives-Lille, Framatome et Usinor. Mais les sociétés qui échappent pour l'instant à ces nouveaux pôles, Clecim, Martin SA, SMFI sont bénéficiaires, ont des repreneurs possibles et ne posent guère de problèmes.

Les pouvoirs publics ont aussi avancé dans la recherche de solutions pour les départements ou filiales de Creusot-Loire qui n'étaient déjà pas incluses dans le premier projet. Delattre-Devivier, société d'entreprise générale qui compte 4 000 salariés et est une filiale à 100 % de Creusot-Loire, doit trouver de nouveaux actionnaires, dit-on. Avec une restructuration cette société peut vivre. Partenaires financiers et industriels seront donc sollicités pour former un nouveau tour de table.

Instruments SA, société spécialisée dans les instruments de haute précision, dont les résultats sont désormais équilibrés, pourrait être rachetée par ses cadres comme le permet la loi sur l'initiative économique récemment adoptée. A charge pour cet encadrement qui a redressé la société de mobiliser les fonds nécessaires.

Les activités de la division de Batignolles à Nantes ont soulevé l'intérêt d'industriels étrangers. La fabrication de matériels d'imprimerie, dernière activité de ce type en France, intéresse des Américains et des Japonais. Quant à la construction d'aéroréfrigérants, elle a fait l'objet d'offres d'une entreprise ouest-allemande, d'une américaine et d'une franco-belge.

Enfin si le fonds de commerce des grues Pinguely obtient repreneur, ce sera au prix d'un abandon d'une grande part du personnel.

Un test difficile

On ne s'arrêtera pas sur le fait que la nouvelle solution apparaîtra à beaucoup comme la nationalisation que les pouvoirs publics voulaient à tout prix éviter. Qu'importe si des activités industrielles rentables sont maintenues.

Mais c'est sans doute là que le « *test Creusot-Loire* » de modernisation risque d'être difficile. Car tout se passe au Creusot comme si les syndicats vivaient en pleine illusion lyrique, hors de toute réalité. Il est vrai que le dossier consacré le 19 septembre par *l'Humanité* à Creusot-Loire laisse rêveur pour une société qui n'a fait qu'une fois des bénéfices en quatorze ans d'activités et dont une note administrative souligne « *la fragilité d'un groupe industriel sans technique propre à une époque de ralentissement des marchés, les titulaires de procédés ayant la tendance naturelle à rappeler chez eux les fabrications* ». *L'Humanité* en revanche parle « *d'atout pour l'économie nationale, de facteur de modernisation* », etc., et d'ajouter qu'il n'est pas question de toucher « *à tout ou partie des 30 000 emplois du groupe* ».

La suppression, dans le projet Fives-Lille, de 2 500 emplois, dont 1 800 au Creusot, correspondait à la simple extrapolation des heures de travail nécessaires pour fabriquer les commandes enregistrées. Sauf à imaginer que les cadres de Creusot-Loire ont sciemment minimisé ces commandes devant les dirigeants de Fives-Lille jugés comme des concurrents, il semble difficile que les nouveaux pôles parviennent à des chiffres très différents. Si la division énergie par exemple a encore un carnet de commandes appréciable pour l'année qui vient, au-delà c'est le quasi vide dans l'hydraulique, les grandes turbines, et la dernière commande de compresseurs a été acceptée pour 40 millions de francs à un prix inférieur au prix de revient de l'usine.

A moins que les pouvoirs publics ne réclament qu'Usinor, dont les pertes sont immenses, et Framatome, qui y laisserait alors son propre équilibre — déjà affecté à terme par le déclin du programme nucléaire, — ne privilégient le maintien de l'emploi.

Ce sont les dirigeants successifs de Creusot-Loire qui ont amené la société, et de ce fait la ville, là où elles sont. Mais à s'éloigner trop des réalités, à multiplier les blocages du TGV, à montrer quotidiennement aux repreneurs éventuels et aux industriels qui pourraient s'installer en Saône-et-Loire pour profiter d'une main-d'œuvre qualifiée que le Creusot est bien enclavé, les syndicats prennent le risque d'enfoncer définitivement la société. Alors même que les pouvoirs publics affirment être en mesure d'annoncer un certain nombre d'implantations donc de créations d'emplois (350 environ), qui sont l'avenir du Creusot plus sûrement que le maintien à n'importe quel prix d'activités du dix-neuvième siècle. Le redressement d'AEG-Telefunken, numéro deux de l'électronique ouest-allemande, qui est bénéficiaire dix-huit mois après avoir déposé son bilan, devrait servir d'exemple. Sans doute la restructuration a-t-elle été rude (le chiffre d'affaires a été réduit d'un tiers, mais le personnel de moitié). Mais gageons qu'AEG Telefunken réengagera bientôt, quand Creusot-Loire, en difficulté financière profonde depuis 1980, continuera de licencier.

BRUNO DETHOMAS.

LES ÉTATS-UNIS VEULENT LIMITER LEURS IMPORTATIONS DE TUBES D'ACIER EUROPÉENS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Washington voudrait que la Communauté limite ses exportations de tubes d'acier vers les Etats-Unis. Des pourparlers vont s'engager à ce sujet entre la Commission de Bruxelles et les autorités américaines. Les exportations communautaires, très sensibles à la conjoncture, dépasseront nettement le million de tonnes en 1984.

En 1982, elles avaient atteint 1 078 000 tonnes, mais elles étaient retombées à 532 000 tonnes en 1983. Elles représentent aujourd'hui 14 % du marché américain, alors que dans un échange de lettres, fin 1982, la Commission et l'administration américaine, se basant sur une période de référence de plusieurs années, « *constataient* » que la part communautaire se situait à 5,9 % de ce même marché.

Ce « *constat* », fait-on remarquer à Bruxelles, ne constituait pas un engagement de la Communauté de limiter ses livraisons. Au sein des Dix, les principaux exportateurs de tubes vers les États-Unis sont, dans l'ordre, la RFA avec 35 % du total, l'Italie avec 30 % et la France, 12 %.

Ph. L.

NOMINATIONS

● **M. JEAN-LOUIS DOUMENG**, trente-trois ans, a été désigné comme gérant de la société fermière des Etablissements Tilly, qui exploite l'abattoir de Guerlesquin (Finistère). Il est le fils du président-directeur général d'Interagra, M. Jean-Baptiste Doumeng, dont le groupe est devenu majoritaire au sein de cette société.

● **M. PIERRE DE DEMANDOLX-DEDONS**, ancien délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF), vient d'entrer, comme chargé de mission dans le groupe Worms. Il aura pour responsabilité, sous l'autorité de la direction générale de la Compagnie navale Worms, de coordonner le développement international des activités de service et de transport maritime du groupe.

● **M. BERTRAND VIEILLARD-BARON** est nommé directeur général de l'Institut de recherches de la construction navale. Agé de quarante-quatre ans, ingénieur en chef de l'armement, il occupait jusqu'à présent le poste de directeur des affaires scientifiques et techniques du groupe Creusot-Loire.

● **M. HUBERT WIGNIOLLE**, ancien président des Parfums Charles Jourdan, a été nommé président-directeur général des Parfums Weill. M. Wigniolle succède à M. Henri Aboulker, qui vient de vendre la totalité des actions que sa famille détenait dans cette maison de parfums à M. Xavier Gardinier. Président du Groupement d'entreprises et de participations Gardinier (GEPAG), ce dernier préside également les champagnes Pommery-Greno et Lanson (groupe BSN).

● **Retrait d'agrément pour une compagnie libanaise d'assurances.** — Un arrêté du ministère de l'économie et des finances, publié au *Journal officiel* du 19 septembre, a retiré tous les agréments accordés antérieurement à la société libanaise d'assurances l'Union nationale (Société générale d'assurances du Proche-Orient), dont le siège social pour la France est au 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Les contrats souscrits par cette compagnie cessent d'avoir effet le quarantième jour qui suit la publication de l'arrêté, c'est-à-dire le 30 octobre prochain.

L'accord Crédit lyonnais - American Express est vivement critiqué par les autres banques

L'accord signé, lundi 17 septembre, entre le Crédit lyonnais et American Express, selon lequel les porteurs étrangers de la carte American Express pouvant retirer de l'argent dans les distributeurs automatiques du Crédit lyonnais (*le Monde* du 19 septembre 1984) a soulevé une petite tempête dans la banque française. En gros, la profession reproche au Crédit lyonnais d'avoir commis une infraction à l'accord conclu le 30 juillet dernier entre les différents réseaux (Carte bleue, Crédit agricole, Crédit mutuel) pour l'établissement d'une carte bancaire unique. Selon ce protocole, aucun établissement ne peut passer d'accord, sans autorisation du groupement (celui prévu par l'accord), avec des systèmes émetteurs de cartes français et étrangers, extérieurs au groupement, et donnant accès aux fonctions ou services régis par le groupement. Les membres dudit groupement (toute la banque française) accusent donc le Crédit lyonnais d'introduire un coin dans la construction communautaire laborieusement édifiée au premier semestre, le Crédit agricole se montrant le plus acerbe, car, déjà lié à American Express au sein de la Société française de chèques de voyage, il avait décliné une proposition de ce genre au seuil de l'été précisément pour ne pas donner l'impression de trahir les cosignataires de l'accord.

Au Crédit lyonnais, dont l'un des directeurs généraux adjoints, M. Alain Bizot, préside le comité de direction de la Carte bleue, on commence par minimiser la portée de l'accord passé avec American Express : quelque 5 000 à 10 000 retraits de billets effectués par les clients européens et non européens de l'American Express, qui n'auraient pas à faire la queue devant des guichets de la banque. Ensuite, et sur le fond du problème, on réfute l'accusation d'infraction au protocole en affirmant que ce protocole régit seulement les fonctions de retrait dans les distributeurs automatiques et l'interbancarité réalisée en juillet dernier. Selon le Crédit lyonnais, le groupement (actuellement celui de la Carte bleue) ne régit pas l'accès aux distributeurs automatiques appartenant aux établissements, qui restent maîtres de leurs services propres, notamment le service de caisse. Selon lui, il existe de nombreux précédents d'accords particuliers dans ce domaine, et celui qu'il vient de passer avec American Express ressortit strictement à son libre arbitre.

Les autres établissements ne sont pas de cet avis, soulignant, au surplus, que le GIE-Carte bleue est lié avec le groupement international de cartes Visa, en forte expansion actuellement dans un climat de concurrence intense, et que l'initiative du Crédit lyonnais est tout à fait mal venue. Un débat orageux devait avoir lieu, vendredi 20 septembre, au comité de direction GIE-Carte bleue. Il aurait été suggéré au Crédit lyonnais de ne pas appliquer l'accord, dans un but d'apaisement, ce que l'établissement du boulevard des Italiens à Paris, estimant être dans son droit, ne semble guère disposé à accepter.

E.R.

● **La FNAC s'est désistée de son action contre cinq éditeurs** à l'audience de la 31e chambre correctionnelle de Paris. Elle avait intenté un procès pour refus de vente à ces éditeurs (Le Seuil, Gallimard, Robert Laffont, Albin Michel et Larousse), qui avaient suspendu leurs livraisons en riposte à l'opération « Livres à prix européen » contraire aux dispositions de la loi interdisant les rabais de plus de 5 % sur les livres (voir *le Monde* du 30 mai). Le procureur a soutenu que, de toute façon, la situation était irrecevable car les refus de vente invoqués n'étaient pas confirmés par des procès-verbaux. Le tribunal devrait donc constater la suppression du procès.

● **Sidérurgie : 756 suppressions d'emplois chez Unimetal.** — Unimetal, filiale commune à Sacilor et Usinor pour les produits longs, va présenter un programme de 756 suppressions d'emplois touchant les usines lorraines et devant intervenir d'ici la fin de l'année. Le comité central d'entreprise de Sacilor et les comités d'établissement de Longwy et de Neuves-Maisons seront consultés les 26 et 27 septembre sur ce projet, concernant principalement le site de Gandrange (457 suppressions d'emplois). Cette réduction d'effectifs, devant intervenir dans le cadre de la nouvelle convention de protection sociale (mesures d'âge), ne préjuge pas des décisions pouvant être prises par la direction d'Unimetal, qui dévoilera son plan d'entreprise en octobre. — *(Corresp.)*

« La taille atteinte par Unilever rend impossible un changement de stratégie »

nous déclare son président M. Maljers

Unilever a annoncé par voie de presse qu'il lançait une offre publique d'achat sur le groupe britannique spécialisé dans l'industrie du thé Brook Bond. Le président du géant anglo-néerlandais (chiffre d'affaires : 13,4 milliards de livres ou 161 milliards de francs en 1983), M. Floris Maljers, cinquante et un ans, fait partie du nouvau triumvirat qui dirige Unilever avec MM. Michael Angus et Kenneth Durham. Cette arrivée à la tête du groupe semble coïncider avec un changement d'image. Impression ou réalité ? Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Maljers s'en explique.

« Vous venez de lancer une OPA sur Brook Bond ? Pensez-vous que ce sera un succès ?

— Il est trop tôt pour le dire. Nous avons annoncé notre intention, le 2 septembre. La brochure officielle destinée aux actionnaires n'est partie que mardi 11 septembre.

— Pourquoi avoir attendu l'offre de Tate and Lyle pour vous porter candidat à l'acquisition de Brook Bond ?

— Nous ne savions pas que Tate and Lyle était intéressé. Brook Bond faisait partie des possibilités que nous avions à l'étude. L'initiative de Tate and Lyle a accéléré notre décision.

— Pensez-vous prendre d'autres initiatives identiques en Europe ?

— En Europe, oui bien sûr, mais nous avons surtout l'ambition de faire une acquisition importante aux Etats-Unis. Unilever n'est pas assez implanté en Amérique du Nord. Nous réalisons les deux tiers de nos ventes en Europe et seulement 18 % aux Etats-Unis.

— Auriez-vous été intéressé par le groupe Carnation que s'apprête à reprendre Nestlé ?

— Nous avons regardé, mais Carnation ne nous intéressait pas car il réalise 40 % de son chiffre d'affaires dans les produits laitiers. C'est un marché où nous ne sommes pas et qui connaît une conjoncture difficile. Pour acheter avec succès, c'est la philosophie d'Unilever, il faut connaître déjà les produits.

— Donc, vous ne visez pas la diversification.

— Tout dépend de ce qu'on entend par ce mot. En 1978, nous avons repris, pour un demi-milliard de dollars aux Etats-Unis, National Starch, spécialisé dans la chimie de l'amidon. C'était pour nous une branche nouvelle, mais pas inconnue. On peut se diversifier à l'intérieur même des secteurs que l'on connaît déjà.

— Dans un article récent, le Financial Times *écrivait qu'Unilever avec sa nouvelle équipe était de nouveau en mouvement. Est-ce à dire que vous étiez arrêté ?*

— Toute compagnie doit bouger, mais bouger avec son environnement. La vitesse du changement a augmenté considérablement. Les dirigeants d'entreprise doivent suivre et aller plus vite qu'il y a cinq ou dix ans.

— Pourtant Unilever n'a pas réalisé d'acquisition importante depuis 1968.

— C'est exact, mais une compagnie ne peut pas faire de grande acquisition chaque année. De plus, il n'est pas facile de trouver ce que nous cherchons aux Etats-Unis parce que, d'une part, nous ne voulons pas une trop grande diversification et, d'autre part, nous ne pouvons pas non plus aller contre la législation contre les monopoles. Et puis ce qui est une entreprise de taille moyenne pour nous est gros pour les autres. Nous avons repris au cours du premier semestre 1984 aux Etats-Unis toujours la société Shedd qui appartenait à Beatrice Foods. C'est une entreprise moyenne, certes, mais qui fait d'Unilever le plus gros producteur de margarine aux États-Unis. National Starch ne représente que 2,5 % de nos ventes globales. Brook Bond ne fera pas plus. En fait, la taille atteinte par Unilever rend impossible un changement de stratégie.

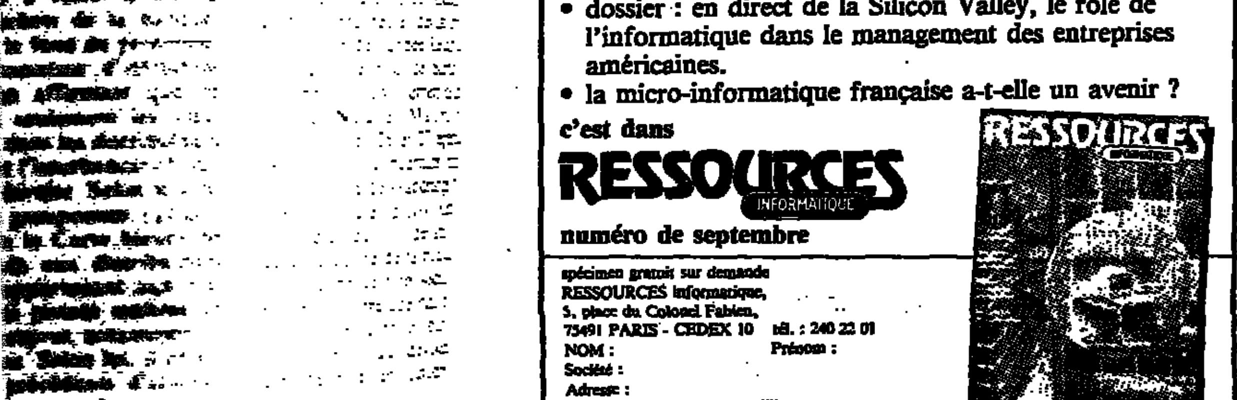
— A propos de législation contre les monopoles ne craignez-vous pas de vous y heurter, car avec Brook Bond vous allez contrôler le marché mondial du thé ?

— Non, car nous n'étions pas sur les mêmes marchés. Brook Bond est surtout présent sur la partie rose du monde, c'est-à-dire la partie de la carte qui, autrefois, était colorée en rose et représentait l'Empire britannique.

— Quel serait à la tête d'Unilever votre plus grande ambition personnelle ?

— C'est difficile... Que l'on puisse dire que le management d'Unilever est meilleur que celui de ses concurrents. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.



Une usine de détergents dans l'Ain

M. Floris Maljers, président d'Unilever, a inauguré récemment une usine de fabrication de détergents, à Saint-Vulbas (Ain), dans la banlieue de Lyon. C'est la seconde usine en moins d'un an que la multinationale anglo-néerlandaise crée en France en moins d'un an. En octobre 1983, la société Astra-Calvé ouvrait une unité de fabrication de produits laitiers à Andrézieux-Bouthéon, créant 250 emplois dans la banlieue de Saint-Etienne.

A Saint-Vulbas, c'est la société Lever qui a créé 60 emplois, et investi 100 millions de francs dans une usine automatisée produisant aujourd'hui deux types de détergents, Cif et Sun. Leader sur le marché français des poudres à laver, Lever n'avait en France qu'une seule unité de fabrication. Située à Haubourdin (Nord) l'usine avait été construite en 1913. L'expansion du marché des détergents, et le manque de place à Haubourdin ont conduit le groupe à investir dans une autre unité. Le modernisme de Saint-Vulbas se mesure à ce *ratio* : Lever emploie à Haubourdin 1 300 personnes pour une production de 300 000 tonnes. Avec 60 emplois, la production actuelle de Saint-Vulbas est de 55 000 tonnes environ. L'usine est conçue pour 100 000 tonnes, mais des extensions sont naturellement possibles.

Le site de Saint-Vulbas a été choisi pour des raisons stratégiques (confluent du Rhône et de l'Ain, proximité de la Suisse, de la RFA et de l'Italie) et non pas tant financières. La zone industrielle de la plaine de l'Ain sur laquelle Lever s'est installée ne bénéficie pas en effet d'aides particulières, mais, dit-on chez Lever, les aides sont souvent mangées par un surcoût d'exploitation dû à une mauvaise implantation. Lever est la onzième entreprise à s'installer sur cette zone qui compte aujourd'hui 400 emplois.

L'alimentation agrobiologique fait son entrée au supermarché

Les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique vont sortir du ghetto des circuits de distribution spécialisés. En mai dernier, la société d'intérêt collectif agricole de Croissy-Montesson (Yvelines), qui regroupe environ quatre cents maraîchers, décidait de créer une section agrobiologique pour l'écoulement des produits de l'agriculture biologique, sous la marque Terre et Vie, garantis par la Fédération européenne des syndicats d'agrobiologistes (FESA).

La SICA, créée en 1959, a réalisé en 1983, un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et commercialisé 23 000 tonnes de fruits et légumes. En fait, elle vend les productions de ses adhérents, agriculteurs qui pratiquent les méthodes chimiques classiques, mais son statut l'autorise à collecter d'autres produits pour rentabiliser son outil de collecte et de distribution. La SICA travaillait déjà au-delà de la région parisienne, avec des producteurs de Provence, de Bretagne, du Val-de-Loire, de la Manche, etc. L'idée est alors venue de compléter les chargements avec des produits agrobiologiques, afin de les proposer aux acheteurs de la SICA ; grossistes, exportateurs, chaînes de distribution, collectivités. Pour les agrobiologistes isolés, le problème était effectivement de trouver un débouché qui récompensât leur effort de qualité. Pour les consommateurs, cette formule a pour avantage d'éviter les prix souvent excessifs des magasins spécialisés, où n'entrent, en fait, qu'une clientèle de « convertis ». Dans quelques magasins de la banlieue ouest de Paris, trois pour le moment, ils pourront comparer les prix et les qualités des différents produits de l'agriculture chimique et biologique. En outre, la SICA dispose, à Montesson, d'un magasin libre-service de vente en demi-gros dans lequel les produits biologiques seront également proposés.

Le mouvement est récent, puisque lancé en juin. Trop tôt donc pour connaître le volume des opérations. Une centaine de producteurs adhérents à la FESA et commercialisant, sous la marque Terre et Vie, des vins et jus de fruits, des fromages, des farines, de la charcuterie et des légumes auraient répondu à cette initiative. Un marché de carottes à l'exportation vers l'Allemagne fédérale était en négociation.

La Fédération européenne des syndicats d'agrobiologistes travaillait auparavant avec la société Lemaire-Boucher. La FESA a rompu avec elle, suite à un changement d'orientation de cette société, pionnière de l'agriculture biologique, mais à laquelle les producteurs reprochaient un manque de rigueur. L'entreprise a assigné son président et vice-président, MM. Barbaud et Morille devant les tribunaux, pour détournement de clientèle. Elle fut déboutée par le tribunal de grande instance d'Angers. La FESA, qui compte aujourd'hui trois cents membres environ, après cette rupture, fin 1982, a reconstitué un outil pour la promotion de l'agriculture biologique. A côté de la structure syndicale était créé un Groupement d'intérêt économique Terre et Vie, propriétaire de cette marque, et une société commerciale Bio-fertilisation française.

Un logo officiel

Le label agrobiologique et la marque Terre et Vie sont garantis par le respect d'un cahier des charges précisant le mode de production. Ce cahier des charges est en cours d'homologation par le ministère de l'agriculture après avis de la commission nationale d'homologation pour les méthodes de culture n'utilisant pas de produits de synthèse. Dans cette commission, créée par le ministère en mars 1983, les différentes familles de l'agrobiologie sont représentées. En mars dernier, la commission a adopté un logo officiel qui distinguera les aliments biologiques produits selon un cahier des charges homologué. Toutes ces précautions sont naturellement prises pour protéger le consommateur de fraudes éventuelles.

J. G.

● *Le magazine mensuel de l'agro-alimentaire, « Alimentation », devient « Agro-Industries »,* le magazine de l'IAA. Edité par CEP Informations Professions, département de la Compagnie européenne de publication, *Agro-Industries* s'adresse au premier secteur industriel français et au premier secteur exportateur. Le numéro un, daté de septembre 1984, présente un entretien avec M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture.

CONJONCTURE

L'épi sauve la Semeuse

Il est souvent facile, dans le monde des statistiques, de sortir un record ; tout dépend de son contenu et de la période de référence. Ainsi, la France vient d'enregistrer le plus fort excédent des échanges extérieurs qui ait été observé depuis plusieurs années. Mais elle a subi, en juin 1982, sans doute le plus lourd déficit de son histoire commerciale (moins 12,8 milliards de francs).

Ces comparaisons sont quelque peu artificielles dans la mesure où elles sont établies en francs courants. Il serait plus juste — compte tenu de la dépréciation de la monnaie, qui augmente spécieusement les valeurs — de raisonner en francs constants, ou bien encore en taux de couverture des importations par les exportations. Dans ce dernier cas, le niveau atteint en août — soit 104,8 % — est le plus haut depuis le taux de 105 % enregistré en mars 1978.

Ne pourrait-on écrire aussi que, depuis mai 1981, la balance du commerce extérieur n'a été excédentaire que quatre fois, en août et en mai 1984, en décembre 1983 et en août 1981, — mais, pour ces trois derniers résultats, faiblement. Durant la période précédente de quarante mois, de janvier 1978 à avril 1981, les échanges commerciaux avaient connu douze surplus mensuels.

En tout cas, l'épi sauve le franc. Le surplus surprise d'août s'inscrit logiquement dans ce mois des moissons. Les échanges de produits agricoles ont, grâce à de très fortes ventes de céréales, dégagé un excédent de 3,9 milliards de francs contre 0,2 milliard en juillet et une moyenne mensuelle de 1 milliard au cours des six premiers mois de 1984. De leur côté, les biens agro-alimentaires ont enregistré un solde positif de 1,1 milliard. En tout, 5 milliards pour l'agriculture en amont et en aval.

Pour les autres postes de la balance commerciale, les variations d'un mois à l'autre sont beaucoup moins spectaculaires. Il faut noter une aggravation du déficit énergétique (13,9 milliards de francs en août contre 12,1 milliards en juillet, mais 16,2 milliards en moyenne sur six mois) et la vente, maintenant traditionnelle, de quatre avions. Toutefois, les opérations dites «exceptionnelles» tendent à le redevenir.

Dans le secteur des biens d'équipement professionnel, le solde positif s'est amélioré, s'étant établi à 3,3 milliards de francs (2,9 milliards en juillet et 3 milliards en moyenne sur six mois). Il y a eu peu de changement en ce qui concerne le déficit des biens de consommation et de l'équipement électroménager-électronique «grand public».

Cependant, les exportations vers les pays de l'Est, acheteurs de céréales, se sont améliorées, mais de 1 milliard de francs seulement d'un mois à l'autre (+ 0,4 milliard en août contre — 1 milliard en juillet). Où retrouver les 5 milliards agricoles ? Du côté de l'OPEP (+ 0,5 milliard contre — 0,9 milliard, grâce à une progression de 43 % des ventes) ni du côté du tiers-monde (+ 0,8 milliard contre + 1,8) ?

En fait, ce sont les échanges avec la Communauté européenne qui ont enregistré de très nets changements favorables, surtout grâce à la Belgique et à l'Italie (les déficits à l'égard de ces deux pays se sont même transformés en excédents). Au total, le solde négatif à l'égard de la CEE a représenté 1,4 milliard de francs contre 5,4 milliards en juillet et 5,2 milliards en moyenne sur le premier semestre. Vive l'Europe et le blé !

MICHEL BOYER.

DÉBUT DES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FMI

Les réunions préparatoires de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, au cours desquelles sont en fait prises les décisions, ont commencé à Washington. Coup d'envoi : le traditionnel dîner qui réunit les ministres de l'économie et des finances des Cinq (Etats-Unis, RFA, France, Grande-Bretagne, Japon), qui tiennent les cordons de la bourse, a eu lieu jeudi 20 septembre. M. Pierre Bérégovoy, qui avait eu pendant l'après-midi un entretien avec le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, y représentait la France. Ce vendredi, se réunissait le groupe des Dix (les cinq précédents plus l'Italie, le Canada, la Suède, la Belgique et les Pays-Bas), tandis que le groupe «des 24», porte-parole du groupe dit «des 77», représentant le tiers monde, délibérera de son côté. Le comité intérimaire de vingt-deux membres, au sein duquel sont représentés les pays développés et les pays pauvres, tiendra sa session. C'est au sein de ce comité que sont arrêtées les directives adressées au Fonds monétaire. Celui-ci a reconstitué l'an dernier ses ressources, si bien que le sentiment de l'urgence sera absent des débats, malgré l'acuité des problèmes posés par la hausse du dollar. A cela s'ajoute le fait de la proximité des élections américaines.

Dimanche doit se tenir le comité de développement, chargé en principe de définir la politique des transferts de ressources aux pays en voie de développement.

● **Le rachat de Superior Oil par Mobil sera effectif le 28 septembre.** — Les actionnaires de Superior Oil Co ont approuvé jeudi 20 septembre, à une très forte majorité, le projet de rachat de la société, au prix de 5,7 milliards de dollars (1 dollar vaut 9,71 F), par la deuxième société pétrolière des Etats-Unis, Mobil Oil Co.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Les syndicats souhaitent une harmonisation du fonctionnement des caisses

Après celle sur la « flexibilité » de l'emploi et l'introduction des nouvelles technologies, une autre négociation a commencé entre le patronat (CNPF et CGPME) et les confédérations syndicales, le mardi 18 septembre : sur l'harmonisation des régimes de retraites complémentaires non-cadres (regroupées dans l'Association des régimes de retraites complémentaires, ARRCO). Plus discrète que l'autre, car elle n'a pas les mêmes implications politiques (au sens large), et présentant au contraire un caractère très technique, cette négociation n'est pas pour autant négligeable, puisque l'évolution des retraites et celle des cotisations versées par l'ensemble des salariés du secteur privé en dépendent en bonne partie (1).

Le sujet avait déjà été évoqué au printemps 1983 après l'accord signé entre les partenaires sociaux sur la participation des régimes complémentaires au financement de la retraite à soixante ans, le 4 février 1983 (*le Monde* du 19 mars), mais les discussions avaient tourné court. Pour assurer à chaque salarié un complément de retraite égal à 20 % du salaire moyen de carrière, on avait assigné aux régimes de retraites complémentaires un « rendement brut » de 13,33 %, ce qui signifie qu'en versant pendant trente-sept ans et demi une cotisation de 4 % du salaire on avait droit à 13,33 F de retraite pour 100 F de cotisation. Mais ce « rendement » unique ne pouvait empêcher les inégalités entre les retraites, dues à plusieurs facteurs. D'abord, la situation des caisses, la nature des entreprises adhérentes qui permettent d'élever le taux réel de cotisation : celui-ci est en moyenne de 5 % pour les caisses réunies dans l'ARRCO.

Mais même sur la base de la cotisation obligatoire, les retraites servies ne sont pas identiques. Leur évolution dépend notamment de celle du « salaire de référence », qui détermine le nombre de points obtenus par chaque salarié pour sa future retraite. Dans les secteurs dynamiques, ce salaire de référence (lié au salaire moyen) évolue beaucoup plus vite que dans les secteurs traditionnels. Selon une étude faite par l'ARRCO à la fin de décembre 1982, en douze ans (1970-1982), le montant des pensions avait ainsi pu tripler dans un cas, et être multiplié par cinq dans un autre. Le ralentissement des augmentations de salaires en 1983 n'a pas mis fin, évidemment, à ces différences.

Autre source d'inégalité : la part prélevée sur ses recettes par chaque caisse pour la gestion, qui varie de 5 % à 19 %, voire 20 %, restreignant alors le montant disponible pour les retraites. Cette différence peut être due à la qualité des gestionnaires de la caisse, mais elle dépend surtout de ses ressources : elle est beaucoup plus faible lorsque le taux de cotisation s'élève à 8 % (comme à la CRI), que lorsqu'il est limité au minimum obligatoire de 4 %, ou lorsque les caisses peuvent en couvrir une partie par le revenu de leurs réserves. Le coût même de la gestion est plus faible lorsqu'une caisse regroupe un petit nombre d'entreprises à gros effectifs et salaires élevés que lorsqu'elle couvre des employeurs et des salariés multiples, dispersés et temporaires (comme l'IRCEM pour les employés de maison). Facteurs d'inégalité encore, le montant des fonds sociaux, de nature très diverse (de l'aide ménagère aux stages, voyages, maisons de retraite et même opérations immobilières), et des « avantages annexes » très variables, accordés par les différents régimes (coefficients choisis en cas d'anticipation de la retraite, majorations accordées pour les enfants à charge ou élevés, etc.) qui ont été autant de moyens d'attirer entreprises et cotisants. Ces inégalités ont aussi des conséquences sur le « rendement » des régimes et sur leur équilibre d'ensemble. Des institutions peuvent-elles se montrer généreuses, alors qu'elles font appel, par ailleurs, à la compensation instituée entre les différents régimes de l'ARRCO, en fonction de leur situation démographique (qui a représenté, en 1983, 3,8 milliards de francs pour les seules opérations obligatoires) ? Jusqu'ici, toutes les caisses sont parvenues à assurer le rendement prévu de 13,33 %, quelquefois en puisant dans leurs réserves. Mais quelques-unes risquent de ne pas y parvenir, cette année, sans faire appel à la solidarité inter-régimes mise en place provisoirement par l'ARRCO.

Les syndicats avaient déjà l'an dernier manifesté leur souci d'harmoniser les règles du jeu, et de remédier aux injustices du système. Lors du premier tour de table, mardi, l'accent a été mis notamment sur l'évolution du « *salaire de référence* ». Celle-ci sera examinée en premier durant la prochaine réunion avec le patronat, le 6 novembre. « *Il s'agit*, dit un syndicaliste, *d'assurer l'égalité entre des gens qui versent la même somme.* » Pour l'ensemble des confédérations, l'évolution du salaire de référence doit tenir compte non seulement des salaires des entreprises réunies dans le même régime, mais aussi de l'évolution générale et « *de la progression moyenne de l'ensemble des salaires et des prix* », a déclaré, pour sa part, M. Oswald Calvetti, secrétaire de la CGT. L'autre question posée est celle d'une harmonisation des règlements des institutions, afin de percevoir notamment la part consacrée à la gestion ou aux fonds sociaux, ou, du moins, permettre d'établir des paramètres communs. Mais à quel niveau organiser cette harmonisation ? En attendant les discussions techniques, une certaine convergence semble se manifester entre les confédérations. Ainsi, la CGC, qui s'était montrée attentive à préserver l'autonomie des institutions, parle aujourd'hui d'« *autonomie encadrée* » et de la nécessité d'une certaine « *police du rendement* ». De toute façon, toutes les confédérations entendent avancer prudemment : aucune organisation ne peut remettre en cause les avantages accordés aux retraités. Mais à partir de quel moment peut-on le faire pour les cotisants ?

La CGT, qui avait souhaité que l'harmonisation se fasse *au plus haut niveau*, paraît adopter une position plus conciliante. Cependant, M. Calvetti a estimé nécessaire de trouver des ressources nouvelles pour maintenir le « rendement net » des retraites et a proposé d'augmenter le « taux d'appel » de la part facultative des cotisations pour l'aligner sur la partie obligatoire (2), et de demander aux entreprises de payer les cotisations mensuellement et non plus trimestriellement. Ces deux propositions seront inévitablement refusées par le patronat, désireux de ne pas accroître les dépenses des entreprises. En matière d'harmonisation, le CNPF paraît moins réticent, mais souhaite cependant qu'on n'aille pas au-delà des garde-fous et de la « monnaie de compte » nécessaire pour les échanges entre les institutions de retraite.

GUY HERZLICH.

(1) Y compris les cadres, puisque ceux-ci cotisent à l'ARRCO pour la part de leur salaire inférieure au plafond de la Sécurité sociale (8 490 F actuellement).

(2) Le taux d'appel de la cotisation obligatoire est actuellement de 115 %, c'est-à-dire qu'on demande 115 F pour un taux théorique de 100 F.



M. René Bernasconi, Président de la C.G.P.M.E., M. Jean Deflassieux, Président du Crédit Lyonnais, M. Jean Amiel, Président de Lion Expansion P.M.E.

هكذا من الاصل

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

...ent une harmonisation ...ent des caisses

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

scac

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 septembre

Vive avance

Les valeurs françaises ont piqué vendrdi un spring sous les colonnes du palais Brongniart. Au tableau d'arrivée, leur avance était évaluée à 1,7 % à l'approche du son cloche final, l'équivalent de la hausse de la cote constatée cette semaine. Compte tenu de cet acquis, les actions ont progressé de 17 % environ depuis le début de l'année et les boursiers sont quasi-unanimes à prédire de nouveaux progrès d'ici à la fin décembre. Vendredi, les familiers de la rue Vivienne se disaient rassurés par les informations en provenance des Etats-Unis.

Même si Wall Street n'a que modérément réagi à ces informations (voir par ailleurs), *on se dit d'autant plus satisfait à Paris que, dans le même temps, l'envolée du dollar atténue chaque jour un peu plus les investissements sur notre marché effectués par* « le grand frère américain ».

Mais ce ne sont pas les valeurs françaises bien ancrées à l'exportation qui ont le plus tiré profit de la situation ; elle ont déjà suffisamment monté au cours des derniers mois, ce qui n'empêche pas Club Méditerrannée, à son plus haut niveau de l'année, de gagner encore 6 %.

Parmi les autres plus fortes hausses figurent SGE-SB, une valeur qui est passagèrement maltraitée en bourse et qui a récemment annoncé des réductions de personnel drastiques.

Beaucoup plus limités (1 % à 3 %), les principaux replis sont surtout le fait de Sliminco, Nordon, Cofimeg, Vis, Simco, Viniprix, Europe et Maisons Phénix.

Sur le marché de l'or, le cours international n'a guère varié (339,75 dollars contre 340 la veille alors qu'à Paris, le lingot a mis 1 700 F à son actif à 105 600 F, tandis que le napoléon gagnait 2 F à 611 F. A noter, sur ce dernier, une « prime » négative de 0,95 % alors qu'elle était encore positive à hauteur de 0,95 % la veille, un événement historique pour le louis d'or. Dollar-titre : 10,70 F environ (contre 10,44/46 F la veille.

NEW-YORK

Hésitant

Irrégulier tout au long de la séance de jeudi, le marché new-yorkais a conclu sur une hausse de 3,53 points de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, à 1 216,54. Signe de cette hésitation, hausses et baisses ont été relativement équilibrées (870, contre 700 respectivement), tandis que le volume des échanges était ramené à 92,03 millions d'actions, contre 119,97 millions la veille. Les titres de valeurs technologiques, qui s'étaient bien comportés la veille, ont paru plus hésitants. En tête des valeurs les plus actives de la séance avec 1,89 million de titres échangés, Eastman Kodak cède 5/8 de point, à 72 points.

Naturellement, ce sont les statistiques — très attendues — sur la progression du PNB américain au troisième trimestre qui ont suscité l'essentiel des commentaires. L'annonce d'une hausse de 3,6 %, selon les prévisions initiales « *flash estimate* », a été bien accueillie dans la communauté financière. Pour les professionnels, ce taux signifie que les Etats-Unis ne sont pas entrés en phase de récession et, à l'inverse, qu'ils n'ont pas à craindre une surchauffe économique, ce qu'aurait pu faire craindre un taux voisin des deux précédents trimestres (7,1 % au deuxième trimestre et 10,1 % pour les trois premiers mois de 1984). Cette information a pratiquement éclipsé l'annonce — après séance — d'une très forte augmentation de la masse monétaire durant la semaine au 10 septembre dernier : 7,8 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 19 sept.	Cours du 20 sept.
Alcoa	34	33 1/2
A.T.T.	19 1/4	19 3/8
Boeing	57 1/8	56 3/4
Chase Manhattan Bank	43 1/2	44
Du Pont de Nemours	50 1/8	50
Eastman Kodak	71 3/8	72
Exxon	44 1/2	44 1/2
Ford	45 3/8	45 3/4
General Electric	56 1/2	58
General Foods	58 1/8	58 1/4
General Motors	74 1/2	76
Goodyear	26 7/8	27 5/8
I.B.M.	125 5/8	126
I.T.T.	27 1/8	27 1/4
Mobil Oil	29 1/8	29 1/4
Pfizer	36	36
Schlumberger	45 3/8	44 5/8
Texaco	37	37
U.A.L. Inc.	38 1/2	39 5/8
Union Carbide	51	51 1/2
U.S. Steel	24 3/8	25 1/8
Westinghouse	26 5/8	26 1/4
Xerox Corp.	39	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COPENHAGUE. — Le plus ancien et le plus renommé des hôtels de Copenhague, l'Hôtel d'Angleterre (il abrite traditionnellement les têtes couronnées, les chefs d'Etat et de gouvernement lors de leur passage), vient de changer de mains. En 1979, il avait déjà été cédé pour la somme de 23 millions de couronnes (environ 20 millions de francs) par la dynastie danoise, qui en détenait le capital depuis des générations, au consortium britannique Grand Metropolitan, dirigé par Sir Maxwell Joseph, propriétaire d'une centaine d'hôtels de luxe sur la planète. Ce dernier y avait fait effectuer pour 40 millions de couronnes (35 millions de francs) de transformations destinées à le moderniser, tout en lui conservant son caractère typique cher à ses habitués.

Le nouvel acquéreur est une société suédoise, Profundo, filiale d'un des géants nordiques de la construction de maisons en bois Faluhus, qui entend investir 30 millions de couronnes supplémentaires (25 millions de francs) pour parachever la rénovation entreprise.

Les milieux d'affaires danois (toujours la vieille rivalité entre voisins) ont paru assez étonnés et vexés que des Suédois viennent ainsi s'implanter sur la célèbre place de Konges-Nytorv, en face du Théâtre royal et de l'ambassade de France. On a chuchoté que Profundo n'avait aucune expérience de l'administration des hôtels, cette firme s'occupant principalement de louer des appartements, des magasins et des bureaux.

Le directeur de Profundo, M. Thomas Andriasson, s'est empressé de faire taire ces critiques que la presse locale avait reprises avec complaisance... rappelant qu'il avait déjà acheté, il y a quelques mois, un autre hôtel de Copenhague, le Kong Frederik. Il a souligné que sa société gérait aussi avec succès, depuis trois ans, l'hôtel Forum de Göteborg.

Le prix de vente de l'Hôtel d'Angleterre n'a pas été révélé, mais il s'élèverait à 95 millions de couronnes (environ 80 millions de francs). — *(Corresp.)*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	115	115,7
Valeurs étrangères	92,7	92,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 sept.	20 sept.
Indice général	174	174,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 septembre .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 sept.	21 sept.
1 dollar (en yens)	245,80	247,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 20	2 926
5 %	....	3 197
3 % amort. 45-54	71	0 427
Emp. 7 % 1973	9169	..
Emp. 8,80 % 77	116 55	2 941
9,80 % 78/93	93 31	1 933
8,80 % 78/86	94 85	6 862
10,80 % 79/94	96 60	0 533
13,25 % 80/90	103 25	4 029
13,80 % 80/87	104 80	12 885
13,80 % 81/99	102 90	9 464
16,75 % 81/87	112 58	0 661
16,20 % 82/90	115 45	11 198
16 % juin 82	115 35	4 603
E.D.F. 7,8 % 61	140 50	10 206
E.D.F. 14,5 % 80-92	103 80	4 147
Ch. France 3 %	135 10	..
CNB Bques janv. 82	102 35	2 937
CNB Paribas	102 80	2 937
CNB Suez	102 85	2 937
CNI janv. 82	102 38	2 937

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	49	....
A.G.F. (St Cent.)	370 10	369
A.G.P. Vie	5640	....
Agr. Inc. Madag.	71 50	....
Amrep	165	113 o
André Roudière	139	139
Applic. Hydraul.	340 10	345

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1730	1730
C.D.M.E.	530	530
C. Equip. Elect.	220	220
Delsa	320	309
Dauphin O.T.A.	1566	1570
Guy Degrenne	800	800
Media Immobilier	1560	1560
Métallurg. Minière	161	....
M.M.B	280	....
Om. Gest. Fin.	279	....
Petit Bateau	420	416
Petrofigaz	520	532
Poron	400	399
Salomon	1827	1800
S.C.G.P.M.	275	275
Far East Hotels	0 98	....
Sofibus	215	215
Sovac	590	595
Zodiac	1205	1205

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	297
Cellulose du Pin	28 50	27
C.G.M.	17	17
Cochery	39 60	28 70 o
C. Sabl. Seine	115 30	....
Copanex	510	550
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Proxuptia	106	106
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	618	623
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	146	146
Total C.F.N.	44 10	....
Ultimex	286	....

SICAV 20/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	236 09	225 38	Invest. St-Honoré	662 45	632 41
Actions-Investiss.	272 17	259 83	Japacic	111 67	106 61
Actions sélectives	352 01	336 05	Laffitte-crt-terme	115481 77	115481 77
Aedificandi	365 22	348 66	Laffitte-Expansion	658 74	628 87
A.G.F. 5000	250 53	239 17	Laffitte-France	209 07	199 57

* : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1721	4,5 % 1973	1721	1728	1730	+ 0 52
3693	C.N.E. 3 %	3700	3720	3720	+ 0 54
1488	Electricité T.P.	1490	1500	1500	+ 0 67
2970	Essilor	2970	2980	2980	+ 0 33
580	Esso S.A.F.	580	580	590	+ 1 72
895	Eurafrance	900	905	905	+ 0 55
330	Free State	327 80	335	334	+ 1 89
140	Gencor	141	143 60	143 60	+ 1 84
310	Gén. Belgique	312	311	311	− 0 32
585	Gén. Electr.	587	606	604	+ 2 89
770	Gen. Motors	780	816	816	+ 4 61
61	Goldfields	61 20	62 90	62 90	+ 2 77
40	Gd Metropolitain	40 30	42	42	+ 4 21
172	Harmony	173	178 60	178	+ 2 89
36	Hitachi	36 50	37 90	37 80	+ 3 56
590	Hoechst Akt.	593	599	599	+ 1 01
85	Imp. Chemical	84 80	86 10	86 10	+ 1 53
114	Inco. Limited	115	120 80	120 80	+ 5 04
89	Shell transp.	88 60	89 40	89 40	+ 0 90
1460	Siemens A.G.	1467	1468	1468	+ 0 06
158	Sony	155	163 90	162 10	+ 4 58
230	T.D.K.	229	231	231	+ 0 87
19 50	Toshiba Corp.	19 60	20 20	20 10	+ 2 55
875	Unilever	874	870	870	− 0 45
395	Unit. Techn.	395	408	409	+ 3 54
990	Vaal Reefs	987	1034	1030	+ 4 36
455	West Deep	463	471	471	+ 1 72
385	West Hold.	388	397	397	+ 2 31
410	Xerox Corp.	408	418	418	+ 2 45
2 05	Zambia Corp.	2 14	2 14	2 14	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 489	9 718	9 420	9 900
ECU	6 883	6 887	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	306 730	293	313
Belgique (100 F)	15 222	15 218	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 220	272 130	260	280
Danemark (100 krd)	84 800	84 900	79	87
Norvège (100 k)	109 120	108 850	107	114
Grande-Bretagne (£ 1)	11 740	11 788	11 300	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 840	7 847	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 975	4 978	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 620	377 850	362	383
Suède (100 krs)	109 290	110 330	107	114
Autriche (100 sch)	43 710	43 630	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 504	5 512	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 910	5 900	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 194	7 348	7 100	7 450
Japon (100 yens)	3 860	3 923	3 780	3 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	103900	105600
Or fin (en lingot)	103900	105600
Pièce française (20 fr)	609	611
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	607
Pièce latine (20 fr)	597	605
Souverain	750	755
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	2110	2110
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3830	3905
Pièce de 10 florins	620	631

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TANDIS QUE L'EXPANSION AMÉRICAINE S'ASSAGIT

Le dollar s'envole : 9,71850 F

Le ralentissement de l'expansion et de l'inflation aux Etats-Unis pour le troisième trimestre 1984 ont littéralement propulsé en avant le dollar, qui a pulvérisé, vendredi 20 septembre, tous ses records à Paris en dépassant *9,70 F,* contre *9,49 F* la veille, et bondi, à Francfort, de 3,09 DM à près de 3,17 DM. Le département du commerce des États-Unis, publiant jeudi à Washington ses estimations préliminaires *(Flash estimate),* a annoncé que le rythme de croissance annuelle de l'économie américaine pour le troisième trimestre, mesuré par son produit national brut (PNB), était revenu à 3,6 %, contre 7,1 % au deuxième trimestre, et 10,1 % au premier trimestre. Ce *chiffre a été accueilli avec* ravissement par les milieux économiques et financiers d'outre-Atlantique, car il semble indiquer que l'économie américaine échappe à la surchauffe, ce qui permettra aux autorités monétaires de ne pas durcir leur politique de crédit pour éviter un emballement dangereux. Il semble indiquer, aussi, que son ralentissement s'effectue « en douceur », ce qui, selon M. Baldridge, secrétaire américain au commerce, garantit la poursuite de l'expansion à un rythme modéré, sans cassure brusque. Certes, les estimations préliminaires sur le ralentissement de la croissance du PNB du troisième trimestre peuvent être trompeuses, du fait notamment des congés de l'été, mais d'autres indices sont significatifs : diminution de 12,8 % des mises en chantier des logements en août, après une contraction de 6,1 % en juillet ; net ralentissement (+ 0,5 %) de la hausse des revenus personnels américains et de la production industrielle en août ; fléchissement des ventes au détail. Autre chiffre accueilli avec satisfaction par les opérateurs internationaux, celui de la hausse des prix aux Etats-Unis pour le troisième trimestre 1984 : 2,9 % en rythme annuel, contre 3,3 % au deuxième trimestre, ce qui ramène aux environs de 4 % les prévisions d'inflation pour l'année 1984.

De ces données, les milieux financiers internationaux retiennent qu'elles favorisent toutes le dollar.

Tout d'abord, le ralentissement de l'inflation éloigne les craintes d'une érosion interne de la valeur du billet vert. Ensuite, il rend encore plus attrayant *les taux d'intérêt* outre-Atlantique, avec un intérêt « réel », hors inflation, de 7 % à 8 %, record historique. En outre, les données fournies permettent aux autorités monétaires de contrarier la hausse des taux, mais ne les autorisent pas, pour autant, à les faire baisser avec, pourtant, des perspectives de détente en 1985, ce qui provoque un afflux de capitaux étrangers pour bénéficier d'une rémunération encore très élevée. Enfin, le ralentissement « en douceur » de l'économie apaise les inquiétudes sur un déclin brutal de la prospérité américaine.

Conséquence : tous les détenteurs de dollars refusent de les céder, au moment où la création de pétrodollars (recyclage des dollars encaissés par les producteurs de pétrole) est stoppée et où les paiements effectués par les pays débiteurs se ralentissent ou s'interrompent. Il y a vraiment pénurie de dollar, malgré le déficit américain (budget et commerce), qui, pourtant, crée de la monnaie et, dans l'immédiat, cette donnée l'emporte sur toutes les autres.

FRANÇOIS RENARD.

CONTRE UN PROJET DE 6 500 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

L'intersyndicale des Houillères du bassin de Lorraine lance un appel à la mobilisation

Un projet de 6 500 suppressions d'emplois d'ici à 1988, assorti d'une production réduite à 8,6 millions de tonnes à l'issue de cette période, a été présenté officiellement par M. Joseph Bernard, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine (HBL), lors d'un comité d'entreprise extraordinaire réuni le jeudi 20 septembre. Ce plan, première tranche des perspectives avancées le 2 mars par le conseil d'administration des Charbonnages de France (suppression de 30 000 emplois d'ici à 1988), a été rejeté à l'unanimité par les syndicats de l'entreprise (CFTC, CFDT, CGT, FO, CGC). L'intersyndicale des mineurs, au cours d'une assemblée regroupant quelque 300 élus syndicaux des treize comités d'établissement, a appelé à *« une mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève ».*

M. Bernard avait indiqué qu'étaient projetées les fermetures du puits de Sainte-Fontaine à l'automne, de la cokerie de Marienau à la même époque et de la centrale de Grosbliederstroff (Moselle) au plus tard au début de 1987. Ce plan devrait être adopté dès avant la fin de 1985. Selon M. Bernard, les suppressions d'emplois, rendues nécessaires par les *« contraintes extérieures »,* s'effectueraient par le biais de préretraites et de licenciements FNE.

Réclamant *« une véritable concertation »,* les syndicats revendiquent *« un plan de production annuel se situant au-dessus des 10 millions de tonnes »,* chiffre qui, selon M. Jean Bour (CFTC), président du comité d'entreprise, constitue *« la seule base d'un dialogue »* avec la direction. Pour sa part, M. Gerné, secrétaire régional des mineurs CGT, a estimé que la situation n'avait *« jamais été aussi grave »* dans le bassin et a indiqué qu'une grève n'était pas à exclure.

Agitation également dans l'Isère, où les mineurs des Houillères du Dauphiné, à La Mure, avaient scié plusieurs arbres dans la nuit de mercredi à jeudi, bloquant la route nationale 85. Cette action survient quelques jours après la première réunion du conseil d'administration des Houillères du Centre-Midi, lequel, dans ses différents plans, n'a pas écarté la possibilité d'une fermeture des mines de La Mure.

L'usine Renault du Mans est paralysée

Une prime de fin d'année qui risque d'être amputée, une cinquième semaine de congés payés qui sera sans doute bloquée entre Noël et le Jour de l'An... Il n'en a pas fallu plus pour que l'usine Renault du Mans soit paralysée, nous signale notre correspondant. La *« grève totale »* a été décidée à l'appel de la CGT et de la CFDT au cours d'un meeting, jeudi après-midi 20 septembre.

Ce vendredi à 5 h. 30, au cours d'un meeting qui rassemblait plus d'un millier d'ouvriers devant les portes de l'usine, le mouvement a été reconduit. Des piquets de grève empêchent les salariés de pénétrer dans l'établissement. Dans les autres usines, diverses actions sont envisagées contre les mesures de la direction, qui ont été dénoncées jeudi, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) par M. Gilbert Lebescon, coordinateur des syndicats CGT de *la Régie.*

Mais d'autres revendications surgissent à propos des salaires, de l'emploi et du chômage partiel (30 000 travailleurs touchés depuis le début de l'année selon la CGT). Le syndicat demande l'examen, cas par cas, des problèmes d'emploi liés à la modernisation. Il revendique la réduction du temps de travail (deux heures dès janvier 1985), un relèvement immédiat des salaires de 4 % et l'attribution d'une prime de *1 000 francs pour la sortie du modèle* « super-cinq ».

Par ailleurs, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), plusieurs dizaines de salariés licenciés des usines Citroën de la région parisienne, qui participaient à une manifestation cégétiste jeudi après-midi, ont enfoncé les grilles d'entrée du siège de la société.

VERS UN ACCORD A LA GENERAL MOTORS

A la suite d'un accord avec la direction, la grève observée à la General Motors par plus de cent mille adhérents du syndicat américain des travailleurs de l'automobile pourrait prendre fin prochainement, annonce-t-on à Detroit (États-Unis). L'accord *« de principe »* déboucherait sur une nouvelle convention collective, les *revendications* syndicales portant surtout sur la sécurité de l'emploi.

A Vireux-Molhain

DEUX MILITANTS SYNDICAUX PLACÉS SOUS MANDAT DE DÉPOT

La circulation routière et ferroviaire a été rétablie le jeudi 20 septembre après-midi à Vireux-Molhain (Ardennes) par les forces de l'ordre, qui ont dégagé le barrage établi par trois cents sidérurgistes de La Chiers sur la RN 51 et sur la voie ferrée reliant Givet à Charleville-Mézières. Les forces de l'ordre ont *pu sans violence rétablir la circulation* en dégageant les barrages établis le matin.

Le porte-parole de l'intersyndicale, M. Frantz Hubert (FO) et un sidérurgiste de la Chiers, interpellés le 19 septembre par les gendarmes pour détention d'explosifs, ont été déférés au parquet vendredi matin. Placés sous mandat de dépôt, inculpés de détention d'armes de sixième catégorie, ils devaient être incarcérés dans l'après-midi.

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1984 a été tiré à 495 279 exemplaires

Sur le vif

La douleur des autres

Ce qui peut se dire comme âneries à la télé, c'est à ne pas croire ! C'est à se cogner le derrière au lustre. Prenez cette série intitulée « Le bébé est une personne », sur TF 1. L'autre soir, à la sortie de « Dallas », je déboule là-dedans par hasard, je débarque, sans crier gare, à la Pitié-Salpêtrière, et je me retrouve en salle de travail, plantée devant une jeune femme souriante, calme, radieuse. On vient de lui faire une péridurale, vous savez cette anesthésie locale absolument géniale qui permet enfin d'enfanter dans la joie et pas dans la souffrance.

Là-dessus, qu'est-ce que j'entends ? Une voix off, une voix d'homme, celle du journaliste de service, qui commence à l'engueuler. Ouais, pourquoi avoir refusé cette expérience unique, millénaire, mythique, de la délivrance naturelle, produit biologique garanti sans additif chimique ? Et le vécu de l'accouchement, qu'est-ce qu'elle en fait ? Et la participation ? Qu'est-ce que c'est que ces façons d'assister à la naissance de son lardon en spectatrice ? Quand il en a eu terminé avec celle-là, il est allé en agresser une autre, une petite blondinette de dix-huit ans, toute intimidée... qui lui a promis d'accepter *d'« avoir mal pour le deuxième » !*

Et attendez, ce n'est pas fini. Il n'a pas molli, le confrère, il s'est payé le gynéco au passage. Il l'a carrément accusé de droguer systématiquement ses parturientes pour avoir la paix. Comme ça il n'est plus dérangé par les hurlements de ces bêtes arc-boutées, chavirées, hagardes, échevelées, qui appelaient leur mère en le devenant à leur tour. C'est pour son confort à lui, qu'il conforte ses patientes. Il fallait voir la tête du toubib, ses petits yeux ronds apeurés derrière ses lunettes. Il se défendait timidement. Pour un peu il se serait senti coupable.

C'est quand même insensé ! Non, mais de quoi ils se mêlent les mecs ? Ils la refuseraient, eux, la piqûre dans la gencive en voyant s'approcher, la gueule ouverte, la roulette du dentiste ? Le vécu de leur carie, à ce moment-là, ils s'assiéraient dessus, je vous le garantis.

CLAUDE SARRAUTE.

A La Grenade

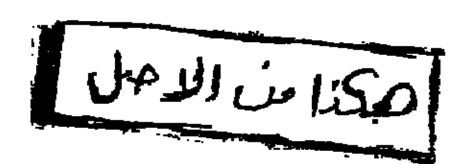
LES ÉLECTIONS AURONT LIEU LE 3 DÉCEMBRE

Saint-George's *(AFP, Reuter).* – Les élections générales dans l'île de la Grenade auront lieu le 3 décembre prochain, a annoncé, le jeudi 20 septembre, à Saint-George's, Sir Paul Scoon, gouverneur général. Le scrutin était d'abord attendu pour la fin octobre. Cette consultation sera la première depuis 1976. Elle suivra d'un peu plus d'un an le débarquement, le 25 octobre dernier, de quelque six milles « marines » américains, appuyés par les contingents symboliques de six micro-Etats des Antilles orientales.

Trois formations ont déjà annoncé leur intention de participer au scrutin du 3 décembre : une coalition centriste, dont la principale personnalité est un ancien premier ministre, M. Herbert Blaize ; le Parti travailliste (en réalité très conservateur) de l'ex-premier ministre Eric Gairy, le GULP ; le New Jewel, emmené par deux anciens ministres, MM. Louison et Radix. Le New Jewel est le parti de Maurice Bishop, le premier ministre marxiste assassiné à la veille de l'intervention américaine.

● *Manifestations d'étudiants au Venezuela.* – Des affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont fait un mort et plusieurs blessés, le jeudi 20 septembre, à Caracas. Des incidents ont également eu lieu à Merida, dans les Andes. Le mercredi 19 septembre, déjà, la police avait ouvert le feu sur cinq cars de l'université, saisis par des étudiants. Ceux-ci tentaient de forcer un barrage routier afin de se rendre à une manifestation à Caracas, en signe de protestation contre l'augmentation des frais de scolarité et la réduction des bourses. Les étudiants de Caracas se sont déclarés en grève pour une durée illimitée et ont exigé la démission du recteur. D'autre part, à Valencia, de violentes manifestations ont fait, le 21 septembre, deux blessés parmi les étudiants. – (AFP, Reuter).

A B C D E F G



Le Monde
Loisirs

JACQUES VERROUST/ATLAS PHOTO

Route du sel en Franche-Comté, page II

Supplément au nº 12335. Ne peut être vendu séparément. Samedi 22 septembre 1984.

Salins, salines, Senans

La route du sel en Franche-Comté

LA Franche-Comté : Montalembert, député du Doubs sous le Second Empire, appelait déjà ce pays de pâturages et de futaies de résineux le « Tyrol de la France »...

Située sur la frontière de l'Est, cette province aux paysages pittoresques et verdoyants semble d'emblée vouée au tourisme traditionnel de détente et de santé. A première vue, il peut paraître paradoxal de pouvoir parler de tourisme industriel dans une région à vocation essentiellement agricole, totalement dépourvue de sources d'énergies minérales comme de matières premières. Reste que si la Franche-Comté n'a pas connu, dans son ensemble, la grande industrie, elle n'est pas restée pour autant étrangère au travail artisanal : elle a vu se développer, dès le dix-huitième siècle, une industrie légère, généralement rurale, souvent établie au fil de l'eau et tournée vers une production de qualité.

Cette industrialisation primitive a, la première, été l'objet de mesures de sauvegarde. La charte culturelle régionale de la Franche-Comté, signée en 1978, a permis la mise en valeur de certains lieux particulièrement significatifs, voire symboliques, de l'activité économique de la Franche-Comté au dix-neuvième et début du vingtième siècle. La Chaîne des Musées de l'économie et du travail, création comtoise, a vu le jour grâce à des crédits conjoints de l'Etat, de la région, des départements, des communes et des propriétaires des sites. Le touriste peut d'ores et déjà visiter la Taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), la tuilerie des Combes de Punay à Malbrans (Doubs), la fruitière de Trépot (Doubs), le puits de mine de Ronchamp (Haute-Saône), les forges fonderies de Baignes (Haute-Saône) et la ferme-distillerie de Fougerolles (Haute-Saône).

Parallèlement à cet itinéraire, deux circuits originaux sont organisés dans la région : le circuit de la roue hydraulique dans la vallée de la Loue et le circuit du sel dans le Jura.

D'importants gisements salifères ont fait très tôt la richesse de la Franche-Comté, et la fabrication du sel ignifère a été, pendant deux millénaires, l'une des grandes productions comtoises traditionnelles.

Quant à la route internationale qui, par Dole, Salins-les-Bains, Pontarlier et le col de Jougne reliait la Champagne à la Suisse et à l'Italie, elle fut la route du sel par excellence.

Il nous est difficile d'imaginer aujourd'hui ce que le sel pouvait représenter il y a deux siècles encore pour la grande majorité de la population française. Considéré comme « l'or blanc » du Moyen Age, le sel fut l'un des éléments les plus importants du commerce médiéval.

La concentration des lieux de production et l'usage du sel (alimentation humaine et animale, conservation des aliments et du fourrage notamment) suggéreront aux souverains le monopole et l'impôt sur cette denrée très recherchée et nécessaire. La gabelle, impôt sur le sel, est créée au seizième siècle. Entreposé dans les greniers du roi, le sel voit son prix de vente majoré d'un droit dont le montant est arbitrairement fixé par le roi et reversé au fisc.

Ainsi taxé, le sel suscitait une importante criminalité, et les faux saulniers fournissaient quelque trois cents forçats par an. A l'intérieur même des salines, on trouvait une prison et même une « justice » destinées aux ouvriers ayant dérobé du sel.

Pour toutes ces raisons, la saline, propriété de droit du monarque, qui s'approprie les richesses du sous-sol, représente sous l'Ancien Régime une forteresse de l'absolutisme royal. Forteresse, la saline l'est également au sens propre puisqu'elle est ceinte de murs élevés propres à décourager les voleurs et les contrebandiers !

La mise en valeur et la conservation des salines comtoises sont inégales selon les sites et la durée de leur activité. La saline de Salins, malgré de longues périodes d'éclipse économique, a réussi à maintenir sa production durant mille ans. A ce titre, elle a été l'objet de rénovation et d'entretien exceptionnels. La saline d'Arc-et-Senans, qui n'a connu qu'un siècle de gloire, est classée monument historique en raison de l'originalité de ses bâtiments. Certaines autres salines du circuit sont mêlées aux broussailles ou imbriquées dans la ville contemporaine et attendent d'être dégagées des ronces tentaculaires.

Captive des monts naissants du Jura, la petite ville de Salins s'étire le long de la Furieuse, qui bouillonne au fond de la vallée encaissée. Surveillée par deux forts signés Vauban, ville stratégique autrefois, fortifiée dès le Moyen Age, Salins, la ville-rue, ronronne aujourd'hui, déchue de son rang de capitale provinciale d'antan.

Salins possède le charme des petites villes de montagnes avec ses ruelles, ses escaliers qui mènent aux maisons aux toitures de tuiles brunes, ses églises et ses hôtels témoins de la belle époque thermale.

Au cœur de la ville, la cité du sel apparaît comme un rêve. Les bâtiments, soigneusement entretenus, font presque oublier que tout s'est arrêté il y a vingt ans. Même si les bâtiments ne donnent qu'une faible idée de l'importance de ceux qui se développaient entre le Furieuse et la rue principale avant l'incendie de 1825 et les destructions de la dernière grande guerre, la saline témoigne avec force d'un millénaire de fabrication du sel.

Deux centres de production, établis dans chacun des deux bourgs, composaient la cité médiévale : la Grande Saunerie dans le Bourg-Dessus et la Petite Saline ou Puits à muire dans le Bourg-Dessous. Complètement détruite, la Petite Saline a été convertie en établissement thermal en 1855.


MICHAUD/RAPHO

« Les colonnades où s'intercalent des masses cubiques accentuent l'étrangeté des lieux » (Saline d'Arc-et-Senans).

La Grande Saunerie, en revanche, a été épargnée : laissée à l'abandon pendant un temps, elle a été rénovée il y a une dizaine d'années. Et, depuis 1978, elle est l'épicentre de la Chaîne des Musées de l'économie et du travail, point de départ du circuit du sel en Franche-Comté. Le Centre de culture scientifique, industrielle et technique occupe aujourd'hui les trois étages de la tour de Reculoz, qui jouxte les ateliers du sel de la Grande Saline autrefois affectés au logement des commis des salines. *« Sorte d'écomusée thématique »*, comme tentent de le définir ses animateurs, le centre a pour vocation de mettre en valeur le patrimoine ethnologique, technologique et industriel de la région comtoise.

Depuis le mois de mai dernier, un travail de muséographie remarquable a été réalisé dans le bâtiment attenant datant du dix-huitième siècle : une carte du circuit du sel permet de guider la curiosité du visiteur dans la région ; des documents photographiques témoignent du métier éprouvant du saulnier tel qu'il se pratiquait naguère ; des objets et instruments de travail sont exposés ; une maquette animée de la saline permet de comprendre la genèse du sel, depuis l'eau du sous-sol qui, au contact du sel gemme, se charge de sel fournissant la matière première, appelée muire, jusqu'au sel prêt à la consommation.

Salins se présente comme une saline de type ancien, fortement marqué par la tradition où le mode de fabrication du sel par évaporation de la saumure dans le chaudron n'a guère évolué durant plusieurs siècles.

La saline de Salins a surtout connu son époque de gloire aux seizième et dix-septième siècles. A partir de 1740, elle souffre de l'ancienneté de ses bâtiments. Le manque de place se fait cruellement sentir : les provisions de bois, indispensable à la cuite, ainsi que le fourrage nécessaire à l'entretien des chevaux encombrent la cour intérieure. Salins est victime du site stratégique de la ville : l'étranglement de la cour bloque les convois, et la rivière, d'un côté, la rue principale, de l'autre, empêchent l'extension de la saline ! En outre, la teneur en sel des eaux fournies par les sources s'amenuise de façon préoccupante.

On croit la saline vouée à l'abandon ; en fait, elle est sauvée en 1750 grâce à la proxi-

Sanctuaires

● **SALINS-LES-BAINS :**

Visites guidées (exposition permanente, ateliers de fabrication du sel, souterrains) :

— De Pâques au 1er juin et du 15 septembre au 15 octobre, samedi, dimanche et jours fériés, à 10 h 30, 15 h 30, 16 h 30 ;

— Du 1er juin au 15 septembre, tous les jours, à 9 h, 10 h, 14 h 30 et 15 h 30. S'adresser à la saline même.

Les locaux de la saline abritent le Centre de culture scientifique et technique (CCST) de Salins.

● **ARC-ET-SENANS :**

Dates et heures d'ouverture (tous les jours) :

— 1er-31 mars, 9 h-12 h et 14 h-17 h 30 ;

— 1er avril-30 octobre, 9 h-12 h et 14 h-18 h ;

— 1er novembre-28 février, 9 h-12 h et 14 h-17 h.

Visites guidées à partir du 1er mai.

La saline dispose en outre (sur réservation) :

— de salles de réunion ;
— d'un restaurant ;
— de chambres ;
— de salles d'exposition.

Depuis mai 1984 : librairie ouverte toute l'année.

Le Centre international de réflexion sur le futur s'est installé, depuis 1972, dans les locaux de la saline.

هكذا من الاصل

هكذا من الاهل



mité des forêts jurassiennes et à la possibilité d'utiliser les eaux de la Furieuse pour entraîner les pompes hydrauliques et conduire grâce à un système de canalisations les eaux salées vers Arc-et-Senans, qui, pour un siècle, la supplante...

Les industriels du dix-huitième siècle répondent par la rationalisation aux problèmes et inconvénients posés par Salins. Le choix du site d'Arc-et-Senans correspond à un certain nombre d'impératifs, parmi lesquels on trouve la proximité de la forêt de Chaux (deuxième massif forestier de France), la présence de vastes espaces ouverts et aérés, propices au déploiement de bâtiments fonctionnels et à l'utilisation d'une technique nouvelle d'évaporation par graduation (évaporation favorisée par la circulation des eaux sur des fagots d'épines) qui augmente de plus le taux de salinité des eaux. Les eaux salées, inexistantes sur place, sont acheminées de Salins-les Bains par un saumoduc en bois, long de quelque vingt kilomètres. La construction de la saline fut confiée à l'architecte en renom Claude Nicolas Ledoux, également inspecteur général des salines de Franche-Comté. Commencés en 1775, sous le règne de Louis XV, les travaux s'achevèrent quatre ans plus tard, sous le règne de Louis XVI.

La saline se présente comme un vaste demi-cercle entouré d'un mur d'enceinte de près de 2 kilomètres de long. Vis-à-vis du porche d'entrée, situé entre les deux ateliers de fabrication du sel, l'imposant bâtiment directorial constitue le centre symbolique et géographique de la saline. Le péristyle de la façade attire les regards. Les colonnades où s'intercalent des masses cubiques accentuent la majesté mais aussi l'étrangeté des lieux. Il est surmonté d'un « œil » géant à partir duquel il est possible de surveiller toute l'activité de la saline !

Dans ce bâtiment se concentrent les lieux d'événements de cette cité industrielle et ouvrière autarcique qu'est Arc-et-Senans : la chapelle, le greffe, ainsi que la salle d'audience et le logement du directeur. Utilisant l'espace laissé sur le diamètre du demi-cercle de la saline, les deux ateliers où l'on cuisait les sels sont remarquables par leur taille et leur harmonie. L'un d'entre eux abrite actuellement une salle de spectacle de plus de 2 000 places.

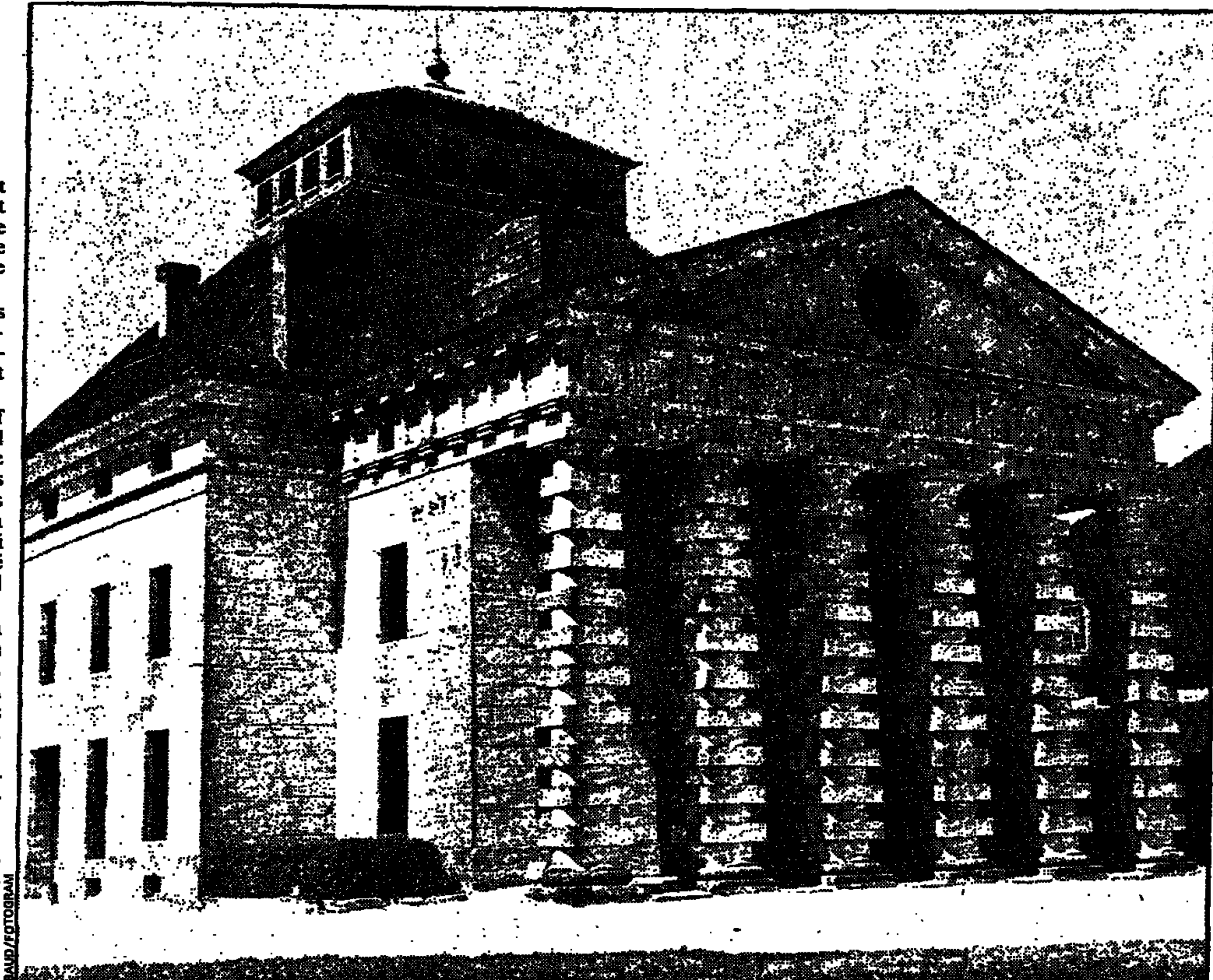
Les logements des ouvriers – les berniers ou saulniers, – des tonneliers, des maréchaux-ferrants et des gardes ferment la circonférence.

Elément central du dispositif de la saline, l'édifice directorial possède lui-même son propre centre, l'autel du culte, sous lequel le sel est entreposé dans de vastes salles voûtées. La production salicole est ainsi placée sous la double autorité et protection du pouvoir royal et du divin !

Une telle réalisation est, cela va sans dire, inséparable de son auteur. Claude Nicolas Ledoux, protégé de Mme du Barry, est à l'écoute des idées et des techniques de son temps. Il saura faire de son œuvre bâti une synthèse originale des différentes tendances architecturales du dix-huitième siècle. Issues, d'une époque de remise en question, d'intense bouillonnement politique et idéologique, l'œuvre et la réflexion de Ledoux portent la double empreinte de la Raison et de l'Utopie. Il ne visait rien moins que d'agir sur l'homme à travers l'architecture. Dans la seconde partie de son existence, il s'attache à présenter la saline royale d'Arc comme la part inachevée d'un grand projet urbain qui n'est en fait que le fruit de sa théorie tardive : la Cité idéale de Chaux. Autour de l'usine, mère de la Cité, il rassemble en un cercle les volumes et les espaces les plus divers. Rien ne manque à cette ville : église, bourse, école, bains publics, et même une maison de plaisir où l'usage du vice devait *« ramener au bien les dévoyés »*...

De cette utopie urbaine, jamais réalisée, il reste aujourd'hui des textes et des gravures que Ledoux fit paraître en 1804, deux ans avant sa mort.

La saline d'Arc-et-Senans est donc non seulement un lieu de travail et de production, mais également une œuvre architecturale dont la richesse et la diversité des caractères peuvent effrayer les visiteurs. Néanmoins, une fois pénétrée l'enceinte de la saline royale, il est aisé de se laisser guider par la rigueur majestueuse des lieux. Traversé de réminiscences classiques, à la recherche de l'universel, Arc-et-Senans est un lieu magique, au confluent du réel et de l'imaginaire, où l'inattendu, le poétique surgissent à tout instant de l'agencement fonctionnel des éléments architecturaux.



CABAUD/FOTOGRAM

« L'imposant bâtiment directorial, œuvre de Claude Nicolas Ledoux, constitue le centre symbolique et géographique de la saline d'Arc-et-Senans ».

Espace ordonné, hiérarchisé, expression de rapports sociaux et de production, la saline est aussi cette citadelle blanche aux formes pures que la course du soleil accompagne en une courbe parfaite tout au long du jour...

Un certain nombre de circonstances conduisirent à la fermeture d'Arc-et-Senans en 1898. Durant le siècle de son activité, deux nouvelles générations de salines virent le jour. La pénétration des capitaux privés et l'apparition des méthodes de sondage marquèrent cette période.

Entre 1820 et 1850, le paysage salicole se modifie considérablement : les progrès de la géologie et de la technique de forage multiplient les puits de sondage aux abords des salines. Les bâtiments de graduation, rendus périmés par la réussite des sondages, furent peu à peu abandonnés et détruits. Cette nouvelle technique de sondage accélère alors l'échec industriel d'Arc-et-Senans que la substitution du charbon au bois, dès le premier quart du dix-neuvième siècle, avait entamé.

La hantise de l'appauvrissement des sources en eaux salées disparaît et la capacité de production des salines comtoises augmente tout au long du dix-neuvième siècle.

Situées à quelques kilomètres au sud d'Arc-et-Senans, Gouhenans (1830) et Grozon (1845) appartiennent à cette nouvelle génération de salines qui utilisent pour la première fois le trépan actionné par une machine à vapeur.

Vers 1870, de petites compagnies privées lancent une politique de prospection systématique en Franche-Comté. Ce sont successivement : Geneuille en 1877 ; Montferrand en 1888 ; Miserey en 1891 ; Poligny en 1890 et, enfin, Montaigu en 1892. Approvisionnées en charbon par le chemin de fer, ces salines sont libérées de l'obligation de s'implanter près des puits de sondage. Sur ces nouveaux sites, l'architecture et la répartition des bâtiments changent. Ceux-ci se distribuent le long de la voie ferrée alors que disparaissent la cour intérieure et les murs d'enceinte.

Le début du vingtième siècle marque le déclin des salines de Franche-Comté. La concurrence du sel marin, dont la production ne nécessite aucun combustible, conduit la Compagnie des Salines de l'Est à fermer tout à tour les salines jugées non rentables. Elle décide conjointement de moderniser l'usine de Montmorot, qui représente une cinquième et dernière génération parmi les salines de Franche-Comté. L'adoption d'un nouveau procédé d'évaporation des eaux salées (appareil à triple-effet, de Prache et Bouillon) provoque alors une modification radicale du paysage et de l'architecture industrielle.

Aujourd'hui, la firme chimique Solvay, à Tavaux, représente l'ultime étape d'exploitation du gisement salifère jurassien.

Toutefois, bien qu'il ne soit plus fabriqué, le sel en Franche-Comté est encore perçu comme un élément caractéristique de la région, susceptible de fixer le sentiment d'appartenance locale et régionale.

ARIANE REBOURS et CHRISTIAN CLERC-GIRARD.



Partir

Féria

Samedi 22 septembre : Paco Ojeda pour six taureaux de Jandilla.

Dimanche 23 septembre : Ojeda, Munoz et Caro pour six taureaux de Bernardo Piriz.

● **Arènes de Nîmes. Tél. : 67-28-02.**

Chiner à Chatou

Plus de huit cents brocanteurs venus des quatre coins de France, des kyrielles d'objets et de meubles rares.

● **FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE, du 21 au 30 septembre, sur l'île de Chatou, à 10 minutes de l'Etoile par le RER.**

Des enfants en hiver

Nouvelles panoplies.

AUCHAN, l'hypermarché des *Quatre-Temps* à la Défense, habille les enfants à l'écossaise en pantalons et jupes, à partir de 69,95 F, sous des blousons marine ou kaki, à 169,95 F, des lodens ou des duffle-coats, agrémentés de tricots vifs et unis, 99,95 F. Les chaussures donnent la vedette aux mocassins à glands et aux formes tennis fermées d'une bande de Velcro, tandis que les accessoires jouent les gadgets.

C & A (122-124, rue de Rivoli, Maine-Montparnasse et vingt-six centres commerciaux régionaux autour des grandes villes de France) marie le molleton gratté gris clair en gilets pressionnés à bords rayés sur les pulls et jeans délavés. Les ensembles de jogging suivent les mêmes tendances en bicolores unis et rayés, 99 F toutes tailles. Les chemisettes écossaises s'habillent de cols blancs, sur pantalons de grand-père à bretelles, 185 F l'ensemble.

Le *bon chic-bon genre* règne aux *Galeries Lafayette* en mélanges pratiques de laine et acrylique, notamment pour les 12-16 ans avec des gilets et pantalons de clans, 245 F chaque, à béret de para et écharpe assortis, 50 F et 70 F. Les stands de marques comprennent *Cacharel, Catimini, Petit Bateau, Moniteur, Lee Cooper, K-Way* et *Klimager's*. Les modèles sont typés et sportifs, féminins, ou brise-fer.

Monoprix joue Mickey en tableau noir, 95 F, et le cartable gibecière tricolore, 49,50 F pour les petits en blousons d'aviateur de polyester et coton, 170 F, sur pantalons de velours vieilli à bretelles, 120 F. Le pull fait main en acrylique rouge pour la fille en terminale à 165 F se porte avec une jupe en crépon froncée, 190 F du 36 N au 44 N. Le blouson de nylon froissé du garçon, à col de fausse fourrure, 375 F, s'ouvre sur une chemise à carreaux, 110 F et un pantalon à pinces en gabardine.

Au *Printemps*, les panoplies maison donnent la vedette aux inévitables clans aussi foncés que le marine et le vert-gris qui les complètent. Parmi les premiers prix, la robe-sarrau, 159 F, le six-huit ans, le chemisier à manches longues, 79 F, en polyester et coton, le chandail acrylique et laine, 90 F, en sept coloris. La veste tyrolienne en laine foulée marine gansée de rouge, ou rouge et noir, est à 410 F.

La *Samaritaine* propose des panoplies de premiers prix, à partir de 902 F pour la fille de 8 ans, en cape avec écharpe, 359 F, tablier de coton rayé, 93 F, pull acrylique, 95 F, kilt marine et rouge, 125 F, collant uni en huit coloris, 12 F, sous-vêtements, 39 F, et chaussures de peau, 179 F. Le garçon du même âge, habillé à 693 F, porte un blouson tricolore, 229 F, et des jeans de velours, 79 F.

Benetton taille grand pour les enfants qui poussent : blousons, duffle-coats ou manteaux en drap gris, marine ou vif, coordonnés aux pantalons unis ou écossais ainsi qu'aux chandails en jacquard vif ou d'esprit britannique. Les ensembles de jog comprennent d'amusants imprimés gris et mauves, à partir de 140 F.

Klimager's habille les filles et les garçons de tous âges. Le grand froid se supporte en coton matelassé doublé, drap, velours froissé dans les tons de blanc cassé, rouge et jaune, le noir, le kaki et le marine étant réservés aux lycéens.

New Man Junior offre des garde-robes complètes à partir de blousons plus droits, de parkas non coulissés à la taille et des vestes longues à doublures antigel. Les pantalons et les jeans se différencient entre garçons et filles, en forme plus souples et confortables aux hanches et aux cuisses. Les chemises, aux cols coupés au carré, peuvent se porter en vestes-liquettes de trappeur à carreaux, à partir de 215 F le ans.

Scalabre se retrouve au *Bon Marché*, aux *Trois Quartiers*, aux *Galeries Lafayette* et au *Printemps*, ainsi qu'aux *Nouvelles Galeries* en province. Les imperméables en polyester, coton et polyuréthane de premier âge, sont doublés de coton gratté. Le blouson peut se porter en gilet grâce à ses manches amovibles, et le coton enduit comme le nylon plume garde un aspect brillant. Les pastels sont grisés, le blanc et l'écru relevés de couleurs vives pour les loisirs, le marine et le gris étant réservés aux robes sages.


D.R.

Ce sont peut-être les chaussures que les filles empruntent le plus volontiers à leur mère, surtout en talons hauts. Mais les fabricants leur proposent aussi des mocassins à l'américaine et à pampilles, les ballerines de femme enrichies de brides simples ou croisées, à élastique, voire à boutons en marine ou rouge et plus couramment en gris ou noir. Les vernis des goûters du mercredi se renouvellent en grain de crocodile. Les formes sont enveloppantes à bouts pointus. Les prix oscillent de 140 F à semelle PVC chez *Miss Delise* à 335 F en semelle de gomme chez *Aster*. *Housty* attache à l'arrière de nouvelles petites bottes à partir de 300 F.

Pour les brise-fer, des souliers qui s'inspirent de l'armée, en cuir gras, épais, à semelles crantées, notamment chez *Kickers*, de 370 à 470 F, *Gepy*, 175 à 200 F, ou *Wrangler*, 170 F. Les tennis en vachette *Springcourt* coûtent 170 F, les TBS à dessus de cuir et à brides Velcro en contraste, 213 F environ, à la *FNAC* ou les boutiques spécialisées *Courir*.

Petits prix

Cyrillus, le spécialiste de la VPC de qualité pour enfant ouvre sa troisième boutique « fins de saison » dans la région parisienne : 83 *bis*, Grande-Rue, 91360 Epinay-sur-Orge, du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures.

Albarine fait partie de la *Soldetière*, 76, rue de la Pompe, 75016 Paris, et propose des modèles griffés démarqués en classiques, écossais ou « Walt Disney », de la naissance à dix-huit ans.

Les chaussures *Kickers* étendent leurs rayons « self » à travers la France. Il ne s'agit évidemment pas des dernières nouveautés, mais les réductions sont appréciables. 5-7, rue du Mail, 91600 Savigny-sur-Orge ; 105, rue Jean-Jaurès, 93500 Noisy-le-Sec ; Montpellier-Perols, Centre commercial Plein-Sud ; Décines (69150), dans la périphérie lyonnaise, 189, rue Jean-Jaurès.

N. M.-S.

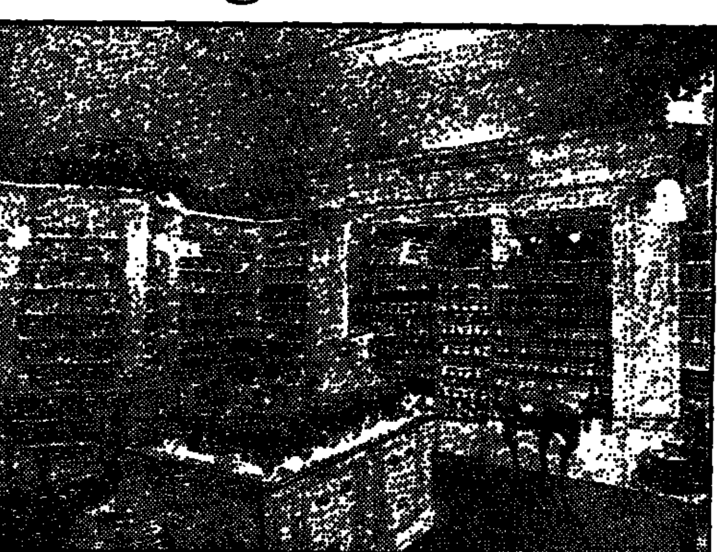
Maison

Goût anglais

UNE parcelle de l'authentique bien-être à l'anglaise vient d'être transplantée à Saint-Germain-des-Prés. A l'enseigne de Crabtree & Evelyn (of London) une nouvelle boutique propose – dans un décor sobrement luxueux – des produits comestibles et de toilette. Les uns et les autres sont à base de plantes, dont on a su utiliser les saveurs ou les odeurs, et leur emballage est si raffiné qu'ils ont tous un air de cadeaux, à faire aux autres ou à soi-même.

Dans la partie de la boutique dévolue aux soins du corps et à la toilette, les savons anglais sont à l'huile de jojoba. Très doux, ils ont la forme d'une coquille ou, pour les enfants, des personnages du conte *Alice au pays des merveilles* (24 F). Des gels de bain, assortis à des savons, ont des arômes de fleurs ou de fruits. Un coin « pour les hommes » regroupe les crèmes et savons de rasage, des blaireaux et des bols, ainsi que des eaux de toilette et d'après rasage aux parfums fleuris et épicés.

Les senteurs pour la maison sont disposées sur un comptoir au centre du magasin. Les fameux pots-pourris (mélanges de fleurs, d'herbes et d'épices) sont contenus dans de gros bocaux. En soulevant leur couvercle, on peut comparer les effluves où dominent la rose, la lavande, la pomme ou le clou de girofle. Ces pots-pourris sont vendus en sachets cartonnés (43 F les 100 g), en petits sacs de tissu ou en flacons.


D.R.

Dans la partie gourmande, tous les ingrédients sont réunis pour le plaisir du palais, du *breakfast* au *tea time*. On y trouve un bon choix de thés, de marmelades et de confitures, de gâteaux (sucrés ou salés) et de condiments, dont les savoureux chutneys, pour accompagner viandes et volailles.

JANY AUJAME.

● Crabtree & Evelyn, 175, bd Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. 544-68-76.

Philatélie nº 1862

Pierre Corneille dans la série...

...des « Personnages célèbres », à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance. Fils d'avocat, jeune il se destina au barreau. Le théâtre l'attira et il devint auteur de nombreuses œuvres, dont la plus célèbre, le *Cid* (1636). Vente générale le 1er octobre (43e/84).



1,70 + 0,40 F, violet, noir.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée, les :

– **29 et 39 septembre**, de 9 heures à 18 heures, au palais de justice, salle des Pas-Perdus à Rouen (Seine-Marit.). Oblit. « PJ ».

– **29 septembre**, de 8 heures à 12 heures, à la R-P de Rouen : Boîte aux lettres pour « PJ ».

Exposition philatélique...

...**Melbourne, 21 au 30 septembre 1984.** Les trois territoires d'outre-mer, dans le Pacifique, procéderont à des émissions commémoratives (poste aérienne), avec le logo de l'« AUSIPEX 84 ».



● **Nouvelle-Calédonie et Dépendances** : 150 F ; bloc 150 F (ft 100×120). T.-d., Périgueux. Gravure de P. Forget, d'après O. La Barre.



● **Polynésie française** : 120 F (logo), 120 F, sujets extraits d'un tableau (collection Beslu) ; bloc 200 F, le même tableau mais en entier, intitulé « Sacrifice humain dans un moraï à Tahiti ». Offset, Edila, d'après photo de Y. Genesté.

● **Wallis et Futuna** : 180 F, tapisserie « Pilioho Aloi », offset, Edila.

Opération « Sahel 84 »

La Croix-Rouge française a obtenu la collaboration spontanée du ministre des PTT par un bureau de poste temporaire, pour les 22 et 23 septembre, de 9 heures à 20 heures, afin de mener à bien l'opération « Sahel 84 » en vendant une carte postale à 25 F, permettant à un enfant dénutri d'être soigné pendant un mois. Le nombre de cartes prévu pourra secourir dix mille enfants.

Le coup d'envoi de cette opération humanitaire sera donné par MM. les directeurs généraux Jean Goyet de la CRF et Jacques Daucet des PTT, au siège, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e.

Calendrier des manifestations

Congrès et exposi. philatéliques

- ⊙ **93100 Toulon, 29-30/IX.**
- ⊙ **83230 Romainville, 6-7/X.**
- ⊙ **78190 Trappes, 6-7/X.**
- ⊙ **48000 Mende, 6-7/X.**
- ⊙ **68240 Kaysersberg, 13/X.**
- ⊙ **67000 Strasbourg, 13-14/X.**
- ⊙ **45100 Orléans, 19 au 21/X.**
- ⊙ **85200 Fontenay-le-C., 20-21/X.**
- ⊙ **31650 St-Orens-de-Gam., 20-21/X.**
- ⊙ **57800 Freyming-Merl., 27-28/X.**
- ⊙ **81100 Castres, 25/XI.**

ADALBERT VITALYOS.



Le plaisir en multicoques

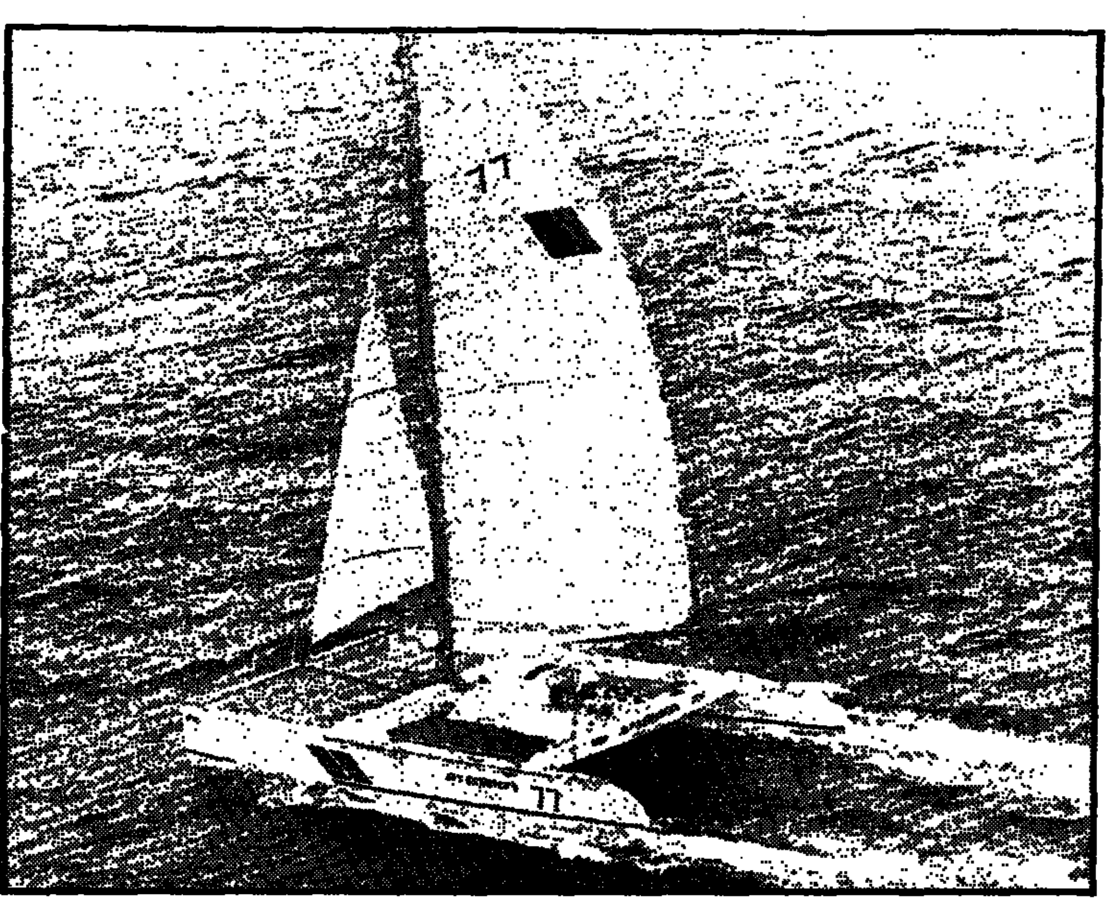
Une autre plaisance.

UN ponton consacré aux multicoques – presque exclusivement des catamarans d'ailleurs – telle était l'une des originalités du Grand Pavois 1984, Salon de la plaisance de La Rochelle. Plusieurs années après les Américains et les Anglais, les Français sont en effet en train d'admettre qu'il vaut mieux naviguer vite, bien à plat sur deux coques, que lentement, avec 30 degrés de gîte !

Actuellement, les grands chantiers – Bénéteau et Jeanneau, par exemple, les deux leaders du secteur – suivent d'un œil intéressé cette mutation. Pas question pour eux de sortir un modèle sans être assurés de pouvoir compter sur une centaine de clients. Ce n'est pas encore le cas. Ainsi le chantier Fontaine-Pajot n'a livré qu'une vingtaine de catamarans Louisiane depuis le dernier Salon de La Rochelle. En attendant l'arrivée des industriels (1986 certainement) les artisans font la loi, avec, comme résultat, le meilleur côtoyant le pire !

En gros, on peut distinguer deux grandes familles de catamarans : le sportif léger et le confortable. Dans cette dernière catégorie, on peut ranger tous les bateaux importés d'Angleterre par Caznove-Catamaran et Chatenay : Quest 31, Sirocco 26, Snowgoose 37, Quasar 50 pour le premier, Catalac 8 et 9 mètres pour le second. Le marché de ce type de voiliers est stationnaire et très réduit : le chantier anglais fabrique environ 25 à 30 Snowgoose 37 par an, dont seulement trois ou quatre sont vendus en France. Côté Catalac, ce n'est guère mieux : une trentaine de bateaux seulement vendus en une dizaine d'années.

Cette première génération de catamarans lourds vient d'être supplantée par une série de bicoques légers, rapides et moins lourdauds de ligne. Devant le succès du Louisiane, de nombreux autres chantiers se sont présentés sur la ligne de départ, avec des unités similaires. Le plus réussi est certainement Ville Audrain, dessiné par Eric Lerouge et fabriqué par le chantier naval de la Ville Audrain. Long de 13 mètres, large de 7,18 m, ce grand catamaran aux lignes épurées, aux étraves pincées et à la silhouette élégante est capable d'excellentes performances, comme nous avons pu le constater au cours d'une brève sortie en mer. Un carré un peu bas de plafond mais gigantesque, des coques confortables et agréables à vivre, une surface de pont exemplaire – près de 100 mètres carrés sur l'eau – en font un bateau de qualité. Fabriqué en mai 1984, le prototype a été loué depuis, à partir de Saint-Malo, et le succès qu'il a rencontré a incité le chantier à en faire une série. Autre nouveauté, présentée en 1983 mais sans aménagements, le Star 37 en aluminium est fabriqué à Mortagne-sur-Gironde par le chantier de l'Estuaire. Le centre du bateau est constitué de deux grandes cabines et le carré est rejeté dans une des coques, chose assez rare. Avantage : on bénéficie de deux grandes cabines. Inconvénient : le carré n'est pas très accessible. Bateau solide et bien fini, le Star 37 sera bientôt commercialisé, avec deux pieds de plus, pour apporter un maximum de confort.


PRESSE-SPORTS

Apparition également très attendue : les premiers catamarans dessinés par un architecte connu, mais exclusivement pour ses monocoques, Philippe Harlé. Construit en bois par les constructions nautiques Patrick Théry, le Bourbon de 11 mètres choque énormément par ses lignes arrière épaisses et prodigieusement inesthétiques. L'intérieur n'étant pas aménagé, il est encore trop tôt pour émettre un jugement. Deuxième unité du même architecte : le Punch 8,50 m fabriqué par Léonard Philip en contreplaqué/epoxy et qui ressemble étrangement à son grand frère, le Bourbon, avec une ligne moins lourde toutefois...

Très attendu également, le Caraïbe de 11,60 m fabriqué par le chantier Polycoque-constructeur du cata de course Sofati-Soconav – et dessiné par Jean-Louis Noir, un architecte qui ne manque pas d'idées et sait sortir des sentiers battus. Résultat : un bateau assez volumineux, avec deux grosses coques apportant une grande hauteur sous barrot mais un peu choquantes au mouillage. Bref, un catamaran qui se pose en concurrent direct du *Louisiane*, dont il doit avoir les performances, avec du volume en plus, ce qui est loin d'être négligeable.

Balayés par les catamarans, les trimarans n'ont pas encore dit leur dernier mot ! Au Grand Pavois, on a ainsi pu revoir l'Alegro, dessiné par André Allègre, le père du premier multicoque géant de course, qui devait périr dans un imbroglio juridique ! Sans cesse amélioré et peaufiné, l'Alegro 30, fabriqué par Midi-Multicoques, est devenu un trimaran solide, fiable et extrêmement rapide. C'est exactement le créneau visé par Guy Marine avec son Freely 8 m dû au crayon de Gilles Gahinet, et présenté pour la première fois au Salon.

Enfin, pour en finir avec les tricoques, il faut annoncer la venue, dans le monde des multicoques, d'une nouvelle petite bombe qui se présente comme le concurrent direct des Hobby-Cat, le Hop fabriqué par le chantier Kenta à Perros-Guirec. Attention : danger ! La bête annonce la couleur d'emblée : coque rouge de 4,40 m de long, voile noire à fort rond de chute, allure agressive à souhait. Essayé par 25 nœuds de vent, le Hop nous a époustouflé. De plus, il est transportable sur le toit d'une voiture. Mais ce qui compte, c'est le plaisir que l'on prend sur de tels engins... On a toujours dit que la voile était le moyen le moins rapide, le moins direct et le plus inconfortable pour aller d'un point à un autre ! Avec les multicoques, les mentalités vont changer : le plaisir va monter à bord...

DOMINIQUE GAUTRON.

Pêche et trucs

Asticots multicolores...

VINGT mille visiteurs en 1983 ; 20 % de plus cette année. Le troisième Salon de la pêche de loisirs qui s'est tenu à Paris a fait recettes.

Parmi les attractions vedettes, il faut reconnaître que les asticots multicolores se sont taillé une place de choix. On connaissait déjà leur pouvoir attractif, teintés en rouge ou en ocre : en voici des bleus, des verts et des fluorescents, proposés par la Verminière de l'Ouest ; l'un des plus gros producteurs d'esches animales (en saison, c'est par tonnes de viande que se chiffre la consommation quotidienne de l'élevage). Ces « fluofises » sont les larves d'une petite mouche exotique sélectionnée, colorées tout simplement par ingestion de produits... L'idée n'est pas si bête, quand on connaît la limpidité toute relative de certaines eaux poissonneuses par 4 ou 6 mètres de fond. Ces bestioles diaboliques pourraient bien éclaircir les bancs de gardons, le temps qu'ils s'habituent et qu'il faille trouver autre chose.

La cuiller Mepps à géométrie variable (comme les avions) cherche le poisson noble : la truite. Un astucieux réglage de la surface de palette permet d'adapter sa « nage » à tous les courants ou tourbillons. Le même fabricant propose les Mepsy, petits leurres souples aux couleurs aussi étonnantes que les asticots précédents, qui s'animent naturellement au bout du fil (8 à 12 F les quatre).

Les pêcheurs de carnassiers se déplaçant beaucoup, Site a eu l'excellente idée de loger une épuisette dans le talon de la canne, évitant ainsi le transport de deux objets (sans parler des emmêlages du filet dans les ronciers) : 90 F avec manche bois et 170 F en version télescopique. Pour les pêches plus statiques, Cureau remet au goût du jour la très vieille technique du flotteur à fil intérieur (du temps où on appelait les flotteurs des « bouchons ») mais sur du matériel très fin (environ 11 F). On peut également citer le moulinet Rotary (Sert), à débrayage (par système de crabots, comme en automobile) qui permet aussi bien de poser une ligne de fond sans problème que de répondre à une attaque soudaine de gros poisson sans casser net (400 F à 500 F, selon la capacité). Citons aussi un autre moulinet nouveau chez Mitchell, appelé Full Control, et qui comporte un double système de freinage dont l'un peut être contrôlé au doigt. Deux cannes Crystalis, à talon réglable, pour « poisson mort », offrent la particularité de pouvoir être utilisées indifféremment du bord ou en bateau (le petit modèle, 2,40/2,90 m, pèse 150 grammes et vaut 550 F). Chez le même fabricant, une superbe canne pour pêche « à l'anglaise » (pêche au coup, loin du bord), est proposée avec trois scions, donc trois actions différentes, pour 1 800 F (un peu cher pour une canne mais carrément donné pour trois !)

Mais la trouvaille la plus ingénieuse, c'est sans doute l'une des plus discrètes : le dégorgeoir Dégotic (25 F) à verrouillage, qui permet aux plus maladroits d'aller chercher un hameçon jusque dans le ventre du poisson, au prix d'un minimum de temps... et de dégâts. La firme Realistic, qui le commercialise, est spécialisée par ailleurs dans les fournitures pour chirurgiens ; ceci expliquant cela...

Ces petites merveilles, on s'en doute, n'apparaissent pas par génération spontanée, et le premier enjeu du SAPEL reste l'industrie de l'article de pêche, domaine dans lequel la France était exportatrice jusqu'en 1983. La balance penche encore du mauvais côté en 1984, avec une stabilisation relative, et elle n'inquiète pas outremesure Jean-Claude Deboissy, président du SAPEL et du GIFAP (1) : *« Cela n'est pas encore trop grave dans la mesure où nous restons largement exportateurs de produits de haut de gamme. Il ne faut pas oublier non plus que cette situation est due en grande partie à l'implantation d'usines étrangères en France. Notre stratégie va dans le même sens, et nous essayons de nous implanter dans de nombreux pays en passant des accords d'échange. Le SAPEL est devenu un Salon international qui sert de point de rencontre à de nombreux spécialistes et grossistes venus d'Amérique, du Japon et d'autres pays d'Extrême-Orient. D'autre part, il s'ouvre sur le tourisme. Villes, départements et régions prennent conscience de l'importance de la pêche, et nous sommes encouragés par des expériences ponctuelles très positives de pêche à l'école menées en collaboration avec l'éducation nationale. La pêche n'est plus un sport de retraités ! »*

La caractéristique la plus frappante de ce troisième SAPEL, par rapport aux deux précédents, c'est la proportion croissante de jeunes qui arpentaient les allées. Pêcheurs, certes, mais très intéressés par l'environnement. Une tendance qui n'a pas échappé à Michel Martini, président de l'Union nationale des fédérations de pêche. L'homme qui se retrouve aujourd'hui derrière des machines-outils à commandes numériques aspire à une détente. On est passé de 700 000 pêcheurs à 4 millions et demi tandis que la moyenne d'âge descendait de cinquante-cinq à trente-cinq ans.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Groupement des industriels français en articles de pêche : 22, rue de Dunkerke, 75010 Paris, tél. : (1) 280-12-50.

Classique

L'« Opus 18 », de Beethoven par le Quatuor Melos

Il ne se passe guère de mois sans que paraissent une ou plusieurs versions des Quatuors de Beethoven, la plupart du temps dans le cadre d'intégrales en cours. A la veille du vingtième anniversaire de sa fondation, le Quatuor Melos, de Stuttgart, sans doute le plus prestigieux des ensembles allemands actuels, aborde une nouvelle fois ce répertoire. Il commence par l'*Opus 18*, c'est-à-dire par les six premiers quatuors de Beethoven. Ces œuvres de 1798-1800 — Beethoven attendit d'avoir fourbi toutes ses armes avant de se lancer dans un genre dans lequel Haydn n'avait pas encore dit son dernier mot — ont déjà été commentées dans ces colonnes lors de la parution des disques du Quatuor Alban Berg, de Vienne. Une brève comparaison est d'autant plus nécessaire que les interprétations, remarquables toutes les deux, se situent aux antipodes l'une de l'autre. Le Quatuor Alban Berg était inimitable par ses sonorités analytiques, venues tout droit de sa familiarité avec la production du XX[e] siècle, alors que le Quatuor Melos privilégie nettement la structure, l'architecture, la plénitude sonore. Rien n'empêche d'admirer le jeu de chacun des quatre protagonistes, mais on a en même temps l'impression d'entendre un unique instrument à seize cordes, tant il y a de puissance et d'homogénéité.

Les contrastes de tempo sont accentués, avec des allegros vraiment rapides (finales du Quatuor n° 1 en fa) et des mouvements lents très retenus (adagio cantabile du n° 2 en sol). La haute virtuosité des membres du Quatuor Melos leur permet d'autre part de combiner, par exemple dans le trio du scherzo du n° 3 en *ré*, les traits de croches les plus agiles et les accents les plus incisifs, mettant ainsi en évidence la complexité de la rythmique beethovénienne. Le dramatisme du n° 4 — que jadis, à cause de sa tonalité d'ut mineur, on considérait sans discussion possible comme le meilleur des six — est souligné, et il en va de même du charme mélodique du n° 5 en la. Le Quatuor n° 6 en si bémol (avec la célèbre *Malinconia)* synthétise ces diverses qualités. Comme le n° 2, il démarre en flèche, mais sans fébrilité intempestive. Son adagio émeut profondément, en particulier parce qu'il prend le temps, son scherzo est éblouissant de virtuosité et de précision rythmique, et dans le final, les oppositions entre les parties adagio *(Malinconia)* et les parties allegretto non seulement ne manquent aucun de leurs effets, mais s'imposent dans toute leur logique expressive et formelle. Ce dernier quatuor, le plus dynamique, bénéficie d'une interprétation vraiment magnifique.

MARC VIGNAL.

● **Coffret 3 d. DG 410 971-1.**

Motets et chansons de Josquin des Prés

La musique de Josquin, où se rencontrent merveilleusement le génie de la Renaissance et la fin de l'âge gothique, compte parmi celles qui permettent à l'école de chant britannique — issue des maîtrises de cathédrales — de donner toute sa mesure. Dans le sillage — style, ton, manière sonore — du fameux Pro Cantione Antiqua, le jeune groupe du Hilliard Ensemble donne une nouvelle leçon de polyphonie « à l'anglaise », où la beauté de l'étoffe contrapuntique avec ses sonorités lisses et la qualité de ses timbres idéalement orants, sont autant de traits caractéristiques et inimitables. La technique de ces chantres — tous masculins, conformément à une tradition renouvelée du Moyen Age — est quasiment parfaite, tant dans le phrasé et le « rendu » des attaques, *tutti* et sons filés, que dans le climat intensément mystique qui donne leur unité aux pièces religieuses rassemblées ici, dont l'admirable *Veni Sancte Spiritus* à six voix.

Venues du ciel, les voix immatérielles de David James, Paul Elliott et consorts semblent y retourner aussitôt, au point de nous persuader que *« si le chant des anges existe, ce ne peut être que celui-là »* ! Sans doute, certains trouveront qu'à la limite le Hilliard Ensemble s'écoute avec un plaisir un peu trop voyant et ralentit l'allure, polissant la courbe pure et l'accent désincarné à la frontière du maniérisme. Mais, je le répète, les sonorités sont si belles et associées en tout cas à une spiritualité si évidente qu'il faut fêter toute la première face du disque qui se termine sur le cri bouleversant de ferveur et la puissance d'évocation du *De Profundis* à quatre voix, composition tardive révélatrice des certitudes métaphysiques du vieux maître retiré à Condé-sur-l'Escaut.

Reste la seconde partie, dominée par les chansons françaises et les *Frottole* imitées du style italien. Chef de file à Milan, Rome, puis Ferrare, des *oltremontani* ou *allemanni* qui dictèrent leur loi à la musique savante des cours princières du temps (des Sforza aux Este), Josquin, par effet de ricochet, fut à son tour marqué par la verve parodique et le bonheur rythmique du répertoire populaire. Et c'est là précisément que la touche trop sérieuse que les gens du Hilliard Ensemble imposent à ces airs et chants de carnaval, qui ne respirent que la joie de vivre ou la fragilité de l'instant, se retourne contre eux. Oh ! bien sûr, la musicalité est sauve, mais non l'ironie corrosive d'une pièce comme *El Grillo*, qui ne dérape guère vers la dimension caricaturale comme il eût été souhaitable ici.

Un disque à demi réussi ou à moitié raté donc, selon la sensibilité de celui qui l'écoute, mais dont le manque relatif de couleur dans le registre léger ne doit pas faire oublier les humeurs sublimes.

ROGER TELLART.

● **Electrola Réflexe, 067.1435.731.**

« La Passion selon saint Matthieu » de Johann Theile

Nous manquions d'éléments pour mesurer l'évolution de la Passion liturgique dans l'Allemagne du dix-septième siècle. La révélation de la *Passion selon saint Matthieu*, de Theile, vient, à cet égard, combler une importante lacune du catalogue.

Mais d'abord, quelques mots sur ce Johann Theile, qui fut l'élève préféré de Schütz à Weissenfels. Maître de musique à Stettin, Lübeck et à la cour du duc de Holstein, à Gottorp, il travaille ensuite à Hambourg, où il écrivit le premier *singspiel* sacré, *Adam und Eva*, pour l'ouverture du célèbre opéra *le Marché aux oies*. Après plusieurs années passées à Berlin à la cour de l'électeur de Brandebourg, il termina sa carrière dans sa ville natale, Naumburg, où il devait mourir en 1724.

Theile s'illustra à la fois comme musicien profane et religieux. Disciple de Schütz, avons-nous dit, et c'est sans doute du père de l'école allemande qu'il tient son goût pour les vieilles règles de composition et sa science du contrepoint.

A présent, *la Passion selon saint Matthieu*, publiée en 1673, est d'une intensité d'expression et d'une évidence mélodique qui tranchent sur le ton plus retenu des *Passions*, de Schütz. Pourtant il est aisé de voir tout ce que Theile doit au vieux maître : une atmosphère faite de ferveur et de vie intérieure, puis la déclamation de l'Evangéliste, où la priorité est donnée aux paroles plutôt qu'aux notes. Telle quelle, cette *Passion* est porteuse d'une émotion et d'une urgence dans les *turbae* qui annoncent l'humanité de celles de Bach. Il reste que son aspect théâtre sacré *« qui invite à quelque représentation musicale de la liturgie »*, ainsi que l'accompagnement des cordes (violons et violes) et la couleur modale du récit de l'Evangéliste, tirent l'œuvre vers le passé (et la spiritualité rayonnante du *Sagittarius)* plutôt que vers le dix-huitième siècle.

En tout cas, Theile ressuscite ici au gré d'une interprétation habitée, où se distinguent Kurt Equiluz, incomparable Evangéliste, et un ensemble de solistes qui revivent littéralement la musique : la gravité de Stephen Varcoe dans le rôle de Jésus, la vocalité et le style des deux sopranos Mary Beverly et Eva Nässen, le surprenant contre-ténor de Roger Covey-Crump qui campe Judas. Et l'on ne peut rêver commentaire instrumental plus motivé que celui du London Baroque Ensemble, avec le premier violon d'Ingrid Seifert, qui joue un Jacob Stainer de 1661, et la viole de gambe de Charles Medlam, qui, de son pupitre, dirige ce chef-d'œuvre dans le juste esprit du temps. A découvrir absolument.

R. T.

● **Harmonia Mundi, HM 1139.**

« Les Lombards », de Verdi par Lamberto Gardelli

Opéra « patriotique », dans la lignée de *Nabucco*, auquel il succède de peu et ressemble beaucoup, *les Lombards* de Verdi font donc une large place aux chœurs, aux rythmes de marche et de fanfare, aux cabalettes héroïques et aux grandioses tableaux d'ensemble.

Lamberto Gardelli, qui en avait déjà signé une intégrale, reprend ici, en l'affirmant, sa conception franche et enlevée de l'ouvrage, sans grande originalité certes, plus porté à souligner les effets et les contrastes qu'à dessiner des nuances, mais sans erreur ni contre sens stylistiques.

La désormais habituelle équipe de Hongrois, renforcée de deux ténors italianissimes, se partagent la distribution. On aime ou non le timbre de Sylvia Sass, altéré par des excès précoces, tendu à l'extrême, aux limites du registre, bien qu'on doive saluer un rétablissement vocal assez spectaculaire. Mais on ne peut pas ne pas apprécier la sensibilité supérieure de l'artiste, un engagement dramatique véritable et une familiarité profonde avec le style verdien.

Au demeurant, ce sont surtout les voix d'hommes qui constituent la trame musicale de l'œuvre, marquant de leurs interventions le déroulement de l'action, ses conflits et rebondissements : deux basses et deux ténors, aux rôles bien définis. Kolas Kovats et Jozsef Gregor représentent l'école hongroise : sobriété des intentions, probité de la ligne, noblesse du ton. Ezio di Cesare et Giorgio Lamberti témoignent de l'impavide fidélité à la tradition italienne : attention au son, individualité du timbre, séduction des effets.

Avec l'aide puissante des chœurs de la Radio-Télévision hongroise, d'une belle densité, et de l'Orchestre de l'Opéra d'Etat hongrois, un enregistrement de très grande qualité.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Hungaroton, SLPD 12498-500.**

Les symphonies de Prokofiev

Des sept symphonies de Prokofiev, seules la Première, dite *Classique*, et la Cinquième ont atteint chez nous quelque popularité. Ce sont aussi les plus enregistrées. Les autres n'apparaissent que rarement au concert ou au disque, et pourtant l'on trouve parmi elles les plus grandes.

Rojdestvenski avait jadis réalisé une magnifique intégrale aujourd'hui supprimée. Par étapes, le chef tchécoslovaque Zdenek Kosler en a mené à bien une autre avec la Philharmonie tchèque. Seules les Cinquième et Sixième avaient paru jusqu'ici. Les cinq autres symphonies nous parviennent d'un seul coup, quoique en deux livraisons.

Voici tout d'abord la moins importante, celle réunissant en un seul disque la *Classique* et la Septième. L'ultime symphonie de Prokofiev (1951-1952) est sans doute la moins intéressante de toutes, et ce disque s'adresse surtout à ceux qui tiennent — et pourquoi pas ? — à posséder la série complète. Il n'en va pas de même du très bel album de deux disques regroupant les *Deuxième, Troisième* et *Quatrième*, partitions majeures de l'entre-deux-guerres. Toutes trois durent entre trente-cinq et quarante minutes, et Prokofiev s'y montre à son plus grand avantage : comme un grand mélodiste, mais aussi comme un rythmicien et un harmoniste audacieux. Les Deuxième et Troisième furent écrites à Paris (1924-1925 et 1928), la Quatrième achevée aux Etats-Unis (1930). A noter les liens respectifs de la *Troisième* et de la *Quatrième* avec l'opéra *l'Ange de feu*, ce paroxysme de violence, et le ballet *le Fils prodigue*. Il faut posséder cet album décidément remarquable.

M. V.

● **Symphonies n[os] 1 et 7. Supraphon, 1110.2457.**

● **Symphonies n[os] 2, 3 et 4. Album de deux disques Supraphon, 1110.3731/32.**



Un grand mélodiste mais aussi un rythmicien et un harmoniste audacieux.

ROGER VIOLLET

Jazz

« Changes », de Keith Jarrett

Dans cet album, rendons-nous attentifs, d'abord, à *Flying, Part two*, préférablement au début de cette œuvre, un peu longuet, comme beaucoup de rêvasseries qu'a autorisées le microsillon. Le second moment de la pièce s'écoute avec une joie sans mélange. C'est une plage en tempo vif du trio Keith Jarrett-Gary Peacock-Jack De Johnette, que l'on doit percevoir comme un éloge pratique de la syncope afro-américaine.

La rythmique de la musique de grande consommation est, très souvent, aujourd'hui, une rythmique où la syncope n'a plus de rapport avec celle du jazz, sauf peut-être dans les aspects subtils qu'elle prend chez Herbie Hancock, chez George Duke — qui ont des disciples, — et dont la manière de jouer « en l'air », comme on dit, garde quelque caractère de rythme pulsé.

On ne parle pas assez de ces réalités-là. Soit la musique rock. Supposons-la écrite en 4/4 et en croches : sa syncope se place au milieu du temps, avec prolongement sur le suivant, exactement comme dans la musique classique de l'Europe. Soit, maintenant, la musique de jazz. Elle avait apporté autre chose, qu'elle aura la fierté de conserver : une tendance, sauf dans les mouvements de grande rapidité, à diviser le temps en trois, et à placer la syncope sur le troisième battement du temps. A cette conquête, Keith Jarrett, ici, ne renonce pas.

Pour serrer de plus près la vérité, disons que l'articulation ternaire du jazz n'est pas chiffrable, qu'elle se maintient dans une ambiguïté volontaire et troublante, et que, selon le type de mesure, selon les styles, la syncope peut être soit avancée, soit retardée. C'est la folle du logis. Jarrett, Peacock et De Johnette réaffirment leur affection pour elle.

Olivier Messiaen exprimait récemment un regret : *« Il est des gens qui confondent tout, le rythme du jazz et celui de la marche militaire. »* Oui, ceux-là ne savent pas entendre ce que Schaeffner avait saisi quand il parlait, à propos de l'art nègre, d'un *« élargissement »*, d'une *« volubilité »* de la syncope, ni comprendre ce que Martial Solal appelle, dans le jazz, *« la question de savoir où jouer les notes »*. En ce domaine, l'accentuation n'est pas fixée. Elle s'invente en jouant, et chaque artiste le fait à sa façon. Le trio de « Changes » plaide, de parti pris, pour cette heureuse liberté.

LUCIEN MALSON.

● **ECM 1276. Distribution Phonogram.**

Vidéocassettes Sélection

Star Trek

● *Film américain de Robert Wise avec William Shatner et Leonard Nimoy. Édité et distribué par CIC-3 M France.*

D'après une histoire ingénieuse sur les effets de boomerang dans l'espace-temps, Robert Wise a réalisé un film un peu mou mais rempli de remarquables effets spéciaux. Les personnages, sans grande consistance, ont été repris par une célèbre série de télévision.

L'Été meurtrier

● *Film français de Jean Becker avec Isabelle Adjani, Alain Souchon et Suzanne Flon. Édité et distribué par SNC vidéo.*

D'après un roman de Sébastien Japrisot, Jean Becker a renouvelé sensiblement le « polar à la française ». Finis les « durs » et les pavés glauques : la vengeance a pris les traits d'une jeune fille provocante, secrète et paumée dans la chaleur d'un été provençal. Un rôle en or pour Isabelle Adjani — et quatre césars.

Wargames

● *Film américain de John Badham avec Matthew Broderik et Dabney Coleman. Édité et distribué par Warner Home video.*

Comment un jeune passionné d'informatique fait l'éducation d'un ordinateur militaire et réussit à empêcher de justesse la troisième guerre mondiale. Le film n'évite pas tous les poncifs de la romance américaine, mais l'ordinateur joue très bien et la dernière séquence est un régal visuel.

Le Bal

● *Film franco-italien d'Ettore Scola, avec le Théâtre du Campagnol. Édité par La Guéville vidéo et distribué par UGC vidéo.*

Trente ans d'histoire à travers une salle de bal. En adaptant pour le cinéma la pièce du Théâtre du Campagnol, Ettore Scola invente un nouveau type de comédie musicale.

Les Parapluies de Cherbourg

● *Film français de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo, sur une musique de Michel Legrand. Édité et distribué par Carrère vidéo.*

Il fallait beaucoup d'audace à l'époque pour faire chanter de bout en bout ce mélodrame provincial sur fond de guerre d'Algérie. La musique de Michel Legrand a fait du film un classique qu'on ne peut revoir sans un brin de nostalgie.

Classiques en VO

● *« Pendez-moi haut et court », de Jacques Tourneur, avec Kirk Douglas et Robert Mitchum. « Le Mouchard », de John Ford, avec Victor Mac Laglen et Heather Angle. Édités et distribués par Vidéo Prestige.*

Deux petits chefs-d'œuvre pour inaugurer cette nouvelle collection consacrée aux classiques du cinéma international et qui a le grand mérite d'éditer les films en version originale. C'est indispensable pour savourer l'affrontement au sommet entre Kirk Douglas et Robert Mitchum dans un « thriller » époustouflant. Quant aux retrouvailles de John Ford avec ses racines irlandaises, comment les apprécier en version française ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

مكرر من الأصل

Des légendes autour du monde

Les rêves de Bertolino l'utopiste.

ASSISE sur l'extrême bord d'un trottoir surélevé qui longe l'école du village, la femme tourne une à une les pages du grand livre des Légendes posé sur ses genoux. Des cris joyeux d'enfants s'échappent derrière elle, alors qu'une vieille camionnette déglinguée et pleine de paysans de retour des champs dévale la rue caillouteuse et la noie dans un nuage de poussière. Elle ne bouge pas d'un pouce. Elle n'a rien remarqué. Engoncée dans un gros gilet de laine rouge, son petit balluchon posé à ses côtés, Magdalena Flores semble fascinée par la magie des images que ses doigts courts effleurent maladroitement comme pour mieux les sentir ou peut-être mieux y croire, elle qui n'a jamais quitté Tilcara, ce village indien au cœur de la cordillère des Andes.

Soudain elle se fige, rapproche l'image de son visage. Ce petit berger qui sourit en enlaçant une chèvre, c'est Miguelito ! C'est son fils ! Son fils ! Cette fois elle regarde autour d'elle, le savent-ils tous ces étrangers qu'a amenés aujourd'hui le cinéaste ami, qu'elle est la mère bienheureuse de ce petit dégourdi ? On lui sourit. Oui, on a compris ; alors elle est ravie. Radieuse. Son fils un acteur !

Plus tard, lorsque le village tout entier reconstituera pour le cinéaste ami et les journalistes la procession de San-Santiago qu'il a déjà filmée il y a plusieurs mois, elle lui glissera reconnaisante « *Je n'aurais jamais cru que Miguel deviendrait aussi célèbre dans le monde entier.* » Et le visage sérieux de son garçon, qui, au cœur de la procession, repousse le geste qu'elle esquissait pour redresser son poncho, achève de la persuader que le tournage de la légende a fait des villageois des héros.

Mais quel est-il ce cinéaste, explorateur, constamment en fugue sur les routes du monde ? Qui est-il donc cet illuminé si doux, visionnaire, utopiste qui soulève des montagnes avec une gentillesse qui est sa meilleure arme ? Ecrivain ? Reporter ? Réalisateur ? Producteur ? Les quatre sans doute ; homme de communication avant tout. Passionné par les peuples, les histoires, les cultures, ignorant les frontières depuis son premier tour du monde, bien avant ses vingt ans.

La série qui le 27 septembre démarre simultanément sur A 2 et sur Radio-Canada témoigne merveilleusement de cette passion qui anime Daniel Bertolino et de la philosophie de la société Via le monde – le nom est éloquent, – qu'il a créée à Montréal il y a dix-sept ans. « Légendes du monde », une incursion dans l'imaginaire des peuples, un voyage à travers les mythes universels ; une légende par épisodes. Une histoire d'enfant, le plus souvent, en Argentine ou en Pologne, à Madagascar ou en Côte-d'Ivoire, qui reflète les rêves et les



D.R.

Une histoire d'enfant qui reflète les rêves et les imaginations, mais qui charrie également les souvenirs.

imaginations mais qui charrie également les souvenirs.

Une idée généreuse à laquelle l'UNESCO s'est désormais ralliée. « *Les légendes sont le mode d'expression où les ressemblances et les différences entre les peuples de la terre s'harmonisent avec le plus de magie, de passion, de réalisme et de rêve*, explique Bertolino. *Et cette constatation m'a toujours rassuré, puisqu'elle est à mes yeux une des preuves fondamentales que l'homme possède au fond de son cœur et de son esprit une sorte de souvenir et de connaissance universelle de ce qu'il est vraiment.* »

Tout a été mis en œuvre pour livrer le plus fidèlement possible aux téléspectateurs l'esprit, l'essence de ces légendes. Qui mieux que les habitants des différents pays pouvait incarner les personnages de leur propre mythologie ? Ce sont eux qui jouent chaque fois l'histoire et dans leur propre langue, eux qui dans la vie sont bergers, menuisiers, commerçants, professeurs, écoliers, tandis qu'une voix off raconte la légende comme le font depuis des siècles les anciens en noyant dans leurs récits toute notion du temps. Aux images très belles s'allie la musique d'Osvaldo Montes, l'Argentine, qui s'affirme ici comme l'un des plus grands musiciens – magiciens ? – du moment.

L'ensemble de vingt-six épisodes s'est construit sur le procédé de la coproduction. « *Le troc*, explique Bertolino. *Tel pays n'a pas d'argent ? Qu'importe. Il est des services, des moyens de transport, des ressources humaines (acteurs, poètes, techniciens) qui me seront bien plus précieux.* » Et c'est ainsi que les « Légendes du monde », auxquelles ont participé vingt-deux pays, sont devenues une expérience unique dans l'histoire de la coproduction télévisée. Près de deux mille emplois auront ainsi été générés à travers les différents continents, chaque pays recevant en échange l'intégralité des droits sur l'émission tournée chez lui et la possibilité de diffuser l'ensemble de la série. « *Un dialogue Nord-Sud et pour une fois Sud-Sud* », se réjouit le cinéaste, qui devant l'afflux des demandes a dû se limiter et a souvent opté pour les pays les plus pauvres.

Les projets de Bertolino ? Un déluge, et surtout deux gros « coups » : la série du « Défi mondial » (*le Monde* du 29 avril 1983), tournée dans trente-sept pays – et diffusée en 1985 – pour deux cents millions de téléspectateurs, puis « Le grand dossier de l'avenir », sur la misère des enfants dans le monde. En attendant, tous ceux qui, petits, ont adoré voyager dans le temps, couchés à plat ventre, un livre entre les coudes et la tête entre les mains, s'embarqueront avec délectation sur son tapis volant.

ANNICK COJEAN.

● « Récré A 2 », tous les jeudis à 17 h 45 à partir du 27 septembre (lancement le 26 par Dorothée à 14 h 15).

* Livre *les Légendes du monde*, éditions Fernand Nathan.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

Le Voyou ■

Film français de Claude Lelouch (1970), avec J.-L. Trintignant, C. Gérard.
TF 1, 20 h 35 (115 mn).

Un truand, évadé de prison, récupère un magot qu'il avait caché autrefois. Mais, après cela, l'histoire réserve une fameuse surprise en faisant, en quelque sorte, marche arrière. Ce premier film policier de Lelouch est, en fait, une brillante comédie à tiroirs, dans laquelle Jean-Louis Trintignant se présente en dandy de l'arnaque. Tous les acteurs sont épatants, et la virtuosité du réalisateur se manifeste, dès la première séquence, comme une passion du cinéma-spectacle.

Profession reporter ■

Film italo-américain de Michelangelo Antonioni (1975), avec J. Nicholson, M. Schneider (v.o. sous-titré).
FR 3, 22 h 30 (115 mn).

Un reporter, en crise existentielle, prend l'identité d'un mort dont il ignore tout, et doit, en Afrique et en Europe, assumer le passé de celui-ci. Simple anecdote pour Antonioni, qui reprend sa méditation sur le mal de vivre, l'incommunicabilité et la solitude. Mais il en était arrivé à un point où la perfection de sa mise en scène prenait un aspect quelque peu sophistiqué. Film à voir, de toute façon, pour l'étrange aventure d'un homme à la dérive, parfaitement incarné par Jack Nicholson dans l'univers d'Antonioni.

LUNDI 24 SEPTEMBRE

Le point de non-retour ■

Film américain de John Boorman Federico Fellini (1967), avec L. Marvin, A. Dickinson.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Premier film réalisé aux Etats-Unis par Boorman, cinéaste anglais formé à la télévision. D'une intrigue criminelle passant par le pénitencier désaffecté d'Alcatraz, il a fait un cauchemar de mystère et de violence. Lee Marvin, implacable, avance sur un chemin semé de cadavres. Boorman qui, par la suite, devint célèbre avec Délivrance, usait, ici, d'artifices esthétiques, d'effets sonores et visuels, pour aller plus loin que le « film noir ».

MARDI 25 SEPTEMBRE

Les Aventures du capitaine Wyatt ■

Film américain de Raoul Walsh (1951), avec G. Cooper, M. Aldon.
A2, 20 h 40 (100 mn).

Floride, 1840. Gary Cooper conduit une expédition contre un fort où sont entreposées des armes pour les Indiens Seminoles. Mais ceux-ci vont traquer son commando. Walsh a repris la trame de son film de guerre Aventures en Birmanie (1945). La longue poursuite et l'affrontement entre les Blancs et les Indiens, au milieu des marais grouillant de serpents et de crocodiles (le film fut tourné dans les Everglades), tient constamment en haleine.

Nestor Burma, détective de choc

Film français de Jean-Luc Miesch (1981), avec M. Serrault, J. Birkin.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Une aberrante adaptation d'un roman de Léo Malet, M'as-tu vu en cadavre ?; enquête du détective Nestor Burma. En voulant faire moderne et chic, la mise en scène ne va qu'au chiqué. Inutile de chercher à retrouver Burma : Michel Serrault, déchaîné, fait ses numéros de comédien sans se soucier du rôle.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

La Cité des femmes ■ ■

Film italien de Federico Fellini (1980), avec M. Mastroianni, E. Manni.
FR 3, 20 h 40 (135 mn).

Un quinquagénaire descend d'un train, en pleine campagne, pour suivre une femme aguichante et se retrouve dans un congrès féministe. Ce n'est que le début d'un voyage à travers la mythologie fellinienne, où Marcello Mastroianni devient le propre personnage du cinéaste. Il n'y a plus, ici, les fantasmes de Huit et demi *et des œuvres suivantes, mais une atmosphère onirique, la mise en scène prodigieuse d'un rêve où le cinéaste se pose pas mal de questions sur ses rapports avec les femmes, dans sa vie et dans ses films. Ne sont-elles pas, en fait, à cause de l'évolution des mœurs et des sociétés, celles qui tissent le destin de l'homme ? Inventeur d'images toujours étonnantes et inattendues, Fellini retourne les cartes de sa création cinématographique. En accompagnant Mastroianni dans une randonnée fantastique, on découvre son univers intérieur.*

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Zéro de conduite ■ ■

Film français de Jean Vigo (1932), avec J. Dasté, L. Lefebvre (N.).
A2, 22 h 55 (60 mn).

Des enfants, pensionnaires dans un collège, entrent en révolte contre le monde des adultes. Aujourd'hui, le sujet serait banal. Lorsque Jean Vigo l'écrivit et le réalisa, avec une grande force caricaturale, un esprit anarchiste et surréaliste, il vit se lever contre lui la censure. Faire jouer le rôle du principal du collège par un nain n'était pas la moindre marque de son irrespect. Le film fut interdit jusqu'en 1946. Cinéaste maudit, Vigo mourut à vingt-neuf ans, après avoir tourné l'Atalante*, échec commercial (1934). Malgré des défauts techniques dus aux conditions artisanales de sa réalisation, Zéro de conduite, acte de rébellion et de poésie, est une œuvre inaltérable.*

Samedi
22 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.10 TF 1 vision plus.
8.40 Journal.
9.00 Téléforme (et à 10 h 15).
9.20 Musique : Le jazz et vous.
De J. Dieval (rediffusion).
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues.
Trois étoiles sur une plaque.
11.15 Un métier pour demain.
Ingénieur.
11.30 Pic et Poke et Colegram.
De G. Leclere.
Nouveau magazine d'initiation à l'informatique. Différentes rubriques autour de la robotique, des ordinateurs...
12.00 Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.40 Télé-foot 1.
14.20 Série : Buck Rogers au XXVe siècle.
15.15 Dessin animé.
15.25 Dessin animé : Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X.
16.35 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
17.05 Série : Rébecca.
18.05 Trente millions d'amis.
Le marché aux chiens de Roubaix ; La cage dorée de sainte Colombe ; Dog-connection : des douaniers très zélés.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : J'y suis... j'y reste.
De R. Vinci et J. Valmy, mise en scène : R. Manuel, avec C. Gensac, J.-N. Sissia, P. Lesieur, J. Ardouin...
Dans un château du Périgord, règne la comtesse Apolline de Mont-Vermeil, un tantinet hurluberlue, farouchement despotique. Devant elle, le velléitaire et charmant Hubert. La comtesse raffole des courses de chevaux. Brusquement font irruption dans le sombre manoir deux personnages bien peu aristocratiques.
23.00 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Astérix contre la Joconde : les codes culturels. Y a-t-il une opposition entre la culture écrite et dite « classique » des anciennes générations et celle de la jeunesse d'aujourd'hui plus orale et visuelle ?
0.30 Journal.
0.45 Ouvert la nuit.
Court métrage d'Hitchcock (*le Cas* de M. Pelhom). Suivi du nouveau magazine de Michel Cardoze, « Extérieurs nuit ».
Reportage sur les nuits parisiennes, à l'étranger... Invité Louis Féraud, couturier.

ANTENNE 2

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45.
Jesse Garon, Cyndi Lauper, Mader, Billy Idol, George Krantz.
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Râ 2 », de Thor Heyerdhal.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.20 Série : MASH.
14.45 Les jeux du stade.
Moto : le Bol d'Or au Castelet ; Hockey sur glace : championnat de France.
17.00 Terre des bêtes.
A propos de la véritable histoire de Tarzan.
17.30 Récré A2.
Les Schtroumpfs.
17.50 Samedi magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Spécial commémoration de la guerre 1914-1918.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Gilbert Bécaud, Richard Gotainer, Jermaine Jackson, Alain Souchon.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : spécial concerts en Allemagne : Simple Mind, Pretenders, Joe Cocker, Yes.
23.10 Journal.
23.45 Sports : Boxe.
Championnats du monde.

FRANCE RÉGIONS 3

13.15 Repères.
Emission de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).
Une nouvelle émission, à l'initiative du ministère du travail, sur la vie des salariés dans l'industrie et le tertiaire. Actualité de la semaine et reportages : cette semaine, la conception des bâtiments de travail.
13.30 Horizon.
Magazine des armées.
Spécial Gabon.
16.15 Liberté 3.
Le magazine des associations.
Avec l'Union rationaliste, l'Union des athées, l'Eglise orthodoxe grecque...
17.30 Télévision régionale.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Claudia reçoit une balle de revolver. Nick l'opère.
21.25 Série : Bizarre, bizarre.
21.55 Journal.
22.15 La vie de château.
22.40 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Le réverbère solaire.
22.45 Musiclub.
Quintette à cordes « la Truite », de Schubert, par M. Boussinot, violon, M. Dupouy, alto, L. Rose, violoncelle, G. Lauridon, contrebasse, A. Wolf, piano.

PÉRIPHÉRIE

● **RTL** 20 h, A vous de choisir : *Le lion sort ses griffes*, film de Don Siegel, ou *la Guérilla*, film de Pierre Kast ; 21 h 55, Série : Soap ; 22 h 25, Souvenirs, Souvenirs ; 23 h, Ciné-Club : *Quai des brumes*, film de Marcel Carné.
● **TMC** 19 h 45, Variétés italiennes ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Étalon*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip n'roll.
● **RTB** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *On s'en fout, nous on s'aime*, film de Michel Gérard ; 22 h 5, Inédits : Spécial Libération ; 23 h 15, Culte israélite.
● **TSR** 20 h 5, Série : Magnum ; 21 h, Jardins divers ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Sports ; 23 h 25, *Doux Oiseaux de jeunesse*, film de Richard Brooks (d'après T. Williams).

Dimanche
23 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.45 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
Hommage à Martin Luther King.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe chez les religieuses Annonciades de Thiais (Val-de-Marne). Prédicateur : Père A. David.
12.00 Midipresse.
Emission de Jean-Luc Seguillon.
12.30 Cérémonie du souvenir
A la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche.
Cyclisme, à Cannes ; Moto : arrivée du Bol d'or au Castellet.
16.30 Variétés : La belle vie.
Cinéma, théâtre, sport, avec Sacha Distel.
17.30 Les animaux du monde.
Quinze enfants à l'écoute des baleines.
18.00 Série : les Plouffe.
Ovide et Rita s'avouent mutuellement leur amour. Dernier épisode.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
L'actualité de la semaine, présentée cette fois par J. Lanzi, avec comme invité Philippe Noiret.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Voyou.
Film de Claude Lelouch.
22.35 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.
Actualités de la semaine.
23.20 Journal.
23.35 Clignotant.
Deux chansons de jeunes auteurs-compositeurs français.

ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
Candy.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.20, L'école des fans ; 16.05, Dessin animé ; 16.25, Thé dansant.
17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
18.00 Stade 2. (et à 20 h 25).
19.00 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
Les frères Kramm mettent en place un plan extravagant pour dominer le monde. Une entrave : Banuch Jorgell disparaît dans les eaux. Un léger contretemps pour le docteur Cornélius. Une comédie burlesque vivante.
20.00 Journal.
20.40 Jeu : La chasse aux trésors.
A Las Vegas.
21.50 Document : Opéra sauvage.
Singapour, cette ville qui vient de la mer, réal. F. Rossif.
Une fiction musicale dont les acteurs sont des hommes, les animaux et le temps. Rêves immémoriaux, chants d'Orient, un reportage d'un bon réalisateur de télévision sur Singapour, le quatrième port du monde.
22.40 Concert : Beethoven.
« Ouverture de Leonore III », « Concerto nº 4 pour piano », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France, dirigé par M. Janowski, sol. M. Dalberto, piano (en simultané sur France Musique).
23.35 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Mosaïque.
Emission de l'ADRI (Agence de développement des relations interculturelles).
L'été 84 et le retour de vacances ; Hommage au cinéaste turc Yilmaz Güney. Et un reportage (de Mohamed Nemmiche et Aldo Alit) sur la vie des immigrés à Paris et dans la banlieue.
13.00 Quatre-vingt-quatre, magazine du GMF (Groupe mutuel des fonctionnaires).
18.30 Emissions pour la jeunesse.
Téléfilm : 4 D super-agents ; Le p'tit opéra des tortues ; Cuisine sans cuisson ; La minute de Spirale (le sommeil).
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Merci Bernard.
Sketches, rigolades, avec Claude Piéplu, Eva Darlan, Ronny Coutteure...
20.35 Portrait : Philippe, baron Philippe.
Portrait de Philippe de Rothschild, par J. Lacouture et P.-M. Doutrelant. Réal. J.-M. Carzou.
Comment peut-on, au vingtième siècle, être un homme multiple ? Etre à la fois viticulteur, faire partie de la prestigieuse et richissime famille Rothschild, mais être aussi coureur automobile, producteur de cinéma et homme de lettres ? Portrait du baron Philippe de Rothschild.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Mingus Dinasty.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Profession reporter.
Cycle cinéma italien. Film de Michelangelo Antonioni.
0.25 Prélude à la nuit.
« Pour presque tous les temps », de Schmitt, par l'Atelier-Musique de Ville-d'Avray.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, *Une Anglaise romantique*, film de Joseph Losey ; 21 h 55, Série : Einstein ; 22 h 55, Journal (avec RTL-*le Monde*).
- RTB 20 h 15, Variétés : la Bonne Étoile ; 21 h 20, Téléfilm : *Lundi*, de J.-C. Carrière ; 23 h 5, Basket-ball.
- TSR 20 h 10, Série : le Souffle de la guerre ; 21 h, Dis-moi ce que tu lis... Katharina Von Arx ; 21 h 55, Regards ; 22 h 25, Journal.

Lundi
24 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Un jeu avec un invité vedette et l'animateur Jean Chatel. Cette semaine, Michèle Torr.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Tant qu'il y aura des hommes (les années de guerre). – 14.45 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 23 septembre). – 15.45 Accroche-cœur. Magazine de C. Boisgelot (la mode en peinture). Invité : Maxime Le Forestier. – 16.00 La maison de TF 1. – 17.30 Aventures inattendues.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
Prestidigitation, avec le professeur Gaëtan Bloom et Majax.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
CGC (Confédération générale des cadres), et un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
Emission de J.-P. Hutin.
20.40 Téléfilm : Le cauchemar aux yeux clairs.
De H. Hart, avec T. Mason, M. Fee, E. Braeden, etc.
Un groupe de surdoués venus d'une autre planète se posent sur terre. Objectif : revêtir des formes humaines et s'emparer des habitants. Heureusement, un astrophysicien assiste à l'atterrissage de leur vaisseau et mène l'enquête.
22.05 Débat : Les orphelins de l'univers.
Avec MM. Hubert Reeves, astrophysicien, Jean Heidmann, Antoine Labeyrie, astronomes, et un candide, Bernard-Henri Lévy.
23.05 Journal.
23.20 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
Avec, toute la semaine, les Compagnons de la chanson.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
Coup de cœur en plein boom économique.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Points de chute et lieux d'accueil.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
Les enquêtes de Nero Wolfe, éminent détective.
15.40 Cette semaine sur A2.
16.05 Apostrophes : reprise de l'émission du 21 septembre.
17.15 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
La couleur du vent ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Pac Mar.
18.30 C'est la vie : les retraites.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : le Bonheur à Romorantin.
De J.-C. Brisville, mise en scène A. Voutsinas. Avec C. Cellier, J.-L. Moreau, M. Chevit, L. Grevil.
Après s'être docilement livrée à toutes les « libertés » californiennes, une jeune femme, de retour dans sa maison natale, sème la zizanie. Elle rencontre un homme qui succombe à ses charmes et découvre son vrai visage.
22.10 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, avec Nicole Courcel.
Les récentes créations des théâtres privés à Paris : le Dindon, *au Palais-Royal ;* la Danse de mort, *à l'Atelier.*
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : le Point de non-retour.
Cycle : le grand frisson. Film de John Boorman.
22.10 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Sauve qui peut : le naufrage en mer.
23.20 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Intraprénariat (une entreprise aide ses salariés à créer leur propre entreprise).
23.25 Prélude à la nuit.
Concert à la SACEM : Quatuor à cordes, *de Nigg, par le Quatuor Enesco.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Dynastie ; 21 h, *le Soleil des voyous*, film de Jean Delannoy ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, La Lanterne magique.
- TMC 19 h 50, Série : Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Témoin*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 55, Les carnets de l'été ; 23 h 5, Clip n'roll.
- RTB 20 h, Ecran-témoin : *le Juge et l'Assassin*, film de Bertrand Tavernier.
- RTB-TELE 2 20 h, le Temps retrouvé : La cartophilie ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 21 h 35, Théâtre wallon : El l'Ivier qui va n'ni ; 23 h, Informations agricoles.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
25 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Tant qu'il y aura des hommes (l'île de Kumaki) ; 14.45 Reprise : Le bébé est une personne (diff. le 19 sept.) ; 15.45 Ces chers disparus : Jean Gabin ; 16.00 Les choses du mardi (les antiquaires au Grand Palais) ; 17.30 Histoires naturelles (pêche à pied).
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall. De Gérard Majax.
Tours de prestidigitation.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
Troisième épisode de l'expédition amazonienne de l'équipe Cousteau, consacré plus particulièrement aux formes de vie sur la terre et en eau douce : l'impact de la civilisation sur les animaux, des recherches dans le port péruvien de Pucallja sur un réseau de contrebandiers spécialisés dans les peaux d'animaux. L'un des épisodes les mieux réussis.
21.30 Saga.
Magazine scientifique de Michel Treguer.
Les grands organes de la presse scientifique en France ; portrait de Jean Painlevé ; petit journal d'Olivier Baudoin.
22.30 Musique : Récital Agnès Baltsa.
« La Clémence de Titus », de Mozart, « la Cerenentola », de Rossini, « Il Givramento », de Mercandante, « le Barbier de Séville », de Rossini, par A. Baltsa et l'Orchestre du Théâtre national, dir. Jesus Lopes Cobos.
23.10 Journal.
23.25 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Idées en marche.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Las Vegas (diffusé le 23 septembre).
16.45 Le journal d'un siècle.
Emission de Louis Bériot.
L'année 1884. Un nouveau magazine. Films, photos, documents d'archives, reconstitutions, reportages, commentaires, revue de presse. L'histoire des cent dernières années réactualisée au fil des semaines. Point de départ : 1884, avec ses grands événements politiques, culturels, scientifiques et de société présentés comme un journal télévisé. Daniel Guichard, Pierre-Jean Rémy, André Parrinaud, Jean-Claude Drouot y participeront. Le passé en direct. A ne pas manquer. – A.Rd.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; Les Quat'z'amis ; Sido et Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie. Les retraites.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : les Aventures du capitaine Wyatt.
Film de Raoul Walsh.
22.25 Mardi cinéma.
Avec Miou-Miou, Marlène Jobert, et Alain Souchon.
23.30 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Nestor Burma, détective de choc.
Film de Jean-Luc Miesch.
22.10 Journal.
22.35 Espace francophone.
Arts populaires haïtiens. Une coproduction FR 3-Télévision nationale d'Haïti-Institut pour la coopération audiovisuelle francophone. Un reportage sur la peinture, la sculpture, la chorégraphie et l'artisanat en Haïti.
23.05 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Babytel (un hôtel pour enfants).
23.10 Prélude à la nuit.
« Quintette à cordes opus 44 », de Schumann, par G. Tacchino, piano, P. Bride, violon, C. Giardelli, violon, B. Pasquier, alto et P. Boufil, violoncelle.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Chips ; 21 h, Concert : *Dire Straits* (enregistré à Londres en juillet 1983) ; 22 h, Journal ; 22 h 10, Débat Actual Quarto ; 23 h 10, La joie de lire.
- TMC 19 h 50, Série : le Bel Eté ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *les Exploits d'Ali Baba*, film de Virgil Vogel ; 22 h 25, Les carnets de l'été ; 22 h 35, Clip n'roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : les Poupées de l'espoir ; 21 h 15, Vive la science ; 22 h 15, Salut l'artiste.
- RTB-TELE 2 20 h, Le point de la médecine : le sens des priorités ; 21 h, Cycle Yves Montand : *Grand Prix*, film de John Frankenheimer.
- TSR 20 h 10, La chasse aux trésors (à Gavarni) ; 21 h 25, Document : la Grande Guerre (1914-1918) ; 22 h 25, Journal ; 22 h 50, Mesures désespérées.

هكذا من الاصل

Mardi
25 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 26 septembre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Avec Jean Chatel et Michèle Torr.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Invités du placard ; Pourquoi, Comment ? ; les Trois Mousquetaires ; et les rubriques habituelles.
16.25 C'est super.
La varappe, une passion familiale : avec Guy Bedos.
16.45 Hip-hop.
Magazine des nouvelles danses, avec Sidney.
Smurf, break, scratch...
17.00 Microludic.
Jeux vidéo, robots...
17.25 Jack spot.
Présenté par Plastic Bertrand.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall. De Gérard Majax.
Tours de magie.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Série : Dallas.
Pam se rend compte qu'elle est abandonnée par Bobby et Mark. J.R. est scandalisé par l'éventualité d'une liaison entre Sue Ellen et Peter. Piège de J.R.

21.25 Série : Le bébé est une personne.
De G. Lauzun, T. Lainé et B. Martino.
N° 3 : Ces bébés qui nous échappent.
Après la découverte du fœtus (ses possibilités de sensation et peut-être même de mémorisation), puis la mise en évidence des compétences du nourrisson, autre découverte fondamentale de pédiatrie moderne, l'importance déterminante pour le développement du bébé, de la relation mère-enfant. Témoignages, documents et statistiques à l'appui.

22.25 Branchés musique.
Emission de J.-B. Hébey.
Cinq clips du groupe Police.
23.10 Journal.
23.25 Clignotant.

Jeudi 27 septembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Avec Michèle Torr.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Tant qu'il y aura des hommes (le retour) ; 14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00 Images d'histoire (un chantier du SCI) ; 15.30 Quarté : en direct de Maisons-Laffitte ; 16.00 Santé sans nuages, magazine de M. Morance ; 17.05 La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall
de Gérard Majax.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : la Terre et le moulin
de G. Coulanges, réal. J. Ertaud. Avec A. Torrent, B. Malaterre, L. Barjon...
Après la mort de Léo, désormais seule pour mener l'exploitation agricole, Marie-Paule, repliée sur elle-même, se replonge dans ses souvenirs. Brusquement elle rencontre Raymond, son premier amour. Fresque campagnarde, conflits de génération. Troisième et dernière partie.

21.30 Magazine : Edition spéciale.
Une émission de la rédaction de TF 1, proposée par A. Sinclair.
Premier numéro de la rentrée : autour de la liberté de la presse, avec Mme Françoise Giroud. Le point sur la polémique autour du projet de loi. Des documents sur la presse en URSS, au Chili, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, assistera à un débat à la fin de l'émission.

22.45 Journal.
23.00 Etoiles à la Une,
Emission présentée par F. Mitterrand.
Un dessin animé chinois : le Roi des singes contre l'Empire céleste. Rediffusion.
0.00 Clignotant.

Vendredi 28 septembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Avec Jean Chatel et Michèle Torr.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50, Série : Tant qu'il y aura des hommes ; 15.45 : Temps libre.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
De Gérard Majax.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Salut les Mickey.
Emission proposée par C. Izard.
Avec France Gall, Philippe Lavil, Dany Francken ; des dessins animés et le clip de Michael Jackson tourné en 1980 à l'occasion du 25e anniversaire de Disneyland, etc.
21.50 Multifoot (et à 22 h 45).
Nouvelle émission présentée par Thierry Roland. Après des variétés (avec Julien Clerc pour le premier numéro), des extraits des matches du championnat de France de football, en direct.
22.30 Journal.
23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

Mercredi 26 septembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessin animé : Wattoo-Wattoo, X-Or.
14.15 Récré A2.
Les devinettes d'Epinal ; les Quat'z'amis ; les Petites Canailles ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Buster Keaton ; le Tour du monde en quatre-vingts jours ; la Bande à Bédé.
16.50 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
18.00 Platine 45.
Christophe, Prince, Johnny Hallyday, Julien Clerc.
18.30 C'est la vie. Les retraites.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Téléfilm : Josèphe ou le bruit des mots.
De J. Frémontier et M. Teulade. Avec S. Orcier, A. Château, P. Banderet...
Avec sa copine Chantal, une jeune ouvrière du nom de Josèphe fait éclater les carcans sociaux et idéologiques de la classe ouvrière d'aujourd'hui. Pétards insolents dans la morale et les mœurs — y compris syndicales, — rêves de liberté, ballade. C'est du « sur le vif », à part les personnages secondaires qui, on ne sait pourquoi, sont tous caricaturaux, mais Sylvie Orcier, dure, fermée, instinctive dans le rôle de Josèphe, et Agnès Château, dans le rôle de Chantal, crèvent l'écran. — C.H.

22.10 Mœurs en direct : Les bons, la crise et les perdants.
De L. Joffrin et R. Portiche.
Le climat morose de l'économie. On nous raconte, avec des personnages hauts en couleur, des histoires très édifiantes : celle de la société Testut, dont le laisser-aller gestionnaire, beaucoup plus que la conjoncture, a provoqué le dépôt de bilan, puis la reprise par le « pompier » Bernard Tapie. D'autres affaires : les patrons de Novotel et de Majorette, les groupes Lesieur, Solmer... Le rythme de l'émission est bon. On ne nous raconte pas d'histoires. P.D.

23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Jeudi 27 septembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec Paulette Coquatrix.
14.50 Téléfilm : le Dernier Locataire.
Un vieillard incapable de vivre seul pose des problèmes à sa famille. De plus, sa fille divorce...
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
Réussir sa retraite... ou enfin libre.
17.45 Récré A 2. *(Lire notre article.)*
18.30 C'est la vie : Les retraites.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : La vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel...
Anne et Léo évitent le suicide de Neely ; Jennifer quitte Paris et se rend à Los Angeles où elle est engagée comme modèle vedette dans une boîte de produits de beauté. Nelly rompt avec Teddy Casablanca...

21.40 Résistances : spécial Andrei Sakharov et Helena Bonner.
Magazine de B. Langlois.
Un film sur Andrei Sahkarov et Helena Bonner, réalisé à Gorki, la ville interdite aux étrangers, où le prix Nobel de la paix et son épouse vivent leur exil intérieur. Un document sorti d'URSS dans des conditions curieuses, par l'intermédiaire d'un « journaliste » soviétique, spécialiste de l'intoxication en direction du camp occidental, relayé par un groupe de presse allemand. Avec un certain nombre d'invités : Tatania Yankelevitch (la belle-fille de A. Sakharov), Edouard Lozansky, physicien russe en exil aux Etats-Unis, Laurent Schwartz, prix Nobel de physique et membre actif du comité Sakharov, et le violoniste Mark Drobinsky.

22.50 Histoires courtes.
« Le sang », de J. Rouzel ; « Homicide by night », de G. Krawczyk.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Vendredi 28 septembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
L'amour nomade.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
15.45 Reprise : Moi... je.
Magazine de B. Bouthier (diffusé le 19 sept.).
16.45 Itinéraires. De S. Richard.
Groenland, mon village sur la banquise.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; Les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie : les retraites.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Péchés originaux.
« On ne se quittera jamais », d'après A. Bioy Casarès, adapt. P. Lainé, réal. P. Bureau. Avec S. Haudepin, C. Malavoy...
Dans un hôtel perdu au bord d'une falaise normande, un couple de jeunes aubergistes — Julia et Raoul — tue son unique cliente pour la dévaliser. Un policier les découvrira grâce à la confession tragique d'un médecin du pays qui a cru reconnaître en Julia sa propre fille disparue. Une fiction d'après un grand écrivain argentin, disciple de Borges.

21.30 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Marguerite Duras, l'auteur de *Hiroshima mon amour*, à l'occasion de la sortie de son livre *l'Amant*. L'écrivain, cinéaste, metteur en scène de théâtre, répondra en direct aux questions de Bernard Pivot.

22.45 Journal.

22.55 Ciné-club : Zéro de conduite.
Cycle enfance. Film de Jean Vigo.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 26 septembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : le Radis noir.
De F. Boublil et G. Lessertisseur. Avec J. Serrès, B. Berr, R. Ferrache...
Un petit quartier populaire de Lyon : Alfredo et Nahima se séparent. Leur crise éclate sous les yeux lucides de Maxou, leur enfant de onze ans. Heureusement, l'étude de la musique aide l'enfant à exorciser cette séparation. Un ton tendre, des images intimistes d'où se dégage parfois un humour amer. Attachant. — L.C.
22.00 Journal.

22.20 Série : Scènes de la vie conjugale.
d'I. Bergman. N° 3 : Paula. Avec L. Ullmann, E. Josephson, B. Anderson...
Un été à la campagne. Johan avoue brusquement à Marianne, sa femme, qu'il aime Paula. Après une scène nocturne violente, Johan s'enfuit. Vérité des situations, profondeur des sentiments et de l'analyse psychologique. Merveilleux, tragique et tendre.

23.10 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Les Faucons.
23.10 Prélude à la nuit.
« Le jardin suspendu », de J. Alain, par F. Levechin, orgue.

Jeudi 27 septembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ciné-Passion
Emission de M.-C. Barrault.

20.40 Cinéma : la Cité des femmes.
Film de Federico Fellini.

23.00 Journal
23.20 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Le tram.
23.25 Prélude à la nuit.
« La Sonnambule » de Bellini ; « Paillasse » de Leoncavallo ; « Iris » de Mascagni, par les Chœurs de Trieste et l'Orchestre de Cannes, dir. P. Bender.

Vendredi 28 septembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : Médecines parallèles.
Magazine d'information d'André Campana. Enquête J.-M. Perthuis.
Médecines parallèles : charlatans ou précurseurs.
Des témoignages venant de ceux qui pratiquent ces médecines dites « différentes ». Des questions aussi sur la manière dont ils exercent la profession, sur l'accueil qui leur est réservé côté patients, pouvoirs publics et ordre des médecins.
21.30 Macadam.
Emission de variétés de P. Danel et C. Ratellin.
Chansons, cinéma, music-hall, numéros de cirque, mariage et amours dans un petit village.
22.25 Journal.
22.45 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
L'homéopathie.
22.50 Prélude à la nuit.
« Concert pour hautbois, violon et orchestre », de Bach.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 26 septembre

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *les Douze Salopards*, film de Robert Aldrich ; 23 h 30, Journal ; 23 h 40, La joie de lire.
- TMC 19 h 50, la Bataille des planètes ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Sacré Lucien*, téléfilm de Bernard Bouthier ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Offres d'emploi ; 22 h 50, Clip n'roll.
- RTB 20 h, La chasse aux trésors (à Hongkong) ; 21 h 15, Série : Marlowe, détective privé ; 22 h 20, Histoire : La bataille de Varsovie.
- RTB-TELE 2 20 h, Caméra Sports.
- TSR 20 h 15, Agora : Les enfants du divorce ; 22 h 45, Journal.

Jeudi 27 septembre

- RTL 20 h, Dallas ; 21 h, *l'Argent*, film de Robert Bresson ; 22 h 30, Journal ; 22 h 40, La joie de lire ; 22 h 45, Turbo (magazine automobile).
- TMC 19 h 50, Série : Magnum ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Folie, folie*, film de Stanley Donen ; 22 h 45, Les carnets de l'été ; 22 h 55, Clip n'roll.
- RTB 20 h 15, Minute Papillon ; 20 h 35, La fête à Liège ; 20 h 40, *Une semaine de vacances*, film de Bertrand Tavernier ; 22 h 25, Le carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Variétés : Les enfants de septembre ; 20 h 30, Viens chez moi, j'habite en Wallonie ; 21 h 45, Les lauréats de la fête.
- TSR 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Dynasty ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, *Biquefarre*, film de Georges Rouquier.

Vendredi 28 septembre

- RTL 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, Drive in : *FM*, film de J.-A. Alonzo.
- TMC 19 h 50, Dynastie ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *India Song*, film de Marguerite Duras ; 23 h, Les carnets de l'été.
- RTB 20 h, A suivre ; 21 h 5, Ciné-club : *Un jour comme un autre*, de Mrinal Sen ; 22 h 45, Vidéographie.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h 5, Billet de faveur : *Allô Hélène ?*, de Ray Cooney et Gene Stone ; 21 h 50, Feuilleton : La vie de Léonard de Vinci.
- TSR 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Comme un boomerang*, film de José Giovanni ; 22 h 25, Coppi, dessinateur genevois ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Phils Collins in concert.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 29 septembre

8.15 TF 1 Vision plus ; 8.45 Journal ; 9.05 Téléforme (et à 10.15) ; 9.25 Musique : Chopin (Préludes, par F.R. Duchâble, piano) ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain (chaudronnerie) ; 11.30 Pic et Poke et Colegram (magazine de l'informatique) ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.40 Télé-foot ; 14.20 Série : Buck Rogers au XXVe siècle ; 15.25 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir (magazine du cheval) ; 17.05 Série : Rébecca ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 **Série noire : Un chien écrasé.** De D. Duval, d'après A. Piljean. Avec D. Duval, F. Dougnac, R. Blanche.
22.00 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.** Emission de Michel Polac.
0.00 **Journal.**
0.15 **Ouvert la nuit...**

Dimanche 30 septembre

8.45 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9 h 30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe chez les carmes d'Avon (Seine-et-Marne) ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30, Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : les bleus et les gris ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : l'Honneur d'un capitaine.** Film de Pierre Schoendorffer.
22.35 **Sports dimanche soir.** Emission de J.-M. Leulliot.
23.20 **Journal.**
23.35 **Clignotant.**

A2

Samedi 29 septembre

10.55 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure (Manaslu ; sur la piste des cristalliers) ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.30 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.20 Série : MASH ; 14.45 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes (Brigitte Bardot : le temps du bilan) ; 17.30 Récré A2 ; 17.50 Samedi Magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 **Variétés : Champs-Élysées.** de Michel Drucker.
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.** Sex Machine, *avec Jermaine Jackson, Ray Parker Junior, Frankie goes to Hollywood... ;* Smart : *portrait de Kent, l'ancien chanteur des Starshooter.*
23.20 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

Dimanche 30 septembre

9.30 Journal et météo ; 9.35 Récré A 2 ; 10.00 Les chevaux du tiercé ; 10.30 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 Série : Le juge et le pilote ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 16.55 Au revoir Jacques Martin ; 17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre ; 17.55 Stade 2 ; 19.00 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius ; 20.00 Journal.

20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.** Dans l'île de la Réunion.
21.40 **Document : Jack de Nantes.** Réal. M. Gosset.
22.35 **Désirs des arts : Le monde de Chagall.** De P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
23.30 **Journal.**
23.50 **Bonsoir les clips.**

FR3

Samedi 29 septembre

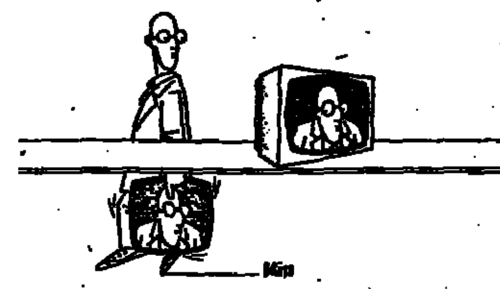
13.15 Repaires (émission de l'ANACT) ; 13.30 Action (vive le sport) ; 16.15 Liberté 3 ; 17.00 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : 20.05 Les jeux.

20.35 **Au nom de l'amour.**
21.25 **D'amour et de Kriss.**
21.45 **Journal.**
22.05 **Feuilleton : Dynastie.**
22.50 **La vie de château.**
23.20 **Musiclub.**

Dimanche 30 septembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil à l'autre ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.00 Musique pour un dimanche ; 16.00 Théâtre : portrait de Jean-Louis Barrault ; 17.00 Magazine littéraire : boîte aux lettres ; 18.00 Emissions pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Merci Bernard.

20.35 **Des habits et moi.**
21.35 **Jazz à Juan-les-Pins.**
22.05 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit :** premier film : *l'Inconnu,* de Tod Browning ; second film : *la Marque du vampire,* de Tod Browning.
0.30 **Prélude à la nuit.** « Mélodie opus 42 », de Tchaïkovski, par A. Roussin et N. Bera-Tagrine.


Kim

France-Culture

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

7.00 Les parlers régionaux : les Vosges.
7.45 Le texte et la marge : « Le guetteur d'ombre », avec Pierre Moinot.
8.00 Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens.
8.35 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : nouvelles technologies de la communication.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarche avec... Ariel Denis (Univers et autres récits).
10.50 Musique : La musique populaire portugaise dix ans après (et à 21 h 50).
11.30 Itinéraires, en un Japon inattendu.
12.45 Panorama.
13.35 Le cri du homard.
14.00 Les samedis de France-Culture : Vacances d'autrefois.
16.00 Le Castelet de Roland Wagner, marionnettiste aux Buttes-Chaumont.
17.00 Recherches et pensée contemporaines : la complexité de la complexité.
18.30 La liberté et l'ordre social : les impératifs de l'histoire.
19.00 Revue de presse internationale.
19.20 Dramatique : « le Dimanche de la vie », de Raymond Queneau, avec François Périer, M. Game.
21.50 Musique : la musique populaire portugaise dix ans après : la tradition et ses prolongements.
22.30 *Création d'entreprise* : les rapports sociaux.
23.30 Derain.
18.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Le Havre (Boudin).
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros.
20.40 La vallée des merveilles ou la mémoire des pierres.
23.00 Musique : la musique populaire portugaise dix ans après.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

7.03 Chasseur de sons.
7.20 Horizon : magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Un musée, un chef-d'œuvre : Nantes (Courbet).
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste.
10.00 Messe à Saint-Joseph de Marseille.
11.00 La radio sur la place : à Talmont.
12.05 Le cri du homard.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 Musique : La musique populaire portugaise dix ans après (et à 16 h 30 et 23 h).
14.30 Dramatique : « Iphigénie en Tauride », de Goethe ; adapt. R. Weingarten ; avec M. Machado, R. Dubillard, R. Coggio.
17.30 Rencontre avec... Jacques Leibowitz.

LUNDI 24 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : pour un petit royaume de patience.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Les lundis de l'histoire : Bismarck.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « Une rumeur d'éléphant », d'Alain Gerber.
16.03 Arts et gens : images ; à 16 h 45, vitrine ; à 17 h, œuvres-clés/clés du temps ; la Renaissance en France.
18.30 Premières répliques : l'année de vérité.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique : l'Agence de l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 *L'autre scène ou les vivants et les dieux.*
21.50 Musique.
22.30 Nuits magnétiques : Paul Celan « Nul ne témoigne pour le témoin. »

MARDI 25 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Promenade à l'Harmas de Fabre.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, La conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 La matinée des autres : les livres des autres.
10.30 Le texte et la marge : « le Journal de la mer » (R. Marceridon) ; « le duc d'Enghien ou la mauvaise destinée » (C. Pasteur).
10.50 Musique : black and blue.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts : le musée Olivier Brice.
14.10 Un livre, des voix : « le Sphinx », de Guy Croussy.
14.50 Musique : cycle d'orgue (Avignon 84) : Luc Antonini.
16.05 Les yeux de la tête : portrait de cire d'A. Breton ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; à 17 h 05, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Premières répliques : « Portrait en pied », de Robert Nahmias.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : Vouloir apprendre ou devoir apprendre ?
21.45 Lectures : « Peintures », de Jean Bertholle.
21.50 Musique : Tournois des jeunes musiciens de France.
22.30 Nuits magnétiques : les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Au cœur du village.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Recherches et pensée contemporaines : les revues scientifiques.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : avec Christian Grenier, directeur de collection chez Gallimard.
10.50 Musique : Pianistes de jazz en Belgique (à 16 h 30 et 20 h 30).
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Dramatique : « l'Anguille et le Poisson-lune », de J. Mariotti ; avec P.E. Deiber, B. Allemane.
15.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Valenciennes (Bösch).
18.00 Le cri du homard.
18.15 L'école des parents et des éducateurs : Théâtre et éducation.
18.30 Premières répliques : « le Train », avec Anne Roussel, Frédéric Valet.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Pianistes de jazz en Belgique.
22.30 Nuits magnétiques : Le Havre, nouveau monde ; les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Quartiers libres.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, la cité des songes.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : *Musiques à suivre* (et à 14 h 50).
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « le Silence », de Roger Grenier.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Enquête sur la politique des radios européennes en matière de création.
18.30 Premières répliques : « les Habitants du placard », de Michèle Letellier.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les accidents chez l'enfant.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Rosebottom », d'Yves Reynaud, avec P. Chesnais, J. Stoleru ; entretien avec l'auteur.
22.30 Nuits magnétiques : Le Havre, nouveau monde ; les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : Bestioles.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : Y a-t-il une issue à la crise ?
10.30 Le texte et la marge : « Néron l'imposteur », de Léon Feuchtwanger.
10.50 Musique : Carte blanche à Alain Louvier (à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 On commence... Classique ou moderne.
14.10 Un livre, des voix : « Dernières nouvelles du monde », d'Anthony Burgess.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française : les tarots d'Ulysse.
16.33 Les rencontres de Robinson : avec Jacques Grimbert, directeur-fondateur de « Musique en Sorbonne ».
18.30 Premières répliques : « les Oignons », « le Parapluie », « le Cafard », de Robert Pinget ; « le Défilé », de R. de Obaldia.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la photosynthèse.
20.00 Histoire-actualité : l'automobile a cent ans.
20.30 Quelle technologie pour l'Afrique ?
21.50 Musique : carte blanche à Alain Louvier.
22.30 Nuits magnétiques : Le Havre, nouveau monde.

France-Musique

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : guerres et guerriers.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Britten, Vitali, Reubke, de Falla, Manen.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Euryanthe », de Weber.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît : Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : « Le compositeur devant son modèle », Stravinsky et Pergolèse.
17.00 Concert : œuvres de Debussy, Chausson, Honegger, Mozart, Ravel, Poulenc.
18.00 FRANCE MUSIQUE A STRASBOURG : Concert. Œuvres de Zimmermann, *Anzaghi,* Donatoni, par Bruno Canino, Antonio Ballista, pianos.
19.35 Concert : *musique traditionnelle de Tunisie.*
20.30 Concert (en direct de l'auditorium de Strasbourg) : « San Francisco Polyphony », de Ligeti ; « Corss Sections and Color Fields », de Brown ; « Symphonie de Yun », par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck.
23.00 Les soirées de France-Musique : le club des archives ; Fritz et Charles Munch au Festival de Strasbourg.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Femmes fidèles et femmes fatales.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère. Œuvres de Petras, Sullivan, Chopin, Ferstl, Monti, Tchaïkovski...
8.00 Cantate : BWV 27 de Bach.
9.10 Intégrales : la musique vocale de Francis Poulenc.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Haendel, Beethoven, Bizet, Brahms, R. Strauss.
17.00 *FRANCE-MUSIQUE A STRASBOURG : Comment l'entendezvous ? René Koering, compositeur ; œuvres de Puccini, Janacek, Schoeck, Bach, Mahler, Koering, Schubert.*
19.05 Jazz vivant : le Nice Festival All Stars 1983 et 1984.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné au Palais des fêtes de Strasbourg le 20 septembre 1984) : « Jubilalim », de Stockhausen ; « Symphonie n° 38 en ré majeur », de Mozart ; « Terretektorh », de Xenakis ; « Parsifal », de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Fribourg, dir. E. Kloke.
22.40 Les soirées de France-Musique : Concert (en simultané avec Antenne 2) : œuvres de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. M. Dalberto, piano ; à 23 h 25, Ex libris.
1.00 Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 24 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : James Joyce.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : « Le quatuor à cordes », loi écrite et tradition orale ; œuvres de Haydn, Boccherini, Bach, Gesualdo, Schubert, Beethoven, Mozart...
12.05 Concert : œuvres de Stravinski, Szymanowski, par l'Orchestre de la radio autrichienne, dir. J. Kasprzyk, sol. J. Gadulanka, U. Mitrega...
13.32 Les chasseurs de son.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Gillet, Duhamel, Xenakis.
15.00 D'une oreille l'autre : œuvres de Grieg, Moussorgski, Beethoven, Sibelius, Liszt.
17.00 FRANCE MUSIQUE A STRASBOURG : L'imprévu.
18.00 Concert : œuvres de Takemitsu, Roque-Alsina, Aperghis, Ravel, par le Quatuor à cordes de Paris et les solistes de l'Ensemble de musique nouvelle.
19.35 L'imprévu.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Le temps du jazz : Actualités.
21.00 Concert : « Piccola musica notturna », de Dallapiccola, « Suite lyrique » (extraits), de Berg ; « Concerto pour hautbois et orchestre », de Milhaud ; « Le Survivant de Varsovie », de Schönberg ; « Symphonie n° 4 », de Ropartz, par l'Orchestre radiosymphonique de Strasbourg, dir. C. Brück.
23.00 Les soirées de France Musique : Moments d'Alsace ; œuvres de Berlioz, Muffat, Richter, Pleyel.

MARDI 25 SEPTEMBRE

6.00 Musique légère : œuvres de Ruypaerts, Boisvallée.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Le quatuor à cordes, loi écrite et tradition orale ; œuvres de Haydn, Bach, Monteverdi, Brahms, Beethoven, Mendelssohn.
12.05 Concert : Des grands interprètes aux jeunes talents ; œuvres de Mozart, Chopin, Liszt, Messiaen, Debussy, par Roger Muraro, Yvonne Loriod, piano.
13.32 Repères contemporains : Janos Komives, Edith Lejet, Marius Constant.
14.30 Sonate pour piano n° 3 de Beethoven, par C. Arrau.
15.00 D'une oreille à l'autre : œuvres de Brahms, R. Strauss.
17.00 FRANCE MUSIQUE A STRASBOURG : L'imprévu.
18.00 Concert.
20.00 Premières loges : œuvres de Wagner, Brahms, par Lotte Lehmann, soprano.
20.30 Le temps du jazz : Portrait d'un jazzman.
21.00 Concert : « Tourbillons », de Taïra ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en forme de « pas de trois », de Zimmermann, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, les *Percussions* de Strasbourg et la chorale A cœur joie d'Alsace, dir. T. Guschlbauer, sol. P. Strauch, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-Club (en direct de l'Ange d'or à Strasbourg).

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : le quatuor à cordes, loi écrite et tradition orale ; œuvres de Haydn, Bach, Gesualdo, Mozart, Beethoven.
12.05 Concert : œuvres de Bach/Schönberg, Hindemith, Reger, par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Norddeutsche Rundfunk et de la Westdeutsche Rundfunk, dir. H.M. Schneidt, sol. J. Beckmann, soprano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Brahms, Mozart, Schumann, par S. Lacour, F. Gaspard, A. Chryssotalis, piano.
15.00 D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Enesco, Schubert, Susato, Webern, Bach.
17.00 FRANCE MUSIQUE A STRASBOURG : L'imprévu.
18.00 Concert : œuvres de Penderecki, Donatoni, Estrada, par les Percussions de Strasbourg.
19.35 L'imprévu.
20.00 Musique contemporaine : magazine.
20.30 Le temps du jazz : Où jouent-ils ?
21.00 Concert : « Symphonie n° 10 », de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Hubert Soudant.
23.00 Les soirées de France-Musique : « Verveine-Scotch » ; œuvres de Bizet, Debussy, Ravel, Bartok, Milhaud ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Diables et sorciers.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : le quatuor à cordes, loi écrite et tradition orale ; œuvres de Haydn, Monteverdi, Dvorak, Brahms, Beethoven, Bartok, Suk, Mozart.
12.05 Concert œuvres de Magnard et Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, sol. P. Rogé.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Henri Tomasi, Pierre Asquenoph, Alain Moene.
15.00 D'une oreille à l'autre : l'Espagne d'ailleurs ; œuvres de Chabrier, Glazounov, Liszt, Debussy, Tchaïkovski, Glinka, Lalo, Ravel, Bizet, Sarasate, Rimski-Korsakov.
17.00 FRANCE MUSIQUE A STRASBOURG : l'Imprévu (et à 19 h 35).
18.00 Concert (en direct du Conservatoire de Strasbourg) ; œuvres de Cage, Haubenstock-Ramati, Marietan, par G. Fremy et B. Geyer, pianos.
20.00 Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Krieger, Weiss.
20.30 Le temps du jazz : bloc-notes de J.-R. Masson.
21.00 Concert (donné en l'église Saint-Jean de Strasbourg) : « Sinfonien », de Foccroulle ; « Jesus Christus, unser Heiland », de Scheidemann ; « Orion », de Boucourechliev ; « Mobile », de Decoust ; « Ricercar sconvolto », de Boesmans ; « Offertoire », de Grigny ; « Organum IV », de Darasse, par le trio de percussions de l'Ensemble de musique nouvelle de Liège et B. Foccroulle, orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique : moments d'Alsace.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : lettres de Bohême.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : le quatuor à cordes, loi écrite et tradition orale ; œuvres de Haydn, Gesualdo, Schönberg, Beethoven ; musique de chambre aux Etats-Unis.
12.05 Concert (Printemps de Prague 1984) : œuvres de Dvorak, par l'Orchestre de la Philharmonie tchèque, dir. V. Neumann.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : Carlos Roque Alsina, Alain Louvier.
14.30 D'une oreille à l'autre : Verdi.
17.00 FRANCE-MUSIQUE A STRASBOURG. : L'imprévu.
18.00 Concert.
19.35 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré.
20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : « Requiem polonais pour quatre solistes, chœur et orchestre », de Penderecki, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les Chœurs du Südfunk et du Théâtre de l'Etat de Würtemberg, dir. M. Rostropovitch, sol. G. Vichnevskaïa, D. Soffel, S. Jerusalem, S. Dean
22.15 Les soirées de France-Musique : moments-d'Alsace.

échecs N° 1091

bridge N° 1089

dames N° 233

MOTS CROISÉS N° 320

هكذا من الاصل

échecs

Nº 1091

Bourrasque

(Tournoi open de New-York 1984)

Blancs : J. Watson
Noirs : W. Browne
début anglais

1. ç4	é5	16. Dd2 (m)	Dé5!
2. Cç3	Cç6	17. f4	Dh5!
3. g3	g6	18. h4	Cé7!
4. Fg2	Fg7 (a)	19. Ta-é1 (n)	Cf5! (o)
5. d3 (b)	f5	20. Cé4 (p)	ç6
6. é3 (c)	Cf6	21. Fxg7	Rxg7
7. Cg-é2	d6	22. Dh2+	Rh6!
8. 0-0	0-0	23. Cg5 (q)	çxd5
9. h3 (d)	g5! (é)	24. Cé6	Tg8!
10. Fh2 (f)	f4! (g)	25. Cg5	Fd7 (r)
11. éxf4 (h)	gxf4	26. çxd5	Ta-é8
12. gxf4	éxf4! (i)	27. Txé8	Txé8
13. Cxf4 (j)	Cg4! (k)	28. Tf3	Dg6
14. Fd5+! (l)	Rh8	29. abandon (s)	
15. Cg2	Df6!		

NOTES

a) Dans ce double fianchetto - R, les choses sont claires : les Blancs contrôlent les cases blanches et prennent, en général, l'initiative sur l'aile - D, alors que les Noirs, dominant les cases noires, tentent d'obtenir une attaque sur l'aile - R.

b) Ou bien 5. Cf3; Tb1; 5. é3 ou 5. é4.

c) 6. Tb1 est aussi à considérer.

d) Lent et faible. 9. Tb1 est encore possible : 9. ..., a5; 10. a3, g5; 11. b4, a×b4; 12. a×b4, Rh8. 9. f4 nous paraît encore le plus solide.

e) Sans perdre de temps, les Noirs proclament leurs intentions.

f) Encore ici, le blocage 10. f4 semble nécessaire (si 10. ..., g×f4; 11. é×f4 et la situation est peu claire).

g) Les Blancs ne joueront plus f2-f4. Le signal de l'attaque est donné, les Blancs doivent se défendre.

h) Si 11. Dd2, Cg4; 12. é×f4, g×f4; 13. g×f4 (13. h3 ?, f3), Dh4; 14. h3, Ch6 avec avantage aux Noirs.

i) La reprise du pion est nécessaire car la suite 12..., Ch5 est insuffisante à cause de 13. Cd5!, C×f4; 14. Cé×f4, é×f4; 15. F×g7, R×g7; 16. Fé4! et ce sont les Blancs qui passent à la contre-attaque 16..., Cé5; 17. Dh5, Cg6; 18. Rh1 et 19. Tg1!. De même, si 12..., Cg4; 13. Cd5!

j) Après 13. Cd5, C×d5; 14. F×d5+, Rh8; 15. F×g7+, R×g7; 16. Rh1, Dh4 les Noirs sont toujours mieux.

k) Menace 14..., T×f4 et 14..., Dh4.

l) L'unique défense. Si 14. Ch3, Fé5; 15. f4, Fd4+; 16. Rh1, Cé3. Si 14. Dd2, Fh6!; 15. Cç-d5, Cé5 et 16..., ç6.

m) Si 16. Ca4, Dh6; 17. F×g7+, R×g7; 18. h4, Cç-é5.

n) Les Blancs sont obligés de surveiller toutes les cases. Après 19. Ff3, Cg6; 20. Cé4, C×h4; 21. F×g7+, R×g7; 22. Dh2+, Rh6; 23. C×h4, D×h4; 24. F×g4, F×g4 la défense reste délicate.

o) Il est étonnant que sur 19..., Fd4+; 20. Rh1, Cf5 la riposte 21. Cé4! pare toute les menaces.

p) Mais maintenant ce coup perd une pièce. Dans cette situation extrêmement tendue où les deux roques sont exposés à tous les vents, les Blancs devaient essayer de résister par 20. Cé2; par exemple, 20..., Cf6!; 21. Ff3, Dh6; 22. h5 (ou 22. F×f6, F×f6; 23. h5, Tg8!), Tg8! ; 23. Rf2, Fd7; 24. d4.

q) Le zeitnot fait rage.

r) 25..., d4 est encore plus simple.

s) Les Blancs dépassent le temps réglementaire mais la partie est sans espoir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1090

A. Smit
« Schakend Nederland », 1981.

(Blancs : Rd4, Fb5, Cé6, Pf2, f4. Noirs : Rf5, Ch1, Pf3, h3, h6, h7.)

1. Ré3!, C×f2 (si 1..., R×é6; 2. R×f3, h2; 3. Fç6, Rf5; 4. Fé4+, R joue; 5. Rg2 avec gain); 2. R×f2, h2; 3. Cg7+, Rg6 (si 3..., Rg4; 4. Fd7+, R joue; 5. C+ et 6. Cg3); 4. Ch5!!, R×h5 (si 4..., h1=D; 5. Fé8+, Rf5; 6. Cg3+ et si 4..., h1=C+; 5. R×f5; 6. f5 et les Blancs gagnent); 5. Rg3! menaçant mat, h1=C+; 6. R×f3, Rh4; 7. f5, Cg3; 8. f6, Cf5; 9. f7! (si 9. Rf4, Cd6; 10. Fé8!, h5; 11. Ré5, Rg5; 12. F×h5, h6; 13. Fé8, C×é8; 14. f7, Cf6 nulle), Cd4+ ; 10. Ré4, Cé6; 11. Ré5, Cf8; 12. Rf6 suivi de 13. Fd3 et de 14. Ré7 avec gain.

ÉTUDE

V. A. Bron
(1971)

Blancs (6) : Rh3, Fç3, Pé3, f4, f6 et h5.

Noirs (5) : Rd8, Tf2, Fd6, Pé7 et é2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1089

A droite ou à gauche

Lorsque les distributions sont très irrégulières, la décision finale est toujours difficile, comme le prouve cette donne jouée dans un tournoi.

	Nord	
	♠ R D 9 8 6 ♡ R D 5 ◇ A D 6 4 2 ♣ — — —	
Ouest ♠ — — — ♡ — — — ◇ R V 10 9 7 ♣ A R V 10...	N / O E / S	**Est** ♠ V 4 ♡ A V 9 7 4 3 2 ◇ 8 ♣ 8 6 2
	♠ A 10 7 5 3 2 ♡ 10 8 6 ◇ 5 3 ♣ D 3	

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	contre	3 ♡	3 ♠
4 ◇	4 ♠	5 ♣	5 ♠
6 ♣	6 ♠	contre	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Trèfle sur lequel Est a fourni le 2, *comment Sud* (Christiane Oger) *a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir coupé l'entame avec le 6 de Pique et tiré le Roi de Pique, la déclarante pouvait reconstituer exactement les mains adverses et jouer de la façon suivante : elle prend la main avec l'As de Pique pour faire l'impasse au Roi de Carreau, puis elle tire l'As de Carreau et coupe un Carreau ; ensuite, elle coupe la Dame de Trèfle et coupe une deuxième fois Carreau ; enfin, elle joue le 6 de Cœur pour la Dame qu'Est doit refuser de prendre pour ne pas être forcé de rejouer Cœur ou le 8 de Trèfle (dans coupe et défausse). Alors il suffit de jouer *le cinquième Carreau du mort sur lequel Sud jette le 8 de Cœur,* tout en mettant Ouest en main :

	♠ D ♡ R 5 ◇ 6	
◇ R ♣ R V 10	—	♡ A V 9 ♣ 8
	♠ 10 7 ♡ 10 8	

Après le Roi de Carreau, Ouest doit jouer le Roi de Trèfle coupé par la Dame de Pique, tandis que Sud se débarrasse de son dernier Cœur...

Deux routes différentes

Il y avait deux moyens de gagner ce chelem après l'entame à Cœur, mais, à la table, c'est-à-dire avec les mains adverses cachées, il n'y avait qu'une façon logique de réussir le contrat.

	Nord	
	♠ A D 9 ♡ A R D ◇ A 10 4 3 ♣ A R 9	
Ouest ♠ R 6 5 3 ♡ 7 4 2 ◇ 7 6 5 ♣ 8 6 4	N / O E / S	**Est** ♠ 2 ♡ V 10 9 3 ◇ D V 9 ♣ D V 10 7 5
	♠ V 10 8 7 4 ♡ 8 6 5 ◇ R 8 2 ♣ 3 2	

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	2 ♣	passe	2 ◇
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	4 SA	passe	5 ◇
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Quelle est la seconde façon de faire douze levées ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche, et l'enchère de « 4 SA » était un Blakwood de Rois puisque la réponse de « 2 Carreaux » avait indiqué qu'il n'y avait pas d'As.

COURRIER DES LECTEURS

Pas d'âge pour le grand art
(nº 1081)

Une fois de plus les lecteurs ont du mal à comprendre comment un contrat infaisable a pu, en pratique, être réussi. Or, précisément, le but d'un bon stratagème est de tromper l'adversaire sur la distribution, même quand il y a théoriquement des moyens de ne pas se laisser bluffer en indiquant, par exemple, le nombre de cartes de la couleur d'entame.

« Je vous ferai remarquer, écrit Christian Pellet, *que, suivant la méthode classique du* pair-impair, *Ouest aurait dû entamer le 5 ou le 8 de Pique pour indiquer trois ou cinq cartes à Pique. »*

Il y a trois méthodes... « classiques » d'attaquer dans ce tripleton 9 8 5 : 1º) *l'attaque du 9,* qui a l'avantage d'éclairer sur la valeur de la couleur, mais pas sur la distribution ; 2º) *l'attaque du 8* (préconisée par les Anglais et appelée MUD) qui est ambiguë ; 3º) *l'attaque du 5,* qui indique bien la distribution, mais qui trompe tellement sur la valeur de la couleur que de nombreux experts jouent le pair-impair « souple », c'est-à-dire avec de nombreuses exceptions ! Alors, quelle carte Ouest aurait-il dû entamer ? Une chose est certaine : Est n'était sûr de rien, sauf des défausses d'Eichel !

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 233

Un début en vogue

Championnat de France, 1983
(série nationale).
Blancs : L. GUINARD.
Noirs : RABATEL.
Ouverture : Roozenburg.
Début : R.C. Keller.

1. 33-29	17-22	10. 37-31 (c)	20-25 (d)
2. 39-33	11-17	11. 24-19! (e)	13x24
3. 44-39 (a)	6-11	12. 29x20	15x24
4. 50-44	1-6	13. 34-29! (f)	23x34
5. 31-26	16-21	14. 39x10	5x14 (g)
6. 32-28	19-23	15. 33-28	22x33
7. 28x19	14x23	16. 31x13	9x18
8. 35-30	10-14	17. 38x29! (h)	aband. (i)
9. 30-24	21-27 (b)		

NOTES

a) 2. 38-33 (11-17); 3. 43-38 (6-11); 4. 49-43 (1-6); 5. 31-27 (22×31); 6. 37×26 (19-23); 7. 35-30 (20-25); 8. 40-35 (15-20); 9. 44-40 (10-15); 10. 30-24 (5-10); 11. 42-37 (18-22!); 12. 29×27 (20×29); 13. 34×23 (25-30!);14. 35×24 (13-19); 15. 24×13 (9×29); 16. 33×24 (17-21); 17. 26×17 (11×35!!); N+ sur cette spectaculaire combinaison d'anéantissement -- [Tsipos-Belman, championnat de Minsk, *le Monde* du 14 avril 1979].

b) Dans ce système de jeu, ou début R.C. Keller, en vogue depuis une douzaine d'années, les Noirs jouent plutôt 9. ... (23-28) et la suite peut être :10. 37-31 (5-10); 11. 40-35 (20-25); 12. 24-20 (15×24); 13. 29×20 (10-15); 14. 34-29 (15×24); 15. 29×20 (14-19); 16. 20-15 (9-14); 17. 41-37 (11-16); 18. 47-41 (7-11); 19. 44-40 (3-9); 20. 40-34 (18-23!) [épaule le pion 28 et s'oppose à l'enchaînement 38-32, les Noirs exécutant la combinaison (22-27!); 31×22* (14-20!); 15×24 (19×30); 35×24 (13-19); 24×13 (9×40!); N+ sur cette rafle de 5 pions]; 21. 33–29 (13-18); 22. 38-33 (8-13); 23. 35-30, les Blancs subissent dès lors le jeu des Noirs qui continuent par 23. ... (2-8); 24. 45-40 (21-27); 25. 40-35 (17-21!); 26. 26×17 (12×21);27. 31-26 (11-17); 28. 37-31 (28-32!); 29. 42-38 (23-28); 30. 48-42 (19-23);31. 42–37* (8-12) [les Noirs tirent le meilleur de leur réserve en « temps »]; etc., les Noirs, conduits par le champion du monde Wiersma, l'emportèrent au quarante et unième temps face au maître Vernin, dans cette partie du championnat des Pays-Bas, 1981. A noter qu'après 31. ... (8-12!); 32. 29-24 livrerait la combinaison gagnante 32. ... (23-29!); 33. 34×23 (18×20); 34. 15×24 (25×34); 35. 39×30 (28×48!); N+.

c) 10. 33-28 ne serait pas bon. 10. ... – (23×32); 11. 37×28 (22×33);12. 39×28 (17-21); 13. 26×17 (11×33) et si :

c1) 14. 34-30 (27-31); 15. 36×27 (18-22); 16. 27×18 (12×25), etc. N+1.

c2) 14. 43-39 (14-19); 15. 39×28 (19×50), dame et N+.

c3) 14. 38-32 (27×38); 15. 43×32 (14-19); 16. 29×38 (19×50), N+.

c4) 14. 40–35 (18-23); 15. 29×18 (20×40); 16. 45×34 (13×22), etc. N+1.

c5) 14. 41-37 (14-19); 15. 43–39, c'5 (19×30); 16. 34×14 (33×24!);17. 37-32 (9×20); 18. 32×21, mais N+1 ; c'5) 15. 34-30 (20-25!);16. 40-34 ou... ? (15-20); 17. 24×15 (33-35), N+2.

d) Les Noirs commettent une faute tactique, inhabituelle à ce niveau, et qui s'explique par le manque d'entraînement de l'ex-champion de France, dont c'était le retour à la compétition après deux ans d'absence. Sur 10. ... (4-10), les Blancs dament par 11. 24-19 (13×24); 12. 34-30 (23×25); 13. 33-28 (22×33);14. 31×4 (11-16); 15. 39×28 (12-18); 16. 4×11 (6×17); B+1 après la prise de la dame. 10. ... (11-16) était le coup juste.

e) Les Blancs exécutent une combinaison en sept temps.

f) Et non 13. 33-29.

g) Si 14. ... (4×15); 15. 33-28 (22×33); 16. 31×4, dame et +.

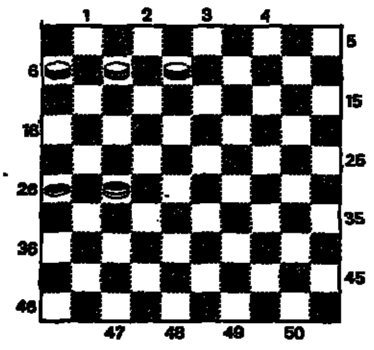
h) B+1.

i) Dans ce championnat de France, série nationale, le grand maître national Rabatel, après deux ans d'absence de la compétition, se classa néanmoins cinquième sur quatorze sélectionnés. Résultat qui confirme ses qualités de joueur d'instinct et l'acquis de l'étendue de ses connaissances théoriques.

PROBLÈME

LE GOFF

1910



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (difficile) : 7-16! (27×4, a) 8-24!! [le plaisir des puristes à la recherche de la difficulté] (4-15, b) 24-47 (15-4*) 16-32!! [autre placement source de complexité] (4-36*) [forcé en raison de la menace 32-21] 6-33!! [autre placement difficile à déceler dans cet excitant casse-tête pour chercheurs expérimentés] (26-31*) [forcé car si (36-31) 47-36, etc., +] 47-38! les Noirs sont mat : 32-41 suivi de 33-15, +.

a) (27-36) 8-17!! [autre sentier non moins semé de fausses solutions] (36-4*) [forcé pour échapper à 16-27... ou à 17-21] 17-33!! [un nouveau motif de ravissement, ou de tension, pour les chercheurs] (4-36) 16-32!! (36-4*) 33-47!! [menace de 32-10 et de 6-33] (4-36*) 6-33!! (26-31*) 47-38! etc. + peut-être encore plus complexe que dans la première variante.

b) (4-36) 16-32!! (36-4*) [forcé car si (36-47) 24-15 (47-36) 32-41 suivi de 6-33,+] 24-47!! [autre obstacle que maints solutionnistes de première force ne franchiront pas] (4-36*) 6-33!!, etc. + comme ci-dessus.

JEAN CHAZE.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

Nº 320

Horizontalement

I. Trouble sire. – II. Son cours descend au plus bas. Pour que tout se retrouve en bonne place. – III. Tout de même, on les a touchés. Toujours verts et bien droits. – IV. Quand il monte, il faut craindre l'orage. N'ont plus de place. – V. Compta pour Rollon. Roi. Un soc bouleversé. – VI. Apparue à son heure. Tout à fait désagréable. – VII. Pas un chat mais parfois un rat. Garde son sang-froid. – VIII. Aucun ne ressemble à l'autre. Dans l'océan. Dans le conte. – IX. Elle fatigue, à la fin ! – X. Oncle d'Amérique. Son odeur est envahissante dès qu'il fait chaud. Poudre à peaux. – XI. Ce qui nous attend à la vue de l'huissier.

Verticalement

1. Chercheurs. – 2. Vieux pour les Yankees. Voyelles. – 3. Ne manquent pas d'agréments. Pour lui la beauté n'est pas une obligation. – 4. Avant le transistor. Ça pousse. – 5. Lues dans un grand désordre. Mis à hauteur désirée. – 6. Elles sont triomphantes quand on en bénéficie et très serrées quand elles vous sont défavorables. – 7. N'a pas très bonne réputation. Mis en circulation. – 8. Article. Saint. Dans la masse. – 9. Grecque. D'admiration ou d'envie ? – 10. Est-elle en feu ? – 11. Servent actuellement. Ni d'un côté ni de l'autre. – 12. Se firent sauter.

SOLUTION DU Nº 319

Horizontalement

I. Belligérants. – II. Etoiles. Nsep. – III. Lace. Ostéite. – IV. Liard. Or. Voc. – V. Introduisent. – VI. Aeroflot. – VII. Uei. Influent. – VIII. Ecran. Lep. Er. – IX. Urée. Pèserai. – X. Si. Rôle. Ranc. – XI. Envahissante.

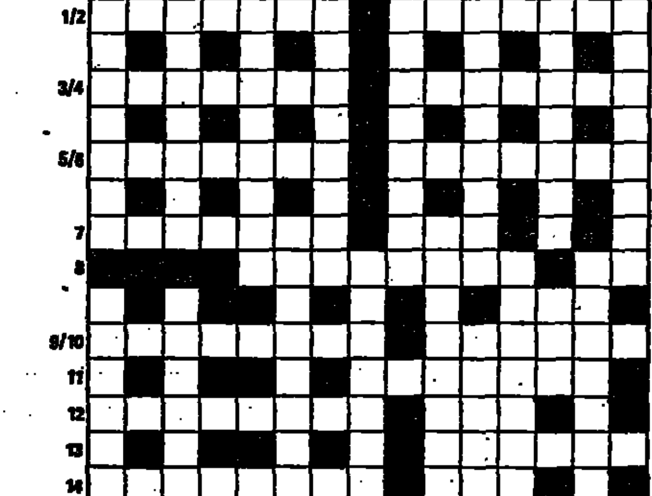
Verticalement

1. Belliqueuse. – 2. Etain. Ecrin. – 3. Locataire. – 4. Lierre. Aéra. – 5. Il. Dorin. Oh. – 6. Géo. Don. Pli. – 7. Essoufflées. – 8. Trilles. – 9. Ane. Soupera. – 10. Naïveté. Ran. – 11. Téton. Néant. – 12. Spectatrice.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 320



Horizontalement

1. ABELNOT. – 2. ADNORTU. – 3. AEEJMST (+ 1). – 4. ACEELNT (+ 1). – 5. AEEGNNU. – 6. AEEFMRS. – 7. AAENSST (+ 2). – 8. EEGIMNST (+ 1). – 9. ACENORRU (+ 1). – 10. ACNORT (+ 4). – 11. ABEGIMN. – 12. AEGINNST (+ 1). – 13. AENRUX. – 14. ACEELMSU (+ 2). – 15. AESSSSU (+ 1).

Verticalement

16. ABEIMNR (+ 2). – 17. BEIORSU (+ 2). – 18. AEJINST. – 19. AEMNNOY (+ 1). – 20. AABGINST. – 21. AADEEILR (+ 1). – 22. EEELMNST. – 23. EEIPRST (+ 5). – 24. EEFILLMT. – 25. AAEEGORRS. – 26. ALNORSTU (+ 1). – 27. AACELP (+ 1). – 28. EIMNRSTU (+ 1). – 29. ADENRSU (+ 1). – 30. BDEEELNU. – 31. AAEELMNS (+ 1).

SOLUTION DU Nº 319

Horizontalement

1. ONCTION. – 2. SECUNDO. – 3. RAREFIER (FERRERAI). – 4. ERRATUMS. – 5. NAGEUSE. – 6. EUROPEEN. – 7. UNGUIS, petit os orbital. – 8. RESURGIR. – 9. NOVICES (CONVIES NOCIVES). – 10. ADVERBE. – 11. TRISCELE, décoration celtique. – 12. SECRET (CERTES CRETES TERCES). – 13. PESTEUSE (PETEUSES). – 14. VELOCITE. – 15. NOUMENE. – 16. ASPECTS.

Verticalement

17. ORPHIES, poissons. – 18. KANTIEN. – 19. MIRADOR (DORMIRA MORDRAI). – 20. CRANEUSE. – 21. TENANTES. – 22. UTRICULE. – 23. OISELEUR (SOULERIE). – 24. BRETON (ROBENT). – 25. UNGUEAL. – 26. RESURGI. – 27. RETOURNE (ENTOURER ROUERENT). – 28. OTASSES. – 29. CHANCES (CANCHES). – 30. DILACERE. – 31. NEURONE. – 32. THERMES. – 33. OSSIFIE. – 34. SAUTEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

L'après chianti

Arrivée du tignanello. Plus chic.

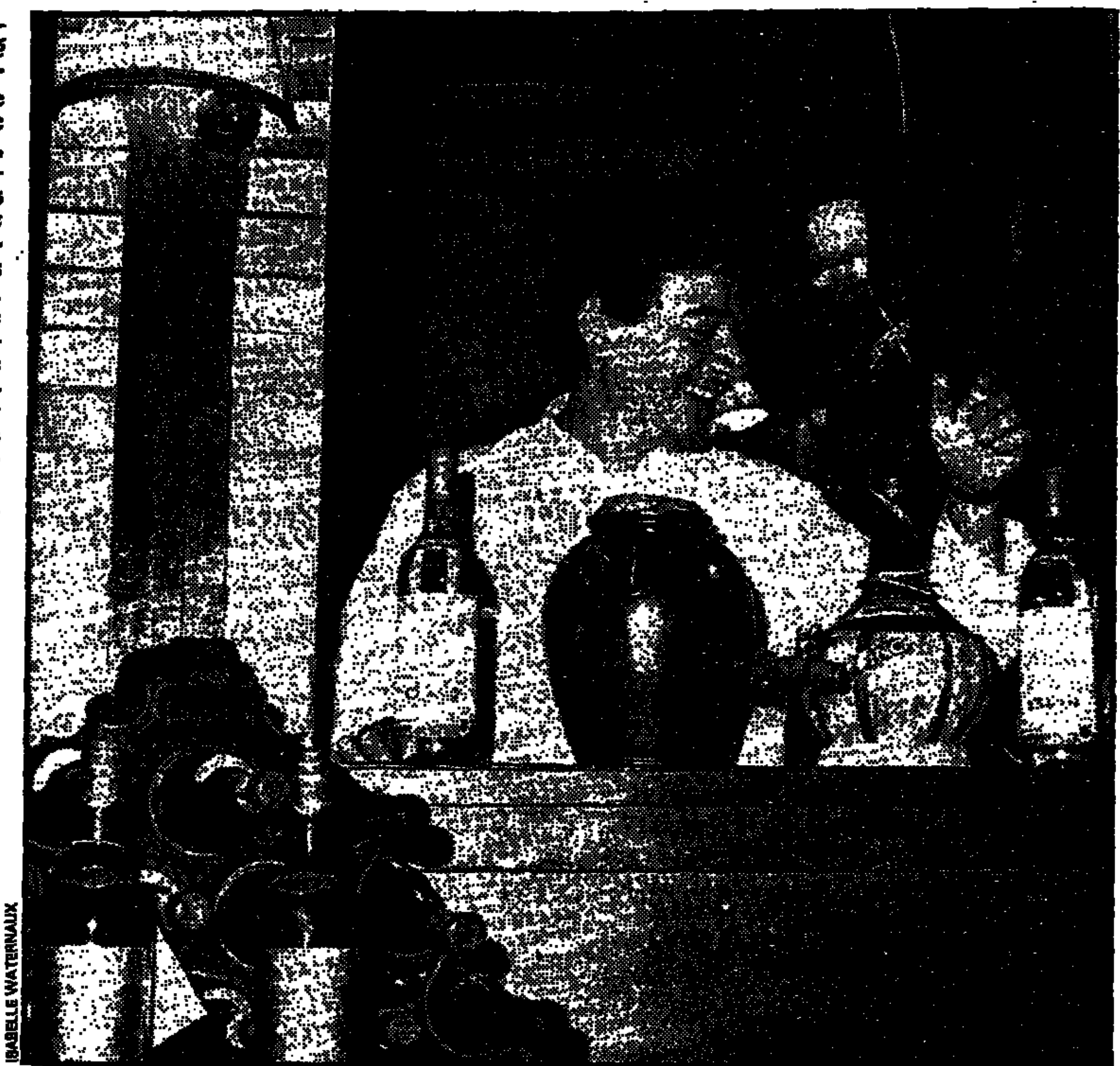
« *ET le pauvre vin italien s'est habillé de paille pour rien...* » L'image de la bouteille au ventre rebondi, enjuponnée dans un tutu de paille tressée, colle au chianti comme ses étiquettes trop bien fixées. Pas besoin qu'il neige sur le lac Majeur pour qu'on se représente le vin de Toscane sous cet emballage folklorique. Pourtant, il y a un moment que le chianti a changé de garde-robe. Histoire de retrouver une nouvelle jeunesse et de concurrencer les autres vins sur leur propre terrain, le chianti se glisse désormais dans des bouteilles « bordelaises ».

La prolifération des pizzerias a certainement contribué à faire connaître la cuisine italienne, pas le vin. Une pizza, c'est pratique, rapide, et généralement bon marché. D'accord, mais une évidence s'impose : ce n'est pas chez Aldo, Bruno, Niccolo et les autres qu'il faut aller pour découvrir les meilleurs crus transalpins. Où alors ? Mais sur place, bien sûr.

Florence. Comme l'histoire du vin semble inséparable de l'histoire des hommes, c'est dans la capitale de la Toscane, située au cœur du vignoble de Chianti, que sont installés les principaux producteurs.

Pour les Antinori, le vin est une vieille affaire de famille. On retrouve le nom d'un Filippo Antinoro sur un document datant de 1263, mais c'est le 19 mai 1385 « seulement » que Giovanni di Piero Antinori est inscrit en tant que viticulteur sur les registres de Florence. Six siècles d'expérience. En réalité, cinq siècles de tradition, suivis par quelques décennies de transition avant le bouleversement total du début des années 70.

Si l'on se contente de l'apparence, les Antinori ont tout de la vieille lignée respectable d'aristocrates florentins. Un palais qui porte leur nom en plein centre ville, sur la place Antinori, face à la chapelle Antinori... Impressionnant. Mais l'imposante façade construite par Giuliano da Maiano au quinzième siècle ne protège pas seulement des appartements somptueux ; le palais est aussi le siège de la compagnie dirigée par les deux marquis, Piero et Lodovico.



ISABELLE WATERNAUX

C'est de là que se traitent toutes les affaires de l'entreprise. C'est là aussi, dans la Cantinetta ouverte au public au rez-de-chaussée, que le visiteur peut prendre un premier contact gustatif avec la production des vignobles toscans. Un bon moyen de constater qu'au fameux chianti classico sont venus s'ajouter d'autres vins conçus par Antinori pour correspondre aux goûts nouveaux des consommateurs.

Dans les caves de San-Casciano-Val-di-Pesa, à une quinzaine de kilomètres de Florence, s'entassent des milliers de fûts de bois. Des fûts qui ont tendance à rapetisser depuis quinze ans, suivant la nouvelle philosophie de fermentation pratiquée par le marquis. Le vin ne reste plus que dix-huit mois dans les tonneaux afin d'éviter une oxydation qui, selon Piero Antinori, avait tendance à le fatiguer. Le chianti « classique » des vignes de San-Casciano vieillit plus longtemps en bouteille. Il contient aussi beaucoup moins de raisin blanc que dans la méthode traditionnelle, et bénéficie de l'apport d'un pourcentage de cépages libres qui lui confère une certaine originalité. C'est dans cette optique qu'Antinori a fait planter du cabernet sur ses collines toscanes. « *Nos vins traditionnels sont déjà bons, mais, dans quelque temps, nous aurons des produits encore meilleurs* », estime-t-il.

Amateur de bon vin et de belles choses, le marquis Piero Antinori est aussi un homme d'affaires. Il est le portrait type de l'aristocrate volontaire et intelligent qui a su faire évoluer son entreprise à temps et dans la bonne direction. Dans toutes les directions, en fait, puisque les productions de San-Casciano pour le chianti, de Bolgheri pour le rosé ou de Castello-della-Sala pour l'orvieto sont largement exportées.

Sur dix millions de bouteilles vendues chaque année, 40 % partent pour l'étranger : Etats-Unis, Allemagne, Benelux, mais très peu pour la France. « *Nous avons du mal à nous imposer face à un choix très vaste de vins français*, constate le directeur de l'export, M. Massimo Marcja. *Avec le taux de change qui joue en notre défaveur, nous sommes moins compétitifs en ce qui concerne les vins bon marché. Si nous avons une chance de lutter, c'est sur les produits de haut de gamme.* »

A partir d'une réflexion analogue, les marquis Antinori ont décidé, il y a une quinzaine d'années, d'inventer un nouveau vin, le tignanello. En même temps qu'ils équipaient leurs chais de San-Casciano-Val-di-Pesa d'un matériel de traitement et de conditionnement sophistiqué, les deux frères ont voulu disposer, à la vente, d'un produit spécifique, susceptible de correspondre à une clientèle plus exigente.

Selon son créateur, l'œnologue Giacomo Tachis, le tignanello est le fils de la révolution du chianti. Ce vin rouge composé de raisins de San-Giovese et de cabernet sauvignon renouvelle en effet l'image et le goût du chianti. S'il peut sembler moins sincère aux connaisseurs, il présente l'avantage de s'adapter à un concept. Vin de la fin du vingtième siècle, le tignanello apparaît plus scientifique que le santa-cristina ou le villa-antinori, qui sont pourtant issus de raisins mûris sur les mêmes pentes douces de la campagne toscane. Un vin né d'une étude de marché, taillé pour réussir, un vin « nouvelle cuisine », élégant et raffiné, face à des chiantis qui tiennent la table dans des conditions plus aventureuses pour l'estomac. Un « must », en quelque sorte.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Le vin de Suresnes

AUTREFOIS, je veux dire lorsque Jean Gonthier, son médecin, le recommandait à François-I[er], il s'agissait d'un vin blanc. Et Le Paulmier, qui fut, avec son *De Bino et Pomaceo*, paru en 1589, un des premiers œnologues, estimait le vin blanc français « *ni doux ni verdelet* » et « *tenu pour le plus excellent* ». Les moines parisiens de Sainte-Geneviève donnant bail à Claude Chartier, laboureur-jardinier (1549), précisaient qu'il soit tenu de planter « *icelui jardin treilles et verjust de Bourdeloys* ».

Puis le vignoble dégénéra et donna un vin rouge, le « petit bleu », plus reginglard que nectar. Le vignoble de Suresnes, aujourd'hui quelque 70 ares de site classé, produit à nouveau du vin blanc. C'est après la guerre qu'un fils de maître de chais saint-émilionnais, venu ici par hasard, s'enthousiasma pour la ville. M. Etienne Lafourcade, sémillant défenseur du sémillon, y ajouta du pinot gris et, tâtonnant, modifiant l'encépagement, est arrivé à produire un blanc « ni doux ni vert », long en bouche, léger à la tête, parfumé juste ce qu'il faut. De cette terre à vin blanc, il produit, pour sa ville, le clos du pas saint-Maurice, dont je viens de goûter le millésime 1983.

Oh ! ce n'est pas l'abondance ! Quelque quatre mille cinq cents bouteilles, je crois. Mais M. Lafourcade peut être satisfait : son vin a trouvé place dans l'armorial des blancs. Le vin de Suresnes existe à nouveau.

J'en ai bu et j'en ai mangé, si j'ose écrire. A l'enseigne des *Vieux Métiers de France* (13, bd Auguste-Blanqui, Paris-13[e], tél. : 558-90-03), M. Michel Moisan propose, dans un cadre savoureux (de pierres et de voûtes, de recoins), des plats de grande qualité, un foie gras « maison » remarquable, la charbonnée du terroir, mais aussi la marée délicatement orfévrée (et un blanc de turbotin Belle Gabrielle au vin de Suresnes, notamment), un baron de lapereau rôti à la graine de moutarde, une daube d'agneau aux petites carottes, la canette de Barbarie rôtie accompagnée d'un petit gratin de navets aux truffes, etc. Avec une carte des desserts (pâtisserie exclusivement maison et au beurre) enchanteresse. Très belle cave, mais n'oubliez pas d'y goûter le suresnes 83, qui vous sera une découverte.

Aussi bien, si vous voulez aborder le clos du pas saint-Maurice autrement, notez qu'il figure chez les meilleurs cavistes parisiens : *M. Mannevy* (50, bd Richard-Wallace, à Puteaux) ; *Lucien Legrand* (1, rue de la Banque), ainsi qu'au *Verger de la Madeleine*, (4, bd Malesherbes).

Vous pourrez aussi le déguster au verre à *la Taverne Henri-IV* (13, rue du Pont-Neuf, tél. : 354-27-90). Et cela, j'en suis sûr, vous donnera le goût d'aller mieux encore faire sa connaissance sur le foie gras, la fricassée de langoustes aux chanterelles ou la meunière de ris de veau et sa poêlée de champignons des bois, aux *Vieux Métiers de France* (fermé dimanche et lundi).

L. R.

Rue Duranton

Chez Pierre Vedel.

EN ces temps où le moindre cheffaillon toqué ne songe qu'à s'agrandir, changer d'enseigne et augmenter ses prix en proportion, à moins qu'à l'image de ses aînés il ne s'installe en succursales multiples, ne convient-il pas de saluer grandement le sage et bon Pierre Vedel ? Installé rue des Morillons, dans un cadre misérabiliste, il avait obtenu ses galons (deux étoiles au Bottin gourmand, une au Michelin, deux toques au Gault-Millau) par une cuisine originale et simple à la fois, avec un rapport qualité-prix incomparable.

Or, l'occasion se présentant, voilà qu'il a pu s'installer mieux. Je veux dire dans un cadre plus coquet, d'un confort meilleur, mais dans le même quartier, et où il propose la même carte et les mêmes prix. Avouez que cela n'est pas banal !

C'est désormais *Pierre Vedel, 19, rue Duranton*, tél. 558-43-17, qu'il faut noter sur votre carnet de bonnes adresses. C'était hier encore le Bocage fleuri, qui eut, lointainement, son heure de renommée. Ce sera désormais une des grandes adresses du quinzième arrondissement (parking 124, rue de la Convention – fermé samedi et dimanche).

La carte, donc, reste la même, avec des plats aussi significatifs que l'escabèche de maquereaux en filets, la fricassée d'escargots à l'oseille, la moussette de poivrons tiède au beurre de cerfeuil et naturellement un somptueux foie de canard frais « maison », en entrée. Puis des poissons, et avant tout la bourride de lotte à l'ailloli comme à Bouzigues (Vedel est Sètois, et nous aimions retrouver chez lui le cher Brassens avec Louis Nucera et Pierre-Jean Vaillard !), la fricassée de pétoncles et goujonettes de sole au safran, la tranche de thon aux citrons confits. Les viandes enfin, dont la tête de veau Vaugirard en pot-au-feu, une merveille ! Mais aussi la toute simple côte de veau poêlée aux légumes du marché (qui ne sont pas « petits » !), un jarret de veau à la fondue de tomates vertes et gousses d'ail, etc.

Un seul fromage (généralement un excellent brie fermier) et des desserts (soupe de pêches à la menthe fraîche, œufs à la neige au caramel et charlotte au chocolat amer et praslin).

Des vins à petits prix (le rouge maison à 50 francs) et un minervois Sainte-Eulalie à 60 francs. Belle collection de bordeaux. Prix nets. Saluons cette probité, cette sagesse, ce bonheur de vivre aussi, que sécrètent et la carte et l'accueil de Pierrot Vedel.

Décidément, le quinzième arrondissement (rive gauche) et le dix-septième (rive droite) sont incontestablement les plus riches en bonnes petites maisons solides. Il faut redécouvrir ou trouver le chemin de la rue Duranton – explorateur français qui mourut des fièvres en 1840 au Sénégal, comme vous et moi ne savions pas mais que je trouve dans le « Dictionnaire des noms de rue » de Bernard Stéphane (Menègès, édit.).

LA REYNIÈRE.



Du Maryland à la Louisiane

L'ANCÊTRE des crustacés, le roi des crabes, ayant désobéi au fils aîné des magiciens, fut condamné à perdre sa carapace, ce qui le rendit si vulnérable que, pour lui éviter d'être proie sans défense, il le fit petit, tout petit, capable de se cacher sous une pierre. Mais le crabe grandit. Alors on lui redonna sa carapace. Ainsi Rudyard Kipling narre-t-il la légende, mais une légende qui, hélas pour les crustacés (et le homard subit la même peine), les fait muer et, durant cette mue, livre ces malheureux crabes à jouer à cache-cache avec la pieuvre, par exemple, et d'autres prédateurs (1).

Durant cette mue les crustacés se cachent. On ne les recherche pas, chez nous, mais dans la baie de Chesapeake, aux Etats-Unis, baignant la Virginie, le Delaware mais surtout le Maryland, on pêche le crabe mou, en saison. Et il abonde.

La Louisiane, le restaurant folklorique du Hilton d'Orly, se devait d'en avoir à sa carte. Il vient de rouvrir, et vous y trouverez le crabe mou, légèrement panné et cuit au beurre, entier, gardant sa forme aplatie de petite bestiole vulnérable attendant que sa carapace durcisse. C'est une curiosité mais une curiosité goûteuse.

A *La Louisiane*, certes, les Américains descendent d'avion, trouvent une carte traditionnelle. Mais nous qui venons de Paris nous y dépayser c'est aux spécialités créoles qu'il faut faire appel. En attendant les huîtres chaudes Rockefeller *(« on a bed of spinach »)*, voici le poulet « plantation » aux gombos, la jambalaya (qui vaut toutes les paellas du monde), les chevrettes à l'étouffé (gambes), le poulet créole grillé (ail et jus de citron vert), le curry d'agneau et enfin ces crabes mous inattendus. Et surtout, terminez votre repas par un café brûlot. En voici la recette : « Dans un plat, sur un réchaud, écrasez et mélangez un bâton de cannelle, douze clous de girofle, les zestes de deux oranges émincés, ceux de deux citrons, plus fins encore. Incorporez, en tournant, soixante grammes de curaçao et deux cent cinquante grammes de cognac chauffé. Flambez puis ajoutez progressivement un litre de café noir très fort en remuant jusqu'à ce que le tout s'éteigne. »

Crabe mou, poulet créole et café brulôt, vous n'êtes plus à Orly mais loin, loin, là-bas, en Louisiane. Même si vous avez préféré au blanc de Californie un Chablis de M. J. Durup Domaine de l'Eglantière millésimé 81 !

L. R.

(1) Tout ce qu'il faut savoir sur le crabe : *Suivez le Crabe*, par Gwenn-Aël Bolloré (Gallimard éditeur). Un excellent petit ouvrage de vulgarisation et de gourmandise.

● LA LOUISIANE, Orly Ouest. Tél. : 687-33-88.

Rive gauche





Rive droite











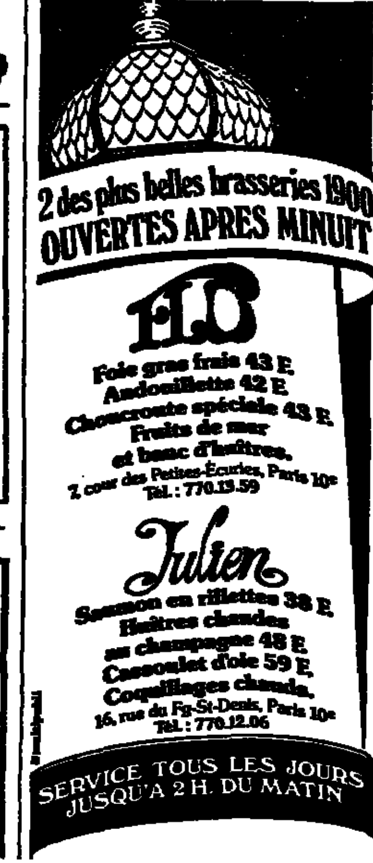

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

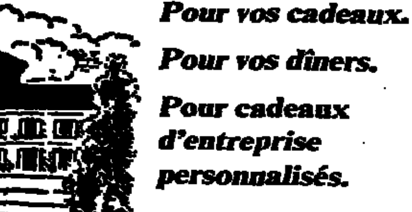
● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

LA REYNIÈRE.

Ouvert le samedi
Fermé le dimanche
et lundi





Chez les Grimm

De Kassel à Brême.

PARTONS sur les chemins de la Hesse et de la Weser, où les fées depuis le Moyen Âge ont trouvé refuge. Un livre ouvert. Dans les forêts de sapins et de chênes, se côtoient des princes courageux, des jeunes filles pauvres, des chaperons rouges, des carrosses dorés et des belles au bois dormant. Surgissent des rois misérables, des marâtres et des sorcières. Arrivent à la rescousse des nains, des servantes complices et des bonnes grand-mères. Entre Hanau et Brême, chez les frères Grimm, le retour aux heures tranquilles de l'enfance...

En 1985, l'Allemagne célébrera le bicentenaire de la naissance à Hanau de Jacob Grimm, qui, avec son frère Wilhelm, publia au début du siècle dernier *les Contes de l'enfance et du foyer*. Une goutte d'eau dans l'œuvre féconde des Grimm, qui sont également connus outre-Rhin pour leurs travaux de philologie et d'histoire de la littérature. Mais ce sont les contes, qu'ils n'ont pas créés mais simplement retranscrits pour les sauver de l'oubli, qui leur ont permis de franchir les frontières.

Une balade dans la Hesse sur la trace de ces conteurs, c'est découvrir les gros bourgs de Steinau, Alsfeld, Fritzlar, Munden et Hoxter, des relais charmants entre Hanau, Kassel, Hameln et Brême. Les clochés boursouflés plantés au-dessus des villages, les belles demeures à façades triangulaires avec leurs pignons aigus, les maisons à colombage brodés de bois peint et d'inscriptions dorées, aux immenses toits de tuiles rouges et aux murs couverts d'écailles de sapin. Fleurs à tous les balcons. Un décor inimitable. Il faut voir à Steinau la maison où les frères Grimm vécurent enfants. Un petit musée raconte leur vie quotidienne. A Alsfeld, près de la halle à arcades dominées par deux tourelles pointues, voici les gardeuses d'oies, dont le costume est celui du Chaperon rouge. A Munden, où plane encore le souvenir des guelfes, le voyageur a rendez-vous avec l'illustre et folklorique docteur Eisenbart au hasard des rues bordées d'édifices à charpente de bois. A Bodenwerder, une cité balnéaire assise sur les bords de la Weser, le fameux baron von Munchausen raconte ses aventures imaginaires et fantastiques. A Fritzlar, qui émerge des ruines de ses remparts, la place du marché dessine ses maisons multicolores où se cache quelque cendrillon...

ERICH LESSING/MAGNUM

Mais les hauts lieux de cette route des contes de fées (1) sont Kassel et Brême. C'est en effet à Kassel, la ville de la Dokumenta, que Jacob et Wilhelm rédigèrent les récits que leur contaient une vieille servante et une fidèle amie, Dorothea Wiehmann. Plus tard, installés à Berlin et à Göttingen, les deux frères n'oublieront pas cette cité, qui fut, en fait, leur véritable patrie. Un intéressant musée, ouvert dans une des rares demeures rescapées des bombardements de la seconde guerre mondiale, présente des lettres et des manuscrits, des portraits et des tableaux, des livres et des objets souvenirs qui permettent aux visiteurs de mesurer l'influence des frères Grimm. Les contes et légendes, mais aussi la linguistique et la théologie, la littérature et l'Histoire. Le côté Hugo de ces infatigables chercheurs.

Kassel, c'est aussi le château de Wilhelmshöhe, construit au pied d'une colline par le prince-électeur Guillaume Ier. Un immense parc, avec ses jeux d'eau baroques et ses cascades cachées, accentue encore le côté romantique des lieux. Aujourd'hui, ce château abrite une très belle galerie de peintures des maîtres anciens (toiles de Rembrandt notamment) et une collection d'œuvres antiques. Hier, ce fut la résidence de Jérôme Bonaparte, le fantasque et éphémère roi de Westphalie. Le bibliothécaire du château s'appelait alors Jacob Grimm. Plus tard, ce même Jacob participera, aux côtés des vainqueurs, au Congrès de Vienne. Jérôme n'est plus qu'un souvenir. L'entracte s'achève.

Et voici Brême, gorgée d'eau. La fin du voyage aux pieds des célèbres « *Musiciens ambulants* ». Une ville battue par les grands vents d'ouest. La lutte entre le pouvoir communal et le pouvoir épiscopal. Une cité du Nord. Un port qui se souvient de son passé. La fabuleuse histoire de la Hanse, avec ses marins aux bottes de peau de phoque. Lübeck dirige la ligue qui groupe plus de deux cents villes d'Allemagne et de Hollande. Mais Brême tient sa place. Face à la maison des échevins, du plus pur style rococo, se dresse en effet l'hôtel des marchands. Riche. Les villes hanséatiques traitent avec toute l'Europe septentrionale. Des comptoirs de Londres et des halles de Bruges aux faubourgs de Novgorod. La liberté et l'indépendance au prix fort. Sur les quais, les draps de Flandre, les vins de France et les épices d'Orient. Une récente restauration de la cathédrale, aujourd'hui temple protestant, a permis de découvrir les restes des premiers évêques de Brême. L'époque de Charlemagne. Des noms venus d'ailleurs : Unwi, Willehard, Otto, Johan, Gerhard...

Sur l'indéfinissable place du marché où les monuments anciens côtoient les édifices modernes, circulent des trolleybus échappés d'un film d'avant-guerre. Le soir, s'il bruine sur la place déserte, ces rames sont irréelles. Avec ces « rues secrètes », son vieux quartier, joliment restauré – le Schnoor, – un dédale de petites artères bordées d'anciennes maisons de pêcheurs au bord de la Weser, Brême mérite plus qu'une simple visite.

Dorothea Wiehmann, qui sut si bien raconter aux frères Grimm les contes de son enfance, était d'origine huguenote (c'est ce qui explique la grande similitude entre les récits français et allemands). Il n'y aurait là rien que de très banal pour un voyageur peu curieux. S'il gratte un peu, il découvre alors une histoire étonnante qui le conduira de surprise en surprise. A commencer par cette auberge des Cévennes à Bad-Karlshafen, une station thermale un peu guindée. Si la Hesse est le pays des contes de fées, c'est aussi la terre des huguenots. Tout commence en 1685 (2), avec la révocation de l'édit de Nantes. D'un coup de plume, Louis XIV interdit la RPR (religion prétendue réformée).

Les réformés – les huguenots – les plus dynamiques décident alors d'émigrer vers les terres protestantes d'Europe. L'Allemagne, notamment, où les princes les accueillent avec chaleur. Vingt mille d'entre eux s'installeront en Prusse, quatre mille en Hesse, dont deux mille à Kassel, dans la haute ville neuve, qui sera rasée au cours de la seconde guerre mondiale. Dans ce quartier, les pasteurs prêchent en français jusqu'en 1867. Ils enseignent le Notre Père en vieux français jusqu'en 1940. On rencontre à Kassel des Morell, des Bergé, des Seguin, des Jouvenal et des Roux. A Hofgeismar, un temple porte au-dessus de la porte d'entrée un texte écrit en français et qui rappelle que ce lieu de culte a été construit par les huguenots réfugiés. A Bad-Karlshafen, le voyageur trouvera un musée huguenot, une petite réplique de l'étonnant musée du Désert de Mialet (Gard) (3). Il montre, notamment, combien les réformés français ont été utiles au développement économique de ces régions de l'Europe du Nord. Ils ont, en effet, lancé l'industrie textile et celle du cuir, la culture de la betterave à sucre et son exploitation, l'élevage du vers à soie. Un arrêt devant la vitrine réservée à un huguenot célèbre : Denis Papin, qui présente « *la machine pour amoindrir les os et faire cuire toutes sortes de viande en fort peu de temps et à peu de frais* »...

Les frères Grimm et les huguenots ont donc profondément marqué l'Allemagne. Aujourd'hui, c'est une autre histoire. Entre la lecture de deux contes, le voyageur n'oubliera pas que Brême fut, en 1810, chef-lieu du département des Bouches-du-Weser.

JEAN PERRIN.

(1) Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 742-04-38. La Lufthansa propose cinq vols quotidiens pour Francfort. Tél. : 265-37-35.

(2) A l'occasion du tricentaire de la révocation de l'édit de Nantes, de nombreuses manifestations sont prévues en 1985 en France et en Allemagne.

(3) An der Schlagd 2, 3 522 Bad-Karlshafen 1.

Allemagne romantique

Par ses paysages, son culte du passé culturel, ses états d'âme, l'Allemagne se veut la patrie du romantisme. Pour qui en douterait encore, le magazine *Géo* propose, dans son numéro de septembre, un dossier fort complet qui, par la photo, le texte ainsi qu'une carte détaillée et colorée, entraîne le lecteur dans un voyage aux sources du romantisme allemand.

Outre un guide qui vous invite à vagabonder hors des sentiers battus, *Géo* offre un cahier central consacré aux maîtres du romantisme, à ce style où « *l'homme regarde sa fin dans un univers tragique* ».

● Géo, septembre 84. 29 francs.

Stages de ski

Faire du ski alpin, du ski de fond et pratiquer d'autres sports d'hiver avec de jeunes Allemands, c'est ce que propose l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Ces stages s'adressent à des jeunes des deux pays, entre dix-huit et vingt-cinq ans, désireux non seulement de s'initier ou de se perfectionner dans une spécialité sportive mais aussi de participer à une rencontre franco-allemande afin d'apprendre à vivre avec des compagnons d'une autre nationalité. Le village proposé est situé dans les Alpes bavaroises et des stages y sont programmés les 13 et 27 janvier 1985 et les 10 et 24 février. Les frais de participation s'élèvent à 540 DM, les frais de voyage étant remboursés, dans une large proportion, sur place.

● Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : (1) 354-34-04.



